L'ETAT DU QUEBEC
UN GOUVERNEMENT CENTENAIRE

Deux pages souvenir 13 et 14

POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure

LAROCK J.-W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7009 1 JANV 67

L'Action

Météorologie
Nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses aujourd'hui. Frais. Samedi, ensoleillé avec quelques intervalles nuageux et moins frais. Maximum et minimum à Québec : 70 et 45.

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 18,013 | SEPT CENTS | QUOTIDIEN CATHOLIQUE | Vendredi, 14 juillet 1967

Les Français en liesse

Aujourd'hui, 14 juillet, tous les Français, où qu'ils se trouvent, de par le monde, célèbrent la fête nationale de leur pays. Comme chaque année, la France commémore en ce jour la prise de la Bastille, événement qui marqua de façon spectaculaire l'effondrement de l'ancien régime.

Le général Charles de Gaulle

Pour la visite de de Gaulle

Rigoureuses mesures de sécurité prises à St-Pierre-et-Miquelon

SAINT-PIERRE. — (P.C.). — De rigoureuses mesures de sécurité, qui ne sont pas la coutume à Saint-Pierre hormis lors de l'invasion de l'armée française de libération au cours de la deuxième guerre mondiale — ont été prises pour la visite du général de Gaulle aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon à 12 milles au sud de Terre-Neuve.

Le port sera fermé à la circulation et les vols d'avion seront interdits sur tout ce territoire d'une superficie de 93 milles durant l'escale du général qui durera 10 heures le 20 juillet. Il sera strictement interdit d'ouvrir les fenêtres le long du parcours qui méandre à travers les rues étroites de style européen et vieilles de 400 ans.

Le général de Gaulle arrivera en rade à bord du Colbert vers 10 heures du matin. Dans la soirée il regagnera le Colbert qui appareillera pour Québec où il arrivera le dimanche 23 juillet.

Saint-Pierre-et-Miquelon est le dernier territoire français d'outre-mer — les terres australes exceptées — à n'avoir pas encore reçu la visite du général.

Au cours de la deuxième guerre mondiale la population des îles avait été profondément divisée sur la question de la reconnaissance du gouvernement de Vichy durant l'occupation.

Pearson accueille la reine mère à Halifax

OTTAWA (P.C.) — Un communiqué du bureau du premier ministre annonçait jeudi que M. Lester Pearson se rendrait vendredi à Halifax, pour y rencontrer la reine-mère, et recevoir un diplôme honorifique de l'université Dalhousie, immédiatement après le service funèbre du juge Guy Favreau à Montréal.

L'arrivée de M. Pearson à Halifax était d'abord prévue pour 12.15 heures p.m. M. et Mme Pearson arriveront à l'aéroport Shearwater à 1.50 heure p.m.

Au cours d'une cérémonie qui commencera à 3 heures, la reine-mère et le premier ministre recevront tous deux du diplôme honorifique, après quoi M. Pearson prononcera le discours d'usage à la collation des grades.

M. et Mme Pearson passeront la nuit de vendredi à bord du yacht royal Britannia, à titre d'invités de la reine-mère. Le yacht se dirigera vers Canso Lock, où, le lendemain matin, le groupe sera accueilli par le ministre fédéral de la Santé, M. Allan MacEachen et les hauts dignitaires de Nouvelle-Ecosse. Puis la reine-mère et le premier ministre se rendront en voiture à Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, pour un déjeuner à l'université Saint-François-Xavier.

Samedi après-midi, le groupe assistera à un spectacle de jeux écossais à Antigonish pour se rendre ensuite à Arisaig, en Nouvelle-Ecosse. Les visiteurs remonteront ensuite à bord du yacht royal pour arriver à Sydney durant la nuit.

Trois plages de la région de Québec déclarées insalubres

(J. D.) — Une récente étude menée par le service du Génie sanitaire et de l'Hygiène industrielle du ministère de la Santé du Québec a démontré que trois plages de la région de la capitale sont insalubres.

Un relevé sanitaire et un prélèvement de plusieurs échantillons d'eau effectués à chacun des endroits indique que l'eau de la plage de l'Anse-aux-Foulons, à Sillery, de la plage Garneau (Rivière Chaudière et St-Laurent) à St-Romuald et de la plage Jacques-Cartier, à Cap-Rouge, est de très mauvaise qualité et ne répond pas aux normes fixées par le ministère de la Santé.

Les résultats des analyses bactériologiques ont varié de 9,200 à 240,000 bactéries coliformes par 100,000 litres d'eau, alors que la concentration bactériologique acceptée par le ministère ne devrait pas excéder 1,000 bactéries coliformes par 100,000 litres d'eau.

FERMETURE DE DEPOTOIRS

Dans un tout autre ordre d'idée, le ministère de la Santé vient d'aviser les municipalités ou les propriétaires de trois dépotoirs des régions de Ste-Thérèse-de-Lisieux et de Beauport de cesser de faire brûler les ordures, d'autant plus que deux de ces dépotoirs devront fermer avant le 1er août.

L'HOMME FORT DE LA SYRIE AU SOMMET ARABE

Washington accusé d'avoir poussé Israël à la guerre

LE CAIRE (AFP) — Pour la première fois depuis longtemps, les leaders de la révolution arabe sont réunis au Caire. L'événement est important en soi. Il faut qu'il le soit pour que M. Salah Jedid, "l'homme fort" du régime syrien, qui se déplace rarement, soit venu y participer.

Ce petit sommet, prévu depuis quelques jours, vise à la préparation d'une action commune. Ses participants, les présidents égyptien, algérien, syrien et irakien, sont d'accord sur les objectifs à atteindre, mais des divergences se sont manifestées au sein du camp progressiste quant aux moyens à utiliser. Le but de la réunion est donc de trouver un terrain d'entente pour que l'Union des pays arabes révolutionnaires devienne enfin une réalité.

L'Irak, comme la Syrie, l'Egypte et l'Algérie, pensent tout d'abord que les Etats-Unis ont poussé Israël à la guerre essentiellement pour abattre les régimes arabes progressistes, déclare-t-on dans l'entourage de la délégation égyptienne. pour ces quatre pays, il s'agit donc de faire face non seulement à l'Etat hébreu, mais encore à "l'impérialisme" qui se cache derrière lui. Pour eux, le combat doit être mené en premier lieu à l'intérieur de chacun des quatre pays.

Efforts d'unification

Les quatre régimes, en effet, ne s'estiment pas menacés seulement de l'extérieur. Ils connaissent, comme l'a dit le président Nasser, "des contradictions internes".

La première tâche consiste donc, en raison des circonstances, à parvenir, notamment en Syrie et en Irak, à cette véritable union nationale, que le président Nasser a défendue dans ses entretiens avec le chef de l'Etat irakien, le général Abdel Rahman Aref.

On est d'accord également sur le fait qu'une paix "à n'importe quel prix avec Israël" provoquerait une réaction de l'opinion publique arabe et signifierait la condamnation à mort des régimes progressistes. Tous pensent qu'il faut trouver les moyens de parvenir à l'évavacuation des forces israléiennes des territoires occupés. Les divergences commencent sur la façon d'y parvenir. La RAU préconise une action politique ou politoco-militaire. Elle estime que la reprise des hostilités est la solution extrême. La Syrie et l'Algérie ne lui donnent pas tort, mais ces deux pays sont sceptiques quant aux chances de réussite d'une action qui ne commencerait pas par le déclenchement d'une guerre révolutionnaire dans les territoires occupés. Une guerre révolutionnaire, disent-ils, ne se limitant pas aux sabotages perpétrés par quelques commandos isolés, comme c'es actuellement le cas dans le Sinaï.

Compromis israélo-arabes

Sur les assurances qui pourraient être données indirectement aux Israéliens après le retrait de leurs forces, l'accord n'est pas non plus total. Pour certains, ces assurances devraient être très limitées. Seule, disent-ils, la question du golfe d'Akaba peut faire l'objet d'un compromis. Il s'agirait de soumettre la question à la Cour internationale de La Haye qui trancherait. Les pays arabes intéressés, et notamment la RAU accepteraient ces conclusions.

D'autres parlent d'une "paix honorable".

Tout le monde considère que l'Organisation des Nations unies "est entièrement entre les mains des Américains" et que son action est donc limitée. On préconise une revision de la charte. Le droit de veto au Conseil de sécurité devrait être supprimé et une force d'intervention de l'ONU pourrait être créée.

Quoi qu'il en soit, les quatre pays seréarment pour, disent-ils, se défendre et sont prêts, semble-t-il, à conclure un pacte militaire prévoyant un commandement unique. Il ne s'agit pas, ajoute-t-on, de créer une seule armée, ni d'en venir actuellement à l'union des quatre pays. "Ce serait une nouvelle aventure", disent les Egyptiens.

SOMMET ARABE

Reste la question du sommet arabe. Les Algériens et les Syriens y sont opposés par principe. La RAU est moins catégorique. Le président Nasser, néanmoins, pose comme condition à la tenue de ce sommet que seule la question de l'aide à la Jordanie y soit évoquée.

Le rédacteur en chef du journal officieux égyptien Al Arham, écrivant en son nom personnel, doit consacrer d'ailleurs son article de vendredi matin à cette question. Ce journaliste influent est finalement partisan de la conférence.

L'aide à la Jordanie a été longuement évoquée pendant la visite du roi Hussein au Caire. Les quatre chefs d'Etat réunis dans la capitale égyptienne sont partisans d'une coexistence pacifique avec le souverain hachemite. Ils ne veulent pas profiter de la situation dans laquelle il se trouve pour l'abattre. Ils sont décidés à mettre fin à la subversion dans son pays. En aprlant de ses entretiens avec le président Johnson et M. Harold Wilson, le roi Hussein de Jordanie a d'ailleurs déclaré au président Nasser, selon l'entourage de la délégation égyptienne : "Les Américains et les Britanniques veulent me punir".

● LE COUPLE DE MONACO — Le prince Rainier et la princesse Grace de Monaco qui sont arrivés à Montréal mercredi soir se sont aussitôt dirigés vers les Laurentides où le prince entend s'adonner à la pêche. Le couple princier que l'on voit ici alors qu'il prend congé du capitaine de l'"Empress of Canada" peu après leur arrivée dans la métropole séjournera deux semaines au Canada. (Photo Canadien Pacifique)

Paul VI à Istambul ?

ANKARA (AFP) — Le pape Paul VI viendrait en visite officielle le 24 juillet prochain à Istamboul où il serait reçu par le président de la république, M. Cevdet Sunay, apprend-on vendredi soir à Ankara de source généralement bien informée.

On ajoute de même source que l'annonce officielle de cette visite serait faite prochainement.

A la nonciature d'Ankara, on déclare ne pas être encore au courant de cette nouvelle.

Au Vatican, les informations en provenance d'Istamboul selon lesquelles le pape se rendrait dans cette ville le 24 juillet ne sont ni confirmées ni infirmées dans les milieux compétents. On a l'impression toutefois que ces bruits ne sont pas sans fondement et que Paul VI pourrait bien effectuer ce voyage, qui serait l'occasion d'une rencontre avec le patriarche oecuménique Athenagoras et qui permettrait au Pape de rencontrer le président de la république de Turquie, un pays avec lequel le Saint-Siège entretient, surtout depuis Jean XXIII, qui fut délégué apostolique en Turquie, des rapports cordiaux.

Transactions immobilières

L'Administrateur de la Régie des Alcools est blâmé et demande est faite de réduire ses pouvoirs

Les efforts de la Commission Smith, chargée de faire enquête sur les transactions immobilières de la Régie des Alcools du Québec, dans la région métropolitaine, ont donné de piètres résultats.

Dans un rapport rendu public hier, le commissaire se dit désappointé d'avoir été incapable de trouver et d'identifier ceux qui ont bénéficié du profit désordonné de ces transactions.

L'enquête n'aura cependant pas été inutile si elle permet d'éliminer la spéculation foncière, "ce gaspillage des fonds publics" et d'améliorer l'administration de la Régie des Alcools en réduisant les pouvoirs de l'administrateur concernant les transactions immobilières, dit-on.

Détails du rapport Smith p. 5.

Johnson laisse planer l'espoir d'un retour aux vacances

(L.B.) — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a fait miroiter aux yeux des députés, hier, l'espoir de vacances prochaines, dans une couple de semaines, peut-être dans quelques jours. Alors la présente session serait ajournée jusqu'à septembre ou octobre prochain.

Répondant à une question du leader parlementaire de l'opposition, Me Pierre Laporte qui demandait si la série de projets de loi adoptés en première lecture hier constituait le menu définitif, M. Johnson a dit: "Nous n'en sommes qu'à l'appétitif."

M. Johnson a dit qu'il présenterait demain, en appendice au feuilleton, et au début de la semaine, d'autres projets de lois importants dont la création d'un nouveau ministère, soit celui des Compagnies et des institutions financières.

Il y aura une loi "des liqueurs". Nous verrons, a dit le premier ministre, en tenant compte de l'intérêt des contribuables, si nous devons siéger encore une semaine ou deux ou si nous devons ajourner.

Le président Johnson est d'accord pour l'envoi de renforts au Vietnam

WASHINGTON (A.F.P.) — Le président Johnson a souligné jeudi, au cours d'une conférence de presse improvisée, qu'il partage une identité de vues complète avec son secrétaire à la Défense, M. McNamara et l'ensemble de ses conseillers militaires dont le général Westmoreland, sur l'envoi de nouveaux renforts au Vietnam.

A l'issue d'un deuxième entretien qu'il a eu avec le commandant en chef américain au Vietnam et M. McNamara, le président des Etats-Unis a convoqué un groupe de journalistes dans ses appartements de la Maison Blanche pour faire le bilan de la situation passée, présent et à venir.

Il était entouré de M. McNamara, du général Westmoreland et du général Earle Wheeler, chef de l'état-major interarmes. M. Johnson a déclaré à plusieurs reprises qu'une suite favorable sera donnée à toutes les demandes qui seront jugées "acceptables" sur le plan des effectifs. Il a répété ce que M. McNamara avait déclaré quelques heures auparavant: l'envoi de nouveaux renforts rendra inutile un appel à des réservistes.

De con côté, M. McNamara a affirmé qu'il n'y aura pas d'élargissement de la conscription et qu'en 1967, le nombre des appelés sera inférieur au niveau de l'année précédente. Il a également déclaré qu'il ne serait pas nécessaire de prolonger au-delà d'un an la durée du service au Vietnam.

M Johnson a enchaîné en déclarant : "Je me rends compte que l'envoi de nouvelles forces sera nécessaire et elles seront fournies. Nous sommes tous d'accord en ce qui concerne les besoins et la nécessité de consulter nos alliés".

Le chef de l'exécutif a rappelé qu'en vertu des prévisions établies il y a quelques mois, de 20,000 à 30,000 hommes iront au Vietnam dans les semaines qui viennent pour renforcer les effectifs qui s'élèvent à présent à environ 460,000 hommes.

D'autres, a-t-il ajouté, seront également envoyés au Vietnam, mais M. Johnson a refusé de fournir la moindre précision quant au nombre global des renforts envisagés, ou au sujet de la date de leur mise en route, ou leurs pays d'origine. Pour cette raison, il a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de consultations avec les autres alliés des Etats-Unis qui se battent au Vietnam, Sud-Vietnam, Australie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Corée du Sud, Thaïlande.

Le président Johnson s'est félicité de la qualité exceptionnelle du commandement qu'exercent le général Westmoreland et ses adjoints au Vietnam et il a également félicité l'ambassadeur Ellsworth Bunker de la tâche qu'il accomplit.

"Il est juste de dire, a déclaré le président des Etats-Unis, qu'à aucun moment durant mon mandat présidentiel, je n'ai été aussi satisfait de la qualité du commandement du général Westmoreland".

Le président de la République d'Islande à Québec

(J. D.) — Le président de la République d'Islande et sa suite se rendront à leur tour dans la vieille capitale, aujourd'hui, à l'invitation du gouvernement de la province, après un bref séjour à l'Expo '67. M. Asgeir Asgeirsson descendra d'avion à l'Aéroport de l'Ancienne-Lorette,

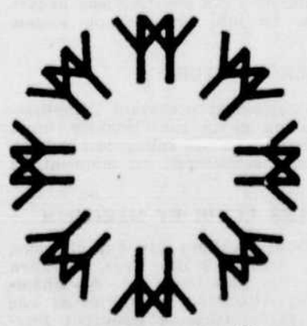

(Par la Presse Canadienne)

Nombre de visiteurs jeudi 301,727 à minuit.

Nombre prévu jeudi 286,700.

Nombre cumulatif de visiteurs 20,778,310.

Nombre cumulatif prévu 14,767,420.

Prévisions de la météo: vendredi : nuageux, averses dispersées; maximum 70.

Samedi : ensoleillé, plus chaud.

l'Action

	Pages
Annonces classées	10
Décès et funérailles ..	11
Editorial	4
Féminine	15
Finance	16
Horoscope	20
Mots croisés	10
Nouvelles canadiennes	7
Nouvelles provinciales	5-9
Nouvelles internationales	12
Spectacles, T.V.	6
Sport	22-23-24

RIVE-SUD

Démolition de la vieille partie de l'école Saint-Dominique

Lauzon — Les contribuables de Bienville assistent actuellement à la démolition de la vieille partie de l'école Saint-Dominique. Il s'agit en fait de la première école construite pour le compte de la commission scolaire de Bienville. Cette école qui comprenait seulement six classes fut plus tard agrandie pour répondre au besoin d'une clientèle étudiante grandissante.

A cause de la vétusté, la vieille école fut condamnée il y a plus d'un an, elle sera complètement démolie d'ici quelques jours pour faire place à une nouvelle annexe comprenant 10 classes régulières, deux maternelles et un gymnase.

On profitera de la nouvelle construction pour rénover la partie la plus récente de l'école.

Les travaux de démolition et de construction sont exécutés par la maison Wilfrid Légaré de Québec, au coût de $453,900 incluant l'aménagement du terrain et du parc de stationnement.

Cette maison a fourni la plus basse des 5 soumissions reçues.

On espère que les travaux seront terminés pour le début de la prochaine année académique.

Tournoi midget de balle-molle

Pour la troisième année consécutive, il y aura un Tournoi Provincial (Midget) de balle-molle. Ce tournoi aura lieu les 4, 5 et 6 août prochain sur le terrain de Christ-Roi à Lévis. On est déjà assuré de la participation d'équipes de Montréal. C'est donc dire que ce tournoi prend de plus en plus de la popularité. Plus de $200.00 seront donnés en prix. Toutes les équipes intéressées devront s'inscrire avant le deux (2) août. Selon les nouveaux règlements provinciaux sont éligibles tous ceux qui sont nés après le 1er janvier 1950.

Le président du Tournoi est M. Gilles Rochette. Pour informations vous adresser à 215, rue St-Georges ou en téléphonant à 837-7734; 837-4569.

Nouveau membre bientôt nommé à la commission scolaire de Lévis

Lévis — Un nouveau commissaire sera bientôt nommé à la commission scolaire de Lévis en remplacement de M. Philippe Fréchette dont la démission pour des raisons professionnelles, son employeur désirant lui confier de plus grandes responsabilités.

Selon les dispositions de la loi, le successeur de M. Fréchette sera nommé par les commissaires en fonction, pour terminer le terme commencé par leur collègue démissionnaire.

Le Conseil des Oeuvres de Rimouski ne fera pas de campagne cette année

Après avoir étudié sérieusement tous les aspects de la question, le Conseil des Oeuvres du diocèse de Rimouski, fondé en 1955, croit préférable de ne pas tenir de campagne cette année. Cette décision relève en grande partie du fait que le Conseil diocésain manque de moyens financiers pour entreprendre une telle activité.

Il faut aussi noter que, en ce qui a trait à la région de Rimouski, il est difficile de trouver des oeuvres à caractère vraiment diocésain et que le rôle de l'Etat s'étend de plus en plus dans le domaine du bien-être social.

De plus, plusieurs organismes ou services, affiliés et subventionnés jusqu'à maintenant par le Conseil des Oeuvres, ne font plus de demandes d'octrois.

Les buts du Conseil ne sont pas strictement d'ordre monétaire. Ils visent aussi à grouper orienter et aider les oeuvres charitables, les sociétés d'apostolat ou les sociétés de bienfaisance du diocèse de Rimouski, et mettre à la disposition de ces oeuvres des services techniques de consultation et de renseignements.

Le Conseil des Oeuvres s'est toujours efforcé dans la mesure du possible et avec les moyens à sa disposition de réaliser la plus grande partie de ses buts. S'il n'a pu les atteindre tous et si, pour cette raison, il ne tient pas de campagne cette année, il n'entend pas pour autant abandonner toutes ses activités et ne veut pas laisser entendre qu'il n'aura plus à recourir à la Campagne de souscription.

Le Conseil maintiendra son secrétariat et accordera une attention particulière au Service aux Aveugles et autres organismes subventionnés.

Il veut de plus orienter désormais son action dans le domaine de l'animation et du bien-être communautaire. Avec l'appui et la collaboration de la population, le Conseil des Oeuvres du diocèse de Rimouski espère continuer à rendre de grands services.

Champlain

La voie qu'empruntaient autrefois les canoes pour se rendre de Montréal vers l'Ouest canadien passait dans ce qui est maintenant le parc provincial Samuel de Champlain en Ontario.

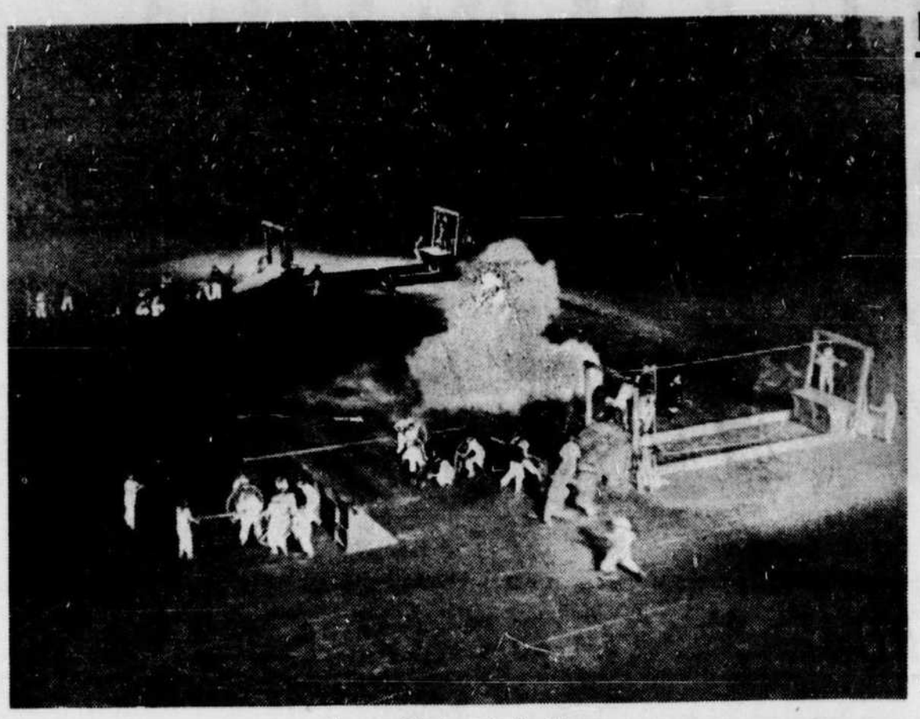

Les militaires à l'action

Prêts à faire feu

Couleur et variétés offertes à la population par le spectacle des forces armées au Colisée

(P.B.). — Couleur, action, variété... La population québécoise a enfin pu assister, hier soir, à la première du "Tattoo" des forces armées canadiennes ,au Colisée de Québec.

Les spectateurs sont venus nombreux et l'éclat d'un tel déploiemeint a sûrement dépassé tout ce qu'ils avaient imaginé.

Après la sonnerie des trompettes, la fanfare des forces réunies a fait son apparition sur les notes de "Vive la Canadienne".

Les applaudissements de la foule ont alors démontré à quel point le spectacle d'entrée était apprécié. Et ce n'était qu'un début! Tout au long de la démonstration, les quelque 6,500 personnes n'ont cessé d'extérioriser leur émerveillement devant les scènes qui leur étaient présentées.

Même si l'espace restreint empêchait de faire entrer en scène autant de figurants que lors de spectacles extérieurs, toutes les attractions et tous les tableaux prévus sur le programme officiel du Carrousel ont été présentés.

Ainsi, au cours de deux heures et demie qu'a duré la démonstration, on a pu assister, à travers l'évolution de l'armée canadienne, à trois cents ans de notre histoire.

Du Régiment de Carignan-Salières (1665) à la Patrouille de reconnaissance moderne (1967), tout respire l'authenticité. Les moindres détails ont été respectés, aussi bien dans les costumes que dans le folklore et les habitudes du temps. ê

Le spectacle nous donne l'occasion de voir une garnison française du temps.

Le spectacle nous donne l'occasion de voir une garnison française du XVIIe siècle, une garnison britannique en 1782 et un chantier maritime de Sa Majesté en 1813.

De plus, les figurants du "Tattoo" nous illustrent, dans un remarquable tableau fantaisiste, le rêve d'un jeune tambour, dans lequel s'affrontent deux armées de soldats de bois pour l'obtention d'un gâteau en chocolat.

Les dernières scènes s'échelonnent de 1911 à 1967, couvrant ainsi les deux Grandes Guerres et l'armée d'aujourd'hui.

Outre sa course à travers l'Histoire, le Carrousel des Forces armées a su présenter au public une éblouissante démonstration de gymnastique. C'est peut-être ici, toutefois, que se trouve la seule lacune du spectacle: il y a trop à voir en même temps.

Comme les exhibitions de trempoline et du cheval allemand se déroulent simultanément et que les gymnastes déploient, dans les deux cas, une égale habileté, on ne sait réellement plus où donner de la tête. Mais devant tant d'adresse, c'est là un bien petit détail.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner que les effets sonores ont contribué en large part au succès du spectacle. Ils ont apporté une note d'immédiat à tout ce qui se passait sur la piste.

Enfin; le mot "Tattoo" perdrait toute sa valeur si l'on ne faisait pas allusion à la magnifique participation des fanfares qui, par leur musique et leurs figures synchronisées, se sont attirés les ovations du public.

Si l'on en juge par la réaction des spectateurs, ce sont les cornemusiers et les tambours de la Black Watch qui ont suscit éle plus d'admiration.

Bref, le "Tattoo" est un spectacle à voir. Il reste encore quatre représentations à venir, soit les 14, 15 et 16 en soirée, et le 15 en matinée.

La première d'hier soir était sous la présidence d'honneur du général de Brigade Louis-Frémont Trudeau, représentant du ministre de la Défense Nationale, M. Hellyer, et du colonel François Matte, représentant du chef de l'Etat-Major, le général Jean-V. Allard.

Ils recevaient à cette occasion de nombreux visiteurs de classe. On remarquait entre autres l'hon. Hugues Lapointe et son épouse, Son Em. le cardinal Maurice Roy, M. Gilles Lamontagne et son épouse, ainsi que le Consul Général de France, M. Robert Picard.

Dans le cadre du Centenaire

Spectacle militaire et concerts sous les étoiles par le Peloton du Centenaire du Régiment des Voltigeurs

(J. d'A.) — A compter de lundi prochain, le Peloton du Centenaire du Régiment des Voltigeurs donnera des démonstrations militaires accompagnées de la fanfare du même régiment qui donnera d'autre part des concerts sous les étoiles une fois par semaine au cours des mois d'été.

C'est ce qu'a annoncé hier le lieutenant-colonel Paul Emile de Foy, commandant du Régiment des Voltigeurs de Québec au cours d'une conférence de presse.

Démonstrations

La première des manifestations du régiment des Voltigeurs dans le cadre du Centenaire de la Confédération canadienne, consiste en une démonstration d'exercices et de cérémonies militaires.

Pendant six semaines à compter de lundi prochain, le Peloton du Centenaire du Régiment des Voltigeurs présentera son spectacle tous les lundi et mardi soirs à 7h.15 en face du manège militaire sur la Grande-Allée et tous les mercredis soirs dans les municipalités de banlieue. Le tout est gratuit et toute la population est invitée.

Le spectacle du Peloton du Centenaire comprendra trois parties distinctes.

La première partie est la cérémonie de la Retraite telle que la présente le Royal 22ème à la Citadelle.

Soulignant que de nombreux Québécois n'avaient jamais assisté à ce spectacle à la Citadelle, le commandant De Foy a rappelé que la cérémonie de la Retraite était l'une des plus anciennes de l'histoire militaire d'Angleterre puisqu'elle remonte au XVIème siècle.

"A l'origine, dit le lieutenant-colonel De Foy, la cérémonie était essentiellement utilitaire : on sonnait un appel au coucher du soleil en vue de rassembler la garde pour la nuit".

"La cérémonie actuelle reste essentiellement la même, sauf que les deux parties de la cérémonie originale, l'Appel du Soir et la Retraite, ont été fondues".

La seconde partie de ce spectacle est constituée d'un exercice de précision sans commandement.

Le peloton du Centenaire des Voltigeurs donnera un aperçu de son savoir faire en matière de marche et de mouvements de parades synchronisés.

Enfin, une troisième partie consiste en la cérémonie du Feu de Joie.

Concerts sous les étoiles

La deuxième manifestation du Régiment des Voltigeurs est la tenue de concerts populaires sous les étoiles en face du manège militaire tous les jeudis soirs à 8h.30 pendant six semaines.

La Fanfare des Voltigeurs interprétera des airs choisis dans un répertoire très varié comprenant aussi bien des marches militaires que des airs de comédies musicales ou d'opérettes célèbres.

Comme pour la démonstration militaire, il n'y a aucun droit d'entree. Les spectateurs pourront s'asseoir sur des chaises de jardin qu'ils auront apportées, sur des couvertures ou encore rester debout.

Le commandant des Voltigeurs, le lieutenant-colonel De Foy a par ailleurs précisé qu'il y aura de nombreux espaces de stationnement à la disposition des spectateurs car ils auront accès au terrain de stationnement du gouvernement provincial, du quartier général militaire et de la marine juste à côté du manège militaire.

La Fanfare

La fanfare qui accompagnera les exercices militaires et qui donnera les concerts sous les étoiles est la Fanfare du Régiment des Voltigeurs. Elle est composée de musiciens professionnels et amateurs membres des Carabiniers de la Milice ou Voltigeurs.

Pendant plusieurs années, la fanfare a limité ses activités publiques à deux sorties par année. Depuis quelques temps cependant elle a des activités extérieures plus nombreuses et les dirigeants ont l'intention de poursuivre cette politique.

La fanfare des Voltigeurs fait l'orgueil de ce régiment qui, on le sait, est la plus ancienne unité militaire canadienne française du Canada. Ses origines remontent à la guerre de 1812 alors qu'un premier corps des Voltigeurs canadiens se distinguait sous les ordres de Salaberry à Châteauguay. L'unité actuelle a été formée en 1861 avec comme commandant le fils du héros de Châteauguay.

Programmes des spectacles du Régiment des Voltigeurs

17 juil.	67	Manège Grande-Allée	(Peloton de musique)
18 juil.	67	Manège Grande-Allée	" " "
19 juil.	67	Cité de Beauport	" " "
20 juil.	67	Manège Grande-Allée	(Concert)
24 juil.	67	Manège Grande-Allée	(Peloton de musique)
25 juil.	67	Manège Grande-Allée	" " "
26 juil.	67	Cité de Loretteville	" " "
27 juil.	67	Manège Grande-Allée	(Concert)
30 juil.	67	La Malbaie	(Peloton de musique)
31 juil.	67	Manège Grande-Allée	" " "
1 août	67	Stade Municipal (Moto)	" " "
2 août	67	Cité de Montmorency	" " "
3 août	67	Manège Grande-Allée	(Concert)
7 août	67	Manège Grande-Allée	(Peloton de musique)
8 août	67	Manège Grande-Allée	" " "
9 août	67	Cité de Charlesbourg	" " "
10 août	67	Manège Grande-Allée	(Concert)
13 août	67	Cité de St-Raymond	(Peloton de musique)
14 août	67	Manège Grande-Allée	" " "
15 août	67	Manège Grande-Allée	" " "
16 août	67	Cité de Giffard	" " "
17 août	67	Manège Grande-Allée	(Concert)
21 août	67	Manège Grande-Allée	(Peloton de musique)
22 août	67	Manège Grande-Allée	" " "
23 août	67	Cité de Ste-Foy	" " "
24 août	67	Manège Grande-Allée	(Concert)
25 août	67	Ste-Marie Bauce	(Peloton de musique)

Mission de paix de l'ONU sans la participation du Canada

Ottawa (PC) — Le Canada ne sera peut-être pas demandé pour participer à la mission de maintien de la paix des Nations unies, le long du Canal de Suez, ont déclaré aujourd'hui certains informateurs.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, lundi, d'envoyer 25 observateurs dans la région du canal, mais jusqu'à présent le Canada n'a reçu aucune requête de contribution du secrétaire général U Thant.

Certains informateurs ont suggéré que M. Thant ne désirait peut-être pas envoyer dans la région du canal, où il y a eu des échanges de coups de feu sporadique entre Israéliens et Egyptiens, des observateurs venant de pays qui ont participé à la force d'urgence des Nations unies en Egypte de 1956 jusqu'à mai dernier.

Ce serait la première fois depuis 1947 que le Canada ne serait pas demandé pour prendre part à une mission des Nations unies de maintien de la paix.

La construction domiciliaire atteint un sommet à Orsainville cette année.

Par Eddie LABRIE

La municipalité d'Orsainville en banlieue de Québec, est en voie de connaitre une année fort intéressante dans le domaine de la construction domiciliaire.

C'est ce qui ressort d'une conversation téléphonique avec l'inspecteur en bâtiment, M. Charles Roy.

Selon lui, le Service de la construction a émis durant la période de juin 1967, quatorze permis pour des constructions nouvelles et 19 pour des réparations de tout genre, soit pour une valeur estimative de l'ordre de $202,000.

Comparativement au mois de juin 1966, ce montant représente une forte augmentation se chiffrant à $151,175.

Le rendement de l'an dernier fut comme suit : Juin 1966; trois permis de construction furent accordés et 13 autres pour diverses réparations, ce qui donne une valeur totalisant $50,825.

Un montant de $3,925,000

Voyons maintenant ce qui s'est produit au cours des six premiers mois de 1967 et 1966. Toujours selon M. Roy, du premier janvier au 30 juin 1967, cent trente-deux permis de construction et 74 permis pour des réparations ont été autorisés par la ville d'Orsainville. Comme valeur estimative, on mentionne $3,925,000.

Du 1er janvier au 30 juin 1966, on a enregistré un total de 173 permis, soit 118 pour la construction et 55 pour des réparations. En valeur, $2,798,925.

Par ailleurs, disons brièvement que la période de janvier à juin 1967, l'emporte facilement sur celle de 1966. Effectivement, selon nos calculs, il y aurait une différence de $1,126,075 du côté valeur estimative et en ce qui a trait au nombre de permis accordés, la marge est de 33 seulement.

Finalement, les revenus furent en 1967, de $30,926,899 comparativement à $22,461,022 en 1966. Une augmentation de $8,465,877.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

LA BANLIEUE

PAR EDDIE LABRIE

LA CONSTRUCTION VA BON TRAIN A LORETTEVILLE

LORETTEVILLE — Du premier janvier au 30 juin 1967, le département de la construction domiciliaire de cette municipalité a émis 76 permis pour des constructions neuves et 69 pour des réparations. Le tout totalise une somme de $78-,929.

EN PREMIERE LECTURE

LORETTEVILLE — Un règlement prévoyant l'établissement des services et l'ouverture de la rue Orchidée, vient d'être adopté en première lecture par les édiles de l'endroit. La réalisation de ces travaux nécessiterait un emprunt de l'ordre de $41,000.

ELECTIONS MUNICIPALES LUNDI ET MERCREDI

Le municipalités qui seront touchées par des élections le 17 juillet prochain sont: Saint-Tite des Caps, Beaulieu (Ile d'Orléans), Saint-Félix de Cap-Rouge et Stoneham-Tewkesbury. Tandis qu'à Notre-Dame de Lorette et au Lac Saint-Charles, les élections municipales se tiendront mercredi, le 19 juillet.

TROIS AVIS DE MOTION

LORETTEVILLE — Trois avis de motion ont été présentés dernièrement au conseil municipal de Loretteville. Le premier prévoit des travaux d'amélioration au système de ventilation de la salle du centre récréatif. Ces travaux nécessiteront des dépenses évaluées à $13,400. Le 2e consiste en la présentation d'un règlement autorisant l'élargissement de la Ruelle Pageau entre les rues du Buisson et Durocher. Enfin, le dernier prévoit la préparation d'un règlement solutionnant le problème du refoulement des égouts sur les rues Saint-Joseph, Racine, Biondeau et des Erables.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant
J.-M.-L. VERRET
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID, Qué.
Tél.: 837-4152

abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

Logements à louer

LOGEMENT à louer, 17, rue St-Henri, 1er étage, 6 pièces, chambre de bain, salle de jeux au sous-sol, chauffé, eau chaude, libre 1er août. S'adresser R. Dorval, 6, Boul. Adélard; Tél.: 837-1470.
69624 5-7 (12 fs) 118 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA" "OMEGA" etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis: Tél.: 837-8824.
69552 4-7 (1 ms) 120-A.

CITE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN
AVIS PUBLIC
ROLE D'EVALUATION 1967

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, à tous les contribuables d'immeubles imposables de la Cité de St-Romuald d'Etchemin, que le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé à mon bureau; qu'il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants, durant les 30 jours qui suivent celui du présent avis. Et que mercredi, le 16e jour du mois d'août 1967, à 8 heures du soir, en la salle d'audience de l'Hôtel de Ville, le Conseil procédera à l'examen, à l'audition des plaintes reçues et à l'homologation dudit rôle.

DONNE à St-Romuald d'Etchemin, ce 13e jour de juillet 1967.

Antoine Gosselin, sec.-trés.

Palais de justice

Guy Baillargeon

Serge Roy libéré de l'accusation de libelle diffamatoire

Le rédacteur en chef du Journal de Québec, M. Serge A. Roy, a été libéré, hier après-midi, devant le juge Paul Roy, d'une accusation de libelle diffamatoire qui avait été portée contre lui par Me Laurence Corriveau, avocat bien connu de la capitale. C'est devant l'absence de preuve que le juge Grenier a relevé l'accusation.

Par ailleurs, Pierre Péladeau, de la Société de publication du Journal de Montréal, Gérard Cellier, rédacteur en chef, Jos.-A. Cromp, chroniqueur judiciaire, et Denis Lamoureux, chef des nouvelles, tous du Journal de Montréal ont été cités à leur examen volontaire, le 10 août prochain.

Opposé à la publication

M. Serge-Armand Roy, rédacteur en chef du Journal de Québec est venu déclarer que normalement les six premières pages du Journal de Québec étaient faites à Québec même. Je lis cette copie qui est envoyée à Montréal par télescripteurs.

"Le 28 juin au soir, vers les 8 h., j'ai téléphoné à Denis Lamoureux, chef des nouvelles du Journal de Montréal; je lui ai rapporté que je n'avais rien de spécial pour faire la première page. Il m'a dit qu'il était en possession d'une nouvelle concernant un avocat de Québec, Me Corriveau, dans une affaire de vol. Je me suis opposé à ce que cette nouvelle paraisse dans le Journal de Québec et j'ai suggéré qu'on attende avant de publier l'article. J'ai par la suite téléphoné à M. Péladeau qui m'a dit qu'il s'occupait de l'affaire", a dit M. Roy.

L'enquête préliminaire sur les accusations de libelle diffamatoire avait été ordonnée à la suite d'un article paru dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec, le 29 juin dernier.

Ces articles identiques qui faisaient la manchette de la page un déclaraient que sur la foi de renseignements obtenus par un certain individu de Montréal, bien connu des milieux policiers, Me Corriveau aurait fait servir à ses fins personnelles un montant d'argent d'un cautionnement versé par une tierce personne.

"Aucun jury ne pourrait condamner Serge Roy; jamais un jury ne pourrait venir à la conclusion que Serge Roy est coupable de libelle diffamatoire.

Rappelons que Roy avait été arrêté le 29 juin dernier alors qu'il s'apprêtait à témoigner à la pré-enquête présidée par le juge Garon. Cette pré-enquête fut par la suite suspendue par un ordre du juge Paul Miquelon, de la Cour du Banc de la Reine. Quelques heures après son arrestation, M. Roy était remis en liberté provisoire.

Vol d'automobile

Un propriétaire d'un club de danse de la ville de Québec de 23 ans qui a volé une automobile pour aller "faire un voyage d'affaires à Montréal" a vu sa sentence ajournée à samedi par le juge Alphonse Garon, des Sessions de la Paix.

Le jeune noir, qui est origine des Indes Occidentales et qui est maintenant un citoyen Canadien qui vit à Québec, va demeurer en prison afin que la police vérifie s'il a un dossier judiciaire.

L'accusé et un complice ont volé l'automobile de M. Aimé Montmigny, à Québec, le 11 juillet.

Le noir a été arrêté par la police à Verdun, Montréal, quand il a commis une infraction à la loi de circulation.

Après avoir plaidé coupable, l'accusé a admis qu'il n'y a pas longtemps qu'il demeure à Québec. Il a dit qu'il avait vécu à Montréal pendant plusieurs années avant de venir ici.

"Pourquoi avez-vous laissé Montréal pour venir à Québec ?" a demandé le juge Garon.

"A Montréal, les gens ne sont pas aussi poli que ceux de la ville de Québec. Ici à Québec on est reçu avec hospitalité", a répondu l'accusé.

"Voler les automobiles des Québecois n'est pas une bonne manière de les remercier pour leur hospitalité", a rétorqué le juge Garon.

L'accusé a dit à la Cour qu'il n'avait pas l'intention de garder l'automobile et qu'il était pour la remettre à son propriétaire après être revenu de son voyage d'affaires à Montréal.

Inhabile à conduire son véhicule

Un infirme de 44 ans de Charny a plaidé coupable, hier avant-midi, devant le juge Alphonse Garon des Sessions de la paix à l'accusation d'avoir, dans la nuit du 12 au 13 juillet, conduit son automobile alors qu'il était inhabile à conduire ce véhicule et au moment où il n'avait pas de permis de conduire, ce dernier lui ayant été enlevé le 23 mai '67 pour une période de trois mois.

Le juge Garon l'a condamné à $50. d'amende en plus des frais avec un délai de deux mois pour payer.

L'individu a rapporté qu'il était sans travail depuis six ans. En 1962, il avait été accusé de vol qualifié. "Vous êtes chanceux de vous en tirer à si bon compte, a dit le juge; il fut un temps où j'étais beaucoup plus sévère".

Accusations de fraude portées contre deux individus

Deux individus, l'un de Québec et l'autre de Giffard, ont comparu hier après-midi, devant le juge Alphonse Garon des Sessions de la Paix sous l'accusation d'avoir subtilisé de la monnaie en faisant l'échange de billets de banque et par le fait même de fraude.

Les accusés, Jean-Marie Sivret, briqueteur de 35 ans, de Giffard et Joseph-Arthur Duguay, 44 ans, de Québec ont plaidé non coupable. Leur enquête préliminaire a été fixée au 21 juillet pro forma.

Devant les paroles du Procureur de la Couronne qui a relevé les dossiers très chargé des accusés, le juge Garon a refusé tout cautionnement pour leur remise en liberté.

C'est la seconde fois depuis le 5 juillet que les accusés sont mis en accusation pour des actes similaires.

Sivret a été accusé d'avoir frustré Jean-Paul Lamontagne d'une somme de $10 en argent entre le 15 et le 30 juin dernier à St-Antoine de Tilly.

Une seconde accusation stipule qu'il aurait frustré Samuel Lafleur d'une somme de $9., au même endroit, le 4 juillet, soit deux jours avant sa première comparution.

Duguay, pour sa part, a été accusé d'avoir volé la somme de $9., à Samuel Lafleur, en date du 4 juillet, à St-Antoine de Tilly.

Comme l'avocat des accusés insistait pour obtenir des cautionnements pour ses clients, le juge a déclaré : "C'est bien beau de fixer des cautionnements, mais la plupart du temps les gars recommencent".

FAITS DIVERS

Par Guy BAILLARGEON

Il meurt en descendant l'escalier de sa demeure

Un sexagénaire, M. Maurice Thibaut, du 116 ouest de la rue des Saules, à Québec est mort subitement, dans le courant de la journée, hier, alors qu'il descendait l'escalier de sa demeure.

Son corps a été conduit à la morgue provinciale où les médecins ont constaté qu'il s'agissait d'une mort naturelle. Aucune enquête du coroner ne sera tenue dans ce cas.

x x x x

Tragédie à St-Pascal

Gérard Sirois, 19 ans, de St-Pascal de Kamouraska a été tué sur le coup, hier après-midi, lorsqu'un pneu qu'il était à gonfler a éclaté.

La tragédie est survenue à St-Pascal, au garage St-Pascal Vulcanisation. La mort du jeune homme a été instantanée.

x x x x

Un jeune cycliste se fait tuer à St-Magloire

Un adolescent de 13 ans, Gilles Lavallée, fils de Gérard, de St-Magloire, dans le comté de Bellechasse a connu la mort, vers 9h., hier soir, lorsqu'il a été heurté par une automobile, à l'angle de la route 25 et du rang Bellechasse.

Au moment de la tragédie le jeune Lavallée circulait à bicyclette d'est en ouest alors que le véhicule voyageait de nord en sud. La victime est décédée lors de son transport à l'hôpital.

● **OUVERTURE OFFICIELLE DES TERRAINS DE JEUX DE DUBERGER — C'est hier que le maire Joffre Powell de Ville Duberger a procédé à l'ouverture officielle des terrains de jeux de la ville n présence des autorités civiles et religieuses. Les terrains de jeux étaient déjà ouverts dpuis un bon bout de temps, mais ce n'est qu'hier qu'a eu lieu officiellement l'ouverture. Une monitrice explique ici au maire et aux autorités les différents jeux dont pourront jouir les jeunes d'ici la fin des vacances.** (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

La Fédération des SSJB participe à la préparation des manifestations qui marqueront la visite du Général

La Fédération des SSJB du Québec annonce que ce groupement provincial participe à la préparation de manifestations qui marqueront la visite au Québec du président de la France, le Général Charles de Gaulle.

On sait déjà qu'un programme très élaboré a été prévu par le gouvernement du Québec pour souligner le passage de l'éminent visiteur qui vient assister à la journée nationale de la France à l'Exposition internationale de Montréal.

Les SSJB ont accordé aux autorités une collaboration soutenue pour la formation de comités d'accueil dans tous les endroits que visitera le Général de Gaulle lors de son voyage au Québec.

Le communiqué de la Fédération définit que le rôle des SSJB, dans le cadre de ces manifestations en est un de coordination des efforts individuels et collectifs des membres et des dirigeants, en vue de la réussite d'un aussi vaste programme.

La Fédération invite les Québécois à profiter de cette circonstance extraordinaire pour dire leur appui aux relations entreprises depuis quelques années entre le gouvernement de la France et celui du Québec. La Fédération est d'avis que ces relations serviront les meilleurs intérêts du Québec.

Aussi elle invite le public québécois à participer d'une manière tangible à cette grande manifestation de joie, en pavoisant leurs demeures et les places d'affaires sur les parcours qu'empruntera le cortège du Président, à Québec, à Sainte-Anne de Beaupré, à Donnacona, La Pérade, Trois-Rivières, Louiseville, Berthier, Repentigny et Montréal ainsi que tout le long de la route No 2, en l'occurence baptisée "Route Fleur de Lys".

Mais la décoration extérieure ne suffit pas. Aussi, pour célébrer dignement cet événement la Fédération des SSJB du Québec se joint aux principaux organisateurs de cette visite extraordinaire pour inviter toute la population à être présente lors du passage de l'éminent personnage qui ne manquera certes pas d'être impressionné par la chaleur et la sincérité de l'accueil du peuple québécois. De cette façon, la population rendra au premier citoyen de la République française l'accueil qu'il a lui-même réservé à nos représentants officiels lors du passage à Paris de M. Jean Lesage et plus récemment de M. Daniel Johnson, l'actuel premier ministre du Québec.

"Il convient donc que toute la population rende un hommage particulier au Général de Gaulle en nous rappelant que cette visite marque pour nous le début d'une ère nouvelle dans le domaine des relations internationales et avec le monde francophone, principalement avec la République française, relations qui sont à l'origine d'un avenir prometteur pour le Québec", dit le directeur général de la SSJB, M. Léo Gagné dans un communiqué remis à la presse.

L'U. Laval accueillera de Gaulle le 23 juillet

L'Université Laval et le Séminaire de Québec seront les hôtes du Président de la République française et de madame Charles de Gaulle lors d'un déjeuner champêtre au Petit Cap (Saint-Joachim), le 23 juillet prochain. Le Chancelier de l'Université, Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, présidera le déjeuner auquel participeront le Supérieur général du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, le Premier Ministre du Québec et une centaine d'invités. Le Général de Gaulle a tenu à rendre hommage à l'Université Laval et au Séminaire de Québec qui représentent tous deux des institutions importantes au Québec.

Le cachet historique du Petit Cap motive le choix de ce site pour la réception que les autorités de l'Université Laval et du Séminaire de Québec offrent au distingué visiteur. On se rappellera que le Petit Cap marque l'emplacement de la première école technique fondée en Nouvelle-France par Mgr de Laval. La réception sera donnée devant le Château Bellevue.

L'Université Laval manque de promotion

Par André DELAGE

Selon M. Louis M. Létourneau, directeur général des Anciens de Laval, le rayonnement de cette institution, a été limité antérieurement à la province surtout à cause du problème que pose la barrière linguistique et l'inexistence dans le passé d'un service de relations publiques ou extérieures. Mais, a-t-il tenu à préciser, ce n'est pas parce que l'université manquait de potentiel mais tout simplement, en raison du manque de communication qui existait et qu'il a fallu créer". A titre d'exemple, il a mentionné qu'il s'était rendu dans une convention à Greenbriard dans la Virginie de l'Ouest, aux Etats-Unis, convention qui groupait quelque 1,200 représentants d'universités venus de notre pays et d'outre 45è.

Il a pu constater, a-t-il ajouter, que l'université Laval était peu connue en certains milieux même si la valeur de son enseignement est indiscutable. Il a en outre affirmé que le cas était similaire pour toutes les universités québécoises.

A l'occasion du 14 juillet

"Les Canadiens français doivent éprouver une légitime fierté devant les réalisations de leur pays d'origine"

— Le président général de la SSJB

Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Guy Lefebvre, a rendu hommage à la France et aux Français dans une déclaration à l'occasion du 14 juillet, fête nationale des Français.

"Les Canadiens français doivent éprouver une légitime fierté devant les réalisations et le progrès de leur pays d'origine, la France, à l'occasion de sa fête nationale, le 14 juillet. Cette journée doit être pour nous le moment approprié pour nous rappeler nos origines et nous souvenir que nous sommes les descendants d'un peuple qui a toujours porté bien haut le flambeau de la civilisation chrétienne.

Nous, du Canada français, partageons la civilisation chrétienne et française. Nous devons en être fiers et chercher à apporter le souffle vivifiant et humanisant de cette civilisation à l'Amérique du nord et plus spécialement au Canada, notre pays, dont nous sommes l'un des peuples fondateurs et le partenaire dans son développement et son progrès.

Cette année, à l'occasion de l'Expo 67, la France est encore plus présente que par le passé parmi nous. Nous tous, les Canadiens français, devrions en profiter pour visiter son merveilleux pavillon de l'Expo et nous rendre ainsi compte du génie français pour pouvoir en être davantage fiers.

Dans quelques jours, le premier citoyen de France sera sur notre sol. Le président de la France qui nous honore de sa visite doit trouver un accueil chaleureux chez nous. Nous devons être présents aux manifestations publiques pour le saluer et saluer en lui la France qu'il représente.

Québec est la capitale du Canada français, le coeur de la civilisation française en Amérique. Montrons au général De Gaulle que nous avons la France en haute estime et que nous sommes fiers de la culture française qui est la nôtre. Arborons des drapeaux tricolores et le fleurdelysé, pavoisons nos maisons. Faisons de la visite du Général une manifestation d'amitié pour la France afin de montrer au monde entier que le Canada n'est pas uniquement un pays anglophones mais qu'il est également un pays où la culture française rayonne avec fierté et dynamisme.

A l'occasion du 14 juillet, je désire souhaiter une Heureuse fête nationale à Tous les Français ! Vive la France ! Vive le Canada ! Vive l'amitié et la collaboration entre nos deux pays !

Diminution de 40 pour cent des pertes matérielles dues aux incendies en '66

par Eddie LABRIE

Concernant les pertes matérielles causées par des incendies, la ville de Québec a connu en 1966, une diminution d'environ 40 pour cent.

C'est du moins ce qu'affirmait, hier après-midi, l'échevin Charles-Edouard Morency, lors d'une séance régulière du conseil municipal de Québec.

Mentionnant par la suite quelques chiffres provenant du dernier rapport du Service des incendies, M. Morency a révélé alors qu'il s'adressait au maire Gilles Lamontagne, qu'en 1966, les incendies de toute sorte avaient entrainé des dommages évalués à $1,379,000, comparativement à $2,462,813 en 1965, ce qui représente une diminution assez marquée, plus précisément de l'ordre de $1,083,-813.

M. Morency s'est en outre dit convaincu que les taux d'assurance étaient beaucoup trop élevés. Selon lui, les compagnies d'assurance devraient baisser leurs tarifs vu la forte diminution des incendies à Québec, l'an dernier.

De son côté, le premier magistrat de la Vieille Capitale, M. Gilles Lamontagne, a révélé que les commentaires de son collègue s'avéraient fort justes et qu'il souhaitait également voir les taux d'assurance à un niveau inférieur.

Finalement, l'échevin Morency a exprimé l'avis que la cigrarette était une des principales causes des incendies. Il a même mentionné qu'elle avait contribué pour les 2/3.

C'est absolument faux (dit le maire)

Dans un autre ordre d'idées, le maire de la Vieille Capitale, M. Gilles Lamontagne, a catégoriquement démenti, hier, une rumeur voulant que les maisons situées sur la rue Latourelle, dans le district de la rue Saint-Jean, soient démolies. "C'est absolument faux," a-t-il dit.

Poursuivant son intervention, M. Lamontagne a déclaré : "Il n'y a pas lieu de s'inquiéter à ce sujet. Ce ne sont que de mauvaises rumeurs qui circulent. Le mieux à faire dans un tel cas, a conclu le premier magistrat, c'est de fermer les yeux là-dessus."

Cette discussion concernant la démolition de la rue Latourelle, avait été amorcée par un membre du conseil. Ce dernier expliquait à ses collègues que bon nombre de personnes, probablement des résidents du quartier concerné, avaient formulé des plaintes à cet effet.

Commission des relations du travail

"Il faut à tout prix garder la Commission des relations du travail à Québec," a lancé hier, le maire de Québec.

M. Lamontagne, qui par la suite a déclaré avec conviction que l'exécutif de la ville de Québec avait été très alerte pour intervenir au sujet du transfert possible du siège social de la CRTQ, s'est dit prêt encore une fois, à lutter jusqu'au bout, afin que l'idée d'un tel déplacement soit abandonnée.

On sait par ailleurs, que le maire Lamontagne a déjà fait parvenir au premier ministre de la province, l'honorable Daniel Johnson, une lettre de protestation dans laquelle il mentionne que la situation présente requiert de toute urgence l'intervention du gouvernement.

Plus tôt, M. Lamontagne dit comprendre difficilement que les autorités supérieures puissent laisser ce déménagement se réaliser, alors qu'on préconise la revalorisation de Québec comme capitale. Enfin, le maire conclu dans sa lettre : "Vous êtes certes en mesure de jauger l'envergure néfaste de cet exode sur l'économie locale et même régionale."

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

"A mon tour, nous écrit une lectrice de Rouyn-Noranda, je cède à la tentation de venir raconter, non une bonne action passagère, mais le résumé d'une vie admirablement vécue.

Je connais un prêtre qui entraine au bien par la seule force de sa conduite exemplaire.

"Comme vous avez dû prier beaucoup, dis-je à brûle-pourpoint à sa mère . . . pour avoir un tel fils" !

"Non, madame, dit-elle, je n'avais pas le temps avec ma "grosse famille", mais j'offrais tout . . . , ma vie de pauvreté extrême, de privations de toute sorte, d'humiliation quotidienne au sujet d'un infirme adopté comme mon propre enfant au chevet de ma belle-soeur mourante . . . pour l'aider à faire le sacrifice de sa vie. N'imaginez pas autre chose, madame, je n'ai fait qu'accepter ma misère, mon impuissance, croyant tout simplement que le bon Dieu pourvoit à tout . . . ! Alors, vous voyez bien, c'est le Seigneur qui a tout fait".

Muette d'admiration devant une telle grandeur d'âme qui s'ignore, je découvrais le secret de ces humbles vies réussies. Longue vie à votre chronique inspirée !

Mme L.L.

—oOo—

Il y a une trentaine d'années, on avait conscience d'entendre proclamer une vérité quand on entendait dire : "Le sacerdoce des fils commence dans le coeur des mères". Cette pensée exprimée par le Père Bellouard, O.P., vaut-elle encore ? Pourquoi pas ? Alors, jeunes mamans et même jeunes filles d'aujourd'hui, le sacerdoce de l'an 2000 commencerait déjà avec vous . . . ?

R. GAILLARD

Deux blessés, boul. St-Cyrille

Mme Philippe Landry, 63 ans, du 925 de l'avenue Raymond - Casgrain, a été sérieusement blessée, vers 10h., hier matin, lorsque la voiture qu'elle occupait est entrée en collision avec une autre automobile, à l'angle du boulevard St-Cyrille et de la rue Belvédère.

Sa fille a également subi des blessures dans l'accident. Les ambulanciers de la maison Hubert Moisan ont conduit les deux blessées à l'hôpital.

Par ailleurs, une collision a fait un bessé, vers 2h. 30, la nuit dernière, à l'angle des rues Dorchester et Gignac. Une automobile a alors violemment heurté un arbre. Les ambulanciers de la maison Moisan ont conduit le blessé à l'hôpital.

À L'HÔTEL DE VILLE

PAR EDDIE LABRIE

TROIS REGLEMENTS ADOPTES EN 1ere LECTURE

Les membres du conseil de ville de Québec ont adopté hier, en première lecture, les règlements Nos 1617-1618 et 1620. Le premier concerne le fonds de pension des employés du service de police et du service des incendies de la ville de Québec; le deuxième consiste à homologuer l'agrandissement proposé du Parc Cartier-Brébeuf, tandis que le dernier touche les marchés publics et le commerce sur les rues.

EMPRUNT TEMPORAIRE

Le conseil de Québec, a adopté lors de sa séance régulière, le rapport du comité exécutif autorisant un emprunt temporaire en anticipation d'une émission d'obligations devant être décrétée par un règlemnet jusqu'à concurrence de $7,000,000. Ces argents serviront à l'érection d'une usine de filtration, dont les travaux devraient commencer vers la mi-août, à Château-d'Eau.

POSE D'UN SERVICE D'EAU

Les édiles de la Vieille Capitale ont aussi adopté le rapport du comité exécutif qui permet la pose d'un service d'eau de six pouces, lequel alimentera des gicleurs automatiques dans la bâtisse, sise au 461, de la rue Richelieu, et appartenant au Ministère des Terres et Forêts de la province.

DEUX NOMINATIONS

Le conseil municipal a convenu de nommer M. Rolland Villeneuve au poste de vérificateur de la ville de Québec. D'autre part, on a annoncé hier, la nomination du bureau des ingénieurs-conseils Piette, Audy, Lépinay, Bertrand et Lemieux pour la surveillance des travaux de la station de traitement d'eau de la cité.

AMENDEMENT AU REGLEMENT 958

L'article 44 du règlement 958 sera remplacé par le suivant: — Les conducteurs d'automobiles de louage ne pourront exiger ni accepter pour les courses d'un endroit à un autre dans les limites de la ville, d'autres prix que les suivants: a) Pour une course d'une demie-heure ou moins: $3.50 b) Pour une course de plus d'une demi-heure, mais ne dépassant pas une heure: $6.00 c) Pour chaque 14 minutes additionnelles: $1.50. Les périodes ci-dessus indiquées comprennent les arrêts. Ce règlement entrerait en vigueur sous peu.

CONCERNANT LES PISCINES

Tel qu'adopte par le règlement 1525, l'article 2b — du règlement 24b, sera remplacé par celui-ci: — Toute piscine extérieure, publique ou privée, doit être entourée d'une paroi ou clôture d'une hauteur de six pieds. Ces parois ou clôtures doivent être lisses et constituées de matériaux dont la résistance est jugée acceptable par l'inspecteur des bâtiments. De plus, le règlement demande que les clôtures entourent complètement la piscine de façon à la rendre inaccessible autrement que par un bâtiment qui lui est contigü ou par une porte munie d'un mécanisme de contrôle approprié. Enfin, il stipule que tout escalier, échelle ou autre accessoire permettant l'accès à la piscine qui n'est pas munie d'un mécanisme de contrôle approprié, doit être enlevé dès que leur contrôle n'est plus sous la surveillance d'une personne responsable. Le présent règlement doit entrer en vigueur bientôt.

l'Action éditoriale

Au lendemain de l'Expo

Pendant la préparation de l'Expo 67, on s'accordait à prédire un fouillis indescriptible : la circulation serait figée, les logements introuvables, les prix apocalyptiques, l'indépendantisme tumultueux, le vandalisme florissant, les Américains boudeurs, les Canadiens honteux, les Européens absents... C'était la belle époque pour les prophètes de malheur, une occasion rêvée pour gratter nos plaies et raviver notre bon vieux masochisme. Cela, nous l'avons si bien oublié que le commissaire Dupuy passe pour un rancunier et un iconoclaste quand il ose dire que notre presse est l'une des plus pessimistes au monde.

Si, au moins, la leçon avait porté Mais non, le défaitisme a vite redressé la tête. Il s'est simplement contenté d'emboucher une nouvelle trompette : il est désormais de bon ton de s'inquiéter du lendemain de l'Expo. Il est curieux que, dans notre Québec, l'inquiétude demeure l'une des plus rentables denrées politiques. Celui qui inquiète le plus triomphe.

On fait craindre les assauts contre la confessionnalité et l'on en sort député. On proclame, chiffres à l'appui et au nom du devoir que doit remplir une honnête et loyale opposition, que la province s'en va à la banqueroute, que le crédit est épuisé. La conséquence ? On se fait élire. Et puis, on redresse subitement la situation, le crédit redevient disponible, tandis que l'opposition oublie sa propre administration et proclame à son tour que l'Etat marche à la faillite... Comme quoi l'exploitation de la panique constitue chez nous la voie du succès.

Que des problèmes se posent au terme de l'Expo, ce ne sera que normal. N'oublions pourtant pas qu'ils s'étalent sur une période assez longue que nous avons d'ailleurs abordée déjà. Côté emploi, l'Expo compte sur un pourcentage considérable d'étudiants qui reprendront tout simplement leurs activités normales. Le nombre des mises à pied sera d'autant diminué. Côté construction, l'impact de l'Expo remonte déjà à quelques mois et la main-d'oeuvre effectue présentement les réorientations possibles. Côté commerce, la fin de l'Expo devrait rendre aux établissements montréalais une clientèle qui leur fait présentement défaut. Ajoutons que les gouvernements supérieurs ont prévu pour la fin de l'Expo le lancement de vastes programmes de construction de nature à soutenir l'économie. On le constate dans la ville de Québec où les édifices parlementaires représenteront à eux seuls un plus fort volume de construction que tout ce qui s'est fait l'an dernier. Ce sera vrai surtout dans le domaine scolaire si l'on en croit le premier budget Dozois qui prévoyait la construction de plus d'une centaine d'écoles.

L'après-Expo exigera sans doute de la part des gouvernements un vaste effort. On aurait pourtant tort de déclencher une fois de plus au Québec un courant d'inquiétude qui, même s'il provoque une rentabilité politique à court terme, nous débilite quand même collectivement. Le gouvernement unioniste administre aujourd'hui une province qu'il vouait hier à la faillite et il a subi lui-même le contrecoup de ses déclarations fracassantes. Il serait dommage que le parti libéral déclenche à son tour d'inutiles malaises. On s'attend plutôt à ce que l'opposition y aille de suggestions positives pour faciliter la période de transition.

Laurent Laplante

Le rapport Castonguay

Un rapport préliminaire de la commission Castonguay, portant sur les médecins internes et résidents, propose une réforme de l'enseignement de la médecine au Québec, particulièrement au niveau post-universitaire. Il était devenu nécessaire de préparer un tel rapport par suite d'une entente intervenue entre les médecins internes et résidents, le ministère de la Santé et l'Association des hôpitaux.

La commission est nettement consciente des besoins futurs de médecins au Québec en regard de l'établissement éventuel d'un régime d'assurance-maladie. Car même si la commission ne se prononce pas encore sur le sujet, qui peut douter qu'elle recommandera dans un rapport général, d'ici quelques semaines, une forme quelconque d'assurance-maladie.

Réformer l'enseignement de la médecine uniquement en vue de produire un plus grand nombre de médecins en moins de temps équivaudrait à réduire la qualité de la production pour la multiplier. La commission s'en rend compte et cherche dans ses recommandations, à maintenir voire même à améliorer la qualité de l'enseignement médical.

C'est ainsi qu'elle en vient à proposer la création d'un comité pour la formation médicale. L'organisme comprendrait des personnes compétentes en la matière : médecins, chirurgiens, représentants des facultés de médecine, de l'Association des hôpitaux, des ministères de l'Education et de la Santé. Il s'agit bien entendu de l'aspect post-universitaire des études médicales.

Mais il convient aussi de prendre des dispositions en vue d'attirer des candidats en assez grand nombre vers l'étude de cette science et vers son enseignement. La commission recommande donc des mesures pour permettre aux médecins résidents, par exemple, de se libérer du souci des revenus, surtoua s'ils ont des charges familiales; elle propose des bourses spéciales pour attirer les médecins résidents vers des domaines où les effectifs ne sont pas suffisants, ou pour leur permettre de se spécialiser à l'étranger.

Comme le corps médical compte beaucoup sur des médecins étrangers immigrant en notre pays, il est suggéré que l'on fasse disparaître les dispositions relatives à la citoyenneté dans la loi médicale. Cela permettrait à un médecin étranger compétent et qualifié de pratiquer plus tôt sa profession dans notre province.

Il serait bien difficile en quelques lignes de faire une analyse complète du rapport de la commission. Les commissaires ont touché nombre de questions et procédé à des analyses approfondies de la situation actuelle de l'enseignement et la pratique de la médecine.

La pièce de résistance de l'oeuvre, soit le rapport général de la commission, ne sera déposé que dans quelques mois, cependant qu'un rapport préliminaire est attendu vers la mi-août. On voit que les commissaires ont beaucoup à faire avant d'avoir épuisé leur mandat.

Roger Bruneau

Beaucoup pour si peu

Les Canadiens viennent d'apprendre que la Société Radio-Canada leur coûte $20.8 millions de plus cette année que l'an dernier. On attribue cette hausse à l'avènement de la télévision en couleur et aux nombreuses émissions consacrées aux fêtes du centenaire. Au total, la radio et la télévision d'Etat coûte en 1967 environ $5.90 à chaque citoyen.

Même si nous avons signalé que Radio-Canada avait certaines faiblesses et n'avait pas encore la maturité qu'elle devrait avoir, il demeure que le coût par tête n'est pas exorbitant. Si l'on considère tous les services rendus par l'organisme tant dans le domaine de l'information que dans celui du divertissement, l'on peut affirmer que c'est se renseigner et se divertir à peu de frais. D'autant plus que la qualité des émissions est supérieure à celles que présentent les postes privés. La radio et la télévision sont des instruments de culture et il faut en payer le prix.

Toutefois, avoir tant pour si peu ne doit pas empêcher les Canadiens d'être exigeants envers Radio-Canada puisque celui-ci dépense l'argent du public et, par conséquent, doit accepter les griefs des citoyens. C'est pourquoi, d'ailleurs, les dirigeants de la Société d'Etat sont convoqués parfois par un comité parlementaire à Ottawa et c'est pourquoi aussi certaines enquêtes portent sur l'organisme.

Cependant, cette exigence que l'on a envers Radio-Canada doit aussi s'étendre aux postes privés de radio et de télévision.. Quoi qu'on dise, ils ont eux aussi un caractère public, non pas au sens juridique du terme, mais au sens où ils remplissent une tâche éminemment sociale. Etant donné la popularité dont ils jouissent, pourquoi ne serait-on pas aussi exigeant et même plus envers eux ?

Dans certains pays, la radio et la télévision sont étatisées. Au Canada, on a préféré les deux systèmes, étatique et privé. La propriété privée des moyens de communication ne donne pas tous les droits, surtout pas celui de la médiocrité.

Bien sûr, l'on ne peut attendre autant d'un organisme qui est la propriété de quelques individus que d'un autre à caractère public. Radio-Canada, malgré des faiblesses attribuables non seulement à ceux qui en sont responsables mais aussi à la population qui se satisfait de peu, a quand même donné à chaque citoyen plus que les $5.90 que celui-ci a déboursés.

Jean MARTEL

LA PAROLE est aux lecteurs

Un rôle de formation

Cher Monsieur,

Le soir, après une longue journée de travail, c'est toujours pour moi une agréable détente de lire l'Action que m'envoie un de mes frères. Il y a une page cependant que je lis toujours à la course, pour éviter de m'impatienter trop fort. C'est celle où parait depuis de longs mois un espace payé par H.P.

Il me semble qu'un journal catholique comme l'ACTION devrait avoir à coeur non seulement d'informer les gens, mais aussi de les former, d'une manière discrète mais progressive. L'ignorance est la cause de tant d'erreurs graves que tout chrétient éclairé doit considérer comme un devoir sérieux de répandre la lumière autour de lui, et cela très particulièrement s'il est journaliste.

La très grande naïveté de nos Canadiens français en ce qui concerne la foi tient surtout de l'ignorance. Je me rappelle très bien le temps de ma propre adolescence, je ne pouvais alors même pas croire que les incroyants (ces gros méchants !) étaient sincères lorsqu'ils prétendaient ne pas croire. Mais aujourd'hui, en Extrême-Orient, je rencontre tous les jour des gens qui ne peuvent même pas croire que nous, nous croyons. Comme vous pouvez le soupçonner, cela ouvre les yeux, et on est forcé de reconnaitre qu'une vérité de foi ne se prouve pas par une autre vérité de foi, comme H.P. semble naïvement le présumer.

Il serait peut-être bon, en cette année de foi commémorant la mort des deux princes des apôtres Pierre et Paul, de rappeler à H.P. et aux autres, que la foi est avant tout un don de Dieu et non une démonstration philosophique. Quelques textes de la Sainte Ecriture le mettent bien en lumière :

"Nul ne peut rien s'attribuer qui ne lui soit donné du ciel". (1)

"C'est bien par la grâce que Vous êtes sauvé". (*) moyennant la foi. Mais ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu". (2)

"Tout don excellent, toute donation parfaite vient d'enhaut et descend du Père des lumières". (3)

"Nul ne peut dire : Jésus est Seigneur, que sous l'action de l'Esprit-Saint. (4).

Le texte de l'espace payé par H.P. est tellement ambigü que je n'ai pas encore réussi à en saisir clairement le sens, cependant il me semble qu'on veut nous dire que la foi au Dieu Créateur appelle comme conséquence logique la foi à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Il semble donc que H.P. a comme première intention de promouvoir la dévotion envers le S. Sacrement; c'est sûrement un désir louable.

MON HUMBLE CONVICTION à moi, c'est que des gens comme H.P. devraient consulter avant de dépenser leur argent afin de le faire à bon escient. Ici aux Phillipines, avec tout l'argent payé pour cet espace pendant de longs mois on aurait bâti une petite chapelle, ou une école, ou on aurait payé la formation d'un catéchiste. Comme moyen de faire connaitre et aimer l'Eucharistie, c'eut été plus efficace, je pense. Enfin j'aimerais suggérer à H.P. de varier un peut le texte afin de nous faire mieux comprendre sa pensée. Et si vraiment, il s'agit de promouvoir la dévotion eucharistique, il y a de nombreux passages de l'encyclique MYSTERIUM FIDEI de Paul VI ou de l'Instruction sur l'Adoration de l'Eucharistie qui pourraient fort heureusement remplacer celui publié jusqu'à maintenant. Ils auraient l'avantage d'éclairer les esprits; la foi est un don de Dieu que nous devons nourrir et alimenter. L'ignorance sera toujours un grave danger en face d'une crise de foi. C'est pourquoi nos Canadiens français auraient grand besoin de soutenir et renforcer leur foi naïve. Et surtout ils devraient apprendre à ne pas se scandaliser devant l'attitude des incroyants. Plutôt qu'ils prient pour eux.

Comme le faisait remarquer Son Eminence le cardinal Léger, lors d'un entretien avec de jeunes prêtres : "Croire est plus difficile aujourd'hui qu'autrefois.... Il y a des raisons nombreuses et profondes aux difficultés actuelles d'être croyant. Les apôtres vivaient à une époque préscientifique et c'est donc à des hommes simples au point de vue de la culture que le Christ s'est adressé. Aujourd'hui, le même message doit être enseigné à des masses férues de techniques, extrêmement critiques, habituées à tout remettre en question, qui savent trop de choses pour croire naïvement et qui n'en savent pas assez pour accéder aux hautes raisons d'accepter le message du Christ".

Pour finir, j'aimerais citer ce passage de : L'Espérance qui est en nous, texte préparé par le Secrétariat pour les non-chrétiens :

...."Le chrétien, loin de juger ou de condamner ceux qui sont en dehors de l'Eglise, devrait leur offrir son amour et son aide.... Un vrai chrétien est conscient du devoir et du privilège de porter partout dans le monde le témoignage de Dieu et du salut opéré en lui par Jésus-Christ".

Ce sont ces sentiments qui me poussent à vous écrire ces lignes, en Jésus.

Sr MARIE-MICHELLE
Missionnaire aux Philippines.

1— Jn 3, 27 2— Ep 2, 8
3—Jc 1, 17 4— I Cor 12, 3
5— I Cor 1, 11 6— Jn 1, 18

N.D.L.R. — On aura remarqué que l'espace payé par H.P. comprend depuis quelques semaines des réflexions variées qui répondent vraiment à l'esprit de la lettre de notre correspondante.

Les jeunes et le respect des parents

M. le rédacteur,

Il est un problème d'une brûlante actualité, mais dont on ne parle presque jamais; c'est celui du respect que doivent manifester les jeunes à leurs parents surtout, mais aussi aux adultes. Les jeunes prétendent mériter le respect, mais ils y manquent fréquemment, et parfois gravement, envers leurs devanciers.

Afin de bien comprendre cette question, on peut se reporter au quatrième commandement de Dieu, que le livre de l'Exode énonce ainsi : "Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que Yahvé ton Dieu te donne". (20, 12). Voilà un texte de la Sainte Ecriture, qui est la Parole de Dieu; on ne peut la révoquer en doute, car "chaque parole de Dieu est éprouvée (Prov. 20, 30) Saint Paul a rappelé à la fois le même commandement et sa promesse. (Voir Eph 6, 1-3).

Le respect filial doit se manifester aux parents, surtout quands ils sont plus âgés : "Mon fils, viens en aide à ton père dans sa vieillesse, ne lui fais pas de peine pendant sa vie. Même si son esprit faiblit, sois indulgent, ne le méprise pas, toi qui es en pleine force", lisons-nous au livre de l'Ecclésiastique. (3, 12-13). Le respect envers les parents mérite des récompenses, comme l'obtention des faveurs demandées dans la prière, le pardon des péchés, etc. (Voir Eccli 3, 1-16). Cependant son contraire entraine des punitions, au point que, dans l'Ancien Testament, on peut lire : "Qui frappe son père ou sa mère devra être mis à mort. (...) Qui traite indignement son père ou sa mère devra être mis à mort". (Ex 21, 15 et 17). Dans le Deutérome, il était décrété que le fils rebelle devait être lapidé. (Voir 21, 18-21).

Après l'Ecriture Sainte, on peut recourir au IIe Concile du Vatican; il faisait aux jeunes la recommandation suivante, qui revêt une importance considérable, de nos jours: "Les jeunes sauront garder le respect et la confiance à l'égard des adultes, et dans leur désir naturel de renouvellement ils sauront apprécier comme elles le méritent les traditions estimables". (Décret sur l'apostolat des laïcs, n. 12). C'est pourquoi "ceux qui ont mission d'éduquer les autres", doivent "s'employer à former des hommes qui, dans la soumission à l'ordre miral, sachent obéir à l'autorité légitime et qui aient à coeur la liberté authentique". (Déclaration sur la liberté religieuse, n. 8)

Les adultes doivent donc traiter les jeunes avec beaucoup de bonté et de compréhension, mais ils ne doivent en aucune façon démissionner, comme on le fait généralement de nos jours, devant leurs devoirs d'éduquer les jeunes pour les conduire progressivement, dans la mesure du possible, à la maturité psychique et surnaturelle.

Ovila Melançon, c.s.c.,
Maison de la Providence,
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Le recyclage des eaux

On a trop longtemps refusé de s'interroger sur le problème de l'eau au Canada. L'abondance dans laquelle nous vivons, de ce côté, nous a même fait oublier que des problèmes pouvaient surgir un jour. On n'imagine pas plus un Canada sans eaux que la terre sans atmosphère; on n'aurait pas idée de l'économiser, sauf en certaines régions et en certaines périodes de l'été où il se passe trop de temps sans pleuvoir. En temps ordinaire, on abuse de l'eau, on la gaspille sans s'inquiéter : les piscines privées et publiques se multiplient, de même que les fontaines publiques, on arrose des milliers de pelouses abondamment pendant de trop longues heures durant les jours chauds, lorsqu'on ouvre le robinet pour boire, on laisse se perdre quelques gallons d'eau pour qu'elle soit plus fraiche. Nous en avons tellement que nous maugréons contre la pluie.

Mais les populations grossissent plus vite que ne s'accroissent les réserves; l'on commence à parler du problème de la pollution des eaux; on s'interroge sur l'avenir. Il y a plus de cent ans déjà que nos voisins du sud se posent des questions à ce sujet. Pendant tout ce temps, ils ont fait des projets, et ils ont évidemment tourné les yeux vers les inépuisables ressources canadiennes. Ils ont donc un projet qu'ils se proposent de réaliser avec les autorités canadiennes. D'abord planifier les cours d'eau, les détourner, les régulariser, les irriguer en fonction des besoins. Ensuite, créer dans la Baie James, un immense réservoir en construisant une digue au nord pour empêcher les eaux douces provenant des rivières de se mêler à l'eau salée, puis pomper cette eau par un système complexe vers les centres de consommation. On estime à $100 milliards les frais d'un tel projet et à plus de 20 ans le temps nécessaire pour le réaliser.

Mais le Canada n'est pas prêt à se lancer dans l'aventure car il ne vient que d'être saisi du problème. Il n'avait jamais pensé que ses voisins puissent un jour lui demander à boire. Alors le Canada doit commencer par faire son propre inventaire afin de connaître ses besoins futurs, la possibilité de mieux utiliser l'eau déjà disponible, d'enrayer la pollution. C'est normal mais c'est également tragique que nous n'en soyons qu'à ce point. Les besoins ne cessent de croître du côté américain et ce peuple n'a pas le choix des moyens, à moins que l'on mette au point une formule économique pour adoucir l'eau de mer.

Comment, par ailleurs, le Canada pourrait-il déterminer l'intensité d'une action immédiate en vue de répondre à ses besoins futurs s'il ne sait pas quels seront ces besoins dans 25 ou 50 ans; comment pourrait-il consentir aujourd'hui à fournir telle quantité d'eau à nos voisins sans savoir s'il pourra financièrement y parvenir ou s'il ne négligera pas ses propres besoins pour répondre à la demande.

M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien des Ressources, avait raison d'affirmer, à la conférence internationale sur "L'eau et la paix" que la planification en vue du développement est à la base d'une politique de l'eau.

Roger Bruneau

L'exode des talents

Phénomène assez curieux, le Canada est à un certain point de vue semblable aux pays sous-développés. En effet, ce que vient de dire le recteur de l'université McGill, M. Stanley B. Frost, ressemble à ce qu'affirma à Montréal le premier ministre de la Guyane ex-britannique, M. Forbes Burnham.

Celui-ci fit remarquer que les pays industrialisés pratiquaient une politique d'immigration sélective qui a comme conséquence de dépouiller les pays sous-développés de leurs travailleurs spécialisés. De son côté, M. Frost déclara que plusieurs étudiants qui avaient obtenu leur doctorat à McGill avaient quitté le Canada pour les Etats-Unis parce que les salaires y sont plus élevés.

C'est dire que dans un cas comme dans l'autre un bon nombre de citoyens qui sont prêts à rendre des services inestimables à leur pays émigrent à l'étranger pour avoir un revenu plus substantiel.

L'on n'a pas de statistiques pour savoir jusqu'à quel point les pays sous-développés sont dépouillés de leur main-d'oeuvre qualifiée par la politique d'immigration sélective des Etats industrialisés; en vertu de cette politique, ceux-ci n'acceptent que les immigrants qui ont déjà un métier ou une profession. Mais l'on imagine facilement qu'une "saignée" même d'envergure restreinte a des conséquences importantes dans le tiers monde. Comme les progrès de l'éducation y sont encore peu étendus et que les problèmes du développement social et économique y sont aigus, les pays sous-développés ne peuvent se permettre de perdre leurs travailleurs spécialisés.

Bien sûr, la situation n'est pas semblable au Canada. Disons qu'elle se situe à un autre niveau parce que le degré d'instruction y est plus élevé en général que dans le tiers monde. Mais comme le Canada est un pays industrialisé, c'est-à-dire une société qui applique la science à l'industrie, il est désastreux au plan économique que de nombreux Canadiens qui ont obtenu la plus haute formation mettent leurs talents au service de l'étranger.

Les entreprises canadiennes ne peuvent verser des salaires comparables à ceux que l'on peut gagner aux Etats-Unis. Les Américains peuvent par l'argent attirer chez eux les meilleurs hommes des autres pays.

Peut-être faudrait-il que dans certains secteurs vitaux au Canada l'on puisse hausser les salaires et ainsi concurrencer nos voisins du sud pour empêcher une émigration de nos talents. Les pays sous-développés ne peuvent pas pratiquer une telle politique dans les secteurs qu'ils jugent prioritaires. Mais le Canada pourrait le faire.

Jean MARTEL

LA PRESSE FRANCOPHONE

La réforme parlementaire

Vincent Prince analyse, dans le journal 'Le Devoir', certaines causes qui font que les sessions sont trop longues, et formule des suggestions pour éviter beaucoup de retard dans le travail parlementaire.

... La présence du premier ministre partout n'est évidemment pas essentielle. Elle se justifierait certes dans le cas des bills très importants, disons ceux de Montréal, de Québec, et de quelques autres grandes villes, mais, dans l'ensemble, c'est vraiment du luxe. Le premier ministre pourrait — peut-être pas "politiquement" mais sûrement au plan administratif —occuper son temps avec plus de profit ailleurs. Sans compter que les comités pourraient alors faire un travail peut-être plus sérieux, moins politisé.

Je parlais aussi dans mon premier article de la lenteur du gouvernement à présenter sa législation. C'est un fait sur lequel il 'ny a pas lieu de revenir, mais dont il n'est pas sans intérêt de rechercher la cause. Selon un député dont l'opinion est fort respectable, cette lenteur s'expliquerait en bonne partie par le trop petit nombre de légistes au service de l'administration. Actuellement, il n'y en aurait que deux. Les projets gouvernementaux, qui attendent leur rédaction légale, s'empilent sur les bureaux de ces experts qui ne peuvent tout faire à la fois. Il conviendrait sûrement d'ajouter d'autres légistes à ceux qui sont déjà en fonction.

Une autre source de gaspillage de temps et d'énergie, c'est la période des questions au début de chaque séance. C'est une pratique qu'il ne faut pas abandonner, car elle permet à l'opposition et aux députés en général de soulever des problèmes d'intérêt immédiat. Mais les députés devraient se rappeler que ces questions doivent porter sur des sujets de caractère provincial et urgent à la fois. La moitié des questions ne répond pas à ces critères.

RECENTES REFORMES

Dans ce dernier cas, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, il est important de noter cependant que les plus belles réformes des règlements ne changeront pas grand-chose à la situation si les membres de l'Assemblée législative n'apprennent pas à se discipliner. Le président le plus impartial ne peut deviner le caractère d'une question avant de l'avoir entendue comme il ne peut mettre fin à une digression dans un discours avant que la faute n'ait été commise. On ne réussira à abréger les sessions qu'avec le concours de tous et chacun.

Le président actuel, de l'avis même d'un député libéral, est probablement le plus impartial, le plus honnête que le Parlement québécois ait jamais connu. De grâce qu'on s'ingénie à lui faciliter la tâche. Entre parenthèses, aussi, pourquoi ne profiterait-on pas de la présence d'un président de cette qualité pour songer sérieusement à s'entendre sur une formule qui permettrait de rendre la fonction permanente ?

Depuis quelques années, on a fait des efforts louables à Québec pour épousseter quelque peu le vieux protocole traditionnel. Ainsi, on a aboli le débat sur les résolutions qui faisait double emploi avec le débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi (cette réforme m'avait échappé et je la suggérais même dans mon premier article.) On a aussi commencé, depuis un an ou deux, à grouper tous les amendements en un seul, lors de l'étude des bills en troisième lecture. Il est évident que l'innovation est louable, puisque chaque orateur ne parle plus qu'une fois sur l'ensemble des amendements au lieu d'être autorisé à par'er une fois sur chaque amendement comme c'était le cas autrefois.

De plus, au début de chaque session on forme maintenant des comités spéciaux pour l'étude de chaque poste du budget. Ainsi on peut étudier les crédits d'un ministère au comité plénier de la Chambre et procéder, en même temps, à l'étude des crédits d'un autre ministère devant un comité 'ad hoc'. Cette procédure a déjà donné des résultats très encourageants. En plus de gagner du temps, on a réussi à dépolitiser sensiblement cette étude des crédits.

Ces changements démontrent que nos hommes politiques ont à coeur d'améliorer la situation. Il y a lieu d'espérer que les plus progressistes et les plus expérimentés d'entre eux, à quelque parti qu'ils appartiennent, sauront découvrir de nouvelles avenues pour moderniser encore davantage toute notre procédure parlementaire. Il ne saurait être question de tout saboter, de tout chambarder pour le seul plaisir de la chose, mais d'amener nos institutions parlementaires à l'heure du 20e siècle.

VINCENT PRINCE
"LE DEVOIR"

Acquisition de terrains par la Régie des Alcools en 1964-65

La Commission Smith se heurte à des lois qui l'empêchent de trouver les bénéficiaires du profit désordonné des transactions

Par Lucien Bouchard

Les efforts de la Commission Smith, chargée de faire enquête sur les transactions immobilières de la Régie des Alcools du Québec dans la région métropolitaine de Montréal ont donné de piètres résultats. Le commissaire, dans un volumineux rapport rendu public par le premier ministre, hier, se dit désappointé d'avoir été incapable de trouver et d'identifier ceux qui ont bénéficié du profit de ces transactions.

Tels sont les résultats de cette enquête qui s'est poursuivie jusqu'aux Bermudes et à Nassau. Dans leurs recherches, le secrétaire de la commission, M. Hervé Boilard, et un détective de la Sûreté provinciale, M. Roger Chartrand, se sont heurtés aux lois particulières des Bermudes qui permettent à une compagnie "exemptées" de refuser la vérification de ses livres et de dévoiler les noms de ses actionnaires.

La Commission affirme que les intérêts de la Régie concernant ces transactions n'ont pas été sauvegardées et qu'elle a acquis la propriété de ville La Salle à un prix considérablement supérieur à sa valeur réelle, l'excédent représentant un profit prodigieux empoché par des spéculateurs sans encourir de risques ou de dépenses appréciables.

La Régie exonérée mais non exempte de reproches

La Commission n'a pu recueillir de preuve qu'un membre de la Régie ou un de ses agents, représentants ou employés, a reçu ou a eu la promesse de recevoir une récompense ou un bénéfice ou que cette transaction a été de quelque façon que ce soit entachée de fraude ou de fausse représentation. "Il est donc impossible, dit le rapport, de conclure que l'achat de Ville d'Anjou ou celui de Ville La Salle fut illégal".

Mais cela ne signifie pas pour autant que des représentants de la Régie mentionnés dans ce rapport soient sans reproche. "Les représentants de la Régie avaient le devoir d'agir avec toute la diligence raisonnable afin d'éviter de payer un prix excessif". L'auteur du rapport affirme qu'il n'y a pas la moindre preuve qui indique qu'un membre, représentant ou employé de la Régie ait reçu une partie du profit, mais il ajoute: "Il ne découle pas du simple fait qu'il puisse avoir rien eu d'illégal en rapport avec l'achat de la propriété de Ville La Salle que les représentants de la Régie, dont le devoir était d'agir avec tous les soins et toute la diligence raisonnables pour sauvegarder les intérêts de ceux qu'ils représentaient, soient exempts de reproches".

Le commissaire émet le principe que la loi impose à ceux qui sont chargés de l'administration des biens publics un fardeau excessivement lourd quant aux soins à apporter dans l'accomplissement de leur mandat. Il n'est pas simplement suffisant qu'ils ne fassent rien de contraire à la loi. Ils sont tenus de prendre tous les soins et d'exercer toute la diligence raisonnable pour sauvegarder et promouvoir les intérêts confiés à leur administration.

L'enquête de la Commission a porté sur une transaction avortée concernant un terrain à Ville d'Anjou, en 1964, alors que la Régie, pour se dégager d'intermédiaires qui étaient intervenus au moyen d'options, dont la firme Ernest Crépeau, Inc., tomba sur un véritable réseau d'intermédiaires dans l'achat du terrain de Ville La Salle, le 17 novembre 1965, dont la tête était située aux Bermudes. Dans son rapport, le juge Smith n'écarte pas la possibilité que les intermédiaires étaient de simples prête-noms pour sauvegarder l'anonymat de gens ayant intérêt à demeurer dans l'ombre.

L'action des intermédiaires, dont principalement Global Holdings et Cangro (Bermuda) Ltd a eu pour effet de faire monter le prix du terrain de $747,662 en un peu plus de deux semaines. L'argent de cette transaction a été placé dans une banque des Bermudes dont les représentants ont refusé de collaborer entièrement avec les enquêteurs et de faire voir les livres des compagnies concernées.

"Certains résidents des Bermudes, qui avaient été reliés directement ou indirectement avec la transaction de Ville La Salle, ayant refusé de témoigner, une commission rogatoire fut émise par le commissaire le 8 septembre, qui fut contestée devant les tribunaux des Bermudes. Le 9 février 1967, le juge en chef de la Cour suprême des Bermudes rendit un jugement qui rejetait la demande de la Commission "en exerçant bien plus son pouvoir discrétionnaire, dit le commissaire, que pour un motif de loi".

L'arrêté en conseil créant la commission d'enquête fut adopté le 1er février 1966 et enregistré le 15 février 1966, à la suite d'une campagne menée par le journal La Presse de Montréal qui avait publié les dessous de ces transactions. Le commissaire a prêté le serment d'office requis devant le juge Georges S. Challies le 4 février. La commission a tenu 22 séances et des auditions pro forma eurent lieu à 13 occasions. Au total, 45 témoins furent entendus et 290 pièces furent produites pendant l'enquête.

L'enquête aura été utile

La spéculation foncière sera éliminée et l'administration de la Régie améliorée

(LB) — L'enquête menée par la Commission Smith n'aura pas été inutile si elle permet d'éliminer la spéculation foncière, "ce gaspillage des fonds publics" et d'améliorer l'administration de la régie des Alcools en réduisant les pouvoirs de l'administrateur concernant les transactions immobilières surtout.

Ce sont là en effet les résultats que visent les recommandations contenues dans le rapport sur l'acquisition d'immeubles par la Régie des alcools du Québec, rendu public par le premier ministre M. Daniel Johnson, hier.

Le rapport recommande au gouvernement de donner une plus grande portée aux lois d'expropriation afin que ceux qui cherchent à acquérir des étendues importantes de terrain pour des aménagement immédiats et acceptables, commerciaux ou industriels, puissent utiliser ce recours dans certaines circonstances.

"Le fait, dit la Commission, que des personnes ayant besoin d'une superficie substantielle de terrain pour aménagement immédiat, puissent avoir le droit d'enregistrer un avis de demande d'expropriation n'est pas impraticable et ne soulève aucune objection, à la condition que le requérant soit responsable envers le propriétaire des dommages réels qui peuvent lui avoir été causés par l'enregistrement de cette requête".

Les demandes seraient entendues et décidées par une commission nommée par le gouvernement et l'indemnité serait déterminée par une commission d'évaluateurs indépendants et comprendrait un prix fixé sur la valeur réelle de l'immeuble, une compensation raisonnable pour la perte de valeur d'aménagement.

Les banques des Bermudes

Devant l'exemple qui est fourni par cette transaction, la Commission croit qu'il y aurait intérêt à savoir jusqu'à quel point chaque année des fonds canadiens prennent le chemin des coffres des "compagnies exemptées" des Bermudes, avec le résultat qu'on ne connait pas les propriétaires de ces fonds et qu'il n'existe aucun moyen de les identifier ou de connaître la destination finale de ces fonds, le tout se faisant apparemment avec l'accord pour le moins tacite et la protection des autorités des Bermudes.

Vu que les lois des Bermudes permettent la constitution en corporation et l'opération des "compagnies exemptées", accordent des privilèges spéciaux à ces compagnies et prévoient du moins les moyens en vertu desquels des personnes d'autres juridictions, y compris le Canada, peuvent transférer des fonds aux Bermudes et en disposer à cet endroit, il devient impossible de découvrir l'identité des propriétaires.

"Il est reconnu, dit le juge Smith, qu'en se servant des "compagnies exemptées" aux Bermudes et sous certaines autres juridictions ainsi que du procédé communément appelé "laundering", les propriétaires réels de fonds déposés dans ces compagnies et leurs filiales entremêlées en vue d'éviter de payer des impôts ou même "pour d'autres fins plus sinistres", peuvent cacher leur identité aussi bien que la destination finale de ces fonds".

La Commission recommande au gouvernement de bien considérer la possibilité de modifier la loi pour exiger que tous les actes de vente de propriétés immobilières situées dans la province de Québec soient passés dans les limites de cette province pour être valides.

Les responsabilités de l'administrateur

Le rapport souligne que les pouvoirs de l'administrateur de la Régie et son autorité à l'égard des matières sous sa juridiction semblent absolus en ce sens que ses décisions sont finales et ne requièrent pas l'approbation de la Régie ou de toute autorité.

La décision de l'administrateur, par exemple, sur des questions comme l'achat au nom de la Régie d'une propriété immobilière, est finale et lie la Régie. Rien n'exige qu'une telle décision ne soit référée à la Régie ou à une autorité gouvernementale pour qu'elle devienne finale et lie le gouvernement.

La Commission recommande un changement radical à ce sujet. "La malheureuse expérience de la Régie dans la transaction de Ville d'Anjou et de Ville La Salle nous amène à souhaiter que les décisions impliquant des dépenses en immobilisations de cette importance soient scrutées par la Régie, qu'elles requièrent l'approbation officielle de la Régie en tant que telle, si ce n'est d'une autorité gouvernementale avant que la Régie ne soit liée et qu'elles ne soient pas laissées entièrement à la discrétion de l'administrateur".

Le rapport se termine sur cette note optimiste: "Apparemment, les canadiens en général ne connaissaient pas la situation des "compagnies exemptées" des Bermudes et le fait que l'on ait attiré l'attention sur ces questions de même que sur certaines formes hautement condamnables de spéculation foncière peut, il faut l'espérer, servir à des fins utiles".

Les transactions effectuées par la Régie des Alcools en 1964 et en '65

Par Lucien Bouchard

Il faut vraiment être grand clerc pour se retrouver dans l'écheveau emmêlé des transactions immobilières que la Régie des Alcools a faites en 1964 et en 1965 à Ville d'Anjou et à Ville La Salle. Les non-instruits risquent fort d'y perdre le peu de latin qu'ils ont.

Voici en bref, les étapes de ces transactions telles que décrites longuement dans le rapport Smith :

Sur la recommandation de l'administrateur de la Régie, M. Lorne G. Power, nommé en juin 1962, une firme a reçu la mission de fait une étude sur l'administration de la Régie. La firme Simpson, Riddel and Stead, qui fut choisie, a remis son rapport le 28 avril 1964. Cette firme demeurera par la suite premier agent pour l'achat des terrains concernés, agissant à la demande de la Régie.

Parmi les recommandations présentées, il y avait la construction d'entrepôts à Québec et à Montréal.

En février 1964, Simpson Riddel & Co retenait les services de la Section immobilière de la Compagnie Trust Royal pour la recherche d'un terrain convenable.

M. Piers, au nom de la compagnie de fiducie, proposa plusieurs emplacements et M. Saunders de Simpson Riddell and Co, porta son choix sur un terrain à Ville d'Anjou.

Le propriétaire d'une partie du lot, M. Feinstein, demanda quelques jours pour obtenir une partie du terrain adjacent et il confia à la firme Ernest Crépeau Inc. les négociations avec la succession Vanier alors propriétaire. En même temps M. Feinstein s'assura les services de M. Moishe Katz de Ray Realties pour un autre terrain adjacent. Les options furent obtenues au nom de Morris Feinstein, représenté par son agent Marker Realty Ltd. La Régie fit une offre de .65 cents le pied carré et accompagna cette offre d'un chèque de $50,000, transmis par la compagnie Royal Trust à Marker Realty, en même temps que la Régie faisait parvenir un chèque de $954,800 à Simpson, Riddel and Co., pour être transmis à Royal Trust comme dépôt sur le prix d'achat.

M. Power dit qu'il ignorait la présence de tiers dans cette transaction.

L'administrateur de la Régie, lorsqu'il apprit l'intervention de la firme Crépeau dans la transaction, exprima son inquiétude au conseiller juridique M. Ledain. Les concernés furent avisés que la Régie désirait annuler sa transaction et réclamait de Simpson, Riddel, Stead & Partners le remboursement de $1,004,800 remis pour être déposé en fiducie à la Compagnie Trust Royal.

$65,000 de commissions pour une transaction avortée

La compagnie Trust Royal exigea une commission de $40,000 avant de remettre le dépôt. En outre, des commissions s'élevant à $25,000 ont été payées à Marker Realty.

Pour sortir de ce fouillis, la Régie se mit dans le pétrin.

Elle confia à M. Boissenault, administrateur-adjoint, la tâche de trouver la solution. Ce fut Ville La Salle. M. Boissonnault se mit en relation avec Kay Realty.

C'est alors qu'intervient la ronde des intermédiaires, des options et des pirouettes. Il serait vain d'essayer de rédiger un scénario valable. Il suffit d'énumérer les noms d'entreprises, intermédiaires, propriétaires, agents pour se rendre compte du fouillis que constitue cette transaction. On parle d'abord d'un "groupe Donaldson" qui détenait des options sur le terrain, Equitable Co. Ltd., des Bermudes, de Global Holdings, une création de Cangro (Bermuda) Ltd.

Les actes de vente furent signés aux Bermudes, où quatre notaires accompagnaient MM. Crevier et Boudrias en avion, le 17 novembre. Les actes de ventes signés alors furent les suivants :

Acte de vente — Boudrias à Cangro (Bermuda) Ltd, passé devant le notaire André Mayer, le 17 novembre, aux Bermudes.

Acte de vente — A.C.M. Inc. Morocco, Philmar et H.F.D. à Cangro (Bermuda) Ltd. signé par les vendeurs à Montréal sauf pour H.F.D., lequel fut signé en son nom par monsieur Crevier aux Bermudes, le 17 novembre.

Acte de vente — Cangro (Bermuda) Ltd., à Global Holdings Inc. signé au nom des vendeurs aux Bermudes, le 15 novembre et au nom des acheteurs le 17 novembre à Montréal, devant le notaire Mayer.

Acte de vente — De Global Holdings Inc. à la Régie des Alcools du Québec passé devant le notaire Watson à Montréal, le 17 novembre pour le prix de $2,122,351.-34.

Jusqu'à maintenant des souscriptions se chiffrant par $8,111,602 ont été versées à l'Université Laval

Par André DELAGE

La campagne publique de souscription de l'université Laval va bon train. Actuellement les organisateurs ont recueilli $8,111,602.00 sur un objectif fixé à 35 millions.

Plus de 4,000 solliciteurs participent directement à la campagne. Ceux-ci ont pour mission de faire connaître les besoins de Laval au cours des années à venir et cela à travers le Canada, les Etats-Unis et un peu partout dans le monde.

Jusqu'à maintenant les compagnies à caractère national ont donné le ton par leur générosité à l'appel qu'il leur a été lancé. Un porte-parole de l'organisation de la campagne, a fait savoir, hier après-midi, que l'on était bien satisfait de la façon dont les québécois ont souscrit.

Tout de même ont en est loin de l'objectif nécessaire à l'expansion du campus universitaire.

Ainsi, on prévoit que d'ici 1973, une somme de $138,267,-755.00 devra être disponible pour rencontrer les nouveaux développements que prévoient une planification à long terme.

Parmi les travaux projetés, mentionnons la construction de nouveaux pavillons nécessaires à l'enseignement, à la recherche. Un montant de $74,-000,102.00 devra être requis à cet item. Pour la construction de maisons d'étudiants et d'étudiantes d'une cafétéria et d'un Centre Social, $20,525,-000.00 seront nécessaires.

Pour l'équipement spécialisé, 9 millions. Pour l'administration, les aménagements et différentes transformations, $4,-850,000. Enfin, à l'aspect services essentiels tels que la pose des tuyaux d'aqueduc, d'égout et pour le chauffage des constructions, des déboursés de $19,150,000.00 ont été prévus dans le long plan de planification.

En outre, $10,640,755.00 ont été inscrits au budget pour les travaux déjà en cours.

On se souvient que c'est le recteur de l'université Laval lui-même, Mgr Louis-Albert Vachon, qui avait lancé la campagne officiellement, le 8 décembre dernier à l'occasion de la fête patronale de l'université.

Le conseil des gouverneurs refuse d'admettre les étudiants au conseil d'administration de L'U. de Montréal

(L. B.) — L'étude en comite de la nouvelle charte de l'Université de Montréal, qui s'est poursuivie jusqu'à une heure avancée dans la soirée, hier, a fait éclater un conflit de générations, le conseil des gouverneurs refusant d'admettre la représentativité directe des étudiants au conseil d'administration de l'Université.

Le recteur de l'Université, M. Roger Gaudry a défendu le projet de loi, exprimant la crainte des gouverneurs devant certaines attitudes des étudiants, les relations de certains d'entre eux avec des groupes d'idéologie peu compatible et soulignant surtout l'expérience malheureuse tentée en Amérique du Sud.

Tous les autres organismes présents, soit l'AGEUM, le syndicat des cadres, l'Association des professeurs, l'association des diplômés, la CSN, la FTQ et tous les députés de l'opposition présents ont pris la part des étudiants, disant qu'ils ont l'âge adulte, la formation requise pour participer intégralement à la vie universitaire."

C'est M. René Lévesque qui a qualifié de "panique" l'attitude des gouverneurs de l'Université et qui a diagnostiqué dans le malaise senti au cours de la réunion, le conflit de générations.

L'Université a retiré l'article 3 de son projet qui disait que l'Université se compose des membres de ses corps universitaires, de ses officiers, de ses professeurs et de ses étudiants. Les représentants syndicaux voulaient y ajouter : "de son personnel".

Quant à l'article litigieux concernant la représentation des étudiants, le premier ministre, M. Daniel Johnson, a demandé que son adoption soit différé afin de lui permettre de consulter ses collègues.

Les adultes pourront s'inscrire à la session de reprise d'août

Afin de satisfaire le plus de candidats possible, le ministère de l'Education annonce que tous les adultes qui se sont présentés à des examens du niveau de la 11e et de la 12e année en juin 1967, auront le privilège de s'inscrire à la session de reprise du mois d'août, au cours régulier, afin de réparer leurs échecs.

Il est à noter que ce privilège ne vaudra que pour cette année. Par contre, ce changement n'affecte en rien la session d'examens pour adultes de janvier 1968.

Les candidats peuvent obtenir des formules de demande d'admission et des renseignements supplémentaires dans les buraux inter-régionaux du ministère de l'Education. Des frais d'inscription de $4 par épreuve seront exigés.

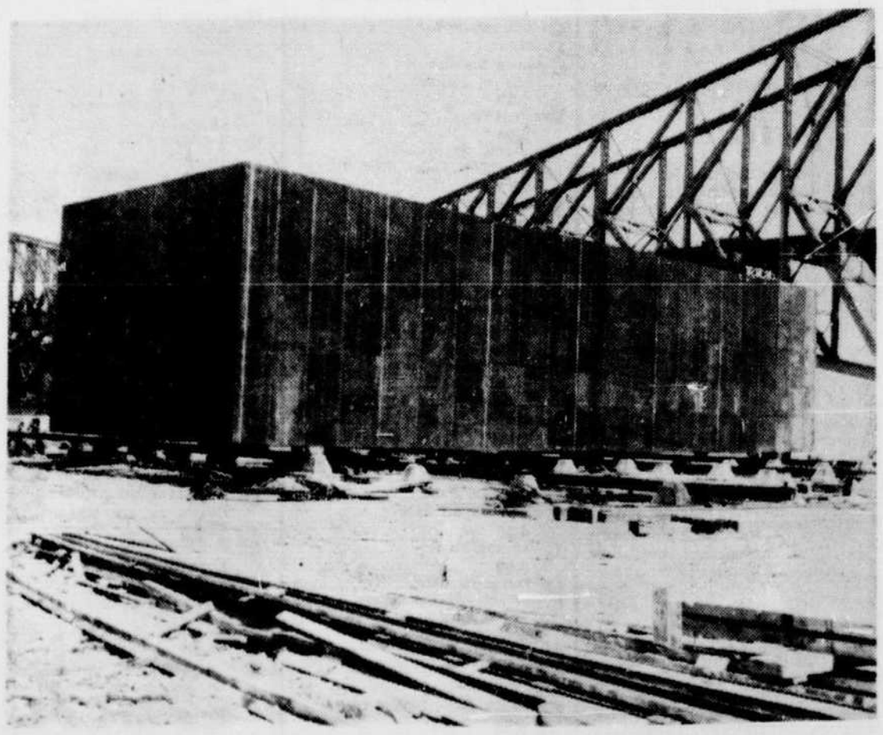

● **LES TRAVAUX VONT BON TRAIN — Comme on le sait déjà, les travaux en vue de la construction du nouveau Pont de Québec vont bon train. La troisième phase d'aménagement du pilier sud est actuellement en marche. Sur la photo ci-dessus, on peut voir l'énorme batardeau d'acier qui servira à l'établissement de la troisième partie du pilier. Haute de 40 pieds, l'énorme masse de 500 tonnes dont la largeur atteint 57 pieds et la longueur 175 pieds, sera transportée au moyen de rails sur une distance de 125 pieds, où elle sera superposée aux deux caissons déjà enfoncés dans le sol. On coulera dans les trente cellules dont est constitué le batardeau, le béton qui formera la troisième partie du pilier. La fabrication des bases de béton est prévue pour la fin de cette année.**

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il ?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

bonjour!

se dit de mille façons

Cette semaine, dix Québecois ont trouvé une façon bien personnelle de dire . . . Bonjour! à nos visiteurs :

M. Gérard Bouchard
Péribonka, Cté Lac St-Jean

M. Marcel Lavoie
169, rue St-Hubert
Jonquière

M. Jesse Fillion
21, rue St-Laurent
Matane

Mme Monique C. Bourgault
St-Jean-Port-Joli, Cté L'Islet

M. Alphonse Maurice
Route Rurale No 2
St-Magloire, Cté Bellechasse

Dr Marcel Couture
17, rue Frontenac
Lac Mégantic, Cte Frontenac

M. Gilles Nadeau
917 est, boul. St-Joseph
Montréal

M. Léo Côté
18 - 36ème Avenue
Bois-des-Filions

Dom Vidal & Dom Dargis
Bénédictins
Abbaye St-Benoit-du-Lac

Mme Claire St-Pierre
959 est, boul. St-Joseph, Apt 3
Montréal, Qué.

Notre observateur, qui parcourt le Québec, a remis sa carte de visite à nos dix parfaits représentants de l'hospitalité québecoise.

Tous seront invités, avec deux autres personnes de leur choix, à dîner avec le premier ministre, monsieur Daniel Johnson, au grand restaurant du Pavillon du Québec. Ceci, après une journée entière à l'Expo, tous frais de transport et de séjour payés. Y-a-t-il d'autres Québecois qui savent joyeusement dire . . . Bonjour! aux visiteurs, aux étrangers? Oui! Et vous avez la chance d'être du nombre, d'être invités vous aussi par le gouvernement du Québec.

Allons, continuez, à votre façon, de dire . . . Bonjour!

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC

Un bonjour, ça ne coûte rien et ça rapporte beaucoup

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

Les appréciations portent essentiellement sur la **valeur humaine et chrétienne** des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

Explications

Convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.
Valeur artistique : 1 — chef d'oeuvre; 2 — remarquable; 3 — très bon; 4 — bon; 5 — moyen; 6 — pauvre; 7 — minable.

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

CANADIEN. — L'hôtel (3) à 1.30, 4.10, 6.40, 9.20. Dernier spectacle complet à 6.45. Fin à 11.30.

CANARDIERE — (Deux films). Angélique 1 et Angélique 2 (3) à 12.30, 4.05, 7.45. Fin à 11.30 hres. (7e et dernière semaine).

CAPITOL — Continu de 1.30 à 11.25. Quoi de neuf Pussycat (6) à 1.35, 5.30, 9.35. Des clowns par milliers (3) à 3.25, 7.30. Dernier spectacle complet à 7.30 hres.

CARTIER — Sujet court à 1.15, 5.21, 7.09. Nouvelles à 1.25, 5.31, 7.19. Dis-moi qui tuer (A-4) à 1.32, 5.38, 9.39. Films à venir à 3.08, 9.29. La colline des hommes perdus (3) à 3.18 et 7.26 hres.

EMPIRE. — You Only Live Twice (—) (version anglaise) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

IMPERIAL — Les prairies de l'honneur (E-3) à 1.00, 5.10, 9.20. Les pièges de l'amour (A-3) à 2.45, 6.55. Sujet court à 4.41, 8.51. Continu de 12.45 à 11.05 hres.

LAIRET. — La colline des hommes perdus (3) à 1.05, 5.01, 8.57. Nouvelles à 3.08, 7.04. Dis-moi qui tuer (A-4) à 3.17, 7.13. Films à venir à 4.53, 8.49. Continu de 1.00 à 11.00 hres.

LE BIJOU. — Dr Zhivago (2) à 5.00, 8.25. Fin à 11.45. (4e semaine).

LEVIS. — Les bijoux du pharaon (5) à 7.30. Spinout (Elvis Presley) (A-4) à 9.10. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

LIDO. — XI-7, agent secret (6) à 7.30. La mandragore (5) à 9.10.

PARIS. — Les durs à cuire (4) à 12.15, 4.00, 8.00. Les légions impériales (5) à 1.45, 5.35, 9.35.

PIGALLE. — Le monstre au masque (7) à 12.30, 5.23, 10.10. Le monstre aux yeux verts (6) à 2.05, 6.48. La revanche de Frankenstein (4) à 3.33, 8.40. Actualités à 5.10 et 8.30 hres.

PRINCESSE — Les téméraires (A-4) à 1.00, 3.56, 6.52, 9.48. Sujet court à 2.15, 5.11, 8.07. L'empreinte de Frankenstein (5) à 2.29, 5.25, 8.21. Continu de 12.45 à 11.00 hres.

RIALTO. — L'île du bout du monde (7) à 6.10, 9.25. Nouvelles à 7.55. Les héros meurent jeunes (6) à 8.03. Annonces à 9.19. Fin à 11.10 hres.

SILLERY. — Les lanternes rouges (6) à 7.30. Quatre du Texas (6) à 9.20 hres. Fin à 11.10 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) The Taming of the Shrew (2) à 2.30 et 8.30 hres. (5e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Des clown par milliers (3) à 7.10. Sujet court et annonces à 9.05. Quoi de neuf, Pussycat ? (6) à 9.25. Matinées vendredi, samedi, dimanche et mercredi; sujet court et annonces à 1.00, 5.00, 9.05. Quoi de neuf Pussycat ? à 1.15, 5.20, 9.25. Des clowns par milliers à 3.05, 7.10. Fin à 11.15.

ST-ROMUALD. — Les maîtresses du Dr Jekyll (6) à 7.30. Le monstre de Venise (7) à 9.05. SAMEDI, matinée pour les jeunes, deux films à 1.30.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 27 août.

VICTORIA. — L'île du bout du monde (7) à 6.15, 9.35. Les héros meurent jeunes (6) à 8.10. Fin à 11.20 hres.

Fabuleuse production de la saison de l'Orchestre symphonique: "Otello"

MONTREAL, EXPO 67 — Un des événements du Festival mondial les plus attendus, la production d'"Otello" par la saison d'opéra de l'orchestre symphonique de Montréal, aura lieu aujourd'hui, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

La présentation d'"Otello" est rendue possible par la Commission du Centenaire. Zubin Mehta sera au pupitre et Carlo Maestrini en assurera la mise en scène. Jon Vickers interprètera le rôle-titre. Teresa Stratas celui de Desdemona et Louis Quilico celui d'Iago. L'opéra sera joué de nouveau les 17, 20 et 23 juillet.

Maestrini, qui a dirigé plusieurs productions d'"Otello" avec quelques-uns des plus grands chanteurs (Mario Del Monaco, Renata Tebaldi, Ramon Vinay, Tito Gobbi) se dit particulièrement heureux de la version montréalaise de l'opéra.

"Je suis très content des choeurs et des principaux solistes. Vickers est un merveilleux acteur, pour moi il est l'Otello idéal parce qu'il emprunte au style italien et au style wagnérien, ce qui est parfait pour interpréter Verdi.

Stratas est superbe, d'une merveilleuse intensité d'expression. Elle joue très bien ainsi que Quilico, l'un des rares chanteurs que je connaisse qui possède le talent de bien comprendre le rôle d'Iago".

Maestrini respecte scrupuleusement la partition de Verdi qui, selon lui, commande toute l'action dramatique, la mise-en-relief des caractères et le mouvement sur la scène. Il est formellement opposé aux chanteurs qui bougent sur la scène lorsque la musique ne le demande pas.

"C'est ridicule d'avoir quelqu'un qui se promène inutilement sur la scène. Cela détruit l'action dramatique qui, dans la musique de Verdi est très bien indiquée. La musique appelle le mouvement et c'est pourquoi je fais mouvoir mes chanteurs seulement quand c'est nécessaire, quand la musique le demande".

Maestrini est né à Florence en 1920. Il a commencé sa carrière au théâtre comme figurant et plus tard, comme acteur. En 1951, il est devenu metteur en scène en titre du Festival de Mai, à Florence. Il a réalisé son premier "Otello" pour le Festival avec Tebaldi, Vina et Gobbi et il a dirigé la production de "Medea" de Cherubini, production qui a lancé Maria Callas sur la voie de sa spectaculaire carrière.

En 1956, Maestrini est nommé à La Scala de Milan et, pour sa première production dans la célèbre maison d'opéra, il réalise le tryptique de Puccini, "Il Tabaro", "Suor Angelica" et "Gianni Schicchi".

Maestrini, metteur en scène globe-trotteur, n'en reste pas moins associé à La Scala et au Festival de Florence.

"J'ai travaillé partout en Europe et en Amérique du Nord, à San Francisco, Dallas. Houston et Chicago et je continuerai de travailler ainsi. J'aime voyager et je suis enchanté de pouvoir réaliser des productions comme celle que je dirige ici à Montréal".

La Mamma à la Fenière : un divertissement d'été

Par François Demers

Le théâtre d'été, c'est comme les boîtes à chansons, ça fonctionne bien parce que les gens sont plus aventuriers pendant les vacances. Si bien qu'hier soir, à La Fenière, on pouvait rencontrer les gens qui, l'été, se permettent un diversissement "culturel".

On ne peut donc pas trop s'étonner si, dans l'ensemble, ils ont semblé apprécier la comédie boulevardière qui leur était présentée, en l'occurence La Mamma d'André Roussin. Il est vrai qu'on y traitait abondamment, exclusivement, de la CHOSE; de cette CHOSE qui fait rire quand on parle en public.

Bien srû, il ne s'agissait pas de grossièretés ou de vulgarités outrancières, même si certains gestes ont pu sembler forcer l'effet, mais de simples grivoiseries bien de mise dans un salon petit bourgeois. Quelques jeux de mots, mais passant inaperçus. Ce qui fait rire, c'est la situation; imaginez: un beau mâle, le Bel Antonio qui a la réputation d'être tombeur de femmes mais qui se révèle impuissant. Et on le regard, non pas dans son drame intérieur mais à travers les traits grossis de sa "Mamma", Rosaria, entièrement préoccupée de la virilité de ses garçons (au point qu'à certains moments, on dirait qu'elle rêve d'être leur maîtresse); agrémentez le tout d'un notaire avare, Puglisi, d'un curé ancien style, le Père Giovanni, d'une belle un peut sotte, Barbara, d'un oncle grincheux et vicieux, Gildo; épicez les réparties et vous rirez même si le jeu des acteurs est un peu terne, comme c'était le cas hier soir.

Il est vrai qu'Annette Leclerc rendait bien, par son jeu comme absent, le rôle d'une Mama superficielle, grivoise et criarde. Mais elle était un peu trop essoufflée à certains moments. De toutes façons, la précision des mimiques et des gestes appropriés n'était pas assez constant pour un comique soutenu... si ce n'est peut-être dans le cas de Paul Bouret, justement parce qu'il était constamment inexpressif.

Une Barbara (Rita Imbault), un peu trop exaltée, un curé (Marc Forrez), un peu trop onctueux, un Bel Antonio (Michel Pascal), un peu trop passionné, un Aldo (le frère d'Antonio, Pierre Duclos), un peu trop lymphatique, un oncle (Jean-Louis Emond), un peu trop vif pour un dégoûté; tout cela n'était pas assez arrêter pour arrêter le rythme, mais c'était suffisant pour que l'engrenage grinche.

Quant au rest; la musique, les décors (de Jocelyn Joly), ça se tient.

Et peut-être aussi que l'interprétation dans son ensemble manquait d'entrain, comme si les personnages secondaires n'avaient pas réussi à soutenir pleinement la "Mama". Si bien qu'on se surprenait à oublier la Mamma pour ne penser qu'à l'impuissance d'Antonio et à son explication. Ce qui ne pouvait manquer d'aller à l'encontre des désirs de l'auteur qui, pour les nécessités du comique, semble avoir voulu éviter de donner de la profondeur à ce personnage et à son drame.

En définitive, ce spectacle ne constitue pas la description de l'angoisse de la condition humaine! Le sujet et la façon dont il est abordé par Roussin devraient nous amener à rire... un peu gras... comme pour les farces de coins de rue. Avec plus de fidélité à cette intention cependant, peut-être aurait-on pu rire davantage hier soir à La Fenière?

● **Jane Ann Jayroe, Miss America, s'entretient avec quelques reporters au sujet du prochain voyage qu'elle doit effectuer au Vietnam en compagnie de cinq anciennes reines de beauté de son pays. Mlle Jayroe doit entreprendre son voyage au milieu du mois d'août, dans le cadre d'un programme de divertissement destiné aux troupes américaines stationnées au Vietnam.**

Concert de gala des Jeunesses Musicales du Canada le 16 juillet

Un concert de gala marquera l'ouverture du congrès international des Jeunesses Musicales, qui se tiendra à Montréal du 16 au 22 juillet. Ce concert aura lieu dimanche soir, 16 du courant, à 20 h, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; on y entendra les gagnants des trois concours nationaux organisés par les J.M.C. en 1967.

Les jeunes artistes joueront les oeuvres suivantes :

Andrew Dawes (Grand Prix), violoniste, exécutera le Concerto en sol majeur de Mozart;

Robert Silverman (Grand Prix), pianiste, interprétera le 5e Concerto de Beethoven;

le soprano Annon Lee Silver (2e Prix) chantera "Les Illuminations" de Benjamin Britten.

L'Orchestre symphonique de Montréal sera dirigé par Sylvio Lacharité.

Grâce à l'appui financier de la Commission du Centenaire de la Confédération, les J.M.C., pour donner plus de rayonnement à leurs concours annuels, ont pu, cette année, présenter les épreuves dans trois villes différentes. Les finales de piano eurent lieu à Québec, du 16 au 22 avril; les finales pour les voix à Guelph (Ontario), du 7 au 12 mai, et les finales pour les cordes à Vancouver, du 11 au 15 juin.

Rappelons les récompenses accordées aux gagnants. Premiers Prix : une bourse de $5,000; l'enregistrement d'un disque microsillon pour le Club du Disque J.M.C.; une tournée de vingt récitals dans les centres J.M.C., concerts ouverts au grand public, ainsi que plusieurs engagements par la Société Radio-Canada et les orchestres symphoniques du pays.

Deux Premiers Prix ont été décernés à Messieurs Dawes et Silverman. Quant à Mademoiselle Silver, elle a mérité un 2e Prix de $2,000.. (Section voix, il n'y eut pas de Premier Prix, cette année).

Le Prix Spécial de la Fondation Les Amis de l'Art pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne, d'une valeur de $500, va à Monsieur Andrew Dawes.

Les trois gagnants donneront également des récitals au pavillon canadien, à l'Expo 67.

Festival international du film de Montréal

Une soixantaine de films retenus seront présentés

MONTREAL (PC) — Le comité de sélection du 5e Festival international des films du travail a retenu une soixantaine de films qui seront présentés durant le festival qui aura lieu à Montréal du 11 au 15 août.

Le Festival se tiendra sous les auspices de l'Institut international des films du travail, organisme de la Confédération internationale des films du travail, avec le concours du Congrès du travail du Canada et de l'Office national du Film.

Les films se disputeront le Grand Prix des films du travail et six prix de catégories spéciales. Ils portent sur les sujets suivants : sujets syndicaux, sociaux et économiques, sécurité et prévention des acidents, aide aux travailleurs et bien-être, sujets d'information sociale et éducation.

Le Canada, la France, les Etats-Unis, la Belgique, l'Autriche, l'Allemagne, la Suède, Israël, le Japon, la Finlande, l'Italie et les Nations unies participeront à ce festival.

La première conférence mondiale sur l'éducation syndicale suivra immédiatement le festival du 16 au 26 août, à Montréal.

● **SAN FRANCISCO (PA) — Les accusations ont été levées contre les danseurs partenaires Margot Fonteyn et Rudolf Nureyev, qui ont tout de même passé cinq heures derrière les barreaux. Les danseurs étoiles de la Compagnie royale des ballets britanniques et 16 autres personnes avaient été arrêtées au cours d'une fête bruyante à Hippieville hier soir et accusées d'avoir troublé la paix et d'avoir visité un endroit où l'on faisait usage de la marijuana.**

Les films... les fi

l'Hôtel

Ce film américain fut tourné en 1967 en technicolor et est d'une durée de 124 minutes. Ce drame phychologique fut réalisé par Richard Quine avec Rod Taylor, Melvyn Douglas et Karl Malden d'après le roman d'Arthur Hailey.

Un septuagénaire, Trent, propriétaire d'un vieil hôtel cossu de la Nouvelle-Orléans, est en mauvaise posture financière. Son gérant, McDermott, s'emploie à empêcher un concurrent, O'Keefe, d'acheter l'hôtel. Et la vie continue avec les hôtes de passage parmi lesquels un couple d'aristocrates qui est l'objet d'un chantage et un voleur qui détrousse les voyageurs. Après divers incidents plus ou moins tragiques, Trent ne peut se résigner à voir son hôtel passer en d'autres mains et il vend pour démolition à une société immobilière.

Cette adaptation à l'écran de l'oeuvre du romancier canadien Hailey est fort intéressante. Après une mise en place concise et habile des diverses intrigues, le scénario se déroule sans heurts et sans confusion jusqu'à la fin. Malgré un style conventionnel, la mise en scène est très soignée et le travail de caméra ainsi que la richesse de la couleur ajoutent encore à la qualité de l'ensemble. L'interprétation est excellente. Les manoeuvres malhonnêtes de différents personnages sont condamnées.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

8.00 A.M.
4—Musique
8.20
4—Musique Marc Legrand
8.30
4—Dessins animés
9.00
4—A nous deux
9.30
4—Toast et café — (*)
11—Musique
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
4—Histoire vécue
11—La grande aventure — (*)
11.00
4—Jouez à 4
11—L'auberge de la Licorne
11.30
4—Palmarès
11—Long métrage —
Le petit chocolatier (6). Drame avec H. Bleibtreu et Hans Moser. Un fabriquant de chocolat se trompe de valise et emporte celle d'une chanteuse de cabaret.
12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Théâtre des étoiles
1.05
11—Téléjournal
1.15
11—Ciné-feuilleton —
"Mademoiselle et son sang"
1.30
4—Qui suis-je ?
5—Music
11—Long métrage —
"Le 14 juillet"
1.50
5—Opening
2.00
4—L'école du bonheur
5—Luncheon Date (Part 1)
2.15
4—En forme
2.30
4—Les deux font la paire
5—Luncheon Date (Part 2)
3.00
4—Guignol et Barbarin
5—Take Thirty
11—La main dans l'ombre
3.30
4—Voix de femmes
5—Edge Of Night
4.00
5—Communicate
11—Ulysse et Oscar
4.30
4—Mouchette
5—Vacation Time
11—La boite à surprises
4.55
4—Le capitaine
5.00
5—Forest Rangers
11—Francis chez les fauves — (*)
"La naissance d'une gazelle"
5.25
4—Y a d'la joie
5.30
5—Pavillon
11—Le roi de la jungle
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Sur la place
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—F. Troop — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—La famille Stone
5—The Monroes — (*)
7.30
4—En première —
Le chevalier blanc (6-A). Drame légendaire avec Sebastian Fischer et Ilaria Occhini. Après avoir vaincu un dragon, le jeune Sigfrid devint quasi invulnérable.
11—Inspecteur Leclerc
8.00
5—Album of History
11—Prenez le volant
8.30
5—Get Smart — (*)
11—Cinéma international —
Vous pigez ? (5). Comédie policière avec Eddie Constantine et Maria Frau. Un agent du F.B.I. court plusieurs dangers en poursuivant une bande de gangsters. Parodie humoristique.
9.00
5—Friday Night At The Movies :
"A Sumnur Place"
9.15
4—L'école du bonheur
9.30
4—Monsieur Banco —
Quizz musical
10.00
4—Les enfants de coeur
10.15
11—Entretien d'été
10.30
4—Chasse à l'homme
10.45
11—Politique provinciale (libéral) *
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Editorial
11.27
5—After II —
"Voice in the Mirror"
11.30
4—Heure Exquise —
Trois femmes l'ont aimé (6). Film biographique avec Alan Badel et Rita Gam. La carrière mouvementée de Wagner.
11—Nouvelles sportives
11.36
11—Cinéma —
Le destin est au tournant (5). Drame policier avec Mickey Rooney et Diane Foster. Une femme décide un mécanicien de piller une banque en feignant d'être éprise de lui. Jeu sobre et prenant.
1.00 A.M.
11—Fin des émissions
1.06
4—Fin des émissions
1.09
5—Sign Off

(*)—Programmes en couleurs

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

9.30 A.M.
4—Musique
11—Musique
9.58
5—Opening
10.00
4—Entre vous et moi
10.25
4—La terre et ses habitants
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
11—Grandgallo et Petitro
10.45
4—L'atelier du livre
11.00
4—En matinée —
La révolte des fauves (5-E). Film d'aventures avec Sabu et Gail Russell. Un indigène tente de délivrer les animaux capturés par un prince indien parti en expédition de chasse. Bonnes prises de vue d'animaux.
11—L'aventurier des mers
11.30
11—Cinéma —
La danseuse et le bon Dieu (5-E). Conte d'A. Leonviola avec Vera Tcheckowa et Marietto. Un orphelin de six ans veut pour mère une ballerine qu'il a vue en photographie. Fantaisiste et charmant.
12.00 P.M.
4—De tout, de tous
12.30
4—Passeport musical — (*)
5—Music
12.50
5—Opening
1.00
5—The Seaway
1.15
11—Images en tête
1.30
4—Ciné-Samedi —
Zorro, le diable noir (6-A). Western de F.C. Brannon avec Ken Curtis et Aline Towne. Sous le costume de Zorro, un jeune avocat vient défendre des fermiers opprimés. Mouvementé.
1.45
11—Les quatre saisons
2.00
5—CBC Sports Presents —
Kaleidasport
11—Les coulisses de l'exploit
3.00
4—Le Saint
11—Régates mondiales à Valleyfield *
4.00
4—Sur le matelas
5—CBC Sports Presents —
Championship Series
4.30
11—Echos du sport
5.00
4—Sur demande
5—Franskenstein Jr.
11—Rue de l'Anse
5.30
4—Le Virginien
5—Bugs Bunny — (*)
11—Carnet Expo — (*)
6.00
5—Eric Sykes
11—Michel Vaillant
6.30
5—Sounds '67
11—Téléjournal
6.36
11—Langue vivante
6.45
4—Actualité — Editorial
5—U. K. Film
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui — (*)
5—Ed Evanko Show
11—Les joyeux naufragés — (*)
7.30
5—Tarzan — (*)
11—Le courrier du désert
8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Visite à l'Expo — (*)
8.30
4—A la brunante —
Les horizons lointains (5-E). Film d'aventures avec Charlton Heston et Fred McMurray. En 1803, aux Etats-Unis, deux officiers remontent le Missouri avec une troupe. Merveilleux décors naturels.
5—Beverly Hillbillies — (*)
9.00
5—Great Movies —
"Jessica" *
11—Mon pays, mes chansons
9.30
11—Chevalier Tempête
10.00
11—Les couche-tard — (*)
10.15
4—En vedette
10.30
11—Le bonheur conjugal
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
5—After II —
"Last of the Fast Guns"
11.16
11—Nouvelles sportives
11.18
4—Nouvelles sportives
11.24
4—Adagio —
La fille perdue (5). Mélodrame avec Claudine Dupuis et Gérard Landry. La déchéance et la réhabilitation d'une jeune Bretonne qui va travailler en ville. Jolis extérieurs. — Interprétation dans la note.
11.30
11—Cinéma —
Confession d'un escrou (4). Comédie de moeurs avec Horst Buchholz et Liselotte Pulver. Un jeune homme pauvre fait carrière dans l'escroquerie. Mise en scène habile, alerte et enjouée.
12.36 A.M.
5—Sign Off
1.00 A.M.
11—Fin des émissions
1.04
4—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

Warner Bros. unlorks all the doors of the sensation-filled best Seller
HOTEL
TECHNICOLOR
KARL MALDEN • ROD TAYLOR • CATHERINE SPAAK MERLE OBERON
EN ANGLAIS
1 h. 3 h. 30,
6 h. 8 h. 30
le Canadien
Place Laurier 656-9922

SEAN CONNERY IS JAMES BOND
IN IAN FLEMING'S
"YOU ONLY LIVE TWICE"
Presented by ALBERT R. BROCCOLI and HARRY SALTZMAN
PANAVISION • TECHNICOLOR
Cinéma Empire
524-2880
1H. - 3H.
5H.
7H. - 9H.
3e semaine

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR
ANGÉLIQUE #1 + ANGÉLIQUE #2
DANS UN SEUL PROGRAMME !
ANGÉLIQUE # 1 — Angélique
ANGÉLIQUE # 2 — Merveilleuse Angélique
MARQUISE DES ANGES
12h.30
4h.05
7h.45
Positivement
7
Derniers Jours
• Salle Climatisée
• Stationnement Gratuit
CES FILMS NE PASSERONT NULLE PART AILLEURS A QUEBEC ET SERONT SUIVIS IMMEDIATEMENT PAR
ANGÉLIQUE et le ROY (#3)
CINEMA CANARDIERE
Centre d'Achats Canardière
661-8575

Matinée spéciale tous les jours
5e et Dernière semaine
COLUMBIA PICTURES PRESENTE
ELIZABETH TAYLOR RICHARD BURTON
DANS UNE PRODUCTION DE BURTON ZEFFIRELLI
THE TAMING OF THE SHREW
TECHNICOLOR PANAVISION
CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0593
ACHETEZ vos billets d'avance
Matinées: Sur semaine 2h.30 — $1.50
Matinée: Dimanche 2h.30 — $2.00
Tous les soirs: 8h.30 — $2.00

SAMEDI
A 10 HEURES A.M.
★ MATINEE DES JEUNES
de 10 ans et plus
LE CANADIEN
"HATARI"
aussi 4 dessins animés
CARTIER
"GOLIATH CONTRE LES GEANTS"
aussi 4 dessins animés
LAIRET
"SANDOKAN LE TIGRE DE BORNEO"
aussi 4 dessins animés
Seulement 40

La recherche scientifique

Le Canada toujours en retard dans ce domaine

Ottawa (PC) — Le Conseil des sciences du Canada a émis l'opinion dans son premier rapport annuel que notre pays accuse du retard dans la recherche scientifique et il considère que le gouvernement fédéral doit assurer à la recherche une aide adéquate, particulièrement dans les universités.

Créé le 12 mai 1966, le Conseil des sciences du Canada compte 25 membres et il est présidé par M. O.M. Solandt, chancelier de l'université de Toronto.

Le Conseil entrevoit qu'il faudrait inaugurer au cours des prochaines années plusieurs programmes importants, ou élargir certains programmes existants, destinés à faire servir la science et la technologie à la solution des problèmes économiques et sociaux de l'heure dans le domaine, par exemple, des transports, de la pollution de l'ea uet de l'air, la conservation des ressources renouvelables et l'utilisation rationnelle des immenses ressources du Grand Nord.

"Même si une bonne partie des travaux que comportent ces programmes sera sans doute effectuée par l'industrie ou dans les universités, ajoute le rapport, la direction viendra des divers ministères de l'Etat qui s'intéressent à ces problèmes".

On peut également prevoir une expansion de la recherche appliquées, estime le Conseil, et de la mise au point de nouveaux produits ainsi qu'une amélioration des méthodes de production dans l'industrie "sans lesquelles la productivité et le produit national brut par habitant ne pourraient croitre ni la position concurrentielle du pays sur les marchés du monde être maintenue".

Le Conseil envisage enfin d'assurer la reconnaissance et de donner son appui à l'avancement des sciences sociales.

Carte touristique publiée à Ottawa

Ottawa (PC) — La Commission de la capitale nationale a annoncé jeudi que son édition 1967 de la carte touristique d'Ottawa est maintenant en vente au prix de 75 cents.

La carte de la région de la capitale a été refaite et on y a ajouté l'index des rues, la liste des édifices gouvernementaux et des ambassades, avec leur emplacement, des statistiques diverses et quelques photographies.

On a égaemlent porté sur le plan les récents changements survenus dans la zone métropolitaine Ottawa-Hull, y compris les nouveaux quartiers, le nouveau tracé des routes et des voies ferrées, de même que certains projets recommandés par l'étude sur les transports dans la région.

La carte a été faite au service de cartographie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, en collaboration avec la CCN.

On peut se procurer cette nouvelle carte chez les marchands de journaux et dans les librairies de même qu'au comptoir du service d'information de la CCN, promenade Sussex, à Ottawa.

Production des pièces d'argent interrompue

OTTAWA. (PC). — L'Hôtel de la Monnaie ne produira plus de dollars en argent non plus que des pièces de cinquante cents, parce que ces pièces sont rarement utilisées dans le commerce, a déclaré aujourd'hui un représentant officiel.

On a cessé la fabrication de ces deux pièces il y a deux mois. On n'en fabriquera pas d'autres avant que la demande de pièces de dix sous et de vingt-cinq sous ait été remplie.

Le porte-parole a déclaré que la fonction de l'Hôtel de la Monnaie est de produire des pièces de monnaie pour usage commercial, et que les dollars en argent, de même que les pièces de cinquante cents, étaient subtilisés par les collectionneurs dès leur apparition.

● **LA PRINCESSE GRACE de Monaco quitte l'Empress of Canada à son arrivée à Montréal, mercredi, où en compagnie du prince Rainier et de ses enfants, elle séjourne à titre privé jusqu'au 18 juillet, alors que le couple princier entamera sa visite officielle à l'Exposition universelle de Montréal.**

Nouvelle hausse de l'indice du coût de la vie dans les grands centres

OTTAWA (P.C.) — L'indice des prix au consommateur a monté au cours du mois de juin dans toutes les villes importantes du Canada à l'exception de la ville de Saint-Jean à Terre-Neuve.

La hausse la plus considérable a été enregistrée à Winnipeg où l'indice est passé de 141.9 à 145.0 avec l'imposition de la taxe de vente provinciale de cinq pour cent.

L'indice de Saint-Jean, basé sur les prix de juin 1951, est resté à 129.2. Le Bureau de la statistique précise que ces indices ne peuvent pas servir à comparer le coût de la vie entfre les différentes villes mais ne font qu'illustrer les fluctuations à l'intérieur d'une même ville.

Dans les autres villes, l'indice de juin suivi de celui de mai se lit comme suit :

Saint-Jean, N.-B., 144.4 et 143.9; Montréal 147.6 et 147.2; Ottawa 147.0 et 146.2; Toronto 150.7 et 149.8; Saskatoon et Régina 139.4 et 139.1; Edmonton et Calgary 139.5 et 138.9; Vancouver 143.5 et 143.0.

Plus tôt, le Bureau fédéral de la statistique avait annoncé que l'indice général des prix au consommateur était passé de 148.1 en mai à 148.8 en juin. Les prix de 1949 correspondent à 100 et servent de base à l'établissement de l'indice général dyes prix au consommateur.

Dix étudiants Français en voyage d'étude de six semaines au pays

OTTAWA. (PC). — Dix étudiants français, choisis par leur gouvernement pour leur excellence en classe, doivent arriver vendredi à Montréal, première étape d'un voyage de six semaines au Canada.

Invités par le gouvernement canadien, ces étudiants forment le premier groupe du programme de voyages éducatifs que le Parlement a approuvé récemment et pour lequel une somme de $1,620,000 a été votée pour l'année 1967.

La tournée des étudiants français comprend la visite de l'Expo, les Jeux panaméricains de Winnipeg, et des arrêts à Calgary, Banff, Vancouvert, Edmonton, Toronto, Ottawa et Québec.

Le communiqué du secrétariat d'Etat souligne que les visiteurs français "se sentiront à l'aise dans notre milieu bilingue étant donné qu'ils parlent anglais et français, les deux langues du Canada".

Elections en Ontario à l'automne ?

Les partis d'opposition se préparent à un scrutin pour le mois d'octobre

BRANTFORD, Ont. (P.C.) — Le chef libéral de l'Ontario, M. Robert Nixon, a dit mercredi, que si le gouvernement de M. Robarts ne déclarait pas des élections générales avant la fin de l'automne, c'est qu'il se "cachait derrière le rapport Smith".

Le rapport préparé par un comptable agréé de Toronto, M. Lancelot Smith, et demandé par le gouvernement Robarts en 1962 pour étudier les questions de fiscalité entre la province et les municipalités devrait être terminé au mois d'août, a dit M. Nixon.

Il a dit au cours d'une interview que son parti se prépare aux élections confiant que celles-ci seront décrétées par le gouvernement pour le 25 octobre.

M. Donald MacDonald, chef de l'aile ontarienne du Nouveau parti démocratique, a aussi dit récemment qu'il s'attendait à des élections à la fin d'octobre.

Les deux hommes sont d'avis que les élections ne seront pas ordonnées avant la tenue du congrès du parti conservateur en septembre.

Le leader libéral a cependant ajouté qu'il se pourrait que M. Robarts retarde la date des élections à cause de la tenue de la conférence de la Confédération de demain qui doit réunir les représentants de toutes les provinces en Ontario au mois de novembre.

M. Nixon a dit que le rapport Smith serait un facteur déterminant dans les prochaines élections.

Il a réitéré un article du programme libéral selon lequel la province assumerait 80 p.c. du coût de l'enseignement au lieu de 50 p. c.

Il y a actuellement 108 sièges à la législature d'Ontario. Ils seront portés à 117 aux prochaines élections.

M. McCutcheon déclare qu'il quittera son poste au Sénat

LONDON, Ont. (PC) — M. Wallace McCutcheon, sénateur, a dit, mercredi soir, qu'il démissionnera de son poste de sénateur quelle que soit l'issue du congrès en vue des élections au leadership du parti conservateur au mois de septembre.

Il a dit qu'il en avait marre de se faire demander s'il était bien sérieux en posant sa candidature au leadership.

"Je quitterai le Sénat que je sois élu ou non à la tête du parti".

M. McCutcheon a déjà été choisi candidat conservateur pour le comté de York-Simcoe pour la prochaine élection.

"J'ai déjà donné une déclaration écrite aux directeurs de l'association du comté pour confirmer que je serai candidat aux élections générales quelle que soit l'issue du congrès".

Fleming: Pour amender la Constitution

TORONTO. (PC). — M. Donald Fleming, ancien ministre des Finances conservateur, a déclaré mercredi que, s'il devient leader du parti conservateur, il s'efforcera d'obtenir au Canada le pouvoir d'amender sa propre constitution.

M. Fleming, qui aspire au poste du leader national du parti conservateur, a ajouté qu'il était indigne d'une nation, après 100 ans d'indépendance, de ne pas posséder ce pouvoir. Il a déclaré, devant 180 membres du comité organisé en sa faveur, qu'il demanderait qu'une conférence spéciale réunisse les documents nécessaires devant être présentés au parlement britannique, dans le but de modifier l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

M. Fleming a promis aux membres de son comité que, en tant que leader, il se consacrerait à "bâtir une équipe, qui penserait et agirait comme une équipe. C'est la conception que j'ai du leadership d'un parti", a-t-il déclaré.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTA-67-10214 pour 10h. 30 a.m. h.a.e. le mardi, 25 juillet 1967

Complexe Manicouagan - Outardes

FOURNITURE DE CHLORURE DE CALCIUM

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de huit mille dollars ($8,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
R. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, 11 juillet 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPH-67-10177 pour 10h 30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 août 1967

Centrale Manicouagan 5

FOURNITURE ET MONTAGE DES HUIT (8) VANNES SPHERIQUES DES CONDUITES FORCEES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet ,chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de deux cent mille dollars ($200,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, 11 juillet 1967

Hydro-Quebec

APPEL D'OFFRES GTR-67-10203 pour 10h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 25 juillet 1967

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 120 kV CHOMEDEY - STE-ROSE ET POSE D'UN DEUXIEME CIRCUIT SUR LA LIGNE STE-ROSE - ROSEMERE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet ,chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, 11 juillet 1967

Nouvelles brèves

VANCOUVER (PC) — Les raffineries de pétrole américaines de l'Etat de Washington ont considérablement augmenté leurs achats de pétrole brut canadien depuis la fermeture du canal de Suez.

Trans Mountain Oil Pipe Line Co. a dit, mercredi, que ses livraisons de pétrole aux raffineries de l'Etat de Washington était passé de 260,000 à 325,000 barils par jour.

La compagnie a fait savoir que ses stations de pompage sont employées au maximum de leur rendement.

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait savoir, jeudi matin, qu'une somme additionnelle de $186,4'6,000 avait été mise à la disposition des provinces par suite du fonctionnement du Régime de pensions du Canada.

En vertu du régime, tous les fonds perçus qui ne sont pas nécessaires pour acquitter les dépenses et verser les prestations du régime au cours des trois mois suivants sont versés au fonds de placement du régime pour l'achat de titres des provinces ou du gouvernement du Canada.

OTTAWA (PC) — Le ministre des pêcheries, M. J.-Hédard Robichaud, a fait savoir jeudi que la campagne de pêche au homard dans l'arrondissement de la Baie de Fundy sera prolongée de onze jours afin de permettre aux pêcheurs de reprendre le temps perdu à cause de conditions défavorables.

La saison de pêche, dans cet arrondissement, s'étend ordinairement du 1er mai au 20 juillet. La fermeture est maintenant reculée au 21 juillet.

Tous les casiers devront être retirés de l'eau pour minuit, le 21 juillet.

OTTAWA (PC) — Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada ,a quitté Ottawa jeudi pour entreprendre un voyage pastoral d'un mois dans l'ouest canadien et aux Territoires du Nord-Ouest.

C'est le dernier voyage pastoral du délégué apostolique. Mgr Pignedoli doit en effet quitter le Canada l'automne prochain pour assumer à Rome le secrétariat de la Congrégation de la propagation de la foi, organisation de contrôle des missions catholiques.

TORONTO (PC) — Des douleurs dans le dos et aux jambes ont contraint M. Roland Bolduc, 37 ans, à abandonner en cours de route un voyage en chaise roulante qui devait le conduire de Toronto à Montréal .

M. Bolduc qui avait perdu l'usage de ses jambes à la suite d'un accident dans une mine en mars 1966 était parti de Toronto le 26 juin en chaise roulante pour démontrer à sa parenté "qu'il n'était pas un invalide inutile".

OTTAWA (PC) — Le sous-commissaire en chef de la Gendarmerie royale du Canada, M. Malcolm Francis Lindsay, accèdera le 15 août prochain au poste de commissaire, succédant au commissaire actuel M. George B. McClellan, qui prendra sa retraite.

La nomination de M. Lindsey a été annoncée jeudi par M. Larry Pennell, solliciteur général.

M. Lindsay, originaire d'Arkona, Ontario, est entré au service de la GRC en 1934.

HAMILTON (PC) — M. J. Albany Richmond, de Farnham, au Québec, a été réélu jeudi sans opposition comme président de l'Ordre canadien des Forestiers, au congrès annuel de cette organisation.

Le seul poste de la direction qui a changé est celui du régistraire où M. Alex Lacasse, de Lachine, est remplacé par M. Robert Chamberlain, de Toronto.

TORONTO (PC) — La police du Toronto métropolitain a déclaré avoir mis à jour un racket organisé à Montréal dans le but d'extorquer des sommes importantes de marchands italiens de Toronto, par des menaces de mort.

Luciano Zazzarino, âgé de 20 ans, de Toronto, a été arrêté mardi soir, sous l'accusation d'avoir tenté d'extorques de l'argent.

OTTAWA (PC) — Le ministère du Revenu vient de nommer des directeurs aux bureaux d'impôt sur le revenu à Montréal et à Toronto. Ces bureaux font circuler entre eux le tiers des retours d'impôt de tout le pays.

M. Etienne J.-N. Albert, âgé de 56 ans, autrefois évaluateur en chef du bureau de Montréal, a été nommé directeur.

M. Albert, est au bureau de l'impôt sur le revenu depuis 18 ans. Il succède à M. S.-E. Bernier, qui a été nommé sous-ministre adjoint du ministère du Revenu.

● **Le prince et la princesse Takamatsu, du Japon, profitent d'une courte halte devant le pavillon de leur pays pour satisfaire les photographes. Le couple princier, qui est accompagné du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, ont participé, mercredi, aux manifestations en l'honneur de la journée nationale du Japon.**
Le USS Altair ,AKS-32) à Québec

Le professeur Bell est à l'origine de notre plus chère tradition - aider les gens

Voici une photo du professeur Bell 'communiquant' avec Charlie Crane, un jeune Canadien aveugle et sourd qui devait s'exprimer avec ses doigts.

De son temps, l'inventeur du téléphone, Alexandre Graham Bell était surtout connu comme "professeur pour les sourds". Pour découvrir de meilleures méthodes d'enseignement, il s'intéressa à la mécanique de la parole. Ses recherches au niveau des vibrations du larynx — création et transmission des sons, des mots — l'amenèrent à inventer le téléphone que nous connaissons aujourd'hui. Mais le travail de toute sa vie eut pour but primordial *d'aider* les gens — surtout les handicapés. C'est aussi une tradition que nous nous efforçons de maintenir chez Bell Canada. Vous en trouverez la preuve dans nos téléphones spéciaux pour les handicapés, dans notre larynx artificiel conçu pour les gens dépourvus de cordes vocales et dans *tout ce que nous faisons* pour vous aider à communiquer avec les autres.

1867 1967

Photographie de Gilbert H. Grosvenor septembre 1916, — © National Geographic Society

Bell Canada

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Agent de recherche et de planification socio-économique

Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence
Divers ministères — Postes à Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES
— Effectuer des analyses sur les variables économiques et financières à considérer dans le processus de regroupement municipal.
— Formation universitaire en économique ou en urbanisme
— Concours 67PA-2105.

MINISTERE DE L'EDUCATION
A.— Effectuer des études relatives au financement de l'enseignement.
— Formation universitaire, de préférence en économique.
B.— Participer aux projets de recherche et d'inventaire dans divers secteurs de l'éducation des adultes.
— Formation universitaire en sociologie ou en science politique.
C.— Participer à l'étude des besoins des universités en regard des facteurs tant financiers que sociologiques et économiques.
— Formation universitaire de préférence en économique et quelques années d'expérience.
— Concours 67PE-2105.

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL
A.— Effectuer des études sur les problèmes socio-économiques dans le domaine du bien-être social.
— Formation universitaire dans l'une ou l'autre des sciences sociales.
B.— Effectuer des recherches sur le personnel des institutions de bien-être.
— Formation universitaire dans l'une ou l'autre des sciences sociales.
C.— Participer à l'élaboration d'un système de cueillette de l'information statistique.
— Formation universitaire en mathématiques et connaissances de la programmation.
— Concours 67PF-2105.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
A.— Effectuer et diriger des travaux de recherche reliés au développement économique et à la promotion industrielle.
— Formation universitaire en économique et plusieurs années d'expérience pertinente.
B.— Effectuer des travaux de recherche et d'analyse dans le domaine de la prévision économique.
— Formation universitaire en économique et quelques années d'expérience.
— Concours 67PI-2105.

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES
— Participer aux plans de mise en valeur des ressources locales du Nouveau-Québec. Séjours occasionnels dans le Grand-Nord.
— Formation universitaire de préférence en économique.
— Concours 67PR-2105

MINISTERE DU TRAVAIL
A.— Diriger l'exécution de projets de recherche en économie du travail.
— Formation universitaire en économique et quelques années d'expérience pertinente.
B.— Effectuer des recherches de base en économie du travail.
— Formation universitaire en économique.
C.— Effectuer des recherches de base en sociologie du travail.
— Formation universitaire en sociologie ou dans une des autres sciences sociales.
— Concours 67PT-2105.
S'inscrire immédiatement.

SECRETAIRE BILINGUE A L'ETRANGER
— Traitement initial de $4,140 à $5,540 selon la compétence, plus indemnités de séjour à l'étranger jusqu'à $4,000. Délégations du Québec : Londres et New York.
— Travaux de sténodactylographie en français et en anglais auprès des fonctionnaires supérieurs. Correspondance. Classement des dossiers. Accueil des visiteurs.
— Formation secondaire et quelques années d'expérience du travail de secrétariat. Maîtrise de la langue anglaise. Qualités personnelles appropriées. Limite d'âge : 23-35 ans. Engagement minimum de trois ans à l'étranger.
— Concours 67S-5418. S'inscrire avant le 4 août 1967.

CONSEILLER JURIDIQUE —
— Traitement initial jusqu'à $12,215 selon la compétence. Ministère de la Justice : Québec et Montréal.
— Conseiller les autorités sur toute question de droit. Collaborer à la rédaction de la législation. Représenter les ministères devant les tribunaux et les commissions d'enquête.
— Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires.
— Concours 67P-2115. S'inscrire immédiatement.

CONCILIATEUR —
— Traitement initial de $6,315 à $12,300 selon la compétence. Ministère du Travail : Québec et Montréal.
— Veiller à l'application du Code du Travail en matière de règlement des mésententes dans les relations patronales-ouvrières.
— Diplôme en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.
— Concours 67P-2114. S'inscrire immédiatement.

ADJOINT AU SURINTENDANT (Service du Courtage immobilier du Québec).
— Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Secrétariat de la Province. Un poste à Québec et un poste à Montréal
— Veiller à l'application de la Loi du courtage immobilier. Etablir un système de recherches du marché de l'immeuble.
— Diplôme en sciences commerciales (option gestion des entreprises) ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du courtage immobilier.
— Concours 67PC-2111. S'inscrire immédiatement.

MEDECIN VETERINAIRE —
— Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions de la province.
— Inspection, vulgarisation et recherche dans la prévention et la répression des maladies animales à des fins de salubrité des aliments.
— Etre membre du Collège des médecins vétérinaires du Québec.
— Concours 67P-2121. S'inscrire immédiatement .

TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE —
— Traitement initial de $3,250 à $5,230 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts. Postes à Québec.
— Production et interprétation de photographies aériennes. Photogrammétrie.
— 11e année d'études et 2 ans d'expérience pertinente.
— Concours 67S-5451. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Analyste en informatique
— Jusqu'à $14,000 selon la compétence. Divers ministères : postes à Québec.
— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
— Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

Analyste des procédés administratifs
— Jusqu'à $14,000 selon la compétence. Divers ministères : postes à Québec.
— Etude et analyse des méthodes de travail en vue d'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
— Formation universitaire dans une discipline appropriée; ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse des procédés administratifs.
— Concours 67PP-2108. S'inscrire immédiatement.

Spécialiste en sciences de l'éducation
(Direction générale de la formation des maîtres)
— Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education : Québec et Montréal.
— Elaboration de programmes d'études et d'examens et coordination de l'enseignement; ou application des politiques du ministère et travail d'inspection; ou administration des écoles en fonction des exigences pédagogiques et collaboration à la préparation des budgets.
— Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation; de préférence détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés. Maîtrise de la langue anglaise.
— Concours 67PD-2123. S'inscrire avant le 24 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Spécialiste en sciences de l'éducation (Enseignement élémentaire et secondaire)
— Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education : Québec et Montréal.
— Etablir des programmes d'études, fixer des normes pédagogiques et didactiques, entreprendre des recherches, diriger la préparation d'examens annuels.
— Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée; ou expérience exceptionnelle. De préférence, détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat dans les domaines concernés, et maîtriser la langue anglaise.
— Concours 67PE-2123. S'inscrire avant le 24 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Spécialiste en sciences de l'éducation
(Institut de recherche pédagogique)
— Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education : Québec et Montréal.
— Entreprendre dans les secteurs de la pédagogie les recherches nécessaires aux besoins du système d'éducation du Québec, évaluer les projets de recherche soumis, conseiller les intéressés et participer à leurs travaux.
— Détenir ou être en voie d'obtenir un doctorat en sciences de l'éducation ou en sciences de l'homme; ou, en plus d'une licence ou d'une maîtrise, posséder une expérience exceptionnelle dans les mêmes domaines. Bonne connaissance de la langue anglaise.
— Concours 67PI-2123. S'inscrire avant le 24 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Inspecteur d'installations électriques
— Traitement initial de $6,405 à $7,905 selon la compétence. Ministère du Travail : Québec et Montréal.
— Veiller à l'application des lois et des règlements concernant les installations électriques des bâtiments.
— Diplôme d'un institut de technologie en électricité et 6 ans d'expérience pertinente; ou certificat d'une école de métier en électricité et 10 ans d'expérience; ou une 9e année et 12 ans d'expérience. Licence de compagnons du Bureau des examinateurs des électriciens. Age minimum : 27 ans.
— Concours 67P-5429. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Inspecteur des établissements industriels et commerciaux et des édifices publics
— Traitement initial de $6,405 à $7,905 selon la compétence. Ministère du Travail. Postes à Montréal.
— Veiller à l'application des lois et des règlements de sécurité et d'hygiène des édifices publics.
— Diplôme d'un institut de technologie et 7 ans d'expérience pertinente; ou 11e année et 13 ans d'expérience. Age minimum : 27 ans.
— Concours 67P-5427. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Inspecteur d'ascenseurs et de monte-charge
— Traitement initial de $6,405 à $7,905 selon la compétence. Ministère du Travail.
— Veiller à l'application des lois et des règlements de sécurité concernant les ascenseurs et les monte-charges des édifices publics.
— Diplôme d'un institut de technologie et 7 ans d'expérience pertinente; ou 3 ans d'études post-secondaires avec matières dominantes en mathématiques et en sciences et 7 ans d'expérience; ou 11e année et 13 ans d'expérience pertinente. Connaissance suffisante de la langue anglaise. Age minimum : 27 ans.
— Concours 67PA-5427. S'inscrire avant le 1er août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Inspecteur en hygiène publique
— Traitement initial de $4,140 à $5,540 selon la compétence. ministère de la Santé, régions administratives de Québec, Cantons de l'Est, Montréal, Outaouais et éventuellement ailleurs dans la province.
— Contrôler l'hygiène des milieux.
— 11e année d'études, avec matières dominantes en sciences, et 6 ans d'expérience reliée aux activités de l'inspecteur.
— Concours 67P-5428. S'inscrire immédiatement.

Examinateur au bureau des véhicules-automobiles
— Traitement initial de $4,135 à $5,235 selon la compétence. Ministère des Transports et Communications : poste à Baie Comeau.
— Faire subir les examens pour l'obtention de permis de conduire.
— 11e année d'études. 6 ans d'expérience partiellement reliée à la fonction. Age : au moins 23 ans.
— Concours 67P-5420. S'inscrire avant le 21 juillet 1967 pour la prochaine séance d'examen.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE
— Traitement initial jusqu'à $11,780 selon la compétence.
— Comptables-vérificateurs. Divers ministères : Québec et Montréal.
— Agents de budget au ministère des Finances.
— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle, ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
— Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

Dactylographe et sténo-dactylographe
— Traitement initial jusqu'à $3,945 selon la compétence. Divers ministères : Québec et Montréal.
— Dactylographe : 10e année d'études. Concours 67P-5417.
— Sténo-dactylographe : 11e année d'études (supplément de $600 ou $700 à Montréal). Concours 67P-5418.
— S'inscrire immédiatement.

Auxiliaire en réadaptation sociale (monitrice seulement).
— Traitement initial de $3,830 à $5,230 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-être Social, Centre Berthelet, Montréal.
— Diplôme de 11e année. Quatre années d'expérience de travail suffisamment relié à la fonction. Limite d'âge : 21 à 35 ans. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience exigée.
— Concours 67PB-5413. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.
Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet 1253-66

Terrassement et gravelage du chemin de la rivière à la Lime dans la paroisse de Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain. Longueur de 1.20 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $5,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 1254-66

Terrassement et gravelage du chemin Sud-Ouest de la Rivière des Envies, dans la paroisse de Saint-Séverin, comté de Champlain. Longueur de 2.14 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $11,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 1256-66

Terrassement et gravelage de la route du Lac Pierre-Paul dans la paroisse de Saint-Tite, comté de Laviolette. Longueur de 0.80 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $4,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 5284-66

Terrassement et gravelage du chemin Haut 2e Rang, dans la paroisse de Charette, comté de Saint-Maurice. Longueur de 0.26 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $1,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 3222-67

Terrassement et gravelage du chemin Sainte-Croix - Dosquet, dans le village et la paroisse de Saint-Flavien, comté de Lotbinière. Longueur de 1.61 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $11,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 3228-67

Terrassement et gravelage du chemin Wotton - Saint-Adrien, dans le canton Wotton, comté de Wolfe. Longueur de 0.95 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $4,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 4204-67

Aménagement des talus et réparation des viaducs sur l'autoroute no 20 dans les paroisses de Saint-Joseph de Soulanges, Saint-Ignace du Coteau du Lac, Saint-Zotique et Sainte-Claire d'Assise, comté de Soulanges.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $46,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 août 1967.

Projet 5217-67

Terrassement en surlargeur sur la route no 11, dans le canton Marchand, comté de Labelle. Longueur de 0.08 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,100.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 6201-67

Revêtement en béton bitumineux de la route no 46-A et de son raccordement, dans le canton Rémigny non organisé comté de Rouyn-Noranda. Longueur de 8.94 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $12,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 7200-67

Construction de garde-fous en câble d'acier galvanisé et de glissières en aluminium, sur la route Chicoutimi Nord-Tadoussac, dans le canton Labrosse, comté de Dubuc.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac Saint-Jean, Roberval et Dubuc.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,200.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 0211-67

Revêtement en béton bitumineux du chemin du Lac Michel, dans la paroisse de Lac Paré, comté de Montcalm. Longueur de 3.05 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Projet 0212-67

Revêtement en béton bitumineux du chemin du Lac Blanc, dans la municipalité de Notre-Dame de la Merci, comté de Montcalm. Longueur de 2 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $1,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 2 août 1967.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Propriété Jean-Marc Petit

Vente d'une maison (1½ étage), située sur le lot P-397, dans la paroisse St-Flavien, comté de Lotbinière.
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.
L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 30 août 1967.
Clôture des soumissions à 11 heures du matin (h.a.e.), le 1er août 1967.
Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser :
Bureau de la Voirie
C.P. 430
Plessisville
MEGANTIC

Le sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

Ministère des Travaux publics

Projet No 24-67

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME ET EN BETON PRECONTRAINT (trois travées de 65' et deux culées-dalles de 52'), sur la rivière Vandal, à St-Simon, comté de Bagot. Site : Pont Migneault, rang II, lots 187-188.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brome, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Champlain et Laviolette.
Les plans et devis seront fournis, au porteur, sur un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministère des Travaux publics), 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Qué. (centre d'achat Place Laurier - 3ième étage, section ouest); si les plans et devis doivent être expédiés par la poste, la demande devra être adressée au ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), à Place Laurier, 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, LUNDI, LE 7 AOUT 1967.
GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $21,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 25-67

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (deux travées de 75'), sur la rivière Eaton, à Cookshire, comté de Compton. Site : Pont Cook, rang IX, lot 2.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, ou Wolfe.
Les plans et devis seront fournis, au porteur, sur un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministère des Travaux publics), 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Qué. (centre d'achat Place Laurier - 3ième étage, section ouest); si les plans et devis doivent être expédiés par la poste, la demande devra être adressée au ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est) à Place Laurier, 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, LUNDI, LE 7 AOUT 1967.
GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $7,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 26-67

CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BETON ARME AVEC REMBLAI (deux cellules de 15' x 20'), sur la rivière La Loutre, à Ste-Euphémie, comté de Montmagny. Site : Pont No 4, rangs I-II S.E., lot 23.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup, ou Témiscouata.
Les plans et devis seront fournis, au porteur, sur un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministère des Travaux publics), 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Qué. (centre d'achat Place Laurier - 3ième étage, section ouest); si les plans et devis doivent être expédiés par la poste, la demande devra être adressée au ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est) à Place Laurier, 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec, LUNDI, LE 7 AOUT 1967.
GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $7,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 284-67

A : JOLIETTE
Drainage et Pavage des chemins de ceinture et parcs de stationnement, HOPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE.
Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs, les individus, firmes, compagnies ou corporations spécialisés qui ont leur bureau d'affaires principal dans un des comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption ou Montcalm.
Un dépôt de $25.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du ministère des Travaux publics, est requis pour obtenir plans et devis au Ministère des Travaux publics, 2275, est avenue Laurier, Montréal 34. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement qui auront rempli toutes les conditions et qui retourneront les plans et devis dans les 8 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions : VENDREDI, LE 28 JUILLET 67 à 3.00 hres P.M., au 2275, est avenue Laurier, Montréal 34.
Garanties : chèque visé ou cautionnement (Bid Bond) au montant de 10% de la soumission, à l'ordre du Ministre des Finances. A la signature du contrat : cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.
Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin, Ing.

Service Général des Achats

Projet No 2606

4 Affuteuses à sec pour outils en carbure de tungstène.
Ministère de l'Education, Différents Endroits.
Clôture des soumissions : 2 août 1967 11.00 a.m. (Temps réglementaire)

Projet No 2607

1—Cisaille Guillotine motorisée
Ministère de l'Education, Asbestos.
Clôture des soumissions : 2 août 1967 11.00 a.m. (Temps réglementaire)

Projet No 2608

1—Comparateur optique et de mesure
Ministère de l'Education, Tracy.
Clôture des soumissions : 2 août 1967 11.00 a.m. (Temps réglementaire)

(SUITE A LA PAGE 9)

Les 17, 18 et 19 juillet

95 enseignants affectés en Afrique francophone en journées d'étude

(J.D.) — Environ 95 enseignants, dont 78 professeurs laïcs, se réuniront en journées d'études organisées par le ministère de l'Education, les 17, 18 et 19 juillet prochain, à Québec. Ces enseignants sont affectés en Afrique francophone pour septembre prochain.

Le premier ministre, M. Daniel Johnson, prendra part à cette première réunion à avoir lieu sous les auspices du ministre de l'Education, tandis que MM. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Education, et Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, prononceront des allocutions.

Un communiqué remis à la presse, hier, précise que le but de ces journées "est d'informer les participants de tous les aspects de la réforme scolaire dans la province, de leur fournir des renseignements qu'ils pourront utiliser dans leur pays d'accueil et également de les initier aux problèmes de l'enseignement dans ces pays".

Rôle international du Québec en éducation

Ces enseignants, qui oeuvrent cette année dans les écoles secondaires des commissions scolaires, dans les écoles normales ou maisons d'enseignement spécialisé, ou dans les universités. Ils quitteront le Québec pour une période de deux ans environ.

Le communiqué ajoute que le rôle que peut jouer le Québec en éducation est particulièremen apprécié en Afrique et en Asie, d'autant plus qu'ils bénéficient déjà de l'assistance non moins importante de la France. "La réforme scolaire entreprise au Québec, explique-t-on, la culture française qui y prédomine, le dynamisme nord-américain qui y règne, l'absence de toute mentalité coloniste, sont des facteurs qui intéressent ces pays, lesquels ont des problèmes d'enseignement assez semblables à ceux du Québec et peuvent tirer parti de son expérience".

Présentement quelque 300 professeurs et spécialistes québécois de langue française travaillent en Afrique et en Asie francophones (Tunisie, Cameroun, Sénégal, Ruanda, Côte-d'Ivoire). On dénombre en plus 5,000 missionnaires du Québec s'occupant d'écoles, de dispensaires ou d'oeuvres sociales.

Autres participants

Le directeur général de l'enseignement élémentaire et secondaire, le frère Jean-Guy Vennes, le directeur des programmes à la direction générale de l'enseignement collégial, le frère Jean-Paul Desbiens, le directeur de la coopération avec l'extérieur, M. Judeau, du même organisme, et lien Aubert, M. Charles Bilo-M. Roland Lussier, de la C.I.C., prendront également la parole à ce colloque.

Ce dernier entretiendra les participants d'un rapport préparé par la C.I.C. concernant les conditions faites à l'enseignement québécois en Afrique.

Feux de forêt sous contrôle

Le ministère des Terres et Forêts du Québec rapporte que tous les feux faisant rage dans les forêts du Québec sont présentement sous contrôle.

Des feux, brûlant sur des superficies allant de un à cinq acres dans les districts de Rouyn-Noranda, Rimouski, Chibougamau, Sept-Iles, St-Maurire et Mistassini sont tous maîtrisés.

Un autre feu faisant rage sur une superficie de 30 acres dans la région de Chibougamau est également sous contrôle.

Un porte-parole du ministère a dit qu'aucune forêt du Québec n'est fermée à la circulation et que les pluies abondantes des dernières semaines ont considérablement aidé les équipes combattant les incendies.

Le tirage électronique des noms des chasseurs d'orignaux le 24

L'inscription des chasseurs qui ont manifesté leur intention de participer à la chasse contrôlée à l'orignal dans quatre des parcs provinciaux, a pris fin le 10 juillet, et le tirage électronique des noms inscrits aura, lieu le lundi, 24 juillet, à 19 h. 30, au Centre de traitement électronique des données du ministère des Finances, à Québec.

En annonçant cette nouvelle, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a révélé que près de 1,700 chasseurs se sont inscrits pour remplir les 1,124 places réservées dans chacun de ces quatre parcs : la Vérendrye 600, Laurentides 300, Matane 140 et Mauricie 84.

Le tirage électronique déterminera non seulement les noms des chasseurs par groupes de deux mais aussi l'ordre de priorité des dates de chaque groupe depuis le 16 septembre jusqu'au 20 octobre, dernier jour de la chasse dans les parcs.

En vertu des règlements établis à cet effet, les chasseurs non choisis seront remboursés dans les semaines qui suivront le tirage; mais, aucun désistement ne sera, sujet à remboursement, à moins que le ministre n'en ait été prévenu avant le 1er septembre 1967. Dans le cas d'un groupe qui se désiste, ce dernier est remplacé par le premier groupe inscrit sur la liste de priorité d'attente constituée lors du tirage. On accorde au premier groupe de remplacement un délai de 48 heures en vue d'accepter ou de refuser les dates de chasse offertes :

Le ministre invite le public qui s'y intéresse à assister au tirage électronique du lundi soir, 24 juillet.

Le Centre de traitement électronique des données est situé au 1,601 rue Semple, dans la banlieue de Québec, à l'écart du boulevard Charest ouest, à la limite de Québec et de Duberger.

Le Québec prendra les mesures qui s'imposent

(LB). — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, a déclaré hier, en réponse à une question d'un député de l'oppositon, qu'il a en mains une analyse sommaire des concession tarifaires consenties par le Canada, les Etats-Unis, les autres pays, dans le cadre des négociations Kennedy.

Selon le ministre, l'objet de cette analyse est de déterminer l'impact que les concessions tarifaires consenties par le Canada aura sur les industries manufacturières du Québec.

M. Bellemare a dit qu'une étude a été faite jusqu'ici sur 18 institutions manufacturières et que les analyses se poursuivent. Le Québec, a-t-il dit, sera en mesure de prendre les précautions qui s'imposent face aux abattements douaniers consentis par le Canada.

Formulaires de demandes de prêt-bourse disponibles le 25 juillet

Le service de l'Aide aux étudiants au ministère de l'Education annonce que les formulaires de demande de prêt-bourse ordinaires pour l'année 1967/1968 seront disponibles à partir du 25 juillet.

Les quelques 80,000 étudiants qui avaient fait une demande l'an dernier, au début de 1967, recevront automatiquement les nouveaux formulaires, même si leur demande de prêt-bourse n'avait alors pas reçu une réponse affirmative.

Cette année, le service de l'Aide aux étudiants enverra une copie supplémentaire du formulaire qui pourra servir de brouillon ou de duplicata.

Sept projets de loi adoptés en 1ère lecture

L'Office du crédit industriel consentira des prêts aux entreprises qui contribuent au développement économique de la province

par Jacques DALLAIRE

Sept projets de loi ont été soumis à l'Assemblée législative, hier après-midi et ont tous franchi l'étape de la première lecture. Parmi ceux-ci, quatre sont d'importance. Il s'agit en l'occurence de la Loi de l'Office du crédit industriel de Québec, soumise par M. Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie et du Commerce, de la Loi modifiant des tribunaux judiciaires, de la Loi modifiant de nouveau la Loi de l'Instruction publique, toutes deux présentées par M. Jean-Jacques Bertrand, qui cumule les fonctions de ministre de la Justice et de l'Education, et enfin de la Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales, projet explicité par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

Les trois autres projets de loi traitent successivement d'une modification à la Loi de l'assurance-dépôts du Québec, de certains règlements adoptés en vertu de la Loi de l'assurance-hospitalisation et de la construction d'un pont sur le fleuve St-Laurent à proximité de Trois-Rivières, pont en voie de parachèvement.

Crédit industriel

En annonçant le projet, hier en Chambre, M. Maurice Bellemare a expliqué que le bill 70, concernant la formation de l'Office du crédit industriel, aurait pour but de consentir des prêts et garanties aux entreprises industrielles qui sont en mesure de contribuer au développement économique de la province ou d'une région et qui sont dans l'impossibilité d'obtenir du crédit autrement, à des taux et conditions raisonnables.

L'office pourra ainsi acquérir des immeubles et les revendre ou louer à des propriétaires d'entreprises et engager à cette fin une somme de $5 millions jusqu'au 31 mars prochain et, par la suite, une somme de $10 millions durant les quatre années financières suivantes.

Composé d'un président et d'un directeur général et de huit autres membres choisis parmi les fonctionnaires du gouvernement ou ses agents l'office permettra aux municipalités d'acquérir, pour fins industrielles, uniquement des terrains.

Tribunaux judiciaires

Le bill 71, Loi modifiant la Loi des Tribunaux judiciaires, a pour objet d'augmenter sensiblement les traitements accordés aux juges de la province, de majorer également leur pension annuelle, de réduire l'âge de la retraite de 75 à 70 ans, à compter du 1er novembre 1967, et d'augmenter aussi le nombre de juges, de 30 à 35 à la Cour du Bien-Etre social, de 75 à 90 à la Cour provinciale.

Dorénavant le salaire des juges des Sessions passerait de $18,000 à $23,000 annuellement, de $20,000 à $25,000 pour les juges de la Cour provinciale, ainsi que ceux du juge en chef et du juge en chef adjoint à la même cour. Les traitements des juges de la Cour du Bien-Etre social varieraient de $13,-000 à $23,000 et de $26,000 à $25,000 pour un juge en chef ou un juge en chef adjoint à cette cour.

La pension annuelle d'un juge de sessions passerait de $10,-500 à $ 12,000 et celle d'un juge en chef de cette cour de $12.000 à $14,000 s'ils remettent leur démission après 20 ans de charge.

Instruction publique

La Loi modifiant de nouveau la Loi de l'Instruction publique, ou bill 76, stipule qu'à compter du 1er juillet prochain, la répartition entre les commissions scolaires qui sont intégrées à une commission scolaire régionale, des dépenses d'administration de cette dernière, s'effectuera en proportion de la valeur totale des biens imposables de chaque commission scolaire.

La nouvelle loi permettrait d'autre part que soit porté à 9 le nombre de commissaires d'écoles d'une corporation scolaire et se préoccupe du secrétaire-trésorier d'une commission scolaire, lui permettant d'en appeler à la Commission municipale d'une décision de la commissions scolaire le destituant ou réduisant son salaire.

Usines laitières régionales

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, en vertu de ce bill 72, serait autorisé à garantir, au nom du gouvernement, des prêts pour une somme globale de $16 millions. Ce qui favoriserait l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales. Le ministère pourrait en outre verser à titre de contribution à l'amortissement de ces prêts, durant les cinq premières années, 4% du montant garanti.

Le ministre n'accorderait pas ces garanties et ces versements sans avoir consulté la Régie des marchés agricoles qui se doit de prévenir les marchands de lait de la région dans laquelle une fabrique de produits laitiers doit s'approvisionner, donner des avis publics et entendre les intéressés.

Les radiologistes refusent leurs services dans les cliniques sauf dans les cas d'urgence

MONTREAL (PC) — Les radiologistes du Québec ont décidé de refuser leurs services dans les cliniques, sauf dans les cas d'urgence afin de protester contre le nouveau plan provincial d'assurance-hospitalisation qui est entré en vigueur le 1er juillet, a déclaré hier un porte-parole.

Le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, a déclaré dans une conférence de presse que cette mesure a été prise dans le but de protester contre une demande de gouvernementale voulant que le travail ne soit fait que dans les hôpitaux et non dans les cabinets de médecin.

Le 1er juin, le ministre provincial de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé à l'Assemblée législative qu'à partir du 1er juillet, des services gratuits de diagnostic seraient compris dans les services de radiologie et d'électrocardiogramme.

Le ministre a dit que la province devait faire face à un problème aigu causé par une lacune de personnel para-médical et que le principal effet que produirait le nouveau projet serait d'abaisser le nombre de demandes d'hospitalisation d'au moins 20 pour cent.

Travail accru

Le Dr Robillard a dit mercredi que les spécialistes des rayons-X protestent également contre le taux des honoraires, qui selon eux équivaut à 68 pour cent de leurs collègues de l'Ontario.

Un autre de leurs griefs réside dans le fait qu'ils ne reçoivent que la moitié de leurs honoraires après avoir traité un certain nombre de cas. Autre sujet de plainte, le gouvernement n'a pas consulté les médecins pour dresser son plan.

Au cours de la période 1950-1965, il y a eu une augmentation de 57 pour cent du travail à accomplir en comparaison de 37 pour cent d'augmentation du personnel médical, a dit le Dr Robillard. Les services gratuits augmenteraient de façon sensible le travail à accomplir.

Le gouvernement a refusé aux médecins qu'ils exient du gouvernement les mêmes honoraires pour le travail accompli à leurs bureaux que dans les hôpitaux.

Gilles-D. Bergeron nommé sous-ministre adjoint de la Famille et du Bien-Etre

J.D.) — M. Gilles-D. Bergeron, qui occupait et qui continuera d'occuper pour un certain temps les fonctions de directeur général de l'administration au sein du ministère de la Famille et du Bien-Etre social, vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministère, a fait savoir, hier, le ministre Jean-Paul Cloutier.

M. Bergeron, natif de Sorel, est diplômé de l'Université McGill et de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et a de plus suivi des stages intensifs d'entraînement administratif aux universités américaines de Columbia et de Houston.

L'expérience professionnelle variée de M. Bergeron, alors qu'il a occupé d'importantes fonctions dans le secteur privé, lui permettra ainsi d'utiliser les méthodes qu'il a employées dans le secteur privé et dans le secteur public.

Derniers préparatifs avant la visite du président de Gaulle

Les chefs des corps de police des villes où circulera le cortège du général de Gaulle lors de sa visite au Québec, se sont réunis à Québec jeudi soir dans le but de mettre une dernière main aux préparatifs.

Le commandant Lucien Descent de la Sûreté provinciale du Québec a expliqué qu'il s'agissait d'une réunion de routine au cours de laquelle devait discuter les problèmes particuliers, comme par exemple la circulation sur les artères où défilera le cortège.

M. Descent a précisé qu'il ne s'agissait aucunement d'une réunion pour discuter de la sécurité du chef d'Etat.

On sait que le général, qui doit arriver ici le 23 juillet, se rendra à Ste-Anne de Beaupré, à une vingtaine de milles à l'est de la capitale pour assister à une messe. Le général doit également se rendre à Montréal en automobile. A cette occasion, le cortège empruntera la route numéro 2 qui longe le fleuve St-Laurent sur la rive nord.

Lancement d'un engin d'exploration lunaire

WASHINGTON (A.F.P.) — Les Etats-Unis lanceront entre le 13 et le 17 juillet du Cap Kennedy en Floride le quatrième engin spatial d'exploration lunaire Surveyor-D dont la mission sera de transmettre à la terre des films de télévision d'une région où pourrait s'effectuer l'atterrissage sur la lune de vaisseaux spatiaux Apollo.

Le Surveyor-D sera lancé par une fusée Atlas-Centaur. Il sera chargé, comme son prédécesseur et en dehors de sa mission photographique, de prélever des échantillons du sol lunaire qui seront filmés par les caméras de l'engin et dont les images seront étudiées par les savants du programme Apollo.

La zone vers laquelle cet engin spatial sera dirigé sur la surface lunaire est la "Sinus medii" — ou baie centrale — à peu près au centre de la face frontale de la lune. Il s'agit d'une région beaucoup plus accidentée que celles où deux Surveyor précédents ont touché en douceur la surface lunaire. Mais les experts ont considéré essentiel de procéder à des études de secteurs différents où les engins Apollo avec leur charge humaine pourraient être amenés à atteindre la lune.

Le Surveyor-I avait atteint la lune le 2 juin 1966, le Surveyor-II avait échoué dans sa mission, le Surveyor-III avait touché la lune le 19 avril dernier et avait pris environ 6,319 photos dont celles d'échantillons du sol lunaire.

Champagne

Malgré un régime d'austérité, les Anglais boivent plus de champagne que jamais. Les importations de la précieuse boisson ont augmenté de 166,050 bouteilles au cours du dernier trimestre.

HOSPITALITE

DITES VOTRE BONJOUR A UN TOURISTE

participez a notre campagne anti-vibration

L'excès de vibration est souvent responsable de l'usure rapide et inégale des pièces . . . des arrêts de production prolongés et coûteux de quantité de défectuosités facilement évitables.

Confiez à un atelier spécialisé l'analyse et le correction des excès de vibration.

ROBERGE

241, St-Vallier est, Québec 2.
Tél.: 529-8191 (r. 418)
Telex: 011-3453
distributeur d'équipement industriel, électrique et mécanique depuis 39 ans.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

(SUITE DE LA PAGE 8)

DES OFFRES

Projet No 2609
3—Etau-Limieurs 14" ou 16"
Ministère de l'Education,
Diférents Endroits.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2610
2—Etau-Limeurs 18" ou 20"
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2611
3—Fournaises de Revenu,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2612
1—Fournaise pour acier rapide,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2613
1—Fraiseuse à fraisage multiple,
Ministère de l'Education,
Québec.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2614
9—Fraiseuses Universelles,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2615
4—Fraiseuses Verticales,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2616
2—Fraiseuses Verticales à coulisseau,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2617
20—Meuleuses à outils 10"
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
2 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2618
20—Perceuses,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2619
7—Perceuses Radicales,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2620
3—Rectifieuses Hydrauliques de surface,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2621
3—Rectifieuses Manuelles de Surface,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2622
2—Rectifieuses Universelles,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2623
6—Tours D'Ajustage de 12"
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2624
49—Tours D'Ajustage de 13"
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2625
4—Tours D'Ajustage de 14"
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2626
2—Tours D'Ajustage de 16" 17" ou 18"
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2627
5—Tours D'Ajustage de 17" ou 18"
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2628
3—Tours Revolver,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2629
4—Scies Mécaniques à mouvement continu,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2630
1—Soufflerie Sub-Sonique,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
3 août 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2631
10,000 Boîtes de papier carbone,
Ministère du Conseil Exécutif,
Québec.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2632
270 Uniformes,
Ministère du Tourisme,
Chasse et Pêche,
Québec.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2633
500,000 Chemises-Classeurs,
Ministère du Conseil Exécutif,
Québec.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2635
244 Tables à dessin,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2636
40,000 Gallons de peinture blanche pour bandes de signalisation routière,
Ministère de la Voirie,
Charlesbourg-Ouest.
Clôture des soumissions :
26 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2637
40,000 Gallons de peinture blanche pour bandes de signalisation routière,
Ministère de la Voirie,
Clôture des soumissions :
26 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2638
Carburants & Lubrifiants,
Ministère de la Voirie,
Iles-de-la-Madeleine,
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2639
Carburants & Lubrifiants,
Ministère des Richesses Naturelles,
Embouchure de la Rivière Grande-Baleine,
Baie d'Hudson-Nouveau Québec.
Clôture des soumissions :
28 juillet 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2640
15—Oscilloscopes à doubles faisceaux,
Ministère de l'Education,
Tracy.
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2641
Pneus et chambres à air,
Ministère de la Voirie,
Charlesbourg-Ouest,
Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'afaires dans le Québec Métropolitain.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2642
2—Lavoirs de type roulotte,
Ministère des Richesses Naturelles,
Montréal.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2643
165—Coffres d'outils complets de mécanicien,
Ministère de l'Education,
Différents Endroits.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2644
Equipement de Garage,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2645
Equipement de Garage,
Ministère de l'Education,
Cap-de-la-Madeleine.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2646
Bois et contreplaqué de différentes Essences,
Ministère de l'Education,
Rivière-du-Loup.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2647
Vaisselle, Coutellerie, Cabarets et Ustensiles de cuisine,
Ministère de la Santé,
Rivière-du-Loup.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2648
Contenants en acier inoxydale et aluminium,
Ministère de la Santé,
Québec.
Clôture des soumissions :
27 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2649
Antigel à L'Ethylène Glycol,
Différents Ministères à Divers endroits.
Clôture des soumissions :
27 juillet, 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2650
1—Calorimètre différentiel,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2651
Ensembles pour enseignement de la Physique,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2652
20—Microscopes combinés pour étudiants,
Ministère de l'Education,
Rimouski.
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2653
2—Fournaises à induction et accessoires,
Ministère de l'Education,
Shawinigan.
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2654
Microscopes métallographiques et métallurgiques,
Ministère de l'Education,
Tracy.
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2655
Contrat d'Impression pour 200,000 formules V-103 Questionnaires d'Examens,
Ministère des Transports et Communications,
Québec.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2656
Contrat d'Impression pour 1,942,000 Bulletins Scolaires,
Ministère de l'Education,
Québec et Montréal.
Clôture des soumissions :
25 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2657
100,000 Gallons d'Huile à fournaise no 2,
Ministère de la Voirie,
Nouvelle, P. Qué
Clôture des soumissions :
28 juillet 1967 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus : Service Général des Achats, Bureau des Appels d'Offres, tél.: 693-5426, 585, Boulevard Charest-Est, Québec.

Le Directeur Général, Georges Bussières.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Gaillargeon & Carrier, notaires 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
69556 1-7 (1ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2302 — Soir. 523-9620.
69546 1-7 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655, Hélène Boulle, Québec 6; Tél.: 683-2751.
69327 27-6 (1 ms) 15

AVONS compagnies prêteuses, pour l'achat de vos meubles etc . . . Monsieur Corveau; Tél.: 529-9640.
69620 6-7 (1 ms) 15

VICTIMES DE TAUX USURAIRES ?
IL Y A DES FONDS disponibles actuellement. Si vous avez du trouble, à cause des taux et conditions trop dures, pourquoi pas y mettre fin. Confidentiel, 25 ans d'expérience dans les hypothèques, première et deuxième. Activités dans toute la province. Résidentiel et commercial. S'adresser à Notaire Duval, 1198, rue St-Jean, Québec; Tél.: 529-5909.
69619 5-7 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir. Estimé gratuit. Desroches et Frères. — Tél.: 527-9200.
69169 15-6 (1 ms) 18-A.

A vendre — Divers

BALANCE finance, stock d'ameublements, maisons modèles. Vendrait en bloc ou séparément, arrangements Monsieur Corriveau; Tél.: 529-9649.
29622 5-7 (1 ms) 21

POELE Baston Breeze, très propre; a été acheté neuf en 1962 à vendre pour $75. TEL.: 842-2469.
69699 8-7 (6fs) 21

MENAGE à voir, encore entreposé, $2,600, pour $1,000, contrat transférable ou mise de côté, livraison immédiate si désiré, aucun frais. Mme Tremblay. 623-1813.
69248 17-6 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
69172 17-6 (1 ms) 21

REFRIGERATEURS usagés, à partir de $35.00, garantie 30 jours. Laveuses et sécheuses automatiques en spécial $349. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue; Tél.: 523-7953.
69631 10-7 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrait ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture pour conditions. Pour informations: M. Grégoire; Tél.: 626-1102.
69370 26-6 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
69225 20-6 (1 ms) 21

NOUVEAUX mariés. Vraie aubaine, assortiment meubles, provenant divers maisons modèles, vendrais en bloc ou séparément, condition, M. Corriveau, 529-9640.
69479 28-6 (1 ms) 21

LIQUIDATION, 400 matelas, $19.94, lits Continental $29.87, sets chambres $87.70, sets de cuisine $48.97, sets salon $78.40, aussi ménage 20 morceaux $645., termes., Foyer du Meuble, 144 Ouest St-Vallier. Ouvert tous les soirs, 529-9648.
61478 28-6 (1 ms) 21

COFFRES - FORTS: 1-portes-doubles avec portes intérieures et chambre-forte, 12" x 16", Extérieur 74" x 34" x 30". Modèle de banque. 1-porte-simple avec chambre-forte, 41" x24" x 28". Monarch Safe; 522-3306.
69543 1-7 (1 ms) 21

BALAYEUSE Electrolux avec attachements. Récent modèle très propre garantie 1 an. Prix total $25.00. Tél.: 661-9666
69671 7-7 (6fs) 21

CREME GLACEE MOLLE
BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, rue St-Jean, Québec 4.
69770 12-7 (1 ms) 21

GLACIERE Coleman, 30 pouces, à vendre. Pour informations; Tél.: entre 12 et 1 heures ou 5 à 6 heures. No: 522-6007 .
12-7 (3 fs) 21

POLYON - Polypropylène en vente, à partir de $1.00 à $3.00 la livre. S'adresser; 317, 51ième rue ouest, St-Rodrigue; Tél.: 623-9638.
69771 13-7 (18 fs) 21

MANTEAU rat-musqué, presque neuf, seulement des dos, valeur $400.00, vendre à prix de sacrifice. Pour informations; Tél.: 527-5009 ou 523-4097, appeler entre 4 à 10 heures p.m.
13-7 (3 fs) 21

MACHINE à coudre "White", automatique, 1966, reprise de finance, Zig-Zag, boutons, boutonnières, garanti 5 ans; Tél.: 667-2985.
69773 13-7 (6 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix. 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
69711 13-7 (1 ms) 21

AVIS DIVERS

AVIS AUX FUMEURS

Belle petite récolte tabac en feuille .50 la livre. Aussi tabac à cigarettes en demi - livre, marques: O.B., Pigalle, Valdor N.C, Acadia, tabac mélangé Tremblay à pipe, tous à $1.40 la demi-livre avec taxes comprises; ajouter .10 la livre pour transport. Pour informations écrire: JOSEPH TREMBLAY, 245, St-Vallier Ouest, Québec.
69483 29-6 (j. v. s. au 25-8) 25

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémas, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
69160 17-6 (1 ms) 35-A.

Bureaux à louer

BUREAU pour professionnels, 3 pièces, très bon poste. S'adresser à : 372, St-Vallier ouest. TEL.: 522-2005.
69680 8-7 (1 ms) 37

CHARLESBOURG Bureau à louer, bureau moderne, stationnement situé commercial, $40.00 par mois. Informations: 681-1845 ou 872-1239.
69705 8-7 (1 ms) 37

Chambres et pension

LIBRE immédiatement, prix raisonnable, rentier ou autre personne. S'adresser à: 2420 Chemin Ste-Foy; Tél.: 683-0986.
69286 20-6 (1 ms) 46

expo67

Réservations

APPARTEMENTS St-André, Cherrier, approuvé par logexpo. Stationnement, personne, groupe, famille, 1 à 6 pièces meublées, cuisinette, $5.00 personne. Près parc La Fontaine, Station Métro, Berri. Sherbrooke, 5 minutes expo. ANDRE TASCHEREAU, 3756, St-André. TEL.: 525-4272.
69703 8-7 (1ms) 44A. Expo 67

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle cté Kamouraska, 5 pièces, meuble, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU; Tél.: 856-2368.
69551 4-7 1 ms) 50 j.n.o.

ANCIENNE-LORETTE, chalet meublé, près d'un lac, $225, pour saison, ou à la semaine. TEL.: 872-7921.
69681 8-7 (6 fs) 50

11 CHALETS à louer, saison, mois, semaine; eau courante, électricité, amusement, tranquillité, pêche, piscine, lac. Pour informations, TEL.: soir 826-2343 ou 826-2992.
69800 14-7 (V. S. au 29-7) 50

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
69544 1-7 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU 480 DORCHESTER Québec. — Tél 525-5158.
69614 10-7 (1 ms) 60

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
69307 21-6 (1 ms) 60

Commerces à louer

CHARLESBOURG Petit atelier Boulevard Henri-Bourassa situé commercial, $35.00 par mois, Informations: TEL.: 681-1845 ou 872-1239.
69706 8-7 (1 ms) 65

Commerce à vendre

HOTEL Motel licencié, route 2, aux environs de Lévis. Acheteur sérieux, $15,000.00 comptant seulement, balance à terme, pas d'agent. Ecrire tout de suite Casier 123, L'Action, 3 Place Jean Talon. Québec 2, TEL.: 837-7750.
69573 8-7 (6fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
8-7 (12fs) 66 J.N.O.

ROUTE 2, Champigny, (1928) Epicerie, boucherie, licenciée, gros vendeur de bière, chiffre d'affaires $180,000.00, aussi 2 logements privés, grand stationnement. Pour informations; Tél.: 872-7984.
69722 11-7 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 683-6358.
69613 8-7 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3; Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
69299 27-6 (1 ms) 74

Ecoles

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx Enr., 530, St-Jean; 524-8220. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
69588 29-6 (2 ms) 81

ECOLE commerciale Bluteau, toutes les matières enseignées de 4e à 13e année, 473, Canardière; 524-3215.
69369 21-6 (1 ms) 81

STENOTYPIE
COURS du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous, en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec; 173, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
69304 20-6 (1 ms) 81

STURTON SCHOOL
35 CREMAZIE Ouest, cours commercial, anglais-français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre; Tél.: 683-7231.
69385 22-6 (2 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 8e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3731 — 681-2808.
69712 13-7 (1 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE
CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de Sténographie d'affaires. Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, ST-EUSTACHE, Haute-Ville; Tél.: 523-3505 ou 623-3021.
69348 2-7 (2 ms) 81

COURS DE COUTURE
VOUS AVEZ 15 ans et plus ? Apprenez à coudre et obtenez votre certificat. Cours jour et soir. Inscrivez-vous immédiatement, ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-5824. Seule école du genre à Lévis, détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
69717 14-7 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
69610 8-7 (1 ms) 81

Enseignement

COURS de piano et d'orgue à domicile. Rythme populaire, enfant ou adulte, taux raisonnable, le soir seulement. Pour informations; Tél.: 663-9944.
69786 14-7 (1 fs) 89-C.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée, en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Un cadeau de son mari

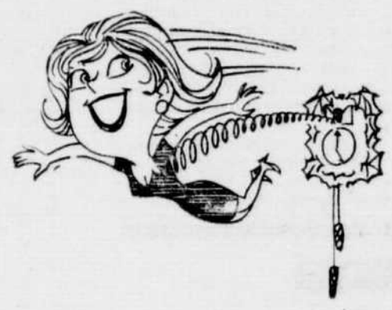

Il y a bien d'autres suggestions de cadeaux dans les pages d'annonces classées de l'Action.

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

Hommes demandés

CHEF CUISINIER
RECHERCHONS, candidat sérieux, âgé au-dessus de 30 ans, Bon salaire, plus pourcentage, bénéfices sociaux, position à l'année, toute application tenue confidentielle. Casier Postal 124, L'ACTION.
69657 7-7 (5fs) 105

JEUNE HOMME, possédant de préférence expérience en enseignement. A défaut, doit posséder au moins une rhétorique ou équivalent. Devra être disponible au début d'août, S.V.P. faire parvenir Références à: Institut Val-du-Lac Inc. a/s Monsieur Richard Morin, Directeur, C.P. 1026, Sherbrooke, P. Québec.
69745 11-7 (6 fs) 105

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. TEL.: 529-8121.
69696 8-7 (1ms) 111

Logement à louer

VILLE ANIER, logement de 3 pièces, "220". Pour informations; Tél.: 527-9335.
69785 14-7 (4 fs) 118

Logements meublés à louer

2 PIECES bien meublées, dans la Haute-Ville, chauffage central, eau chaude. Pour informations, TEL.: le soir, 529-7865.
69679 8-7 (6 fs) 118E

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations, TEL.: 525-5427.
69583 8-7 (* ms) 119A

ATELIER, entrepôt et bureau, 1,200 pieds carrés, 839, 3ème Rue. Pour informations; Tél.: 651-1937.
69777 13-7 (12 fs) 119-A.

Machinerie

MACHINERIES à vendre, tracteur International, en parfait ordre avec pelle en avant, charrue, 3 raies, à très bon marché. Pour informations; Tél.: 524-2719.
69629 6-7 (12 fs) 120

Maisons à vendre

VILLAGE ST-IRENEE (CHARLEVOIX)
MAISON habitable à l'année, construction de brique, chauffage central eau chaude, 12 pièces, 2 salles de bain, vue sur le fleuve, conditions faciles de paiement. Téléphone: Québec: 681-4651
69715 (12-7-) 127

Maisons à vendre

AUBAINE exceptionnelle, Bâtisse 50x65 coutant $65,000, pour $45,000. Voir directement G TREMBLAY, TEL.: 529-9648.
69443 24-6 (1ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin; Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
69547 1-7 (1ms) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue Georges Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis, $5,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; Tél.: 523-5352.
69508 6-7 (1 ms) 127

LEVIS, 316, rue St-Laurent, maison à revenus, avec restaurant, 2 loyers, clientèle établie. Cause: départ, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 837-7807.
69625 6-7 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers: Tél.: 681-6358.
69606 5-7 (1 ms) 128

Maisons seules

PLACE JOUVENCE, CHAMPIGNY.
PLUSIEURS modèles. Ouvert aux visiteurs 2 à 5 heures. Samedi et Dimanche. Courtage Immobilier, YVES GERMAIN LTEE, TEL.: 667-3999 ou 872-1182.
69291 20-6 (1 ms) 131-B.

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
69607 6-7 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés, Système de chauffage de toutes dimensions, Beam de fer de toutes dimensions Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny; Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
69224 15-6 (1 ms) 137

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises seches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 557-559, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
69712 13-7 (1 ms) Mdses Sèches.

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock d'été et d'automne, au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842 St-Joseph Est, Québec.
69611 8-7 (1 ms) Mdses sèches

Médecins

Dr. CHS. RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
69300 20-6 (1 ms) 140

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur, Spécialité: réparation de matelas et meubles. 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
69301 27-6 (1 ms) 138

Motocyclettes

MOTOCYCLETTE Yamaha "1967", état de neuf - 60 c.c., cause de maladie. Pour informations; Tél.: soir: à 842-7481.
14-7 (3 fs) 147

Musique

COURS de piano et d'orgue à domicile. Rythme populaire, enfant ou adulte, taux raisonnable, le soir seulement. Pour informations; Tél.: 663-9944.
69786 14-7 (1 fs) 147-A.

Pensions pour enfants

JEUNE couple prendrait enfants en pension, 3 à 6 ans. Endroit idéal à 13 milles de Québec, chambres individuelles. Pour informations; prix, etc.., TEL.: 842-2469.
69698 8-7 (6fs) 160A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti, FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
69310 22-6 1 ms) 188-A.

Réparations de meubles

REMBOURAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
69714 13-7 (1 ms) 189

Réparations refrigérateurs

LOCATION, réparation refrigérateurs, poêles électriques. Estimé gratuit. Centre Des Bas Prix. 1188, 1ère Avenue, 524-5513.
69577 1-7 (1ms) 190C

Servantes demandées

AIDE-MENAGERE demandée, connaissant cuisine, famille de 2, couple, chambre seule. Bonne condition de salaire, personne dans la cinquantaine. Pour informations : FREDERIC LALIBERTE, Fortierville, Co. Lotbinière.
7-7 (12fs) 198

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, refrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
69715 13-7 (1 ms) 209-B.

Téléviseurs à vendre

INCROYABLE ! Seul atelier reconditionnant votre téléviseur, trouble de chassis, jobbé $12, garanti, lampes neuves, 17-21-24 pouces $18.95, garanti 12 mois. Téléviseurs $30. à $190, garanties 1 an. Location $10.00 par mois, montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 rue St-Vallier ouest; Tél.: 681-5496.
69162 21-6 (j.v.s. au 18-8) 209 B

Terrains à vendre,

TERRAIN cadastré, situé Beauport Ouest, grandeur 70' x 100', Pour informations; Tél.: 849-3837, entre 6 heures et 8 heures le soir.
12-7 (3 fs) 210

POUR LUI

Alice Brooks

Faites plaisir à votre mari. Tricotez lui ce luxueux gilet de grosse laine. Les cables du gilet se tricotent du cou en descendant incluant les manches. Complétez d'une fermeture-éclair.

Le patron 7221 se vend grandeurs : 36-38; 40-42; 44-46.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

RINFRET AUTOS
1966 Chevrolet V-8, transmission automatique; 1964 Corvair décapotable; 1964 Chevrolet V-8; 1964 Corvair Monza, Hard Top; 1964 Rambler American,; 1964 Envoy; 1962 Station Pontiac; 1962 Consul, 210 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
66382 26-6 (1ms) A.V.

OCCASION UNIQUE
THUNDERBIRD "63", extraordinairement en bonne condition et garantie par le propriétaire, cause: vente à sacrifice, départ Europe pour 2 ans. Téléphonez de préférence le matin; 524-3661 ou 523-2990.
12-7 (4 fs) A.V.

HUDON AUTOS ENR.
1966 Pontiac Parisienne; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle, station wag.; 1965 Ford; 1965 Oldsmobile; 1964 Acadian; 1964 Météor; 1964 Pontiac; 1964 Buick; 1964 Chevrolet décapotable; 1964 Anglia; 1963 Dodge; 1963 Pontiac; 1963 Lincoln, décapotable; 1962 Fairlane; 1962 Acadian; 1962 Pontiac, station-wagon; 1962 Corvair; 1961 Fiat; 1961 Volkswagen, an; 1961 Météor; 1960 Météor; 1959 Buick; 1959 Chevrolet; Aussi plusieurs autres. 1400, DORCHESTER NORD, COIN DE L'ESPINAY, QUEBEC; Tél.: 525-4769.
69302 20-6 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES
1966 Chevrolet sedan; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1964 Volvo; 1963 Pontiac convertible; 1961 Chevrolet sedan; 1962 Volkswagen; 1962 Corvair, Hard Top; Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793, Rond-Point, Lévis; 837-2647.
69392 27-6 (1 ms) A.V

CORVAIR 60, Bon état, prix raisonnable, d'un particulier. Pour informations; Tél.: 667-2898.
69783 13-7 (3 fs) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
69716 14-7 (1 fs) A.V.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210, DU PONT, QUEBEC; Tél.: 523-4708.
69609 6-7 (1 ms) A.D.

BEAULE Automobiles, achats, ventes tous genres, 25, 3e Avenue; 529-8477.
69161 17-6 (1 ms) A.D. t.n.o.

AVEZ-VOUS une voiture à vendre ? Confiez-nous la, elle sera vendue à votre prix, sans charge. BOULEVARD HAMEL AUTOMOBILES, 105 Boul. Hamel, Ville Vanier; Tél.: 681-6281.
69521 29-6 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
69303 22-6 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
69612 8-7 (1 ms) A.A.

-RADIOS- D'AUTOS
FLAMBANT NEUFS
(Installation et antenne)
boutons-poussoirs
SEULEMENT
$59.95
REG. $79.95
credico
québec radio d'auto
VENTE — INSTALLATION
REPARATION
3004, AVE ROYALE - GIFFARD
TEL.: 663-7332
Heures d'affaires : 8.30 a.m. à 10 p.m.
Samedi: 8.30 a.m. à Midi
69151 12-6 (l. j. v. au 10-8) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester; 522-2256 ou 683-9998.
69550 4-7 (1 ms) D.P. j.n.o.

Garage — Service

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 155, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
69297 19-6 (1 ms) G.S.

Réparation d'autos

ST-FIDELE Auto Repair, débossage, peinture, mécanique de tous genres, 3 spécialistes à votre disposition, évaluation gratuite, 529-1644, 600, 14e Rue.
69333 20-6 (1 ms) R.A.

BOUTET & FILS MAINTENANT A
20 RUE HERMINE, coin Boulevard Charest, toujours à votre service. Pour informations; Tél.: 523-3370.
69453 28-6 (l.mer.v. au 25-8) R.A.

Terres à vendre

TRES BELLE terre, planche à vendre, avec troupeaux de races; Holstein pur sang, 22 bêtes, 13 vaches laitières, environ 2 milles du Village et de la Ville. Prix raisonnable - Pintendre, Co. Lévis; Tél.: 837-0013.
69727 11-7 (3 fs) 212

2 TERRES à vendre, à St-Apollinaire, Co. Lotbinière, les deux en bonnes conditions. Pour informations; Tél.: 269-4584.
12-7 (3 fs) 212

"OK" NOS SPECIAUX CETTE SEMAINE "OK"

1965 CHEVROLET SEDAN	$1595.	1963 PONTIAC SEDAN	$1295.
1964 ANGLIA COACH	$ 750.	1962 VALIANT COACH	$ 995.

CHOIX D'AUTRES VOITURES ET CAMIONS DE 1960 A 1966.

J.-D. Chevrolet Oldsmobile Ltée
565 Boul. Hamel. Tél.: 529-4561
ACHETONS AUTOS DE TOUTES MARQUES
69808 (14-17-7) A.V.

5e Festival du cinéma canadien les 11 et 12 août

Le Festival du cinéma canadien, cinquième de ce titre, aura lieu cette année les 11 et 12 août, dans le cadre du 8e Festival international du film de Montréal. Tous les fils en compétition seront projetés à l'Expo-Théâtre au cours de ces deux journées consacrées exclusivement au cinéma canadien.

Les prix qui viendront couronner les film primés à ce 5e Festival iront aux réalisateurs du meilleur long métrage $5,000, du meilleur moyen métrage ($1,000) et du meilleur court métrage ($1,000). Le jury, s'il le juge à propos, pourra également accorder un maximum de quatre mentions spéciales ,ainsi qu'un prix spécial de $500 pour souligner le travail d'un collaborateur (interprète, cameraman, monteur, etc.)

C'est au début de juin que le comité de présélection commencera à visionner les films en vue de choisir ceux qui seront inscrits en compétition. Les noms des membres de ce comité seront alors rendus publics.

MOTS CROISES

PROBLEME No 150

HORIZONTAL

1—Très vif plaisir — Livre des magiciens et des sorciers.
2—Gendre de Mahomet — Régent, tuteur (Féod).
3—Défaut, imperfection grave — Art. contracté — Coiffure militaire.
4—Plus mal — Vaste étendue d'eau.
5—Négation — Arriver, survenir — Selle de bête de somme.
6—Laisser passer en adoucissant — Terrain ensemencé.
7—Rivière de France — Durillon — — Raboteux.
8—Point où l'on vise — Larve du hanneton — Thymus du veau.
9—Ville d'Espagne — Oignon à odeur très forte — Terme du jeu d'échecs.
10—Lieu pour serrer les foins — Réservoir pour recevoir et conserver les eaux pluviales.
11—Saur — Meurtrir en pariant des fruits — Possédé.
12—Garçon d'écurie de courses — Peigne du tisserand.
13—Charge d'un âne — Oiseau palmipède — Traducteur de l'Enéide.
14—Os de certains poissons — Calme, paisible.
15—Percevoir par l'ouïe — Déguisement, simulation.

VERTICAL

1—Partie antérieure d'une chose — Femme du fils — Vague de la mer.
2—Fils de Zeus — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
3—Noeud coulant pour prendre du gibier — Formation géologique — Défense.
4—Terre entourée d'eau — De peu de valeur — Adj. possessif.
5—Adverbe — Instrument pour peser — Mot dit aussi substantif — Espace de temps.
6—Petit chat — Suite de notes composant un chant — Sale, vilain (Vx).
7—Titre anglais de noblesse — Massue de gymnastique — Epaissir.
8—Fils de Jacob — Cicatrice saillante d'un os fracturé — Du verbe être.
9—Peu de chose — Ce qui frappe l'ouïe — Petite corne du bois d'un cerf.
10—Pronom personnel — Berceau (Vx) — Anneau muni d'une queue à vis.
11—Pronom personnel — Chef-lieu de c. (Somme) — Lande où l'on mène paître les bestiaux — Symbole chimique.
12—Lieu où l'on s'exerce à tirer — Trois fois — Tranquille, calme.
13—Le même (lat.) — En qui l'on peut se fier — Nourriture en général.
14—Petite quantité — Prénom féminin.
15—Titre des descendants de Mahomet — Adj. possessif — Continent.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés — 2 à 13 lettres — Définitions exactes. — PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres) — PRIX : $0.60

SOLUTION DU PROBLEME No 149

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	B	A	H	■	P	O	L	I	T	I	S	E	R	
2	I	R	O	N	I	E	■	R	■	G	■	L	O	G	E
3	C	■	L	I	E	■	L	E	G	A	L	■	C	A	B
4	A	C	■	S	■	P	■	L	A	T	I	N	■	L	E
5	I	L	S	■	D	I	T	■	D	I	V	I	N	■	C
6	L	A	I	T	■	C	A	R	■	S	I	T	U	E	■
7	L	I	S	■	L	O	C	A	L	■	E	R	E	■	P
8	O	R	■	W	■	T	O	B	I	E	■	E	■	D	O
9	N	■	B	O	G	■	T	O	U	L	A	■	T	E	R
10	■	T	A	T	E	R	■	T	R	I	■	T	A	N	T
11	T	■	C	A	L	E	B	■	E	T	C	■	C	O	U
12	A	S	■	N	E	P	A	L	■	E	■	H	■	N	A
13	L	O	F	■	E	L	I	O	T	■	F	E	E	■	I
14	E	L	A	N	■	E	■	T	■	F	O	U	L	E	R
15	R	E	T	E	N	T	I	O	N	■	C	R	U	■	E

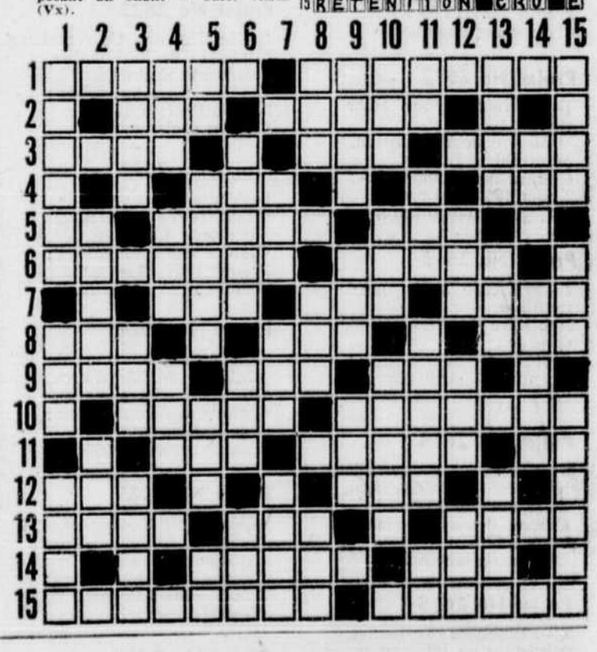

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bure

● **LA POPULATION du Québec sera invitée à faire connaitre son opinion lors d'un sondage du Parti Progressiste Conservateur sur la politique du parti. Durant toute la semaine prochaine, une équipe d'enquêteurs sera dans la région de Québec afin d'interroger les gens sur les principaux problèmes du gouvernement fédéral. Le lundi 17 juillet, 1967, ils seront à Québec au Square Jacques-Cartier sur le côté nord de la rue St-Joseph, entre 10:00 du matin et 2:00 de l'après-midi. Cette enquête est organisée par Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi. Le but de M. Grafftey est de découvrir l'opinion de la population et d'éveiller l'intérêt.**

● **BONNE ENTENTE — Le cadet Yvan Bouchard, 18 ans, (à l'extrême droite), fils de M. et Mme Elie Bouchard, de Rivière-Trois-Pistoles, Qué., s'entretient avec le lieutenant-colonel d'aviation Eric Simms, commandant du camp d'été du Centenaire des cadets de l'air, à la base des Forces canadiennes St-Jean, près de Montréal. Le cadet Bouchard faisait partie d'un groupe de 11 cadets d'élite des 10 provinces du Canada en visite à Montréal pour une période de huit jours, la semaine dernière. Ils étaient les hôtes de l'escadre No 16 de Canadair qui accomplissait ainsi son projet du Centenaire nommé: "L'unité par la bonne entente". Les autres cadets sont, de gauche à droite: David Martin, de Montréal; Bruce Wylie, de Geraldton, Ont.; et Jean-Pierre d'Andrée de Laval-des-Rapides.**

(Photo des Forces canadiennes).

● **Ces étudiantes de l'Académie internationale de Haute-Couture à Rome sont certainement plus souples que les deux lourds lutteurs qui forment l'un des nombreux monuments ornant les abords du stade olympien italien. On dirait des liluppitiennes supportant des géants.**

LES ECHECS

Dans cette partie jouée contre Bernstein, au tournoi de Saint-Sébastien, en 1911, Capablanca (blancs) vient de jouer 22 Cé2, en vue de le porter à h5, via g3. Il laisse des pions à la Dame noire, comme appâts. La partie s'est déroulée comme ceci : 22..., D x a2; 23 Cég3, Dxç2; 24 Tç1 (Afin d'empêcher la Dame de venir défendre l'aile du Roi via ç5.), Db2; 25 Ch5, Th8; 26 Té2, Dé5; 27 f4, Db5; 28 Cfxg7, Cç5; 29 Cxé8, Fxé8; 30 Dç3, f6; 31 Cxf6†, Rg6; 32 Ch5, Tg8; 33 f5†, Rg5; 34 Dé3†, Rh4; 35 Dg3†, Abandonne Sur Rg5, il y a le mat h4. (Extrait des Prix de Beauté, de Frs Le Lionnais.)

PHN

Radio Sacré-Coeur

CKCV 1280
6.05 a.m. — 3.05 p.m.

L'EMISSION TEMOIGNAGE

ANIMATEUR : PAUL HAMEL, s.j.

Samedi, 15 juillet. — Marcel Marcotte : Pour ceux qui ont l'impression d'avoir raté leur vie.

Lundi, 17 juillet. — Jean Galot : "Anne, ma soeur, ne vois-tu rien venir ?"

Mardi, 18 juillet : Mme Paul David : "Maintenant et toujours" à l'heure du Québec.

Mercredi, 19 juillet : Roger Tessier : Pour les missionnaires d'Afrique, une époque nouvelle commence.

Jeudi, 20 juillet. — Dr et Mme H. Archambault, Dr et Mme J. Lorrain : Quelques problèmes d'éducation.

Vendredi, 21 juillet. — Henri-M. Guindon : Les laïcs sont-ils toujours des "moutons tondus" ?

Samedi, 22 juillet. — Marcel Marcotte : L'Eglise a-t-elle changé son attitude à l'égard des suicidés ?

Le président Johnson fait de la bicyclette

WASHINGTON. (AFP). — Le président Johnson fait de la bicyclette. Ses services de presse ont confirmé les témoignages de plusieurs journalistes qui ont cru apercevoir le chef de l'exécutif enfourcher un vélo pour se promener sur son ranch texan. Ainsi M. Johnson, soucieux de garder sa ligne, abandonne-t-il quelquefois les puissantes décapotalbes qu'il affectionne tout particulièrement pour un code de locomotion plus modeste.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, s'est refusé à tout autre détail en indiquant que les excursions présidentielles sur deux roues se déroulent "de temps à autres".

Etre patron n'est plus à la portée de tous

Il y a seulement 25 ans, tout individu ayant le goût du risque, et un capital suffisant, pouvait devenir à son compte, surtout dans le commerce de gros et de détail. C'est ce qui explique encore que proportionnellement, c'est au Québec, que l'on rencontre le plus grand nombre de détaillants au Canada, particulièrement dans l'alimentation.

L'économie a beaucoup changé depuis deux décades. On a assisté, par exemple, à la croissance vertigineuse des chaînes nationales et avec l'expansion des centres d'achats, on constate que les plus grands supermarchés alimentaires demeurent à peu près l'exclusivité des chaînes corporatives.

On peut se demander alors, s'il y a autant de liberté de nos jours pour un individu ayant l'esprit d'entreprise de partir en affaires dans le domaine de la distribution alimentaire.

L'Association des Epiciers en Gros de la Province de Québec a cru qu'il lui incombait le devoir de jeter les bases d'une étude sur la question. C'est pourquoi dès 1962, on mandatait M. Gérard Bélair, économiste-conseil, bien connu du monde alimentaire, non seulement au Canada, mais en Europe, de relever le défi de préparer une sorte d'éclairage sur la question.

Toujours conscient de sa responsabilité d'éclaireur dans notre domaine, M. Bélair n'a pas reculé devant les multiples embûches d'une telle tâche, et en janvier 1967, il nous livrait un texte dont la valeur est incontestée, si l'on tient compte du fait qu'il a conduit ce travail seul : une entreprise qui aurait nécessité le concours d'une vaste équipe de spécialistes.

Ce travail vous est annnoncé non pas à cause de son caractère définitif, car ce n'est qu'une amorce d'une foule d'autres travaux que nous souhaitons voir éclore. Mais, nous voulons vous soumettre une étude-choc qui vous fera réaliser l'importance du commerce de gros et de détail dans le domaine alimentaire au Québec.

Ceux qui croient déclencher la libération économique de Québec, par la promotion du seul secteur industriel oublient malheureusement que le tertiaire est le secteur qui est le plus susceptible de rendre le plus grand nombre d'entrepreneurs économiques libres au Québec.

Et l'on sait, que dans une économie comme la nôtre, un homme fort est un homme libre en autant qu'il est propriétaire actif de son entreprise.

Voilà ce que M. Bélair a tenté d'établir dans son étude : "La liberté d'Accès à l'Entreprise Commerciale : une Réalité ou un Mythe".

Il nous fait plaisir de vous annoncer la publication de ce précieux document. Puisse sa lecture vous faire comprendre l'importance de favoriser l'éclosion d'une phalange de patrons chez nous.

M. Bélair est le Directeur Général des Epiciers Trans-Kébec et Normandie. Il possède donc la pratique qui fait souvent défaut aux théoriciens.

Le cinéma russe est trop sérieux

MOSCOU (PA) — Lors d'une réception à l'ambassade de France à Moscou, le premier ministre soviétique Alexei Kossyguine a demandé à l'actrice française Nicole Courcel de doner son opinion sur le cinéma russe.

"Je ne fais pas partie du corps diplomatique", de répondre la blonde comédienne, "et je ne pense pas qu'on me jette en prison si je déclare qu'il y a de bons et de mauvais films soviétiques, mais dans l'ensemble ils sont trop sérieux à mon avis".

"Nos problèmes sont différents", d'expliquer M. Kossyguine, ajoutant "qu'on ne doit pas artificiellement inventer des conditions pour une production cinématographique, et qui ne correspondraient pas à la réalité".

"Lorsque vous serez adaptée socialement à nos points de vue, vous comprendrez mieux nos films", a-t-il dit en s'adressant à l'actrice.

M. Kossyguine a souligné que les films réalisés à Hollywood sont stéréotypés, et n'ont rien qui puisse leur donner un caractère distinctif.

Nicole Courcel se trouvait dans la capitale soviétique, en compagnie d'un groupe de vedettes françaises, pour assister au Festival international du Film de Moscou.

Décès de M. L.-A. Michaud

M. Louis-Arthur Michaud, époux de dame Alda Bourdon-Michaud et père de Charles Michaud, architecte est décédé à Montréal le 11 juillet dans sa 94e année.

Il demeurait à 294 Avenue Outremont, Montréal. Les funérailles ont lieu le vendredi 14 juillet à 10h. en l'église de St-Viateur, Outremont.

Décès du Dr Marcel Perron

A l'Hôtel-Dieu de Québec, mardi le 11 juillet, est décédé le Dr Marcel Perron, époux de Aline Lacroix. Il pratiquait sa profession au Lac Etchemin, comté de Dorchester, depuis 1949. Il est le père de Charles et de Marc. Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-parents M. et Mme Charles Lacroix, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme J.-D. Bégin (Madeleine Perron) de Lac Etchemin; M. et Mme Benoit Gagné (Françoise Lacroix) de Trois-Rivières, M. et Mme Robert Perron de Québec, M. et Mme Marc Perron de Montréal, M. et Mme Jean-Paul Perron de Ste-Marie de Beauce, M. et Mme Gilles Perron de Montréal, Me Jacques Perron de Québec, M. et Mme Claude Perron d'Arthabaska, M. et Mme Noël Perron de Ste-Foy, M. et Mme Roland Lacroix de Ste-Marie de Beauce, M. et Mme Camille Lacroix, M. et Mme Paul Lacroix, M. et Mme Marcel Lacroix, M. et Mme André Guimont (Lizette Lacroix), tous de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence du Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu à Lac Etchemin à 13 hres 30, samedi le 15 juillet et l'inhumation sera faite au cimetière de St-Colomban de Sillery vers 16 hres.

Plus de femmes que d'hommes inscrites aux sessions d'été

Par André DELAGE

D'après de récentes statistiques compilées par le Secrétariat général de l'Université Laval, au sujet des cours donnés pendant la période estivale, on note que l'élément féminin est représentée par un effectif de 2,350 femmes comparativement à un nombre inférieur de 1,734 hommes.

C'est la faculté des Lettres avec ses nombreux départements, qui rassemble le plus grand nombre total de participants soit 1,549. Le département de français à lui seul a 1,090 inscrits.

Dans le domaine des Arts, particulièrement pour les cours du B.A. pour adultes, et du B. 50 ou brevet A, on dénombre 1,058 inscrits.

Suit ensuite, les Sciences de l'éducation avec 669 et la faculté de Musique, 443. L'Ecole Normale Supérieure en recrute 101, les Sciences pures 75, l'agriculture 70, la Philosophie 50, les Sciences de l'administration et du Commerce 35, la Foresterie et la Géodésie ainsi que les Sciences Sociales respectivement 17.

L'Espéranto enseigné au secondaire ?

Au cours d'une rencontre qui réunissait aux Trois-Rivières, les 1er et 2 juillet dernier, des Espérantistes venus de plusieurs pays, une demande a été faite au Ministère de l'Education pour que la langue Esperanto (langue universelle) soit enseignée dans les écoles comme cela existe dans plusieurs pays d'Europe.

Le but des rencontres espérantistes est de développer l'esprit de compréhension mutuelle et l'amitié entre les peuples.

D'après les adeptes de cette langue, lorsque le mur des langues n'existera plus, que le Canadien, le Russe et le Japonais pourront converser librement dans la même langue, là pourrons-nous peut-être espérer un retour vers une paix durable.

A l'occasion du Congrès, un concours oratoire fut organisé. Le sujet en était : "La Terre des Hommes". C'est M. Josef Delpino de Brooklyn, N.Y., qui a remporté le premier prix, tandis que M. Trefflé Mercier de Sherbrooke se méritait la seconde place.

On remarquait de plus, lors de ces rencontres, la présence de M. Edgar Morin, représentant du Ministère de l'Education.

Le "Stern" soutient la véracité de son article sur Tshombé

La direction de "Stern" ayant appris que les autorités algériennes contestaient qu'un de ses reporters ait eu un entretien avec M. Tshombé, a publié aujourd'hui le communiqué suivant :

"Le Stern possède six photographies prises pendant l'interview. Elles montrent Tshombé dans la caserne de Boufarik gardé par deux soldats algériens armés de pistolets-mitrailleurs. Tshombé a même donné, dans son interview, des détails sur son enlèvement au correspondant du Stern. Contester cela, du côté algérien, revient à prétendre qu'un vendredi est un samedi".

UN SIÈCLE
DE SERVICE
1863-1963

SERVICES SPÉCIAUX

DIAMANT
GARANTI
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 50% au comptant
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
DIAMANTAIRE
802, ST-JOSEPH — QUEBEC
4-7 (v. au 21-7) S.S.

A Québec aujourd'hui

Arts

...**THEATRE CITE UNIVERSITAIRE** — présentation de deux pièces de Guy Foissy "L'Entreprise" et "L'Arthrite", à 8h 30 p.m.

...**THEATRE DE L'ESCALE** — au bassin Louise à 8h 30 p.m. "Appelez-moi Amédée" et à 11h p.m. Aglaée.

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours : peinture, sculpture et orfèvrerie traditionnelles du Québec — arts populaires du Québec — vues de Québec, estampes des 18e et 19e siècles — peintures de Borduas et Ozias Keduc — peintures et sculptures de Riopelle, objets d'art grec du Louvre — Paris-Boutique, livres d'art et lithos de maitres contemporains.

...**COLISEE DE QUEBEC** — à 8h 30 p.m. le Carrousel Militaire.

Décès de M. Ben Lockwell

Monsieur Ben Lockwell, vétéran de la guerre 1935-49, est décédé le 12 juillet 1967 à l'âge de 65 ans. Monsieur Lockwell demeurait au 6306, Dorchester, Montréal.

Monsieur Lockwell laisse dans le deuil ses frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Ste-Foy Lockwell (Germaine Mercier), M. et Mme René Lockwell (Adrienne Garneau).

Monsieur Lockwell repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 46 ouest, rue St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi le 15 juillet 1967 en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mme J.-Ernest Gagnon

Mme J.-Ernest Gagnon, née Catherine-Kalie Griffin, épouse de feu J.-Ernest Gagnon, est décédée le 13 juillet, à Québec, à l'âge de 83 ans. Elle demeurait à 415 de Mazenod.

Outre son épou8989TA AA

Elle laisse dans le deuil, son fils, M. Raymond Gagnon, représentant de la Mutual Life; sa fille, Rita Gagnon; sa belle-fille, Mme Raymond Gagnon (Madeleine Dugal); ses petites-filles : Louise et Claire Gagnon; ses soeurs : Mme L.-H. Egan (Maudeie Griffin), Mme Bert. Whitmore, de Montréal; ses belles-soeurs : Mme Charles-J. Griffin, Mme Eugène Gagnon.

Mme Gagnon, comptataient plusieurs neveux et nièces parmis lesquels la R. Sr Lawrence-Mary, Provinciale des Srs de la Charité, d'Halifax, le R. P. Rosaire Gagnon, O.M.I., le R. Fr Gérard Gagnon, F.S.V.P., les RR. SS. Ste-Paule et Marie de Saint-Pierre, des Servantes St-Coeur de Marie; les RR. SS. St-Ange et Ste-Ange-Aimée des SS. Maire de la Charité.

La dépouille mortelle est exposée à 224 Ouest, St-Vallier.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. a.m., en l'église de St-Patrick (Grande-Allée), et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier.

Décès de M. Harry William McKenna

M. Harry-William McKenna, époux de dame Mary "Polly" Wickham, est décédé le 11 juillet, à l'Hôpital St-Joseph de Rivière du Loup, à l'âge de 77 ans.

Il demeurait à 465 Learmonth, Québec.

Outre son épouse il laisse dans le deuil : ses fils et belles-filles : le R. P. J. Kevin McKenna, S.J., St-Jean, Terreneuve; M. et Mme P. Desmond McKenna (Naureen Rooney), de Québec; M. et Mme Paul McKenna (Madeleine Toussignant), de Sherbrooke; ses soeurs, beau-frère et belles-soeurs : Mlle Rose McKenna, Mme Eva McKenna Marchand, de Montréal; notaire Paul Wickham et Mme, Mlle Florence "Daisie" Wickham, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église St-Patrick, et l'inhumation au cimetière St-Patrick.

Intervention des troupes

HONG KONG (AFP) — Pour la première fois depuis le début des troubles, les troupes britanniques sont intervenues mercredi soir après le couvre-feu dans l'est de l'île de Hong-Kong pour prêter main-forte à la police locale dans deux opérations lancées contre les émeutiers de gauche.

Deux compagnies du régiment gallois et une quarantaine d'hommes du régiment des volontaires de Hong-Kong ont participer à ces opérations, qui avaient pour but de déloger des communistes réfugiés au quartier général de l'Union des travailleurs des transports routiers à Wan-Chai.

Les soldats britanniques ont bloqué les accès des locaux de l'UTTR avec des chevaux de frise, tandis que la police forçait de lourdes portes en fer, en utilisant des lampes à souder. Trente personnes environ ont été arrêtées, et les policiers ont saisi une cargaison de tuyaux d'aciers dont les émeutiers se servaient comme des lances.

A KOWLOON

Les émeutiers ont aussi semé la terreur à Kowloon : ils ont mis le feu à une vingtaine de véhicules, ont fait exploser des bombes à retardement, ont attaqué des ambulances, des cars et endommagé des conduites d'eau.

Une bombe a causé de très importants dégâts au bâtiment du comité rural de la ville de Taipo, dans les "nouveaux territoires". Cet attentat a fait un mort.

Devant la situation qui s'aggravait, le gouvernement a décrété le couvre-feu dans une partie de Kowloon.

Cependant, deux heures après l'imposition du couvre-feu, une bombe a été lancée contre un bureau de poste à Saukiwan, ville de pêcheurs à l'extrémité orientale de Hong-Kong.

Dans la soirée, la police a dû ouvrir le feu sur des manifestants à North Point", autre district de l'est de Hong-Kong, où deux personnes ont été blessées. Une bombe a été lancée sur la route de Sung Wong Toi, Kowloon.

Une partie de la conduite d'eau de la route de Cheung Sha Wan a été coupée par les manifestants qui, véritablement, jouaient à cache-cache avec les policiers.

Erreur

Bien que la ville de Chicago soit nurnommée la "ville des vents" New York et San Francisco sont de fait plus venteuses.

avis de décès

Fr. CHARLAND. — A Montréal, le 13 juillet 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé le Frère Alphonse Charland, en religion Frère Sébastien.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures, au mont La-Salle, Ville La Salle. 14-7 (1 fs)

GAGNON. — A Québec, le 13 juillet 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Catherine Katie Griffin, épouse de feu M. J.-Ernest Gagnon, demeurant à 415, de Mazenod.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 40, pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière St-Charles. 14-7 (2 fs)

DEA. — A Toronto, le 11 juillet 1967, à l'âge de 38 ans, est décédé accidentellement M. Amédé Déa, époux de dame Thérèse Dupis, demeurant à 298, 5e Rue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ ds foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière de Ste-Adélaïde le Tabos, cté de Gaspé Sud.

Le trajet se fera en automobile.

La dépouille mortelle sera exposée mercredi, à 8 hres p.m. 12-7 (3 fs)

DROLET. — A Québec, le 13 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph-C. Drolet, époux en premières noces de feu dame Adèle Pelletier et en secondes noces de dame Blanche Langlois. Il était le père de Gabrielle (Mme Ls Simard), Léopold, Lucienne (Mme Fernand Marchand), Jeanne d'Arc (Mme Jacques Emond), Marguerite (Mme Robert Bertrand), Gisèle (Mme Vito Verdi), André et Jean-Noël Croteau-Drolet; frère de Odilon, Rév. Frère Liguori (Arthur), Antoine, Ovide, Siméon, Emile, Yvonne et Raoul. Il demeurait à 489, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi, le 18, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles. 14-7 (3 fs)

HARVEY. — A Québec, le 12 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Elzéar Harvey, époux de dame Alma Arsenault, demeurant à 37, des Saules est.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 2 heures 15, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 12-7 (3 fs)

HODGSON. — A Giffard, le 13 juillet 1967, à l'âge de 58 ans et 5 mois, est décédé M. John Hodgson, chef électricien au Château Frontenac, époux de dame Agnès Morin, demeurant à 2546, avenue Langlois, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de St-Ignace de Loyola et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 14-7 (2 fs)

LOCKWELL. — A Montréal, le 12 juillet 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Ben Lockwell, vétéran de la guerre 1939-45, demeurant à 6306, Dorchester-ouest, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 10 heures 15, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 14-7 (1 fs)

NADEAU. — Au Sanatorium de Ste-Germaine, le 12 juillet 1967, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Nadeau, époux de feu dame Clara Lachance, demeurant à Vallée-Jonction.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.

Départ du funérarium Armand Plante, rue Labbé, Vallée-Jonction à 1 heure 40, pour l'église de Vallée-Jonction et de là au cimetière paroissial. 13-7 (2 fs)

PATRY. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 juillet 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Patry, maire de Beaumont, époux de dame Alice Langlais, demeurant à Beaumont.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauzon, à 11 heures 15, pour l'église de Beaumont et de là au cimetière paroissial. 13-7 (2 fs)

THIBAULT. — A Québec, le 13 juillet 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé subitement M. Maurice Thibault, entrepreneur, époux de dame Marguerite Lemieux, demeurant à 113, rue des Saules ouest.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 13-7 (3 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

CARDINAL. — Samedi, le 15 juillet 1967, à 5 heures p.m., en l'église St-Zéphirin de Stadacona, sera chanté le service anniversaire de feu dame Edouard Cardinal, née Florence Cusson.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 69774 13-7 (2 fs) S.A.

GUAY. — Lundi, le 17 juillet 1967, à 9 heures a.m., en l'église St-Fidèle, sera chanté le service anniversaire de Monsieur J.-Emile Guay, époux de dame Yvonne Bernier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 69768 14-7 (1 fs) S.A.

VALLIERE. — Samedi, le 15 juillet 1967, à 4 heures, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de dame Germaine Lamontagne, épouse de feu M. Cyrille Vallière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 69807 14-7 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

JEAN. — Mademoiselle Renalde Jean, Monsieur et Madame Gabriel Jean, Mademoiselle Grace Dallaire, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Madame Pierre-Auguste Jean, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci. 69804 14-7 (2 fs) Rem.

Nouvelle explosion sous-marine américaine

WASHINGTON. (AFP). — Les Etats-Unis ont l'intention de faire sauter le mois prochain 2000 tonnes d'explosifs conventionnels dans le Pacifique afin de perfectionner les méthodes des expériences nucléaires.

L'expérimentation fait partie d'une série de 40 explosions sous-marines qui auront lieu de la mi-juillet à la mi-septembre dans le secteur des îles Aléoutiennes.

L'explosion précitée se produira à 4000 pieds de profondeur et à 32 milles au large de l'île Amchitka. Les experts du Pentagone font valoir que la structure terrestre des îles pose des problèmes de détection extrêmement délicats qui restent encore à résoudre.

Plan global d'aide aux pays arabes

MOSCOU (AFP) — L'URSS et les six pays de l'Europe de l'Est ont mis définitivement au point, à Budapest, un plan global d'aide aux pays arabes, sur la base des rapports et des travaux préparatoires effectués depuis leur première conférence, tenue le 9 juin à Moscou, estiment les observateurs étrangers.

Les dirigeants des pays socialistes réunis à Budapest ont exprimé leur "volonté de faire un plus grand usage des moyens appropriés dans la lutte contre l'agression d'Israël et pour rétablir la paix au Moyen-Orient", déclare notamment le communiqué publié à l'issue de la réunion au sommet.

Les pays participants à cette réunion ont réitéré énergiquement leur solidarité et leur appui aux pays arabes "dans leur juste lutte contre l'agresseur israélien". Les dirigeants socialistes ont également discuté de l'aide politique, économique et militaire apportée par les pays de l'Est aux pays arabes.

● NEW YORK (AFP) — Un chimiste du New Jersey a inventé et mis au point un filtre de cigarette dont l'efficacité, dit-il, est "de 70 pour cent supérieuree à celles des filtres conventionnels". L'université Columbia et son école de médecine, à qui l'inventeur, M. Robert Stickman, a cédé la plus grande partie des droits d'exploitation, a convoqué la presse pour jeudi après-midi afin de révéler les détails de cette invention. A la bourse de New Fork, les actions des fabricants de cigarettes ont marqué mercredi des gains atteignant 8 pour cent.

Un chimiste américain aurait inventé un filtre à cigarette d'une efficacité supérieure

NEW YORK. (AFP). — Le mystère demeure entier autour du nouveau filtre à cigarettes révolutionnaire qui a provoqué mardi une hausse très sensible des valeurs de tabac cotées à Wall Street. La conférence de presse annoncée à grand renfort de publicité par l'université Columbia de New York, à laquelle l'inventeur du filtre, M. Robert Strickman, a cédé les droits de vente, a laissé mercredi les journalistes sur leur faim.

M. Strickman, un chimiste de 56 ans, et le Dr Grayson Kirk, recteur de l'université Columbia, se sont bornés à répéter ce dont toute la presse s'était fait l'écho. M. Strickman a ainsi souligné que son filtre permettait de réduire des deux tiers l'absorption de goudron et de nicotine, facteurs éminemment cancérigènes.

Le chimiste américain a ajouté de manière fort évasive que des tests avaient été effectué par des toxicologues, sans toutefois indiquer leur nom, et que d'autres expérimentations étaient envisagées pour déterminer si le filtre, composé de substances polymères, ne présente aucun danger pour l'organisme humain.

MEME GOUT

M. Strickman a en revanche particulièrement insisté sur le fait que l'action de son filtre ne nuisait en rien au goût des cigarettes. Il a précisé à cet endroit que ce point, particulièrement important pour les fabricants de cigarettes, avait été confirmé par des fumeurs qui s'étaient prêtés volontairement aux expériences.

M. Kirk de son côté a déclaré que l'université Columbia engagerait des négociations avec les firmes de cigarettes intéressées par le procédé en veillant à ce qu'aucune exclusivité ne soit accordée à l'une ou à l'autre. La seule condition imposée à la délivrance d'une licence de fabrication réside adans le taux de goudront qui ne devra pas dépasser 10 milligrammes.

M. Kirk a encore révélé que les bénéfices enregistrés par son université irait dans une très faible proportion. Elle n'a pas été déterminée à l'inventeur et pour l'essentiel à la recherche du cancer, selon le voeu exprès de M. Strickman.

RECOMMANDATION

Sur un autre plan, l'industrie du tabac a attaqué la recommandation adressée mardi dernier au Congrès par le ministre fédéral de la Santé publique, recommandation qui visait à renforcer de façon draconienne la législation en vigueur. Le ministère a demandé en particulier que les paquets de cigarettes portent des fortes mises en garde contre les dangers présentés par le fait de fumer trop souvent.

L'institut du tabac, qui groupe les principales firmes de tabac des Etats-Unis, a condamné vivement les termes du rapport présenté en 1964 par une commission de spécialistes médicaux . Ce rapport dénonçait notamment la cigarette comme la cause majeure des cancers du poumon, du larynx et des cordes vocales.

L'Institut du tabac a publié jeudi un communiqué dans lequel il prend nettement position. "Ni le compte rendu des recherches effectuées par le ministère de la Santé publique, déclare-t-il, ni d'autres parties du rapport de 1964 ne fournissent une base scientifique suffisante pour justifier les recommandations faites au congrès".

● ARTICLES de Bureaux
● CENTRE D'IMAGERIES
● ARTICLES de CLASSES
● LIVRES de bibliothèques
● ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
390 de la Canardière
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

DAVIE SHIPBUILDING LIMITED

requiert les services d'un infirmier pour dispenser ses soins professionnels au personnel de l'équipe de nuit.

Bonnes conditions de travail — Assurance-vie, maladie et accident, fonds de pension — Salaire en relation avec la qualification et l'expérience.

Toute personne désireuse de poser sa candidature est priée de le faire par écrit, (discrétion assurée) au :

Directeur du personnel
Davie Shipbuilding Limited
C.P. 130, Lévis, P.Q.

Offre d'emploi pour un
administrateur
SECRETAIRE GENERAL

lequel devra :

- Administrer un système de bureau de soumissions déposées pour l'industrie de la construction du Québec et exécuter les décisions du Conseil d'administration.
- Conférer régulièrement avec les autorités gouvernementales et civiles ainsi qu'avec divers organismes professionnels.
- Avoir domicile à Montréal et être prêt aux fréquents déplacements qu'exigeront ses fonctions.
- Avoir entre 30 et 40 ans, être bilingue et avoir un niveau de scolarité supérieur.
- Connaître les lois concernant l'industrie de la construction (Code civil, loi des compagnies, lois des conventions collectives et les décrets de l'industrie de la construction).
- Posséder de l'initiative personnelle, le sens des responsabilités afin d'exercer ses fonctions avec un minimum de direction.

Salaire

$10,000.00 ou plus selon compétence, outre frais de déplacements. Adresser toute demande avant le 21 juillet 1967 au :

Bureau des soumissions déposées provincial
990 Salaberry, Parc industriel de Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

Sommet franco-allemand à Bonn mercredi et jeudi :

Le président De Gaulle et le chancelier Kiessinger se sont interrogés sur l'avenir des pays européens

BONN (A.F.P.) — L'avenir de l'Europe sous tous ses aspects a été au centre des entretiens du "sommet" franco-allemand qui s'est tenu mercredi et jeudi à Bonn. Le général de Gaulle a rappelé dans ses tête-à-tête avec le chancelier Kurt-Georg Kiesinger, puis en séance plénière de clôture, sa conception des rapports entre les pays européens et les Etats-Unis. Ceux-ci sont à ses yeux automatiquement conduits par leur puissance croissante à l'hégémonie.

Si l'on ne veut pas accepter cet état de choses, il convient, en toute objectivité, que Français et Allemands sauvegardent ensemble leur personnalité nationale, maintiennent ce qui a été réalisé à six dans le domaine économique et recherchent avec les pays de l'Est une entente et une coopération pour éviter le retour au système des deux blocs.

Tenant compte, au-delà de ces considérations générales, de la position particulière des Allemands, le président de la république a souligné l'amitié naturelle qui lie les deux pays aux Etats-Unis et la nécessité du maintien de l'alliance tant que subsiste une menace. Dans le même sens, il a affirmé ne pas vouloir désavouer la présence des troupes américaines en Europe, c'est-à-dire en l'occurrence en Allemagne.

Du côté allemand, les réactions à cette position, d'ailleurs connue, ont été prudentes. On s'est déclaré d'accord sur le fait que l'Europe doit devenir plus puissante et plus indépendante. On a cependant laissé entendre qu'au point de vue des méthodes, on ne partageait pas entièrement les conceptions françaises.

Quant à la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun, elle a été, pour le général de Gaulle, l'occasion de reprendre l'énumération des dangers qu'elle fait courir à la communauté actuelle. Les Allemands se sont bornés à constater qu'on était d'accord pour que la procédure d'examen suive son cours, même si les positions de principe restent inchangées.

Accords avec l'Est

Sur les relations avec l'Est, l'accord a été facile. Les Français se félicitent de la politique d'ouverture pratiquée par MM. Kiesinger et Brandt, et les Allemands de l'attitude de la diplomatie française qui, dans le respect des intérêts communs, travaille à une entente dont pourrait profiter la république fédérale.

On a parlé aussi de sécurité européenne. Le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Willy Brandt, qui est en même temps président du parti social-démocrate, semble assez tenté par un projet de conférence plus ou moins voisin de celui que son collègue soviétique, M. Andrei Gromyko, avait évoqué à Rome au début de l'année. Mais du côté chrétien-démocrate, on reste hostile à une conférence dont les Etats-Unis seraient absents. La France paraît ici, aussi bien vis-à-vis des Allemands que des Soviétiques, réserver son attitude jusqu'à ce que la situation se décante.

OTAN

Français et Allemands ont convenu d'étudier les questions de sécurité et de stratégie pour les années qui suivront 1970. Cette décision répond à une préoccupation allemande sur l'avenir de l'Alliance Atlantique, après le départ de la France de l'organisation intégrée. C'est sans doute à cette question que faisait allusion le chancelier Kiesinger en parlant mercredi d'une extension du traité franco-allemand. A l'origine, celui-ci ne concernait pas les affaires militaires, qui relevaient de l'OTAN.

Enfin, le principe d'une conférence au sommet des Six avant la fin de l'année — adop- Bonn, visiblement, reste très favorable à toute possibilité de progrès vers une union politique.

On a parlé aussi, bien entendu, de la situation mondiale et du conflit du Moyen-Orient. Le chancelier Klesinger, dit-on de source allemande, a insisté sur la nécessité de consultations efficaces. Il a été convenu qu'elles seront améliorées.

Sur le plan bilatéral enfin, la volonté a été manifeste de poursuivre et d'intensifier la coopération. Ce désir se matérialisera par la réanimation des comités interministériels nationaux prévus au traité, et par la création d'un organisme commun chargé d'intensifier les rapports économiques, industriels et technologiques.

VOYAGES à expo67
(arrivée et départ sur le terrain de l'Expo)
PASSEPORT COMPRIS : $10., 1jr; $23., 2 jrs
Avec Guides et transport sur le terrain de l'Expo : 1 jr: $15. — 2 jrs: $25
(prix spéciaux pour groupe en tout temps)
Réservez à:
VOYAGES FRANCISCAINS,
801, 4e rue, Québec 3
Tél. : 523-0031

A Bukavu

La situation reste tendue

BRUXELLES (AFP) — Les premiers réfugiés de Bukavu sont arrivés ce matin à l'aéroport de Bruxelles, venant de Kigali Rwanda. Ils étaient 15, accompagnés de plusieurs enfants.

Selon leurs déclarations — unanimes — les mercenaires n'ont été marqués d'aucun sévice. Ce sont les soldats de l'armée nationale congolaise qui ont usé de représailles dès la reprise de la ville.

M. de Schryver, de Bruges, a raconté qu'il se trouvait en brousse près de Bukavu au moment où l'ANC est revenue.

Tous les soldats étaient très excités et affirmaient que c'était Tschombé qui avait monté un coup d'Etat organisé par les Belges. M. de Schryver a pu rassembler quelque 72 personnes et passer de l'autre côté du lac Kivu.

Situation tendue

Si les accusations de cannibalisme, lancées et répétées de plusieurs sources avec insistance, sont démenties avec vigueur par les porte-parole du gouvernement congolais, il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble du pays, la situation reste très trouble et très tendue et que la population congolaise surexcitée, se livre à de nombreuses exactions et violences à l'égard des étrangers.

La presse belge s'en émeut particulièrement aujourd'hui, estimant que les "Belges actuellement au Congo sont de véritables otages". Elle réclame une action plus énergique de la part de Bruxelles en lui demandant de réexaminer notamment l'aide de plus de 300 millions de francs belges accordée annuellement à Kinshasa.

La conférence arabe au sommet remise officiellement à une date ultérieure

KHARTOUM (AFP) — Le projet de conférence arabe au sommet est maintenant renvoyé sine die, apprend-on de source officielle.

Le Soudan avait pris l'initiative, aussitôt après le cessez-le-feu, de proposer la réunion de tous les rois et présidents des républiques arabes à Khartoum pour les 15 juillet. Un certain nombre de chefs d'Etat avaient accepté le principe de la réunion. On a confirmé à Khartoum que la conférence ne peut pas avoir lieu par suite du refus de la Syrie et de l'Algérie.

Le président algérien Houari Boumédienne a fait savoir au président Ismail al Azhari, déclare-t-on de bonne source, qu'il était préférable pour le moment de se contenter d'unir les efforts des pays qui sont confrontés militairement avec Israël.

Le président algérien a également déclaré au président Ismail al Azhari, affirme-t-on de même source, "que les pays qui se regroupent ainsi contre Israël ne veulent pas révéler leurs plans aux autres pays arabes".

Dans les milieux officiels soudanais, on affirme cependant que le Soudan poursuivra ses efforts pour amener une réunion de tous les chefs d'Etat arabes sans exception et considère que pour le moment le projet de conférence au sommet est simplement ajourné.

La fédération soudanaise des syndicats ouvriers fait savoir aujourd'hui qu'elle a demandé au président Ismail al Azhari de se rendre lui-même en visite au Caire et à Alger pour étudier la situation avec les autres dirigeants arabes.

Reprise des manifestations anti-britanniques à Pékin

PEKIN (AFP) — Les manifestations ont repris, aujourd'hui, à Pékin, devant la mission diplomatique britannique où quelque 300 gardes rouges ont défilé, protestant contre les autorités fascistes de Hong Kong.

De nouveaux slogans ont été placardés sur les murs extérieurs de la mission déjà couverte de banderoles et de pancartes, et devant laquelle se dressent en permanence une série de mannequins symbolisant l'impérialisme américain et britannique.

La reprise de ces manifestations fait suite aux violences qui se sont déroulées à Hong Kong, ces jours derniers, et à l'arrestation d'un des correspondants de l'agence Chine Nouvelle.

Les mouvements devant la mission britannique sont restés jusqu'à présent très en deçà des précédentes manifestations.

Les manifestants chinois comprenaient un fort détachement d'employés révolutionnaires de l'agence Chine Nouvelle qui a remis à un diplomate britannique une pétition protestant cette arrestation. La pétition demande la libération immédiate du correspondant ainsi qu'une compensation et l'assurance qu'un tel incident ne se renouvèlera pas.

Le texte ajoute que malgré leurs manoeuvres et l'atteinte à la liberté de presse, les autorités britanniques de Hong Kong ne réussiront pas à empêcher Chine Nouvelle de faire connaître la vérité.

Pour la première fois depuis les incidents de Hong Kong, un important cordon de police est posté devant la mission britannique.

Nixon nie les propos de M. Khrouchtchev

NEW YORK. — (A. F. P.) — M. Richard Nixon, vice-président des Etats-Unis pendant les deux administrations du président Eisenhower et candidat malheureux aux élections présidentielles de 1960 à démenti mercredi l'affirmation faire par M. Nikita Khrouchtchev au cours d'un programme filme de télévision présenté mardi soir que M. Nixon lui avait demandé de libérer Gary Powers, le pilote de l'avion-espion U-2 abattu au-dessus de l'Union soviétique.

Un porte-parole de l'ancien vice-président a déclaré que, pendant sa visite à Moscou en 1959, M. Nixon avait soulevé la question des aviateurs américains dont l'avion de transport C130 avait été abattu par des chasseurs soviétiques quelques mois auparavant. "Toutefois, a ajouté le porte-parole, ce fut la dernière fois qu'il s'entretint avec M. Khrouchtchev. Powers avait été abattu au sol en mai 1960".

Le représentant de M. Nixon a ajouté que la déclaration de M. K., selon laquelle il avait fait élire le président Kennedy, était considérée par l'ancien vice-président comme injuste à l'égard de M. Kennedy.

L'ancien président du Conseil soviétique avait également déclaré, au cours du programme de télévision présenté mardi soir par la National Broadcasting Corporation qu'à son avis, M. Nixon était un "bon à rien et un fantoche sans principes.

Le représentant de M. Nixon a déclaré n'en être pas surpris "si vous considérez les après-conversations qu'ils ont eues en 1959. Ils n'éprouvaient aucune sympathie l'un pour l'autre". ....

Aide éventuelle du Commonwealth aux pays africains de l'Ouest

LONDRES (PC) — A son retour d'un voyage en Afrique de l'ouest, M. Arnold Smith déclarait qu'il avait étudié avec les dirigeants politiques de cette région ndes mesures que pourrait adopter le secrétariat du Commonwealth pour régler les problèmes au Nigéria.

M. Smith s'est rendu à Lagos, au Nigéria, ainsi qu'au Ghana, pour y discuter avec les autorités militaires des moyens pour que le secrétariat du Commonwealth apporte son appui si besoin en était.

L'ancien diplomate canadien et premier secrétaire général du Commonwealth a déclaré au cours d'une entrevue qu'il ne se doutait pas, à son départ de Londres, que des combats s'engageraient, moins de 24 heures plus tard, entre les troupes du gouvernement central nigérien et la région rebelle qui s'est proclamée république de Biafra.

Après avoir eu des entretiens, vendredi dernier, avec le commandant des forces nigériennes, le lieutenant-colonel Yakubu Gowon, M. Smith a rencontré lundi le lieutenant-général J.A. Ankrah, président du Conseil national de libération du Ghana.

M. Smith a refusé de définir la politique d'appui que compte prendre le secrétariat. Certains diplomates du Commonwealth estiment que le secrétariat sera sans doute appelé à agir "en temps voulu". Ce serait la première fois que le secrétariat assumerait ce rôle depuis sa création, il y a deux ans.

CALENDRIER

VENDREDI, 14 JUILLET 1967
S. Bonaventure, év. conf. doct.
Demain :
S. Henri, empereur

SOLEIL: Lever: 4.25 Coucher: 7.44
LUNE: Lever: 1.43 Coucher: Mat.

Les marées de vendredi le 14
Hautes: 12.56 a.m. — 12.19 p.m.
Basses: 12.56 a.m. — 12.19 p.m.
Les marées de samedi le 15
Haute: 12.22 a.m.
Basses: 8.44 a.m. — 8.22 p.m.
PHASES de la LUNE de JUILLET
Nouvelle lune le 7, à 0 h. 01 p.m.
Premier quart, le 14, à 10 h. 53 a.m.
Pleine lune le 21, à 9 h. 39 a.m.
Dernier quart, le 29, à 7 h. 14 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Les gens les plus heureux sont ceux qui entretiennent les pensées les plus intéressantes"

(Lyon Phelps)

(Espace payé par H.P.)

$4.00 par soir
AUBERGE MONTREAL
(Centre de la ville)
Place pour coucher disponible dans la meilleure auberge du centre de la ville, à Montréal, durant Expo '67. Idéal pour groupes scolaires, clubs sociaux, organisations de service. Place aussi appréciée de personnes seules. Prix approuvés et sans pareils. Economisez, apportez savon et serviette. Armoires de sûreté gratuites. A 5 minutes de l'Expo et du centre de la ville, magasins, etc. Réservez maintenant.
AUBERGE MONTREAL
263 ouest, rue Craig, Montréal, Can.
Tél.: 861-1369 ou 861-7758

● Deux pilotes du Nord-Vietnam discutent de technique de pilotage à une base vietcong qui n'a pas été identifiée par le correspondant japonais qui a retransmis la photo. Derrière les pilotes : un réacté Mig 17 de fabrication soviétique.

CLAIRANCE

CHEZ LATULIPPE

TENTES CUISINETTES
IDEAL pour ROULOTTE
TOILE 10 ONCES
IMPERMEABLE
ECRAN EN NYLON
PRODUIT GARANTI "WOODS"
Tentes sans auvent 9 x 9 59.95 pour 55.95
Tentes avec auvent 9 x 9 79.95 pour 74.95
Tentes cuisinettes 12 x 12 92.95 pour 85.95

TENTE TOURISTE "WOODS"
Valeur $49 Spécial 32.95

9 x 9 x 7

SAC DE COUCHAGE POUR ENFANTS
SACS SCOUT
avec tête de fond double 100% laine grandeurs : 36" x 75".
Rég. 14.95 pour 8.95
REG. 5.49 POUR 3.95

CHAISES-LITS DE CAMPING
4 positions — Produit "WOODS"
LE PLUS BAS PRIX A QUEBEC
Rég. $10.95 7.49

CASQUES de motocyclistes
SECURITE
VALEUR 27.00
SPECIAL 16.95
PRIX UNIQUE A QUEBEC

BATEAUX Aussi BATEAUX pour 4 et 6 personnes
GONFLABLES POUR 2 PERSONNES
Légers - Robustes
PLUS BAS PRIX A QUEBEC !
39.95

MATELAS PNEUMATIQUE
REG. 8.95
SPECIAL 6.95
36 x 72
ROBUSTE

LATULIPPE SURPLUS ENR
637 OUEST RUE ST-VALIER
QUEBEC 8, QUE.
NOUS HONORONS LA CARTE CREDICO
STATIONNEMENT GRATIS face au magasin

L'ÉTAT DU QUÉBEC

1867 — 1967

Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière
1878-79

Sir Charles Boucher de Boucherville
1874-78 — 1891-92

Hon. Gédéon Ouimet
1873-74

Hon. P.J.O. Chauveau
1867-73

Hon. Daniel Johnson
1966-

Hon. Jean Lesage
1960-66

Hon. Antonio Barrette
1960

Hon. Jean-Paul Sauvé
1959-60

Sir J. A. Chapleau
1879-82

Hon. Maurice Duplessis
1936-39 — 1944-59

UN GOUVERNEMENT CENTENAIRE

Hon. J.-A. Mousseau
1882-84

Hon. Adélard Godbout
1936 — 1939-44

Hon. J.J. Ross
1884-87

Hon. L.O. Taillon
1887 — 1892-96

Hon. Honoré Mercier
1887-91

Hon. E.J. Flynn
1896-97

Hon. F.G. Marchand
1897-1900

Hon. S.N. Parent
1900-1905

Sir Lomer Gouin
1905-20

Hon. L. Alexandre Taschereau
1920-36

Le 15 juillet est une date historique de grande importance pour les Canadiens français. C'est en effet à cette date, en 1867 que fut formé le premier gouvernement de l'Etat du Québec par Pierre-Joseph Olivier Chauveau, ancien surintendant de l'Instruction publique dans le Bas-Canada.

On n'a peut-être pas suffisamment réfléchi sur l'importance de cet événement constituant à toute fin pratique, le point de départ d'une nation qui recherchait depuis longtemps une place active dans le contexte gouvernemental de notre pays. C'est à compter du moment où elle forma son premier gouvernement que la Province de Québec put vraiment choisir sa propre destinée et cheminer patiemment à travers les méandres constitutionnels jusqu'au seuil d'une autonomie de plus en plus complète.

Que nous avait accordé l'Acte de Québec en 1774? Il établissait un conseil dominé par le gouverneur qui n'avait de compte à rendre qu'au gouvernement impérial, mais il reconnaissait le principe de la vie française en Amérique du Nord. C'était un pas, mais bien timide.

Et l'Acte de 1791, divisant la Province de Québec en deux parties, le Haut et le Bas-Canada, apportait certaines modifications aux institutions politiques, mais toujours le gouverneur se trouvait à la tête du gouvernement et il n'avait de compte à rendre qu'au gouvernement impérial, son principal rôle étant d'assurer la prépondérance des intérêts métropolitains. Déjà cependant, se dessinait le cadre gouvernemental que nous connaissons aujourd'hui: formation d'un conseil législatif, d'une chambre d'assemblée, le droit de vote même s'il était restreint à cette époque. La formule demeurait entachée de colonialisme et l'acte de 1791 fut la cause d'une longue série de crises politiques qui devaient éclater particulièrement en 1837 et 1838.

Le véritable point de départ de l'émancipation de la nation canadienne-française se situe en 1867 car, comme l'affirme Joseph Desjardins dans le Guide parlementaire et historique de la province de Québec, en 1867, "la Législature de Québec a conservé au nombre de ses attributions, le contrôle de tout ce qui formait un peuple: l'éducation, la colonisation et les terres publiques, les institutions municipales, la propriété et les droits civils et religieux dans la province, l'administration de la justice, la création, le maintien et l'organisation des tribunaux".

C'est en 1867, notamment lors de la formation du premier gouvernement provincial, que nous sommes devenus nous-mêmes, que nous avons entrepris de gravir cette longue et rude pente au sommet de laquelle nous verrons briller le soleil de nos aspirations nationales. Si aujourd'hui nous avons l'impression d'être enfin entendus lorsque nous réclamons un statut particulier pour le Québec et une revision de la constitution, c'est parce qu'en juillet 1867 le Québec pouvait se donner son propre gouvernement, c'est parce que depuis ce temps, il a pu, laborieusement sans doute, orienter lui-même sa propre destinée.

Ne conviendrait-il pas d'instituer une fête de l'Etat du Québec pour marquer annuellement l'événement historique du 15 juillet 1867 afin que la population du Québec se souvienne des noms de Narcisse Belleau, premier lieutenant-gouverneur du Québec et de Pierre-Joseph Olivier Chauveau, premier à former un gouvernement provincial autonome, ainsi que les autres noms illustres qui figuraient déjà dans ce premier ministère et dans la première députation élue quelques mois plus tard. Le gouvernement actuel devrait profiter du Centenaire de l'Etat du Québec pour décréter une fête commémorative annuelle digne d'éveiller le patriotisme des Canadiens français du Québec et des autres provinces.

Une telle fête serait un élément primordial s'ajoutant comme une couronne scintillante aux décisions que prend le gouvernement provincial pour s'affirmer davantage chaque jour. La fête compléterait bien les autres initiatives déjà prises, comme la création d'une décoration du Québec, la décision d'arborer le drapeau fleurdelisé, etc.

Ainsi, l'Etat du Québec, à son centenaire, apparaîtra plus vigoureux et dynamique que jamais.

Roger Bruneau

LE PARLEMENT: *Hier et Aujourd'hui*

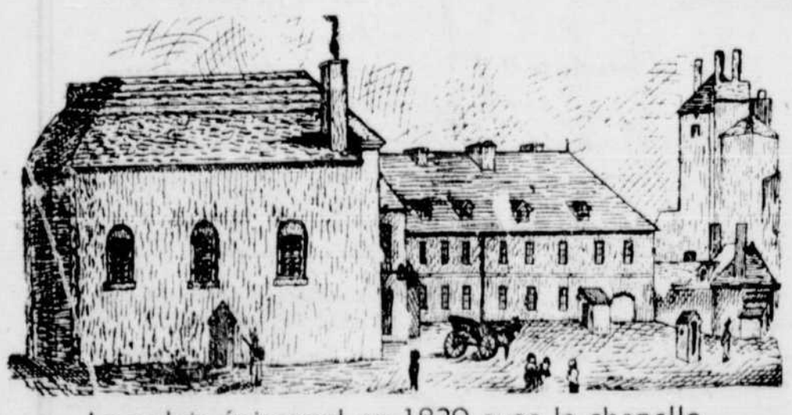

Le palais épiscopal en 1829 avec la chapelle servant à l'Assemblée législative

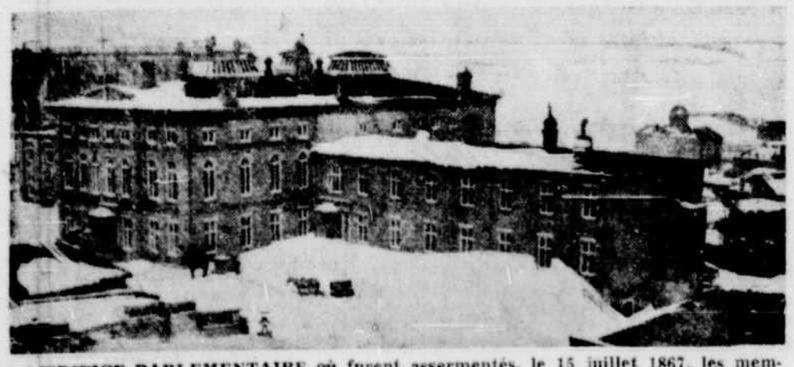

• **L'EDIFICE PARLEMENTAIRE où furent assermentés, le 15 juillet 1867, les membres du premier cabinet de l'Etat du Québec. Cet édifice était situé sur l'emplacement actuel du Parc Montmorency.**

Dans l'actuel parc De Montmorency situé au coin Des Remparts et de la Côte de la Montagne, était situé ce qu'on appelle aujourd'hui un évêché.

Entièrement détruit en 1759 lors du siège de Québec, Monseigneur Briand le fait reconstruire; les autorités civiles en font l'acquisition et il devient l'édifice servant aux délibérations législatives et il est agrandi en 1831-1832. Il est restauré de 1845 à 1850.

Il est entièrement détruit par un incendie le 1er février 1854.

Il est reconstruit et dès 1860 il sert aux délibérations législatives. La conférence de Québec concernant la Confédération, en 1864, eut lieu dans ce palais législatif.

A compter de 1867, il sert de siège au Gouvernement de la province.

Pendant la construction du parlement actuel situé sur la Grande-Allée, le palais législatif situé dans le parc De Montmorency est détruit par un incendie le 19 avril 1883.

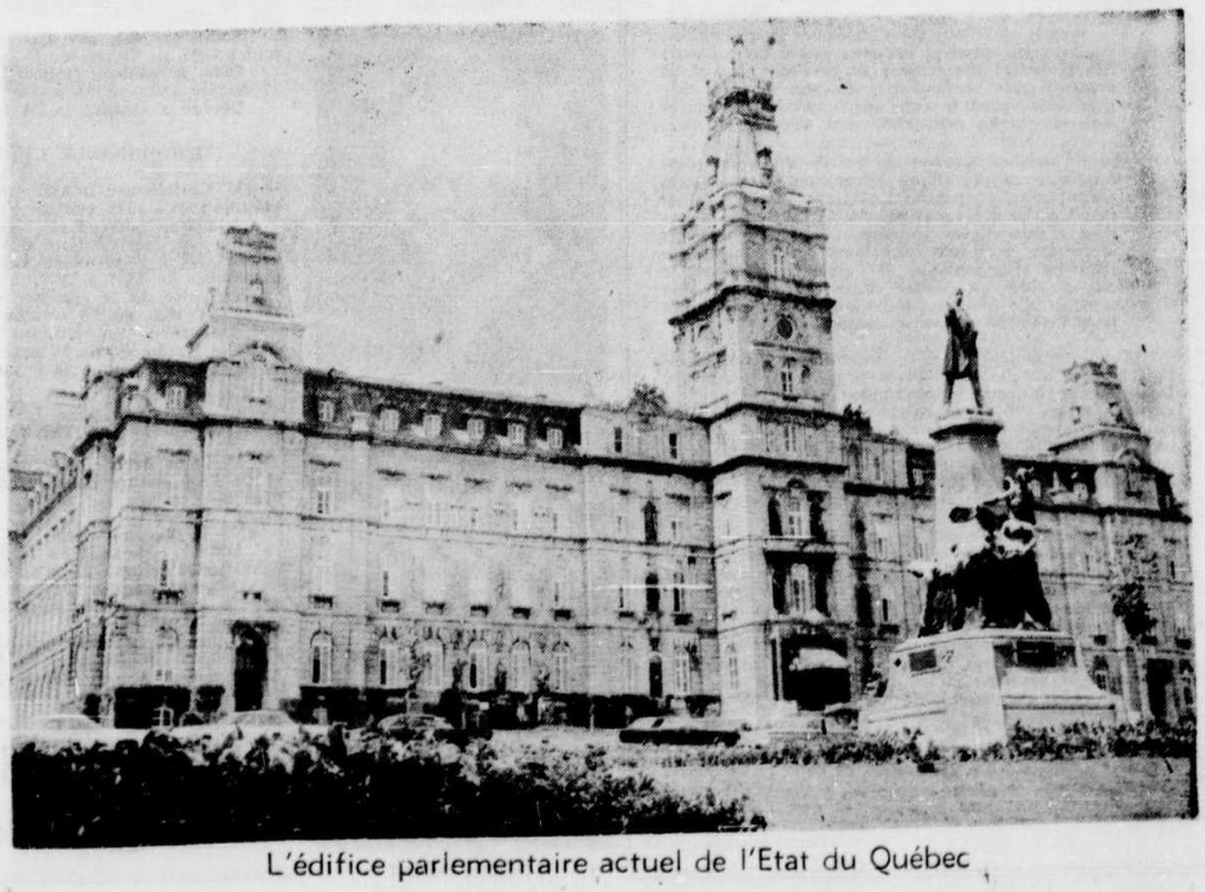

L'édifice parlementaire actuel de l'Etat du Québec

L'ETAT DU QUEBEC

SON GOUVERNEMENT CENTENAIRE

Le lundi 15 juillet 1867, fut constitué et assermenté le premier cabinet québécois; le premier ministre en était M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, né à Québec en 1820 et député de Québec-Comté. Diverses circonstances politiques permirent à M. Chauveau d'occuper ce poste, parce que le lieutenant-gouverneur de l'époque, sir Narcisse-Fortunat Belleau, avait d'abord demandé à M. Joseph Cauchon de former le premier cabinet.

En effet, le jeudi 4 juillet 1867, le lieutenant-gouverneur pria son ami intime, M. Cauchon, de choisir ses ministres. Celui-ci désirait avoir dans son cabinet MM. Dunkin, Ouimet, Archambault, Beaubien, Irvine et Boucherville. Il destinait le ministère du Procureur général à M. Ouimet, le poste de Commissaire des Terres de la Couronne à M. Beaubien, celui de Solliciteur général à M. Irvine, la fonction d'orateur du Conseil législatif à M. Boucherville et celle de Trésorier à M. Dunkin.

Or, Christopher Dunkin déclina l'offre qui lui était faite par M. Cauchon parce que ce dernier, en 1865, avait combattu la loi présentée par Hector Langevin qui permettait aux protestants du Bas-Canada de contrôler leurs écoles. M. Dunkin prétendit que par son intervention M. Cauchon avait insulté les protestants et affirma qu'il ne pouvait accepter de faire partie d'un cabinet dont M. Cauchon serait le premier ministre.

M. Cauchon se rendit compte qu'aucun autre protestant n'accepterait de faire partie de son gouvernement. A la suite du refus de M. Dunkin, M. Cauchon informa le lieutenant-gouverneur qu'il lui était impossible de former ce premier cabinet québécois.

Sir Narcisse-Fortunat Belleau invita M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau à former ce cabinet et, le 15 juillet, le cabinet Chauveau était assermenté et comprenait toutes les personnes politiques que M. Cauchon avait choisies, y compris Christopher Dunkin qui devint Trésorier de la province.

15 juillet 1867

Sir Narcisse-Fortunat Belleau assermente le premier cabinet de l'Etat du Québec

SIR NARCISSE-FORTUNAT BELLEAU

Sir Narcisse-Fortunat Belleau, nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec le 1er juillet 1867, avait déjà été maire de Québec. Sous l'Union, il fut premier ministre et Receveur général dans le cabinet Belleau-Macdonald du 7 août 1865 au 1er juillet 1867.

Né à Sainte-Foy le 20 octobre 1808 — fils de Gabriel Belleau et de Marie de Kostha Hamel.

Il fit ses études au séminaire de Québec et fut admis au Barreau le 28 septembre 1832 — Conseiller municipal de la cité de Québec en 1847 — Maire de Québec en 1850 (c'est sous son administration que l'aqueduc de Québec fut construit) — Bâtonnier du Barreau en 1852.

Conseiller Législatif le 23 octobre 1852 — président du Conseil Législatif du 26 novembre 1857 au 1er août 1858 et du 7 août 1858 au 19 mars 1862 (à ce moment-là, le président du Conseil Législatif faisait partie du cabinet).

Membre du Conseil Exécutif à titre de président du Conseil Législatif dans le ministère Macdonald-Cartier du 26 novembre 1857 au 29 juillet 1858.

Ministre dans le cabinet Cartier-MacDonald toujours à titre de président du Conseil Législatif du 7 août 1858 au 19 mars 1862.

Ministre de l'Agriculture dans le même cabinet du 20 mars 1862 au 23 mai 1862.

Premier Ministre et Receveur Général sous l'union dans le cabinet Belleau-Macdonald du 7 août 1865 au 1er juillet 1867.

Le 1er juillet 1867, il était nommé Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec — poste qu'il occupa jusqu'au 11 février 1873.

Administrateur de la province à deux reprises en 1885 et en 1890.

Décédé à Québec le 14 septembre 1894.

Sir Narcisse-Fortunat Belleau
premier lieutenant-gouverneur

PREMIER MINISTRE
DU QUEBEC 1867-73
Pierre-Joseph-Olivier Chauveau

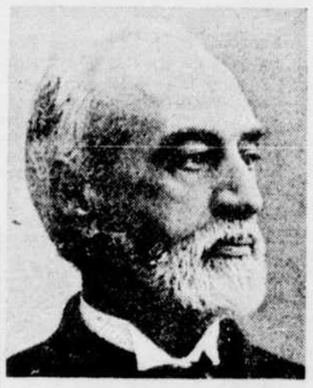

Sir Charles-Eugène Boucher
de Boucherville

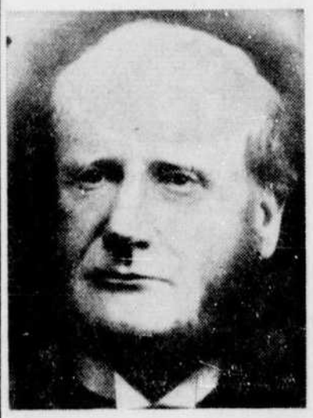

George Irvine

Christopher Dunkin

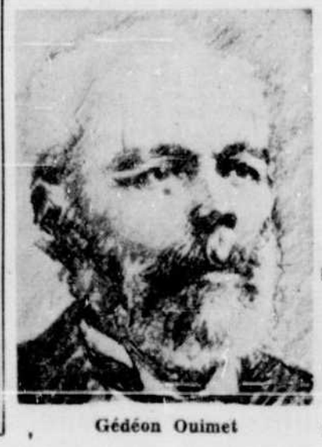

Gédéon Ouimet

L'HONORABLE PIERRE-JOSEPH-OLIVIER CHAUVEAU

M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau fut le premier ministre du premier cabinet québécois de la Confédération. Il occupa aussi, de 1867 à 1873, le poste de ministre de l'instruction publique. C'est lui qui fonda les écoles normales Laval à Québec, Jacques-Cartier et McGill à Montréal. En plus d'être un politicien, il était un homme de lettres. Voici sa biographie :

Né à Québec le 30 mai 1820 — fils de Charles Chauveau et de Marie-Louise Roy.

Il fit ses études au Séminaire de Québec — admis au Barreau en 1841 — Conseiller en Loi de la Reine en 1853 — Député de Québec-Comté à la Chambre d'Assemblée de 1844 à 1855 — Député de la même circonscription à la Législature de Québec et à la Chambre des Communes de 1867 à 1873.

Solliciteur Général dans le ministère Hincks-Morin du 12 novembre 1851 au 30 août 1853 et Secrétaire provincial du 31 août 1853 au 26 janvier 1855.

Il a fait partie du ministère Macnab-Morin de 1854 à 1855 — toujours à titre de Secrétaire provincial.

Il est nommé Sénateur (Division Stadacona) le 20 février 1873 — Il fut président du Sénat du 21 février 1873 au 8 janvier 1874 — Il résigne son siège le 22 janvier 1874 pour se porter candidat à la Chambre des Communes pour le district de Charlevoix — Il est défait par Pierre-Alexis Tremblay (Tremblay — 1,377 — Chauveau — 1,104 —).

Premier Ministre — Secrétaire — Registraire et ministre de l'Instruction Publique du 15 juillet 1867 au 27 février 1873.

SIR CHARLES-EUGENE BOUCHER de BOUCHERVILLE

M. Charles-Eugène Boucher de Bourcherville entra dans le gouvernement Chauveau comme orateur du Conseil législatif. Il fut premier ministre de la province de Québec de 1874 à 1879 et de 1891 à 1892. Il était médecin et avait suivi des cours dans des cliniques parisiennes. Voici quelques notes biographiques :

Né le 4 mai 1822 — fils de Pierre Boucher de Boucherville, conseiller législatif et de Marguerite-Amélie (dite Marie-Emilie) Sabrevois de Bleury.

Du 4 juillet 1861 au 1er juillet 1867, il fut député du comté de Chambly.

Le 15 juillet 1867, il est nommé Conseiller législatif (division de Montarville).

Le même jour il entrait dans le ministère Chauveau comme président du Conseil Législatif — Il demeurait en fonction jusqu'au 27 février 1873.

Premier Ministre le 22 septembre 1874 — assumant le portefeuille des Travaux Publics — celui de l'Agriculture ainsi que celui de secrétaire et registraire.

Le gouvernement ayant été démis le 2 mars 1878 par le Lieutenant-Gouverneur l'Honorable Luc Letellier de Saint-Just (ce dernier fut démis de ses fonctions par le Gouverneur Général en Conseil le 25 juillet 1879).

Il est nommé Sénateur le 12 février 1879.

Il forma un second ministère le 21 décembre 1891 — il résigna comme Premier Ministre le 16 décembre 1892.

Décédé à Montréal le 11 septembre 1915.

L'HONORABLE JOSEPH-OCTAVE BEAUBIEN

M. Joseph-Octave Beaubien, ministre des Terres de la Couronne dans le cabinet Chauveau, fut nommé conseiller législatif le 2 novembre 1867 (division La Durantaye). Il était né à Nicolet et étudia la médecine.

Fils de Louis Beaubien dont les ancêtres s'établirent aux Trois-Rivières.

Né à Nicolet le 24 mars 1825 — fit ses études au collège de Nicolet — reçu médecin en 1847.

Député de Montmagny à la Chambre d'Assemblée de 1858 au 1er juillet 1867 et à la Chambre des Communes de 1867 à 1872.

Nommé Conseiller Législatif le 2 novembre 1867 (Division La Durantaye) — Ministre des Terres de la Couronne dans le cabinet Chauveau.

Il décéda le 7 novembre 1877.

L'HONORABLE GEDEON OUIMET

M. Gédéon Ouimet, procureur général dans le premier cabinet québécois de la Confédération, fut aussi premier ministre de 1873 à 1874. Il était fils de cultivateur et avait étudié le droit. Voici d'autres renseignements sur sa vie :

Né à Sainte-Rose de Laval le 3 juin 1823 — fils de Jean Ouimet — cultivateur et de Marie Bronton dit Major.

Il étudia aux collèges de Saint-Hyacinthe et de Montréal.

Admis au Barreau en 1844.

Député de Beauharnois à la Chambre d'Assemblée de 1857 à 1861.

Député de la circonscription des Deux-Montagnes à l'Assemblée Législative de 1867 à 1876.

Procureur général dans le cabinet Chauveau du 15 juillet 1867 au 27 février 1873.

Premier Ministre et Ministre de l'Instruction Publique — secrétaire et registraire du 27 février 1873 au 22 septembre 1874.

En 1875, il devint surintendant de l'Instruction Publique — il occupa ce poste jusqu'en 1895 alors qu'il devint le 2 mai 1895 Conseiller Législatif (Division Rougemont).

Décédé le 23 avril 1905.

L'HONORABLE GEORGE IRVINE

George Irvine, Solliciteur général dans le cabinet Chauveau du 15 juillet 1867 au 27 février 1873, était né à Québec. Plus tard, dans le cabinet Ouimet, il occupa le poste de procureur général du 27 février 1873 au 22 septembre 1874. Il fut chancelier de l'Université de Lennoxville.

Il était le petit-fils de l'Honorable James Irvine né en Angleterre et qui vint d'Ecosse au Canada en 1766.

Son grand-père fut membre du Conseil Exécutif de 1808 à 1822 — Député de la Haute-Ville de Québec de 1810 à 1814 et Conseiller Législatif de 1818 jusqu'à sa mort — arrivé à Québec le 27 septembre 1829.

En septembre 1867 il était élu député de Mégantic à la Chambre des Communes et à l'Assemblée Législative — lors de l'abolition du double mandat il abandonna son siège aux Communes.

Solliciteur Général dans le ministère Chauveau du 15 juillet 1867 au 27 février 1873.

Dans le cabinet Ouimet il fut Procureur Général du 27 février 1873 au 22 septembre 1874.

Décédé à Québec le 24 février 1897.

L'HONORABLE CHRISTOPHER DUNKIN

M. Christopher Dunkin, trésorier dans le cabinet Chauveau de 1867 à 1871, était né à Londres, le 25 septembre 1812.

Admis au Barreau en 1846 -

Elu par acclamation député du district électoral de Brome tant à l'Assemblée Législative qu'à la Chambre des Communes de 1867 à 1871.

Trésorier de la province dans le cabinet Chauveau du 15 juillet 1867 au 25 octobre 1869.

Ministre de l'Agriculture dans le ministère fédéral de sir John Macdonald du 16 novembre 1869 au 25 octobre 1871.

Décédé à Knolton le 6 janvier 1881.

L'HONORABLE LOUIS ARCHAMBAULT
LIEUTENANT-COLONEL

M. Louis Archambault, commissaire des Travaux publics et de l'Agriculture dans les cabinets Chauveau et Ouimet, était notaire.

Né à Longue-Pointe le 7 novembre 1817.

Admis au notariat en 1836 — il exerce sa profession à Saint-Roch-l'Achigan jusqu'en 1855, puis après à l'Assomption.

Commissaire des Travaux Publics et de l'Agriculture dans le ministère Chauveau et dans le ministère Ouimet jusqu'en 1874.

Conseiller Législatif (division Repentigny) du 2 novembre jusqu'à sa démission en 1888.

Décédé le 3 mars 1890 à l'Assomption.

Message du premier ministre

Le centième anniversaire de l'assermentation du premier cabinet post-confédératif du Québec nous rappelle l'importance primordiale que nos hommes politiques ont attachée dès le début aux problèmes qui touchent à l'éducation et à la culture.

Tout d'abord, c'est un spécialiste de ces problèmes, Monsieur P.-J.-O. Chauveau, qui assumait à la fois la fonction de premier ministre et celle de ministre de l'Education. Sous l'Union, Monsieur Chauveau avait été surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada. On pouvait donc s'attendre à ce qu'il mette l'accent sur l'équipement intellectuel de la communauté québécoise.

Comme question de fait, le premier discours du Trône dont le lieutenant-gouverneur, sir Narcisse Belleau, devait donner lecture au nom du gouvernement, le 28 décembre 1867, fait grand état des responsabilités exclusives et des «graves devoirs» que la constitution impose à l'Etat du Québec en ce qui concerne non seulement l'instruction publique, mais également le «patronage des sciences, des lettres et des arts».

Voici deux paragraphes de ce discours que le gouvernement Chauveau mettait dans la bouche du lieutenant-gouverneur :

«Le progrès de l'instruction publique, la culture des sciences, des lettres et des arts, sont à notre époque non seulement des moyens de développement et de prospérité pour un peuple, mais, après l'élément religieux, constituent le signe le plus évident auquel se reconnaissent les nations vraiment civilisées.

«Déjà l'ancienne province du Bas-Canada a fait dans cette direction des efforts récompensés par des succès remarquables, et, justement jaloux de ne nous laisser rien à envier aux autres pays, le gouvernement précédent a fait étudier en Europe les divers systèmes d'éducation qui y sont suivis, ainsi que les institutions littéraires et scientifiques de l'ancien monde, dans le but d'ajouter aux nôtres ce qui peut encore leur manquer. Ce grave sujet devra attirer prochainement toute l'attention de mon gouvernement».

Ces lignes ont été écrites au lendemain de la Confédération, par des hommes qui avaient été mêlés de très près à la genèse de la nouvelle constitution et qui étaient par conséquent bien situés pour en comprendre l'esprit. Sir Narcisse Belleau avait été le dernier premier ministre en titre sous l'Union. Ces hommes ne doutaient aucunement de la compétence exclusive du Québec en matière d'éducation et de culture. Ils voyaient dans notre gouvernement québécois «le» responsable de l'épanouissement culturel d'une nation.

Les dimensions du problème ont changé. Il fut un temps où l'on parlait beaucoup, chez nous comme ailleurs, d'une «ruée vers l'or». Aujourd'hui, nous assistons à une véritable «ruée vers l'éducation» : Il faut donc mettre en oeuvre des moyens beaucoup plus puissants qu'autrefois. Mais le partage des responsabilités est resté le même. C'est toujours à l'Etat du Québec qu'incombe la tâche de promouvoir «les progrès de l'instruction publique» ainsi que «la culture des sciences, des lettres et des arts». Et il doit disposer des ressources suffisantes pour s'acquitter pleinement de cette tâche constitutionnelle.

Je félicite et remercie l'ACTION d'avoir mis en lumière, dans une édition spéciale, les origines de notre gouvernement québécois. C'est une page d'histoire qui comporte des enseignements très utiles pour le présent et pour l'avenir.

Daniel Johnson

Premier arrêté en Conseil

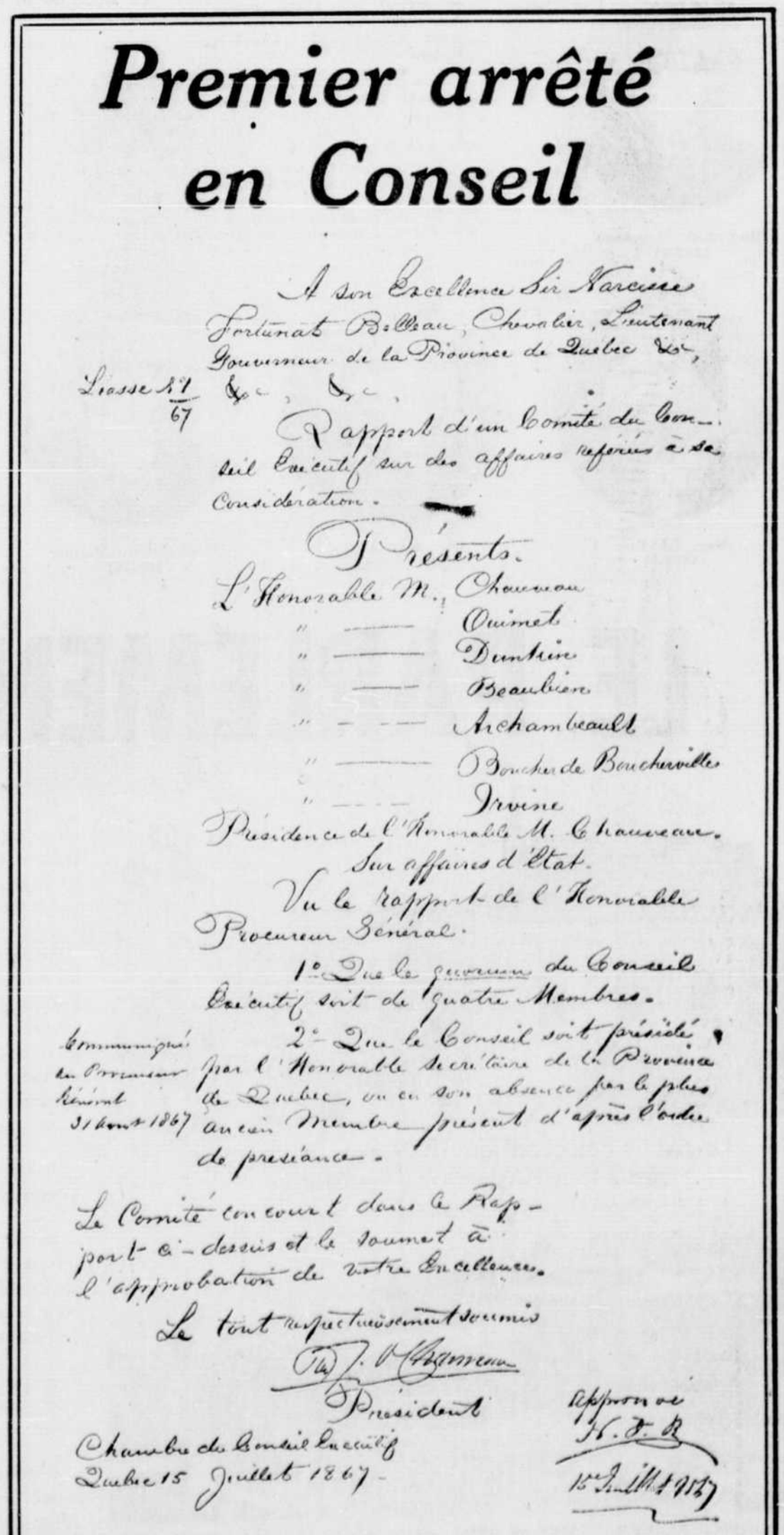

A son Excellence Sir Narcisse Fortunat Belleau, Chevalier, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec &c, &c, &c.

Liasse 47/67

Rapport d'un Comité du Conseil Exécutif sur des affaires référées à sa Considération.

Présents.

L'Honorable M. Chauveau
" — Ouimet
" — Dunkin
" — Beaubien
" — Archambeault
" — Boucher de Boucherville
" — Irvine

Présidence de l'Honorable M. Chauveau.

Sur affaires d'Etat.

Vu le rapport de l'Honorable Procureur Général.

1° Que le gouvernement du Conseil Exécutif soit de quatre Membres.

Communiqué au Gouverneur Général 31 août 1867

2° Que le Conseil soit présidé par l'Honorable Secrétaire de la Province de Québec, ou en son absence par le plus ancien Membre présent d'après l'ordre de préséance.

Le Comité concourt dans le Rapport ci-dessus et le soumet à l'approbation de votre Excellence.

Le tout respectueusement soumis

J. O. Chauveau
Président

Approuvé
L. F. R. B.
15 juillet 1867

Chambre du Conseil Exécutif
Québec 15 juillet 1867.

Un dossier de L'ACTION
Montage : Nelson Labrie

LES FEMMES ET LA REVOLUTION FRANCAISE

Un article inédit de Jean Gaillot

Aujourd'hui, 14 juillet, la France, comme chaque année, célèbre sa fête nationale en commémorant la prise de la Bastille événement qui marqua de façon spectaculaire l'effondrement de l'Ancien Régime. Cet anniversaire prête une passagère actualité à tout ce qui concerne la Révolution. Et peut-être n'est-il pas sans intérêt de comparer à ce propos les idées qui soulevèrent ce grand bouleversement humain avec celles qui, plus tard, au cours d'une évolution plus lente des régimes et des moeurs, s'exprimèrent en deux mots longtemps ignorés : le féminisme et le socialisme.

Certes, les femmes n'ont pas été sans jouer un rôle dans les événements de la fin du XVIIIe siècle. Or, nous voyons que les plus connues n'ont rien professé de comparable à ce qui fut, aux siècles suivants, la cause de maints troubles sociaux.

Mme de Staël, ne préconisait qu'un gouvernement s'appuyant sur une majorité composée de royalistes amis de la liberté et de républicains amis de l'ordre, réservait le droit de vote aux propriétaires et ne semble pas avoir exigé en faveur de la femme plus que ce que lui accordaient les constitutions anglaise et américaine.

Madame Roland mourut pour un libéralisme encore bien éloigné des idéologies d'un Prud'hon, d'un Jaurès ou d'une Louise Weiss. Charlotte Corday n'est qu'une Judith moderne, Lucille Desmoulins un modèle d'amour conjugal, et Marie-Antoinette la victime de l'évolution.

Sans doute, la reine mise à part — ces figures historiques de premier plan prouvent, par leur seule présence sur la scène politique, que déjà se manifestait de leur temps une relative émancipation de la femme. Mais, aussi bien, on pourrait presque en dire autant de la duchesse de Longueville et de la Grande Mademoiselle en se reportant à la Fronde.

Si nous cherchons dans l'âme révolutionnaire la présence d'inspirations prolétariennes et de revendications féministes telles qu'on les entend aujourd'hui, c'est à de plus obscurs témoins que nous devons demander d'en attester l'existence et l'inefficacité.

On sait que les femmes du peuple formaient le gros de l'émeute durant les journées d'octobre 89. Spontanément rassemblées autour de l'Hôtel de Ville pour réclamer du pain, puis conduites par Maillard sur les Champs-Elysées, plus de huit cents d'entre elles y furent groupées en pelotons de huit par une certaine Reine Audu qui les mena jusqu'à Versailles. Là, elles envahirent l'Assemblée, puis choisirent douze déléguées qui, toujours guidées par Reine Audu, pénétrèrent au Château, parlèrent à Louis XVI et contribuèrent ainsi au retour du Monarque à Paris.

Ce n'était là pourtant qu'un mouvement aveugle déterminé par un retard dans l'approvisionnement de Paris, somme toute un soulèvement de ménagères et de pauvresses exaspérées, plutôt qu'une bataille livrée pour la réalisation d'un programme. Et Reine Audu, si elle sut parler aux troupes qui gardaient le palais, si elle arrêta les carosses prêts pour la fuite du roi, et si plus tard, en 92, elle participa, le 10 août, à la prise des Tuileries, n'a laissé, semble-t-il, aucun écrit, aucun discours réclamant au point de vue social des réformes précises.

Il n'en fut pas de même cependant de plusieurs femmes dont il nous faut maintenant parler.

Nous trouvons la première à Paris, dès avant la Révolution. Elle avait alors de trente-cinq à quarante ans. De son vrai nom Marie Gouze, elle se disait la fille naturelle d'un aristocrate qu'on a supposé être le poète Lefranc de Pompignac et se faisait appeler Olympe de Gouges. Jouissant d'un certain avoir économisé dans la galanterie, elle se fit auteur dramatique en déclarant : "Ne sera-t-il donc jamais permis aux femmes d'échapper aux horreurs de l'indigence que par des moyens vils ?" et débuta en dictant (elle savait à peine lire et écrire) une pièce contre l'esclavage des nègres, qui fut jouée, en 89, à la Comédie Française. Elle en fit jouer plusieurs autres, sans succès il est vrai, mais en composa tellement et fut si féconde en pamphlets, préfaces, placards et libellés de toutes sortes imprégnés d'idées généreuses, subversives et parfois prophétiques, qu'elle s'est imposée à la mémoire des historiens.

Enthousiasmée par la Révolution, elle resta pourtant royaliste jusqu'au 10 août, devint républicaine après la chute de la Monarchie; mais eut alors le grand courage d'adresser à la Convention une lettre surprenante où elle demandait à seconder le défenseur de "Louis Capet" et déclarait : "Il ne suffit pas de faire tomber la tête d'un roi pour le tuer; il vit encore longtemps après sa mort; mais il est mort véritablement quand il survit à sa chute..."

Son oeuvre capitale fut sans doute la **Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne**, réplique à celle des Droits de l'Homme et où, allant déjà au-delà des principes posés naguère par Condorcet, elle affirme "que **la femme nait libre et demeure égale à l'homme en droits**" formule, à l'article 10, cette saisissante maxime : **"La Femme a le droit de monter à l'échafaud : elle doit avoir également celui de monter à la tribune"** et va jusqu'à prescrire à l'article suivant, la recherche de la paternité en faveur des enfants des **filles et des veuves rendues mères.**

Révolutionnaire, plaidant la cause des ouvriers contre les agioteurs, et les accapareurs, mais restant au fond d'elle-même "une femme de l'ancienne France", Olympe de Gouges, déjà suspecte pour avoir voulu sauver Louis XVI, acheva de se perdre en s'attaquant ouvertement à Marat et à Robespierre et fut décapitée le 3 novembre 1793.

On a longtemps cru et écrit qu'elle avait fondé les premières Sociétés de Femmes qui apparurent en grand nombre, dès 1790, à Paris et en Province. Cette erreur a été réfutée et il faut, au sujet de ces **Associations fraternelles**, citer plutôt le nom de Madame Robert Keralio, dite soeur **Louise Robert**, journaliste démocrate et muse du parti républicain naissant qui, vers 1791, prit une grande part à leur inutile éclosion.

Lamartine, Michelet, Louis Blanc, les Goncourt, Victorien Sardou ont rendu plus célèbre le nom de celle qu'on appela la **Belle Liégeoise** et dont Baudelaire a dit :

Avez-vous vu Théroigne,
amante du carnage
Excitant à l'assaut un peuple
sans souliers...

Théroigne dite de Méricourt fut certainement, de toutes les femmes de la Révolution, celle sur qui l'imagination de la postérité s'est le plus souvent exercée au profit de la légende. On en fit une sorte de Penthésilée républicaine que la plupart des historiens ont peinte marchant à la tête de la populace durant les journées d'octobre, ou le 10 août ou même pendant les massacres de Septembre.

La vérité est qu'elle ne parut pas aux prisons, qu'elle résidait à Versailles depuis le 20 août quand les femmes de Paris s'y ruèrent en 89 et que ce fut seulement à la prise des Tuileries qu'elle se montra telle qu'on aime à la représenter. Ceci lui valut d'ailleurs, ainsi qu'à Reine Audu, et à Rose Lacombe dont nous parlons plus loin, de recevoir une couronne civique décernée par les Fédérés Marseillais.

Mais beaucoup de femmes alors brûlaient du désir de combattre. Dès 1790, on signale des batailles d'Amazones en Province. A Paris il y eut, dans certains districts, des patrouilles régulières de femmes. Ceci rend explicable que Théroigne, au début de 92, alors que tous les esprits étaient à la guerre, ait adressé une motion au club des Cordeliers pour qu'on armât les Parisiennes — qu'elle ait porté ordinairement un costume d'amazone et qui contribua sans doute à sa réputation de boute-feu.

Au demeurant, petite, menue, maladive, elle devait être victime d'autres femmes (Jacobines celles-là, alors qu'elle restait girondine), qui la maltraitèrent publiquement un jour de mai 92 de la plus outrageante façon, et furent sur le point de la pendre. Peu après, elle perdait la raison et s'en allait traîner dans des asiles puis à la Salpêtrière et vécut, jusque sous Louis XVIII, l'existence la plus misérable. Elle avait eu le temps au moins peu de jours avant l'attentat de rédiger un placard où elle faisait appel à l'union de tous les partis devant l'ennemi du dehors et proposait de confier aux femmes les plus vertueuses et les plus graves le soin de réunir les citoyens pour leur rappeler les dangers de la patrie.

Grave et vertueuse, certes, elle ne l'avait pas toujours été, même si l'on ne prête à ces mots que le sens qu'ils avaient en 93. Mais on ne peut nier que, dans l'exaltation qui précéda sa folie, n'aient parfois brillé quelques étincelles de génie.

J'ai cité Rose Lacombe. Celle-ci, actrice provinciale, vint à Paris en 1792 et s'y signala d'emblée en lisant, à la barre de la Législative, une pétition où elle disait : "Législateurs... ne pouvant venir au secours de ma patrie par des sacrifices pécuniaires je viens lui faire hommage de ma personne". Après quoi, elle flétrissait les despotes et réclamait la destitution de La Fayette qu'elle nommait Caligula.

Le président répondit à la pétitionnaire en lui accordant les honneurs de la séance; il ordonna même l'impression de son discours. Mais Rose ne fut pas admise à s'enrôler. Elle s'en consola en adhérant à une des plus actives Sociétés fraternelles : la **Société des Républicains Révolutionnaires,** fondée en mai 93 et dont elle devint une des meneuses puis le chef, en rivalité cependant avec Pauline Léon qui devait bientôt lui prendre et épouser son amant, Leclerc.

Il semble que le nombre des adhérents n'ait jamais dépassé deux cents "toutes laides à faire peur", déclare un rapport de police, à l'exception sans doute de la jeune actrice qui passe pour avoir été jolie.

Déjà, la lutte atteignait son paroxisme entre les Girondins et les Jacobins. Or, pas plus les uns que les autres n'étaient favorables à l'émancipation politique de la femme, tout au moins dans les circonstances tragiques de l'année 93 et ce fut ainsi que les Républicains Révolutionnaires furent amenés à faire cause commune avec un troisième parti qu'on appela celui des Enragés. Ces Enragés, menés par Jacques Roux, Leclerc et Rose Lacombe, allant, comme l'écrivit Michelet, "au-delà de Marat et de Robespierre, dans cette région inconnue hantée de spectres et mère des monstres" et qui n'était en fait qu'un socialisme teinté de communisme, furent, en fin de compte, écrasés par les Hébertistes après avoir contribué à la perte de la Gironde.

Le 2 avril 94, Rose Lacombe fut jetée en prison où elle attendit jusqu'en août 1795, sa délivrance. Elle avait juste trente ans et pouvait prétendre encore à de beaux succès dans la carrière dramatique.

Avec elle, disparaissaient les préfigurations du futur féminisme. A vrai dire, la Révolution se défia toujours un peu des femmes, même des authentiques guerrières comme les soeurs Fernig et les canonnières de Jemmapes. Quant à l'idéal socialiste, il lui fut de fait étranger, comme le confirma, pendant le Directoire, l'échec de Gracchus Babeuf.

Service d'information français)

"La Tricoteuse", une femme du peuple sous la Révolution. On sait que les femmes du peuple formaient le gros de l'émeute durant les journées d'octobre 89.

Le siège de la Bastille prise par la Bourgeoisie. Et aux braves Grenadiers des gardes Françaises de la ville de Paris, le 14 juillet 1789.

PRATIQUE CHEMISIER

Marian Martin

Vous êtes à la recherche d'un modèle dans lequel vous pourrez vous glisser rapidement ? Le voici . . . Tellement frais que vous ne réalisez même pas que vous le portez. Ce qui ne l'empêche pas d'être tout simplement admirable.

Le patron 9137 se vend grandeurs 10 à 20 inclusivement.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

• Une variété incroyable de chapeaux nous aide à identifier les aspirantes au titre "Miss Univers". Le style "Oncle Sam", porté par Sylvia Hitchook de Tuscalosa ne nous laisse aucun doute qu'elle représente l'U.S.A. En haut, au centre : Paquita Delgado Sanchez d'Espagne; à droite : Yelda Gurani de Turquie et au centre-bas : Eve - Lisa Svensson de Suède.

Quatorze beautés en lice pour le titre de "Miss Univers"

MIAMI BEACH (P.A.) Le concours Miss Univers est commencé à Miami Beach, Floride, alors que les 14 candidates ont fait leur apparition dans les costumes traditionnels de leurs pays respectifs, tenues qui comprenaient aussi les mini-jupes et bas ajourés.

Le Canada est représenté par Donna Barker, 20 ans, de Toronto, une sténographe et mannequin à temps partiel.

Les membres du jury, dont le photographe canadien Karsh, d'Ottawa, apprécieront au cours de la semaine, la personnalité et le talent des concurrentes.

Miss Univers sera choisie samedi soir au cours d'une cérémonie télédiffusée par CBS. Le lendemain aura lieu le bal du couronnement.

La gagnante du concours reçoit $10,000 et un contrat qui lui rapportera $10,000 pour paraître en public.

Les autres candidates recevront des cadeaux en vêtements, et la possibilité de contrats cinématographiques.

Outre M. Karsh, le jury comprend notamment les vedettes de cinéma R. Brazzi, d'Italie, Mifune, du Japon, et Stanley Barker, d'Angleterre; le journaliste newyorkais Earl Wilson; Edilson Cid Varela, du Brésil, et Michael Katz, de Suède; le danseur Arthur Murray, l'artiste Dong Kingman et Gladys Zender, du Pérou, 'Miss Univers 1967'.

TAILLEURS DE VOYAGE

Par la Presse Canadienne

Le tailleur, en toute saison, est le vêtement le plus pratique pour la voyageuse qui se rend en Europe.

Durant la saison estivale les tissus légers sont nécessairement de mise, alors qu'à l'automne et pour les mois qui suivent les weeds sont choisis de préférence.

Les tailleurs peuvent se porter avec différentes blouses de nylon qui se lavent facilement, et prennent peu d'espace dans les valises. Les cotons de teintes foncées conviennent parfaitement pour la visite des villes en pays étranger. Les tricots, de coton ou de laine, sont réservés pour les journées plus fraiches durant l'été.

Les pièces interchangeables permettent de varier les tenues, donnant l'impression de transporter toute une garde-robe.

On aura soin de choisir des tissus infroissables, car il n'est pas toujours facile de rafraichir les vêtements lorsqu'on reste peu de temps à chaque endroit.

Il faut placer dans les bagages un chandail et un manteau, vêtements indispensables par temps froid.

Une robe cocktail en soie imprimée ou une petite robe noire pour le dîner peuvent servir à l'occasion, et ces vêtements du soir tiennent peu de place, facteur pratique surtout lorsqu'on voyage en avion.

Nos habits de cérémonie d'aujourd'hui n'auraient rien d'incongru pour les Pères de la Confédération

Par JEAN SHARP

Toronto (PC) — Les habits de gala ou la cravate et les basques blanches portés par les hommes d'aujourd'hui sont peut-être au sommet du cérémonieux, mais leurs versions d'avant la Confédération avaient un usage plus courant.

De jaquettes d'équitation ou de chasse qu'ils étaient vers 1830 et 1840, ces habits ont été adaptés vers le milieu du 19e siècle à un usage plus général et ce n'est qu'après quelques dizaines d'années qu'ils retrouvèrent leur emploi de cérémonie.

C'est pourquoi nos habits de cérémonie d'aujourd'hui n'auraient rien d'incongru aux yeux des Pères de la Confédération, eux qui portaient couramment la redingote.

Selon Mme K.B. Brett, conservatrice de la section vestimentaire au Musée Royal de l'Ontario, la redingote ne devint habit de cérémonie que vers les années 1860. Le complet-veston devint alors le costume de tous les jours.

C'est également vers 1860 qu'on commença à porter de même couleur gilet, veste et pantalon.

"Ce fut en même temps l'oubli de la veste. Jusque là, les gilets foncés accompagnaient les pantalons plus pâles, généralement gris. Le noir, était pour l'habit de cérémonie ce qu'avait été le bleu foncé. L'habit noir de gala était à peu près comme celui d'aujourd'hui".

Cols amidonnés

Les chemises à col détachable apparurent vers 1850-60. Ces cols n'étaient pas hauts mais amidonnés pour leur garder une forme droite. La cravate étroite était la plus populaire, bien que plusieurs hommes arboraient encore les cravates flottantes et les larges boucles.

Le pantalon était sans pli ni revers. Selon Mme Brett, les plis furent ajoutés vers 1890. Le pantalon était à la hussarde vers 1860 et commença à se rétrécir par la suite.

Le gilet croisé se boutonnait haut et, la plupart du temps, descendait droit de la poitrine, comme la veste portée avec l'habit de gala aujourd'hui.

Le chapeau melon devint à la mode vers 1860 mais son sommet était moins élevé que celui, plus rond, qui devait venir plus tard.

Parce que les habits du temps n'ont pas été conservés, le Musée royal doit se fier aux portraits d'époque ou aux dessins des tailleurs pour reconstituer le costume de l'homme du 19e siècle.

"Tout ce qui nous reste, ce sont les gilets de banquet et les habits de soirée. Nous aimerions bien avoir un habit de tweed".

Parmi les quelques spécimens authentiques qui figurent dans la collection du musée, on trouve une chemise de toile plissée faite à la main ainsi qu'une paire de pantalons taillée dans un tissu domestique qui date de 1860.

Le Musée royal recueille beaucoup de renseignements auprès des conservateurs britanniques et américains. L'Angleterre, par exemple, lançait les modes et fabriquait la plupart des habits portés au Canada.

"On voit ce qui était à la mode, puis on remarque sur les portraits d'alors ce que les hommes portaient réellement. Aujourd'hui, ils sont conservateurs et ils aiment leurs vieux habits. Ils étaient les mêmes en ce temps passé".

Grand-mère à la Faculté de droit

MONTREAL (PC). — Une Montréalaise âgée de 66 ans, Mme Adela Pattison, décida il y a neuf ans, qu'elle ne pouvait se contenter de vaquer aux petits travaux quotidiens de tenue de maison.

Cette grand-mère fit son inscription à la Faculté de droit de l'université McGill, pour devenir la diplômée la plus âgée de la faculté. Maintenant elle exerce sa profession et mène une vie active.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	100	3	3	3
Accra	500	8½	8½	8½
Acme Gas	9500	20	19	19
Aetna Inv	100	48	48	48
Agena Mg	20	9	9	9
Agnico	528	136	136	136
Am Larder	1000	22½	22½	22½
Ang Ruyn	6100	108	105	108
Anglo UD	27600	83	75	80
Area	4700	340	325	340
Argosy	15560	84	80	84
Armore	4100	18	18	18
Arcadia	2000	19½	19½	19½
Atl C Cop	300	70	65	70
Atlas Yk	1000	4½	4½	4½
Bankeno	2000	80	80	80
Barex	2500	38	38	38
Barnat	1100	35½	35½	35½
Bary Expl	300	20	20	20
B-Dqu	900	9	9	9
Beicher	500	34	34	34
Bethlm	1300	605	600	600
Black Bay	1000	7½	7½	7½
Bl Hawk	55400	31	28	30
Bralorne	1810	157	152	152
Br Reef	15600	30	29	29
Brunswk	800	630	625	625
Bunker H	6000	21	20	21
Cable	4500	14½	14	14½
Calmor IB	700	52	52	52
C Mines	78211	72	66	70
Camflo	6025	340	340	340
Camp Chib	1705	860	850	860
Camp RL	400	21½	21½	21½
C Tung	3900	222	217	222
C Dyno	1500	148	146	146
C jamieson	600	85	85	85
Cdn Keely	4000	6	6	6
Cn Lncrt	26000	17½	16½	17
C Nisto	14100	28	26	27½
Candor	44100	18	17	17½
Can-fer	3000	125	120	122
Cantri M	19500	15	14½	15
Cassiar	865	16¾	16¾	16¾
Cent Pat	210	145	145	145
Chestrvl	31900	35	32	34
Chib Kay	5000	12	11½	11½
Chimo	100	65	65	65
Coch Will	400	102	100	100
Coin Lake	2000	17½	16	17½
Coniaur	3000	23	23	23
Conigo	167654	57	52	54
Con-Key	4000	11	11	11
C Bell	14500	7½	7	7½
C Call	21100	13	13	13
Con Fardy	1161	285	275	275
C Halli	5700	65	63	63
C Marcus	1000	16½	16½	16½
C Mogul	4400	350	330	342
C Morlen	5100	470	440	455
C Neg	133599	53	49	49
C Nich	59500	17	14½	16
C Rambler	1000	126	122	122
C Red P	64500	34	32½	33
Conwest	200	565	565	565
Coprcorp	500	50	50	50
Cop Fields	1100	138	135	136
Cop-M	71000	29½	25	27
Coulee	6000	39	38	39
Craigmt	920	11¾	11¼	11¾
Cstland	1800	28½	27	27
Crowpat	1000	7½	7½	7½
Daering	3000	7½	7½	7½
D'Aragon	2500	19	19	19
Deer Horn	1000	24½	24½	24½
D'Elda	237314	174	142	173
Denison	2310	70¾	70¼	70¼
Dickhan	4650	310	290	310
Discovry	28	105	101	105
Dome	39	48¼	48	48¼
Donal	74100	19	16½	19
Dunraine	501	55	55	55
East Mal	200	140	140	140
East Sull	1800	525	520	525
Endako	2550	11¾	11	11¼
F West	11500	14½	13½	13½
F Mar	40	150	150	150
F Grenada	500	16½	16½	16½
Frobex	3780	470	450	450
Gnt Mascot	3400	128	122	122
Giant Yk	150	800	800	800
Glenn	40000	25½	23	24
Goldrm	131200	55	47	54
Gortdrm	9850	280	235	261
Gradore	5300	18	17½	18
Grdroy	23000	43	42	43
Grandue	200	515	510	510
Granisle	1100	590	575	590
Gren Pnt	13900	45	40	40
Gulch	8500	24	23	24
Guif L	500	6½	6½	6½
Gunnar	7700	225	219	220
Hdway	37600	18	18½	17
Heath	10000	7½	7	7½
High-Bl	1050	890	880	880
Hollinger	1162	27	26⅝	27
Huds Bay	340	64	63¾	63¾
Int Bibis T	20	44	44	44
Irish Cop	2500	15	14½	15
Iron Bay T	225	340	340	340
Iso	2500	130	127	127
jaye	23000	23	20½	21
jelex	7000	39½	38	38
joliet	17000	46	43½	45½
jonsmith	6000	18	17	17
jowsey	1000	65	63	63
Kam Kotia	600	271	270	271
Kerr Add	8780	14⅝	14⅜	14⅜
Kid Cpe	20050	75	70	72
Kirk Min	7000	8½	8	8½
Kirk Twns	4150	17½	16½	17½
L Dufault	1825	10¾	10	10¾
Lakehead	5100	26	25	26
La Luz	2960	12¾	11¾	11¾
Langis	2000	40	37	39
Lantern	4500	600	590	600
LL Lac	275	170	170	170
Louvicrt	4300	15½	15	15½
Macassa	180	131	131	131
Macdon	1000	20	20	20
Mac L Msh	2100	55	55	55
Madsn	12825	160	151	156
Malartic	500	50	50	50
Man Bar	2500	27	27	27
Martin	8000	21	20	21
Match	2125	12	11	11
Mattgmi	582	13¾	13¾	13¾
Maybrun	1000	11	11	11
Mc Adam	2800	45	45	45
Mc Intyre	500	85	82	84
McWat	2500	50	49	49½
Mentor	2500	61	60	61
Merrill	2400	101	96	100
Meta	1600	10½	10½	10½
Midri	734868	195	175	190
Min Ore	17576	12	11½	11½
Mc Wrt	21000	32	30	31
Multi	13000	149	145	149
N Exp	10000	14	13	13½
Nealon	2000	6½	6½	6½
New Ath	100	18½	18	18½
New Bld	1000	3½	3½	3½
Newconx	2100	570	565	565
N Goldvue	50	2	2	2
N Harri	13600	18	17	18
N Hosco	6200	193	186	190
N Imperal	4800	310	300	300
Nlund	13500	17½	16½	17
N Mylo	26500	20	18	19½
Nnor	64200	12½	10	12½
N Que Ragl	350	320	310	320
N Sen	19400	45	44	44
Norbaska	1640	57	5 7	57
Norbeau	8700	32	29	32
Norgold	3000	9	8½	9
Norlex	5000	16	15	15
Normetal	300	380	375	375
Norpax	6782	8	7	7½
Northcal	1125	21	21	21
N Cold	17525	78	72	72
North Exp	500	24½	24½	24½
N Gate	33353	615	575	615
N Rank	600	28	28	28
N Rock	7800	44	40	40
North Can	7500	159	142	145
N Beaue	1200	93	93	93
Obaska	5800	8½	8	8½
Obrien	111	50	35	50
Opemska	2170	970	945	945
Orchan	3225	215	210	215
Osisko	3500	56	55	56
Pamour	500	205	201	205
Paramaq	4000	8	7	7
Patino	4339	950	910	950
Pax Int	25880	12	11	11
Pce Exp	83800	134	127	127
Peerless	2500	9	9	9
Pick Crow	1042	25	25	25
Pine Point	585	49	48¾	48¾
Placer	5305	35¼	35	35
Porc Pay	3916	10	7½	10
Pow Rou	5500	55	53	53
Preston	575	18¾	18¼	18¾
Probe M	4500	8½	8	8
Purdex	7000	5	5	5
Pyramid	1300	370	365	365
Que Chib	1000	12	12	12
Que Lith	200	200	200	200
Que Man	2400	26½	25	25
Q Matta	26800	124	120	124
Que Sturg	1150	19	19	19
Quemont	156	790	775	785
Quonto	3000	4½	4½	4½
Radlor	11000	53	50	53
Rayrock	400	121	121	121
Rio Algom	2189	34⅞	34⅜	34⅞
Rio Alg	500	18¼	18	18
Rix Athab	50	16½	16½	16½
Roman	5990	19¼	18¾	18¾
Rowan	35100	13	13½	13½
Ryanr	34400	17	13½	15½
San Antoni	7300	24	23½	23½
Sarimco	4140	13	13	13
Satel	14000	29	26¾	28½
Sherritt	3444	430	415	415
Silvrflds	4650	425	415	420
Sil Miller	8650	13	11	13
Silvmq	4000	31	28½	28½
Sil Stand	2000	70	70	70
Siscoe	925	450	440	450
Stanrck	1495	430	415	415
Steep R	5000	590	585	590
Sud Cont	2500	21½	20	20
Sullivan	2500	375	360	375
Sunburst	1000	8	8	8
Teck Corp	3125	485	470	480
Territory	4300	14	13	14
Texmt	95250	104	96	102
Texore	10000	27	25	26
Tex-Sol	2660	20	20	20
Tombill	1900	104	101	102
Tormont	2500	6	6	6
Tribag	6160	110	106	106
Tundra	500	32	32	32
U Mining	500	30	30	30
U Ash	20819	505	480	485
U Buffad	40000	44½	41	42½
Un Cmstk	1500	10	10	10
Un Keno	1100	425	420	425
Utd Pore	2000	7½	7	7½
vespar	2500	41	40	41
West Mine	4550	245	242	245
White Star	2000	30	29	30
Wilco	31800	44	38	44
Willroy	2100	75	75	75
Windfall	5000	27	26	26½
Win-Eld	6000	13	12½	13
Yale Lead	1500	24½	24½	24½
Yk B	13800	240	225	240
Yukon G	300	124	122	122
zenmac	5000	21	21	21
zulapa	4000	16½	15½	15½

PETROLES ET GAS

Alminex	715	480	475	480
A Led	37200	18	15½	15½
Anchor	4500	6¼	6	6
Asamera	1000	470	470	470
Banff	1600	15¼	15	15
Calvert	11000	27	26	27
CS Pet	17402	255	230	245
C Dehi	141	250	256	250
CE Gas	47600	515	455	495
C Gridoil	2100	660	650	660
C Homestd	1200	265	255	255
Cdn Sup O	1516	48	47½	47⅝
Cdn Trient	1207	950	900	950
Cent Del	7435	13⅞	13⅝	13⅝
Chieftan D	650	660	650	650
C West P	600	145	135	140
Dynamic	2350	115	114	114
Fargo	1500	515	510	515
French Pt	3250	475	460	470
Gr Plains	4150	13⅞	13½	13⅝
Gt Collsds	6020	16½	16	16½
Int Heli	15625	275	265	275
Midcon	7000	50	46	48
Mill City	3200	135	132	135
N Cont	2000	39	38	39
N Dav	18000	18½	17	17
NC Oils	5900	565	550	560
Numac	1650	375	370	370
Numac	7900	88	80	80
Okalta	1000	18	18	18
Permo	5340	21	20½	21
Petrol	3700	64	62	62
Place G	3950	239	235	238
Ponder	1700	37	36	37
Ranger	5985	270	267	269
Scurry	43383	48	41½	41½
Spoon	17510	79	75	75
Triad	12000	200	186	200
U Canso	3600	335	325	330
U Canso	6682	140	132	140
vandoo	3000	6	6	6
Wespac	1000	17	17	17
W Decalta	9275	292	271	292
W Decit	600	135	130	135

MARCHE ETRANGER

Abitibi	100	9¾	9¾	9¾
Clairtone	1600	12	12⅝	13
Falconbrg	200	92	92	92
Moore Corp	110	32	32	32
Central Del	200	13¾	13¾	13¾
Place Gas	100	215	215	215
Permo	200	23	23	23
Atlas Yel	1000	6	6	6
Agnico	100	150	150	150
Cochencour	900	115	105	107
Cons Negus	4700	66	60	63
Cons Red P	1000	41	35	35
Coppercorp	500	41	41	41
Discovery	100	120	120	120
Dennison	1	70½	70½	70½
Dicknsen	1500	355	355	355
Gunnar	300	235	235	235
Inter Bible	500	75	75	75
Kerr Addis	300	15	15	15
Lake Default	150	11½	11½	11½
Leitch	1000	720	720	720
Langis Sil	1200	40	40	40
Midrim	2200	200	190	200
Mads Red	1700	165	155	160
Multi	1000	151	151	151
New Imp	10	325	325	325
Northgate	600	675	650	650
Siscoe	500	500	500	500
Silvrflds	500	500	500	500
Utd Keno H	200	440	440	440
Yellowfnife	200	260	250	260

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Selk A	27800	15	13¾	15	+ ¾
Pc Pt	21084	17¼	16½	17⅛	+ ⅜
Trn M	18733	20¼	19⅝	20⅛	+ ⅜
Chel	16955	11½	10¼	11½	+ ⅝
Ryl B	15028	16	15½	15⅞	+ ¼

MINES

Mdr	734868	195	175	190	+19
D'E	237314	174	142	173	+30
Cng	167654	57	52	54	— 3
Cn N	133599	53	49	49	— 5
Gld	131200	55	47	54	+ 7½

PETROLES

C E G	47600	515	455	495	+40
Scr R	43383	48	41½	41½	— 2¼
A Ldc	37200	18	15½	15½	+ 2½
N Dvs	18000	18½	17	17	— 1
Spnr	17510	79	75	75	— 3

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
Abitibi	2790	9¾	9½	9⅝
Alcan	6360	30⅜	29⅞	30
Algoma	770	23⅜	23	23¼
Alliance	5000	27	25	27
Alum	100	43¼	43¼	43¼
Arg C	100	11¾	11¾	11¾
Asbestos	1685	23	22¾	23
Atl Sug	3110	10⅜	10½	10⅜
Bank Mont	21325	12⅞	12⅜	12⅞
Bank NS	1490	14⅞	14⅜	14⅜
Banq CN	252	57⅜	57½	57½
Banque Depr	100	12¾	12¾	12¾
Banq PC	90	46	46	46
Bell Phone	2835	48⅜	48½	48⅜
Bow Mer Pr	100	50½	50½	50½
Brazil	100	12¼	12¼	12¼
BA Oil	1310	38¼	37¾	37¾
BC Forest	260	19⅛	19⅛	19⅛
Brinco	2755	400	390	395
CAE	2100	10½	10½	10½
Cal Pow	100	24	24	24
Can Cem	479	39	39	39
Can Iron	1730	19	18⅜	19
Can Iron	50	87	87	87
Can Perm	600	10⅜	10¾	10⅜
CSL	50	32	32	32
Cdn Brew	5215	7⅛	7	7
Cdn Brew	25	41	41	41
Cbal AW	4350	150	135	145
Cbal BW	100	150	150	150
C Bron Pr	25	83	83	83
C Imp Bk C	363	65⅞	65⅝	65⅝
CIL	220	19⅜	19¼	19⅜
CIL	65	73¼	73¼	73¼
CI Pow	195	37	37	37
CI Pow	185	17	17	17
C Marconi	175	5⅜	5⅜	5⅜
CPR	5030	72	71	71⅜
CPR	2215	9	8⅞	9
Cdn P Fina	485	15⅜	14⅞	14⅞
C P P Sec A	100	20	20	20
C vickers	140	10¾	10¾	10¾
Cent Del	855	13⅝	13⅜	13⅝
Chemcell	1315	11½	10¾	11⅜
Chem C	585	18	18	18
Col Cell Pr	100	16¾	16¾	16¾
Cominco	2308	30	29½	29⅜
Con Paper	1526	36¼	36	36
C Paper	100	685	685	685
C Paper Pr	1206	24⅞	24½	24⅞
Couvrette A	300	5⅝	5⅝	5⅝
Denault	100	8¾	8¼	8¼
Denison	1160	70¾	70½	70¾
Dist Seag	320	38¾	38¾	38¾
Dome Pete	1101	60	59¼	59⅜
D Coal Pr	405	11¾	11½	11½
Dofasco	2825	23⅜	23⅜	23⅜
D Glass	320	10⅜	10⅜	10⅜
Dosco	200	7¼	7¼	7¼
D Stores	6425	17⅞	17⅝	17⅞
Dom Text	1150	22½	22	22¼
Domtar	7015	15	14⅞	15
Du Pont	1144	32¼	31½	31½
Du Pont	90	75	75	75
Eagle	3700	160	160	160
Falcon	2200	86	85¾	85¾
Fam Play	100	36⅞	36⅜	36⅞
Fin Coll	400	7¾	7¾	7¾
Fleetwood	100	25	25	25
Fraser	300	22½	22½	22½
Frelman	200	500	490	490
Fr Pete	300	470	470	470
Glen Lake	400	255	255	255
Glengair	3800	210	200	200
GL Paper	100	24	24	24
Hawker Sid	1950	355	345	355
Home A	6606	22	21	22
Home B	316	23½	22¾	23½
Horne PF	900	345	340	345
H-Bay	25	64	64	64
H B C	100	19¾	19¾	19¾
Husky Oil	1850	18¼	17⅝	17⅞
Imp Oil	4742	64½	63⅝	64½
Imp Tob	1980	15¼	14⅞	15⅛
Imp Tob Pr	200	6	5⅞	6
Ind Accept	1385	22	21⅜	22
Int Pap	534	34	33¾	34
Int Util	890	35⅜	35¼	35⅜
Int U	1675	35⅜	35⅛	35⅛
Inter PL	900	23¼	22	23¼
Int Grp A	1425	9½	9⅜	9½
Jamaica PS	5000	15	15	15
Loblaw A	350	7⅜	7¼	7¼
Loblaw B	200	7¾	7⅝	7¾
MacMill	1834	28¾	28½	28⅝
Maritime E	300	24	24	24
Maritime T	500	22½	22½	22½
Mass F	8860	22¾	22¾	22½
McAllister	100	7½	7½	7½
Melchers	150	23	23	23
Mitch R A	100	10½	10½	10½
Molson A	340	23½	23¾	23¾
Molson B	100	23½	23½	23½
Moore Corp	1925	31⅞	31½	31⅝
Morse R A	450	26	25½	26
N B Tel	759	15⅜	15¼	15⅜
Nfld Light	2450	10	10	10
Noranda	1630	54⅞	54⅜	54⅝
Nor Cti G	1680	11¾	11	11⅛
NS LP	1418	10	10	10
Ogilvie	1210	13⅜	13¼	13¼
Oshawa A	573	41½	41	41½
Pac Pete	8000	17¼	16½	17¼
Phillips C	30	54½	54½	54½
Pow Corp	172	10¾	10⅜	10⅜
Price	400	12	12	12
QN Gas	300	215	215	215
Que Phone	500	18	18	18
Rio Algom	1525	34¾	34½	34⅝
Rolland B	100	13	13	33
Ronalds	1525	13¼	13	13¼
Rothmans	910	28½	26½	27⅜
Royl Bank	2162	15⅞	15¾	15⅝
Salada F	1050	10¼	10¼	10¼
Scott Las	100	20	20	20
Shell Can	300	29½	29½	29½
Shell In Pr	750	31¼	31¼	31½
Shell In W	416	11½	11½	11½
Shop Save	820	12¼	12¼	12¼
Simpsons	520	28½	28½	28½
Soc Gen D F	500	7½	7½	7½
Southam	150	42	42	42
Spartan	6300	95	95	95
SS Steel	600	12	11⅝	12
Steel Can	870	22½	22	22½
Steinbg A	855	19½	19¼	19½
St Law C	1000	190	190	190
Texaco Can	1225	27⅜	27⅜	27⅜
Tr Grp A	525	8¾	8	8
T C Corp	660	8¾	8¼	8¼
Tr Can PL	5855	32⅜	31⅜	32⅜
Tr Can	960	48½	48¼	48¼
Tr Can	700	940	940	940
Tr Mt Pipe	8020	20¼	19⅝	20¼
Triad	3700	195	189	195
U Auto A	200	15¼	15¼	15¼
Walk GW	350	35	35	35
W Coast	2100	26⅞	26⅝	26⅞
West P Prod	700	6¼	6¼	6¼
Weston A	1200	18⅝	18⅝	18⅝
Weston B	500	19¾	19¾	19¾
zellers	250	27	27	27

Total des ventes: Industries: 350,000; Mines et Pétroles: 908,000.

Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Blue Bon	225	300	300	300
C Security A	900	220	210	210
Cassidys	900	5½	5	5½
Comm Hold	200	48	48	48
Comdore	500	100	100	100
Delta Elect	200	225	220	220
Fabl	50	42⅜	42⅜	42⅜
Imbex	1000	7¼	7¼	7¼
Inland G	150	7¼	7¼	7¼
Inspiratn	460	170	170	170
Inspiratn	360	22½	22¼	22¼
Jockey	2000	330	325	325
Kenting Avi	200	9	9	9
N Aut vend	1200	180	170	180
Pa Inv	2000	425	425	425
Paul Srv	100	15¾	15¾	15¾
Roes	300	45	45	45
Spartan	8400	84	80	80
U Wesburne	686	5⅜	5	5⅜
van Dr Hout	600	290	285	285
Asbestos	1960	23½	22¾	23¼
Cbal AW	4750	150	135	150
CPR	5230	72	71	72
Macmillan	2034	29	28½	29
Moore Corp	2125	32	31½	32
Texaco Can	1475	28	27⅝	28
Triad	6000	200	189	200
MINES ET PETROLES				
Ajax	2000	15	15	15
Alscope	1500	140	138	138
Ameran	1000	3	3	3
Arno	4000	4½	4½	4½
Baker	1075	12	12	12
Black Riv	1000	7	7	7
Bruneau	4500	12	12	12
Burnt Hill	70500	59	55	57
Cannon	3000	26	25	25
Carbec	23500	310	305	310
Chemloy	28525	385	370	380
Chipman	4000	14	14	14
Coastal M	500	6	6	6
C Canora	500	12½	12½	12½
C Manitoba	500	24	24	24
C Monpas	500	4	4	4
C Que Sm	8050	147	140	145
C virginia	1000	40	40	40
Crbridge	2000	12½	12½	12½
Dauphin	500	9	9	9
Devils El	13500	27	26½	26½
Dolsan	2000	16	16	16
D Explors	3000	18	18	19
Eagle Mine	11400	139	137	139
E ventures	2000	13	12	12
Fano	1000	4½	4½	4½
Fidelity	4900	27	25½	25½
Fundy Ex	1500	21½	20	21½
Futurity	2000	37	37	37
Garney	1000	24	24	24
Ghislau	2000	5	5	5
Glen Lk	1300	225	220	220
Guardian	3000	28	27½	28
James By	24500	39½	36	37
Keltic	1000	19	19	19
Kiena	1700	56	55	56
Laduboro	1500	59	58	58
Lemieux	4500	33	33	33
Louanna	61000	25	20	24
Massval	5500	5½	5	5
Matach	206000	152	145	145
Merrill	2000	100	100	100
Mer Chip	15679	4	4	4
Mil Chib	1000	12	12	12
Mildepsa	550	265	265	265
Mistango	11000	12½	12½	12½
Moly Hill	1000	5	5	5
Mt Costigan	2000	20	20	20
Mt Pleasnt	1900	15	13½	13½
Muscocho	500	21	21	21
Native M	1000	11½	11½	11½
New Forma	1000	3	3	3
New Glacr	42200	39	37½	38½
Na Rare	1000	19½	19½	19½
Nw Canalsk	3000	7½	7	7
Opem Expl	2000	10	10	10
Patino	500	950	950	950
Pat Silvr	18200	25½	25½	25½
Paudash	4000	4	3½	3½
Peace Riv	1880	750	725	750
Peso Silv	800	135	135	135
Phoenix	800	340	340	340
Pitt Gold	1000	3½	3½	3½
Rncherla	500	15½	15½	15½
Rouyn	142664	22	17½	19
Red Crst	1000	2½	2½	2½
RA Pete B	1500	75	73	73
Rusty Lk

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES — l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

Louise Dunlaym, châtelaine de Danseville

Shirley O'Neill, châtelaine de Lachesnaye

Claire Levesque, châtelaine de Villeraye

Andrée Saindon, châtelaine de Denonville

Les châtelaines du festival du Grand Portage

Céline Boucher, châtelaine de Verbois

A Rivière-du-Loup, du 14 au 23 juillet

Le festival d'été du Grand Portage c'est l'affaire de tout le monde !

Le Festival d'Eté du Grand-Portage (Rivière-du-Loup) débute aujourd'hui 14 juillet pour se poursuivre jusqu'au 23 inclusivement. Ce qui signifie pour les touristes et les résidants, dix jours de pleines réjouissances. Election de Cendrillon, Grand-Portage Militaire, course de canots sur la Rivière-du-Loup, vente de la bougie et manifestations de tous genres sont au programme.

Le président du Festival d'Eté 1967 est Me Gérald Laforest.

Nombreuses activités

Les nombreuses activités qui se dérouleront pendant ces deux semaines de réjouissances populaires seront de nature à satisfaire tous les goûts et tous les âges de la population locale et régionale.

Outre l'attraction principale qui consiste en un "Grand-Portage militaire" d'une distance de 120 milles parcourus à pied par 60 Fusiliers du St-Laurent, il y aura, le 14 juillet, à Rivière-du-Loup, la grande parade du Festival ainsi que l'élection de Cendrillon 1967, reine du Festival d'Eté. Le 15 juillet : tournoi de baseball Pee-Wee; gala musical présenté en matinée et en soirée par les corps de clairons et majorettes les plus réputés de la Province. En grande vedette à cette occasion : LES MOUSQUETAIRES de Saint-Jérôme, Montréal, Dimanche, le 16 juillet, dans l'après-midi, ce sera le toujours populaire concours du Bébé Richelieu; et il y aura courses à l'hippodrome du Chemin Témiscouata de Rivière-du-Loup. Le soir : grande soirée western au stade de la Cité des Jeunes. Le 17 juillet : soirée de dégustations de vins et fromages avec le fameux trio allemand MAX ERIC, sous les auspices de la Ghilde féminine de Rivière-du-Loup. Mardi, le 18, c'est la fameuse course de canots sur la Rivière-du-Loup, à la mémoire de nos valeureux pionniers ! Le soir, il y aura grand Barn Dance pour ajouter du pittoresque et de l'action aux nombreuses autres manifestations. Du 20 au 24, la Caravane du Centenaire sera sur les terrains de l'Ecole St-Pierre à Rivière-du-Loup. Le 21, les jeunes auront leur grande soirée de danses à go-go au stade de la Cité des Jeunes avec Pierre Perpall en vedette. Samedi après-midi, le 22, c'est la populaire journée des enfants organiseé par l'Association des Voyageurs de Commerce de Rivière-du-Loup et le soir, le Club des Lions organise le grand Bal de Cendrillon. Dimanche, le 23, c'est la dernière journée du Festival, elle comprendra des événements de toutes sortes : rallye d'automobiles, rallye de motocyclettes; Fête au village, Grande soirée finale au stade avec tirage du grand prix de $500.00 et feux d'artifice.

ASPECT CULTUREL ET ARTISTIQUE

Le Festival d'Eté ne veut pas simplement organiser des manifestations populaires à caractère joyeux et à gogo ! Il y a aussi une grande place accordée aux activités culturelles et artistiques. Mentionnons surtout le GRAND-PORTAGE DE NOS ETOILES DOW qui permettra aux talents de tous les coins du territoire de se manifester au cours d'éliminatoires de secteurs qui vont précéder la grande finale du 23 juillet. Soulignons aussi l'exposition régionale de peinture et de sculpture qui mettra en vedette des artistes amateurs des comtés de Kamouraska, Rivière - du - Loup, Témiscouata ainsi que de la ville et de la région d'Edmundston, N.B.

ORIGINES

Précisons que le Festival d'Eté de Rivière-du-Loup a débuté, il y a dix ans, bien modestement avec un budget de quelques centaines de dollars. Mais le travail acharné des premiers artisans et l'enthousiasme de la population aidant, le Festival d'Eté du Grand-Portage est en passe de devenir l'attraction numéro un des festivités outre le Carnaval d'Hiver de Québec.

Les organisateurs du Festival d'Eté du Grand-Portage 1967 ont haussé le budget total au montant sans précédent de $60,000.00 et ont décidé de donner aux différentes manifestations qui auront lieu un caractère vraiment régional.

Bref, le Festival d'Eté du Grand-Portage 1967 promet des sensations hautes en couleurs et pittoresques à tous les amateurs de réjouissances populaires !

LE FESTIVAL, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE !

Les origines du festival

Depuis 1957, la Ville de Rivière-du-Loup organise, durant la saison estivale, de nombreuses manifestations populaires qui permettent à tout le monde de s'amuser gaiement durant quelques semaines. Le but principal de ce Festival d'Eté est de mettre un maximum de joie, d'activités et de couleurs dans toute la région, de plaire ainsi à la population et aux nombreux visiteurs et touristes et enfin, d'attirer l'attention de toute la Province sur une région particulièrement bien favorisée au point de vue ressources touristiques.

Thème :

"LES CONTES DE PERRAULT"

Les organisateurs du Festival ont donné pour theme au Festival d'Eté : Les Contes de Perrault. Le personnage central est Cendrillon, avec son prince charmant, la marâtre et ses filles, sans oublier la bonne fée qui, avec sa baguette magique, change le destin de sa protégée. Outre ce conte merveilleux, différents chars allégoriques illustrent aussi les histoires du Chat Botté, de la Mère Michelle, etc.

Comme dans tout Festival digne de ce nom, des châtelaines briguent les suffrages au titre de reine. La reine du Festival d'Eté du Grand-Portage porte le nom symbolique de CENDRILLON. Chacune des cinq châtelaines règne sur une partie de la vill eet de la région est divisées pour la circonstance en autant de "seigneuries".

LES "SEIGNEURIES"

Ces "seigneuries" ou domaines des cinq châtelaines du Festival d'Eté du Grand-Portage portent un nom bien français lié aux origines de la Ville.

Au temps du régime français, un vaste territoire appartenant à la Compagnie des Indes Occidentales avait reçu d'immenses avantages et privilèges pour l'encourager à coloniser et à développer la Nouvelle-France. Ce territoire ne tarda pas à être divisé en plusieurs seigneuries.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

RESUME : Lorsque leur voyage à Dinmore touche à sa fin, Reynolde enlève l'écharpe et le bandage de son bras blessé. Même si c'est douloureux, il porte son bouclier, essayant de recouvrer la force de son bras par de l'exercice.

Geoffroy n'est pas longtemps avant d'apprendre qu'un duel aura lieu entre Reynolde et Bala. C'est une question d'honneur de laquelle il n'est pas possible de s'esquiver.

"C'est là que se trouve le fief de mon père, les plus belles prairies de tout le pays. Nous avons reproduit une magnifique race de chevaux qui, bientôt, feront de la cavalerie du roi Arthur, la meilleure au monde".

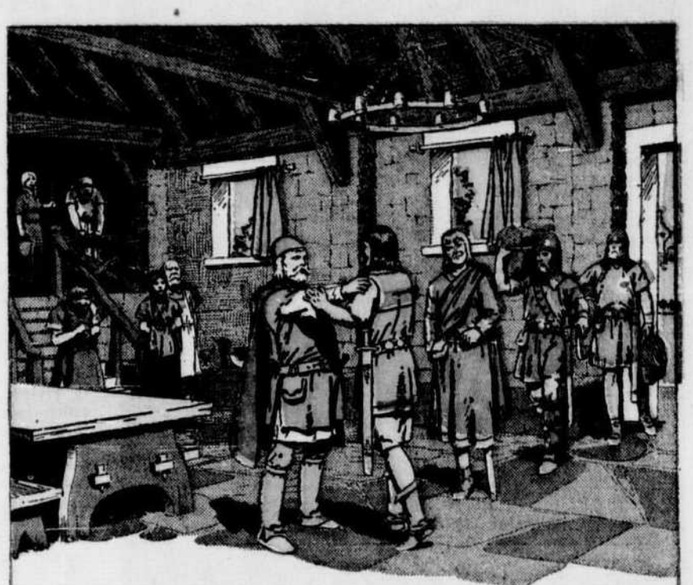

Sire Hugo souhaite la bienvenue à son fils et aimerait beaucoup que cette réunion serve de prétexte à une célébration, mais Reynolde est impatient de faire un succès de ceci, sa première mission pour son roi.

Des chevaux doivent être choisis, des palefreniers et des cavaliers, une route qui fournira ses pâturages. "Vous avez bien travaillé, Reynolde, et avez apporté une prospérité à notre fief que nous n'avons jamais connu. Nous pouvons augmenter notre domaine de pâturage et notre troupeau. Le roi, j'en suis sûr, voudra plusieurs autres de nos montures".

Regardant à sa fenêtre, Anne voit bien qu'un troupeau de merveilleux chevaux est mené vers l'enclos, mais elle n'a d'yeux que pour Reynolde.

"Comme vous le savez, Geoffroy, j'ai une question à régler avec Bala Llanwyn, et si je devais y avoir une malchance vous devrez voir à ce que les chevaux arrivent sains et saufs à Camelot. Voici les papiers, les prix, les titres et tout. Je les laisse à vos soins".

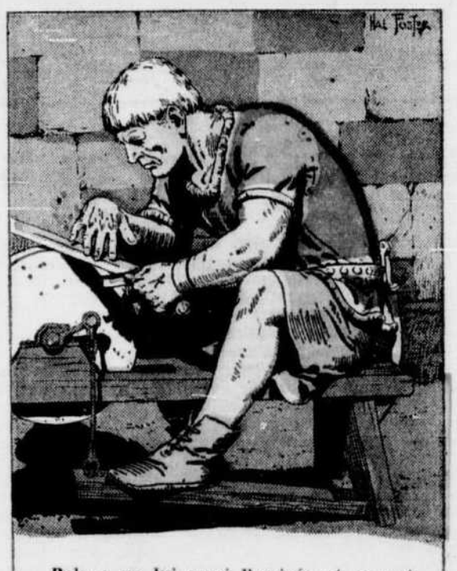

Bala a vu lui aussi l'arrivée et se met à aiguiser son épée.

Prochainement : LA MESSE DU ROI.

7-16 © King Features Syndicate, Inc., 1967, World rights reserved. 1588

La Famille TETEBECHE

par Chic Young

Le tourisme au Québec

Le parc du Mont-Tremblant

C'est en 1894 que le gouvernement du Québec établit le parc de la Montagne-Tremblante, maintenant appelé parc du Mont-Tremblant. Ce vaste territoire, d'une superficie de 920 milles carrés, était placé sous la protection de l'Etat. Il devait assurer aux gens de la province ainsi qu'aux nombreux touristes de l'extérieur attirés par cette région, un parc récréatif où il ferait bon se détendre dans un cadre naturel d'une exceptionnelle beauté.

Origine du nom

A son seul énoncé, le nom de mont Tremblant évoque quelque phénomène ou quelque légende qui se relie à cet accident géographique. La tradition le confirme. Un auteur sérieux écrit que les Indiens "faisaient la chasse sur cette montagne". Il ajoute: "Après leur copieux repas, ils se couchaient sur le sol pour faire la sieste. Or le bruit de plusieurs cours d'eau descendant du sommet de la montagne sur les rochers, avait, pour leurs oreilles, le même effet qu'un tremblement de terre".

Parc récréatif

Situé en plein coeur des Laurentides, à quelque 80 milles au nord de Montréal, le parc du Mont-Tremblant, région au relief accidenté et très varié, se présente comme un véritable paradis pour les amateurs de belle nature et les fervents de la vie au grand air.

Les activités telles que camping, pique-nique, natation, canotage, pêche et excursions en forêt, sont les plus courantes.

Paysage

Le parc du Mont-Tremblant, avec ses montagnes aux falaises abruptes, ses vallées profondément encaissées, ses lacs d'origine glaciaire, ses cours d'eau rapides et ses forêts de conifères et de feuillus, offre une variété illimitée de paysages.

Le secteur sud du parc, notamment la vallée moyenne de la rivière du Diable, enclavée entre le massif du Mont-Tremblant et celui de la Vache-Noire, est assurément, du point de vue topographique, l'un des plus beaux coins des Laurentides au nord de Montréal.

Parmi les sites méritant une attention particulière, l'on note les chutes du Diable et Croches, sur le parcours de la Diable, et la chute aux Rats, au nord de lac Lajoie.

Vus de La Corniche, le lac Munroe et les montagnes qui le ceinturent offrent une vue splendide.

Route d'accès

De Montréal le parc est facile d'accès: on s'y rend par les routes 11 ou 11-A, ou l'autoroute (15) jusqu'à Ste-Adèle; de là, en continuant sur la route 11, on gagne la vallée de la Diable via St-Faustin et les lacs Carré et Supérieur, ou encore via St-Jovite et le lac Tremblant. On atteint la région du nord de St-Donat en empruntant depuis Ste-Agathe, la route 30.

Camping et pique-nique

Le parc est en mesure de recevoir simultanément plusieurs milliers de visiteurs. Les endroits aménagés et pourvus des services essentiels qui se prêtent particulièrement bien au camping ou au pique-nique sont la vallée de la Diable, les bords des lacs Chat et Munroe et, au nord de St-Donat, les bords des lacs Provost et Lajoie, Escalier et Sables.

Pêche

Il y a aussi de la pêche dans le parc. Toutefois, à cause de l'affluence des visiteurs, il n'est pas possible de faire du parc du Mont-Tremblant un paradis à nul autre comparable pour les pêcheurs et d'assurer à chacun en toute saison sa limite quotidienne de capture.

C'est pourquoi la pêche, que l'on tâche de rendre aussi intéressante que possible, ne compte dans le parc que comme l'un des nombreux attraits.

Les espèces de poissons que l'on peut trouver dans les eaux du parc sont la truite mouchetée, la truite grise, la truite brune, la truite rouge du Québec et la truite arc-en-ciel, ainsi que le grand brochet du nord et le doré.

Canotage, embarcations et moteurs

Aux amateurs de canotage, les méandres de la Diable, en aval du lac Chat, offrent une quinzaine de milles d'un décor splendide.

Les visiteurs peuvent louer des chaloupes aux endroits suivants: lacs Chat, Lauzon et Munroe.

L'usage d'embarcation munies de moteur est permis dans le parc. Toutefois, pour assurer la tranquillité des visiteurs, on peut sur certains lacs imposer une limite à la force des moteurs ou en prohiber l'usage, tel que sur les lacs Chat et Lauzon.

Approvisionnement

Il n'y a aucune auberge, aucun restaurant et aucun poste d'essence dans le parc. Ceux qui désirent y séjourner doivent apporter leur matériel de camping. On peut facilement s'approvisionner dans les centres avoisinants. Un service de livraison pour le lait et autres denrées est maintenu au cours de l'été.

(D'après doc. du ministère du Tourisme du Québec).

Renseignements sur les tarifs de base

CAMPING : $1.00 par site par jour; frais additionnels de $0.50 par jour pour l'électricité et pour le raccord à l'aqueduc, là où cet équipement est disponible.
Glace ou bois de foyer : $0.25.
CHALOUPES ET CANOTS : $3.00 par jour.
MOTEURS HORS-BORD : $9.00 par jour, gazoline incluse.
PERMIS DE PECHE : $1.00 par personne par jour; — vaut pour l'épouse et les enfants de moins de 16 ans, mais ne donne alors droit qu'à une seule limite de prises. Le permis de pêche provincial est exigé en sus.
GUIDE : $12.00 par jour.
CAMPS, CHALETS, MOTELS, CHAMBRES D'AUBERGE : disponibles par réservation seulement; les prix quotidiens varient d'environ $3.00 à $10.00 par jour par personne; demi-prix pour enfants de moins de 13 ans.

N. B. — Tout autre renseignement peut être obtenu en s'adressant au
SERVICE DES PARCS,
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,
Hôtel du Gouvernement, Québec.

BON VOYAGE!

Nouveaux sites touristiques en Israël

On vient d'annoncer à Jérusalem que l'Ancienne Ville de Jérusalem et Bethléem sont ouvertes aux visiteurs à partir du 25 juin 1967, et qu'un programme de visite des lieux saints dans ces deux villes est en voie de préparation. Ce programme serait annoncé dans les prochains jours.

En ce moment, ces lieux peuvent être visités par des groupes organisés seulement. Les réservations de tours peuvent se faire par l'entremise des agents de voyages. Néanmoins, les hôtels et les services touristiques dans l'Ancienne Ville de Jérusalem et à Bethléem ne fonctionnent pas à ce jour. Les règlements en vigueur, concernant les visa pour Israël, couvrent également les régions mentionnées ci-dessus et aucune autre formalité n'est requise pour visiter l'Ancienne Ville de Jérusalem et Bethléem. D'autres régions, telles que Hébron et Jéricho ne peuvent pas être visitées par les touristes, en ce moment, mais les autorités israéliennes font tout ce qui est possible pour permettre la normalisation de la situation dans ces régions.

D'aurte part, tous les services réguliers, les hôtels, ainsi que les lieux d'intérêt touristique en Israël sont accessibles aux touristes et le mot d'ordre en Israël, en ce moment, est "le retour au business."

On peut déjà remarquer en Israël le début d'une reprise du courant du tourisme du Canada, des Etats-Unis, et de l'Europe.

Le Ministère du Tourisme a déjà organisé des cous spéciaux pour les guides touristiques dans le but de les informer sur les nouveaux lieux. On annonce également que le Ministère prévoit l'établissement d'un bureau d'information à l'intention des touristes, près de l'Ancienne Ville.

(O. N. I. T.)

Sept salles à manger et bar dans cet hôtel

Le Château Champlain, nouvel hôtel du Canadien Pacifique à Montréal, offre à sa clientèle un choix de sept salles à manger et bars dont la décoration va du style auberge rustique au style Louis XVI. Les hôtes ne manquent pas, en les identifiant, de remarquer leurs caractéristiques et de justifier leurs préférences selon leurs goûts. En voici au moins la description :

Le Café-Terrasse : des portes de verre coulissantes ouvrent sur la Place. On y déguste crêpes, grillades et soupes préparées dans la cuisine ouverte.

Le Tournebroche : le plus grand restaurant de l'hôtel rappelle une auberge du vieux Québec. Un mur à alcôves laisse entrevoir la rôtisserie, les fours de brique pour le pain, les fromages et les saucissons suspendus au plafond, les caves à vin.

L'Escapade : située sur le toit de l'hôtel, on y a une vue splendide de toute la ville et des banlieues. Des passages voûtés relient deux restaurants, un salon-bar et une piste de danse.

Le Jardin : ce salon-bar est un jardin d'hiver, avec ses buissons, ses jardinières de marbre. Des portes françaises à battants ouvrent sur la grande salle à manger.

Le Neufchâtel : dans cette grandiose salle Louis-XVI, on servira déjeûners et dîners. Il se distingue par une cuisine gastronomique et un service exceptionnel.

Enfin, Les Mariniers : salon-bar au décor hardi et le **Caf' Conc'**, aux colonnes et moulages de plâtre du célèbre "staffeur" Raymond Galand.

L'ensemble de la décoration de toutes ces pièces est l'oeuvre de MM. Williams et Morrison et font honneur au haut standard des hôtelleries du Canadien Pacifique. (Mtl - III, no 11).

● **JERUSALEM, ISRAEL. — Le haut mur de pierre que l'on voit sur la colline du temple dans la Vieille Ville de Jérusalem, représente un des lieux les plus sacrés en Terre Sainte. La tradition veut que le mur date de l'époque du Roi Salomon et constitue la partie ouest de la Cour de l'Ancien Temple. D'après une légende, la rosée qui s'accumule sur le mur pendant la nuit, ne serait que les larmes que fait couler le mur en pleurant, avec Israël, la destruction du Temple.**
(Photo O. N. I. T.)

Le Canada en 22 minutes

Le pavillon du Téléphone vous prouvera, à l'Expo '67 de Montréal, la possibilité d'une formidable randonnée à travers le pays, grâce à son film très réussi "Canada '67", d'une durée de vingt-deux minutes.

Tourné selon le procédé "Circle-Vision 360" de Walt Disney, ce film nous plonge au coeur de notre grand pays aux mille et un aspects. On a vraiment l'impression "d'être sur place" et de découvrir les plus belles images d'un merveilleux voyage "A mari usque ad mare" . . . Ne le manquez pas !

Le "village de Séraphin" a ouvert ses portes

MONTREAL. — Le premier village historique typiquement québécois situé à Ste-Adèle, au coeur des Laurentides, le "Village de Séraphin", a officieusement ouvert ses portes le 25 juin dernier. L'enthousiasme démontré par les centaines de visiteurs, qui ont déjà paradé devant la maison de l'avare, a décidé les instigateurs de ce projet MM. Fernand Montplaisir et Roland Liboiron d'ouvrir officiellement au grand public à compter de juillet, cette reproduction de la vie de nos colons des années 1900.

Le "Village" commémore assez fidèlement sur un site de 50 acres de verdure la légende de Séraphin, l'avaricieux des "Belles Histoires des Pays d'En Haut", le célèbre personnage du romancier canadien-français, Claude-Henri Grignon. Une adaptation télévisée de ce chef-d'oeuvre, qui fait maintenant partie du folklore québécois, termine sa 11e saison à l'antenne du réseau français de Radio-Canada.

La façon de vivre de nos défricheurs du Grand Nord est reproduite à la lettre et rien n'a été laissé de côté pour retremper les visiteurs dans cette atmosphère qui tend de plus en plus à disparaître de nos traditions. Quelque 12 bâtiments, des rues de terre, des trottoirs de bois, un restaurant de l'époque — l'Auberge de Jos Malterre, donnent une idée assez précise des belles années de 1900.

Le Village est situé dans le 3e Rang de Ste-Adèle, un mille après la sortie de l'Autoroute des Laurentides. Un plan à long terme permettra ensuite à ses fondateurs de recréer dans son entier, d'ici quelques années, le village du Québec d'autrefois. La réponse du public porte à croire que le "Village de Séraphin" attirera de plus en plus de touristes vers ce coin de terre typiquement de chez nous, un coin dont les Québécois seront réellement fiers.

Les cérémonies d'inauguration officielle du 'Village de Séraphin" auront lieu plus tard, précédées d'une visite des gens de la presse écrite et parlée de tous les coins de la province et de plusieurs invités de marque dont Claude-Henri Grignon, l'auteur d'"Un Homme et Son Péché".

● **TOBAGO — La plage d'Arnos Vale.** (Photo T. & T. T. B.)

Trinidad et Tobago: charme et soleil

La vitalité de Trinidad dérive, pour une grande part, de ses habitants fascinants : un mélange d'Africains, Indiens, Chinois, Britanniques, Français, Espagnols, Levantins et Américains.

Rien que de se promener dans les quartiers commerçants de Port of Spain, représente une aventure. Ici on trouve de jolis lainages anglais à côté de saris exotiques de l'Inde; de la verrerie scandinave et de l'argenterie avec des brocarts chinois; et une variété d'objets locaux, de sculptures et d'oeuvres d'art à côté de parfums français, de montres suisses, de tissus de Hong Kong et de caméras japonaises. Plusieurs de ces articles peuvent être achetés à de bas pris "en douane", inférieurs des six pour cent en moyenne aux prix soi-disant en franchise, et bien que l'anglais soit la langue de Trinidad et de Tobago, le français, l'espagnol et les langues orientales sont parlées dans de nombreux magasins.

Au point de vue de l'architecture, Trinidad est une île particulièrement intéressante. Les maisons de style colonial français ou espagnol alternent avec d'élégantes réalisations modernes. Les mosquées, dont certaines sont des modèles de style mauresque, rivalisent de beauté avec des temples hindous aux fresques de couleurs illustrant Rama, Krichna et d'autres divinités. Les églises chrétiennes peuvent n'être que de petits édifices de bois aussi bien que des cathédrales néo-gothiques. A la campagne, de simples huttes en briques cuites au soleil se dressent derrière des champs de riz, et de vieilles maisons de maître enjolivent de grandes plantations.

Les paysages sont infiniment variés, allant des sommets hauts de 3000 pieds au nord aux plaines centrales striées des champs de canne à sucre; de la forêt équatoriale contellée de vignes vierges en fleur et d'orchidées aux vallées fluviales comme celle du Caroni où de grandes volées d'ibis roses s'agglutinant comme des fleurs brillantes sur les palétuviers.

Dans ce climat reposant, tropical mais tempéré par des vents alizés, on passe plutôt ses loisirs en plein air et, heureusement, à cet égard, Trinidad possède de si nombreuses plages bordées de palmiers qu'aucune d'entre elles ne connait jamais la foule. Les plus proches de la capitale Port of Spain sont les plages de sable blanc de Maracas et Las Cuevas, à trente minutes en voiture par une magnifique autoroute qui traverse les collines de jungle au nord. En contraste on s'approche des plages de l'est à travers des plantations de cocotiers, de cannes à sucre et de citronniers avant d'atteindre les routes côtières qui s'allongent sur des villes sous d'agréables palmiers.

Les hôtels vont du genre familial ou de pension au Trinidad Hilton, de 261 chambres conçu à l'envers, où les salles de réception et les piscines se trouvent sur la terrasse tandis que les chambres sont en dessous. Les conditions spéciales d'été cette année permettent aux vacanciers de profiter d'un séjour de 3 nuits et 4 jours sur l'île pour aussi peu que $34 canadiens personne, avec chambre pour deux, 2 repas par jour, le transport ville-aéroport et une visite de la ville. Pour un séjour de 6 nuits et 7 jours, le coût avoisine $50 et plus par personne.

* * *

Des conditions spéciales semblables sont offertes à Tobago, une île dont la tranquillité extraordinaire a attiré des vacanciers aussi célèbres que les Beatles, le Secrétaire Général de l'O.N.U. U Thant et la princesse Margaret. Cette petite île, située à 15 minutes d'avion de Trinidad, recèle autant de joyaux dans sa couronne que Trinidad. Célèbre en tant qu'île de Robinson Crusoë, Tobago garde encore son charme "d'île déserte" mais avec maintenant de bonnes routes, des hôtels et des magasins. Entourée de plages à corail et d'eaux claires comme le jade, c'est un paradis pour les nageurs, les pêcheurs sous-marins et les plongeurs. Une des plus grandes attractions est constituée par les jardins sous-marins de Buccoo Reef où, dans une eau jusqu'à hauteur de poitrine, même ceux qui ne savent pas nager peuvent profiter du spectacle des milliers de poissons tropicaux aux couleurs chatoyantes qui vivent dans les arborescences de coraux; ceux qui ne veulent pas se mouiller peuvent prendre le bateau au fond de verre qui fait quotidiennement le tour des récifs.

Tobago est très riche en oiseaux et possède une attraction unique; une réserve créée sur une petite île, le seul endroit où les oiseaux du Paradis aux magnifiques plumes vivent en liberté loin de leur Nouvelle-Guinée natale. Un bateau à moteur emmène les visiteurs à cette réserve pour des tournées d'observation des oiseaux.

Les hôtels sont petits (le plus grand n'a que 50 chambres) et tous coopèrent pour offrir aux touristes des repas, des distractions nocturnes, telles que des films, des orchestres ou des danses.

Du fait que Tobago était l'une des îles les plus disputées aux temps héroïques de la domination espagnole, elle a gardé de nombreux sites historiques.

En 3 siècles, elle n'a pas moins changé de mains 31 fois et de vieux canons sont encore pointés vers la mer, dans les forts qu'ils protégeaient. Même quelques noms de lieux, comme par exemple : Man O' War Bay et Bloody Bay — témoignent constamment du temps où les corsaires et pirates : Anglais, Français et Espagnols et Hollandais écumaient les Caraïbes.

UNE SEMAINE A L'EXPO $69
● TRANSPORT
● LOGEMENT
● PASSEPORT — 7 jours
● ASSURANCE $5,000
VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline — 653-8593
Si aucune réponse : 872-9814

Voyages Franciscains expo67
VOYAGES A L'EXPO PASSEPORT COMPRIS $10 $15 $23 $25
ARRIVEE ET DEPART SUR LE TERRAIN DE L'EXPO
JUILLET, 21 au 24 : Gaspésie, Ristigouche, Edmunston $57
AOUT, 3 au 6 : La Tuque, Lac Bouchette, Tadoussac $39
AOUT, 18 au 21 : Midland, Niagara, Rochester, Mille-Iles $59
SEPTEMBRE, 31 août au 4 sept.: Ile Cap-Breton, Fredericton $78
OCTOBRE, 6 au 9 : Détroit, Toronto, Kingston $69
Réservez à : 801, 4e Rue, Québec 3 - Tél. : 523-0031

achetez chez **marabout** 10 millions de lecteurs

Propos littéraires

Visitez la librairie de L'ACTION

Lettre sans malice à François MAURIAC

Je me suis amusé à chercher le nom de quelque auteur canadien comme mascotte au titre du livre que je souhaiterais écrire à fin rentable.

Je n'ai trouvé personne. Sauf mon ami Claude-Henri Grignon. — Car personne ne sait écrire et tout le monde veut publier ! La belle province ne nous offre pas la chance de Louis Guitard qui a utilisé François Mauriac dans le titre aguichant d'un ouvrage d'ailleurs fort intéressant : LETTRE SANS MALICE A FRANÇOIS MAURIAC. (1) Le point de démarrage du livre est une photo de Mauriac dédicacée à Guitard et que madame Guitard juge indécente sur la table de travail de son mari, en considération des pamphlets politiques de l'auteur du Bloc-Notes. — Le ton mauriacien est tout opposé aux idées guitardiennes sur le patriotisme. En réalité, LETTRE SANS MALICE . . . porte sur la politique française en général et sur la politique de de Gaulle en particulier, notamment sur Weygand, Pétain, l'occupation allemande, la guerre d'Espagne, la libération et l'épuration : Béraud, Brasillach, Laval, l'affaire Bardèche et le monde des lettres, l'affaire Paul Morand, le retour de de Gaulle, de Gaulle vu et revu par Mauriac et aussi vu à l'envers ou à l'endroit par Churchill, le gaullisme et l'humanisme, le concile et la mue de l'Eglise. Etc . . .

M. Guitard parle avant tout et abondamment de Weygand, de l'homme, de ses trois adversaires de 1945 : Paul Reynaud, de Gaulle et le parti communiste; de Weygand et de la Ve République, de la fin de l'Algérie française, des obsèques de Weygand et du veto de l'Elysée, des discours et hommages à Weygand, de l'absence de Mauriac, de l'opposition Weygand - de Gaulle, etc. Il faut se morfondre l'opinion pour admettre que la LETTRE SANS MALICE . . . est vraiment sans malice.

La finesse ne camoufle pas une certaine malice.

Au contraire. Ainsi, avant de démonter les pièces du puzzle politique et fanatique "Mauriac-de Gaulle" et afin de prouver que sa femme a changé d'opinion pour de bons motifs, M. Guitard écrit (à Mauriac !) :

"Et ma femme, qui m'avait accompagné chez vous le 22 décembre 1954, enchérissait : "Mauriac n'a pas du tout, en réalité, l'air souffreteux et un peu hypocrite que vous lui trouviez chez nous . . .

Il est simple, gai, enjoué. Rien de compassé chez ce prix Nobel, qui lève la jambe sans façon et sans affectation douteuse, au milieu de la conversation, pour tirer sur ses jarrettes."

Et à son tour, monsieur Guitard prend le ton de la confession : "Pourquoi jugez-vous avec vos passions un être tout de passion ? Vous ne pourrez jamais le comprendre ! Mauriac m'intéresse parce qu'il se débat dans un monde de complexités. Il y a tout en lui, le meilleur et le pire et, par là, il me paraît très humain, courageux et lâche, bon et méchant, généreux et rancunier, loyal et retors, portant en lui et cultivant toutes les qualités et leurs contraires, malheureux de ses faiblesses et de ses fautes et qui ne les cache pas. Je ne peux pas condamner un homme qui nous apparaît ainsi, tel qu'il est, au grand jour, constamment pris et repris par ses bons et par ses mauvais génies, tout chargé de grâces et de péchés, ange et bête, en perpétuelle lutte contre ses tendances mauvaises, si semblable à moi et à tous ceux qui le détestent, malgré les divergences." La vérité semble cogner durement aux yeux de ceux dont le sens critique émoussé consiste à contempler leur nombril ! Mais tout cela est vrai pour tous. Mauriac l'admet sans ambages. Et M. Guitard l'écrit d'une bonne encre tantôt noire et tantôt détergente, avec de cruelles citations et de piquantes nuances. Les grands écrivains interviennent depuis Léon Daudet jusqu'à Colette. Tant pis, je cite encore : "Colette, la grande Colette, me disait qu'à l'une de vos visites, penché à son chevet, cachant votre denture affligeante derrière vos doigts et frémissant de toutes les cordes vocales qui vous restent, vous lui aviez craché : "Quelle chance vous avez de ne pas croire à l'enfer !" Elle ajoutait : "Il avait le visage de quelqu'un qui est déjà en train d'y rôtir". N'est-ce pas follement, diablement amusant ? Mais si nous revenions aux effarouchantes confrontations Mauriac - de Gaulle mises en plan par M. Guitard : "Franchement, écrit ce dernier, j'avais honte l'hiver dernier, de lire votre DE GAULLE dans le métro. Je craignais d'être vu et mal jugé . . ." Et encore une douce apostrophe de bedeau : "Mais Mauriac n'est plus un écrivain. Il est devenu une espèce de sacristain dans une chapelle qui n'est plus la nôtre. Il allume les cierges devant une idole à laquelle vous ne sacrifiez pas. Vous ne pouvez plus avoir d'estime pour lui. Et, sans estime, pas de portrait sur votre mur !" O saint portrait de saint François . . . Mauriac, inspirateur de 300 pages d'un humour réfrigérant ! L'auteur, en habile plaideur, après l'énumération des lâchetés de Mauriac, surtout dans l'affaire Weygand, fustige le manque de noblesse et les cruelles injustices engendrées par son aplaventrisme devant de Gaulle. Puis, notre super-épistolier conclut : "Il me faut finir cette lettre par un appel à votre indulgence, car j'ai abusé de votre bienveillance à me lire." Ah ! Ah ! Ah ! Ça, c'est malin ! Mais continuons : "J'ai rédigé trop vite une lettre trop longue; en la relisant, j'en vois les défauts, le manque de rigueur, les digressions, les redites. Je n'ai pas voulu, non plus, exécuter un tumultueux solo d'insolence : en désaccord avec vous sur quelques points précis dont l'un aussi fondamental pour vous que pour moi — je n'en garde pas moins beaucoup de respect à l'octogénaire que vous êtes devenu pendant que je vous écrivais, et au merveilleux ciseleur de la langue française que vous êtes resté." Qu'en termes bien frappés, s'exprime l'épistolier, qui descend en ligne directe de maman Sévigné ! Il y a de quoi devenir nonagénaire ! Je vous en passe un papier : Mauriac le deviendra ! Et alors il nous servira une prose encore plus fine, de la grande fine . . . Napoléon !

Concluons que LETTRE SANS MALICE A FRANÇOIS MAURIAC est avant tout un pamphlet contre De Gaulle et l'apologie de Weygand !

Pierre LOMBARD

(1) **Aubanel. En vente à la Librairie de L'Action.**

Rêver sa vie, vivre son rêve

Un de mes amis m'envoie un recueil de poésies, d'un de ses amis. Parler ici de poésie c'est entrer dans la chasse-gardée de Jean Royer. Que faire ? Je vais m'attirer le courroux de ce maître des anapestes et la fureur rentrée de certaines filles du Parnasse. Par ailleurs les poètes aujourd'hui sont tellement différents des poètes d'autrefois, je veux parler de Péguy et de Verlaine. C'est justement Verlaine qui disait : "De la musique avant toute chose. . . ".

* * *

Avec Gaston Charbonnier la musique chante, de la vraie musique éloignée le plus possible des cacaphonies modernes; la musique délicieuse qui soutient le quatuor admirable des Cailloux par exemple ou encore les mélodies que Mozart sait insérer dans un concerto. Cette musique nous fait comprendre tout de suite que la poésie

Un commentaire de Bertrand LOMBARD

de Gaston Charbonnier est purement lyrique. Non qu'il s'agisse toujours d'un chant personnel, d'une confidence mouillée, mais d'un lyrisme large, aux variations multiples : romantiques, symbolistes, parnassiennes.

Un portrait liminaire nous donne une idée de l'homme : front vaste, chevelure virile, regards qui disent une certaine souffrance; pas de barbe agressive mais une moustache normale avec un nez d'aristocrate. Et c'est tout. Gaston Charbonnier ne nous parle pas de ses passions qu'il semble avoir sublimées, jamais d'aventures sexuelles ou de passades menteuses ou d'amours aberrantes. Il ne fait la guerre à personne. Il ne sent pas le besoin de scandaliser, d'étaler les délices mortelles de la drogue, d'attaquer l'Ecriture et la Foi, de miner ou de termiter l'Eglise. Il ne loue pas sa patrie pour mieux décrier la patrie des autres : aucun appel au meurtre, à l'émeute et à la vengeance. S'il parle de baisers, il s'agit "des délicieux baisers des âmes" (p. 11).

A lire Charbonnier, on le croirait sur la deuxième et dernière pente de la vie. Il la descend sans amertume car il n'aime pas s'installer sur les sommets : "Les sommets sont toujours au bord d'un précipice" (p. 54). Il a fixé son bonheur près des lys et des roses blanches, dans un "tendre paysage", dans un amour presque franciscain, loin des tempêtes et des cris. On croirait à un paysage d'Alain Fournier, avec une douce rivière, des arbres choisis, près d'une vieille église, près d'un clocher où "les cloches aiment ventiler leurs jupes de bronze". Il aime le foyer "sans triangle écarlate", le foyer où dans le repos du soir le coeur se dilate "quand la bûche ronronne en un demi-sommeil" (p. 54). Foin du camping collectif et niais !

Ce foyer, il nous le décrit à la manière d'Edouard Estaunié, en y donnant la parole aux choses vieillies par la transmission des héritages : l'horloge par exemple "aïeule au timbre grêle, hésitant et cassé" (p. 73) qui réussit encore dans sa cadence régulière, à marquer les temps forts et les temps faibles, le rythme des "alternances du coeur", selon le joli mot de Marcel Proust; les guéridons ornés de bibelots discrets et beaux, le feu de l'âtre qui brûle comme l'âme éternelle du foyer de la maison rieuse, au toit de tuiles roses. Dans cette maison, règne divers parfums selon les saisons. L'auteur semble avoir un goût particulier pour les framboises (pp. 34 et 120) surtout quand elles cuisent avec du sucre sur le fourneau. Cela me rappelle les framboises qu'on chapardait au Père Lupien, de nuit, dans une certaine maison du Cap Tourmente . . . La maison est appareillée comme un navire. Elle est heureuse à l'automne, quand le jardin l'entoure de sa symphonie rouge, or et safran; sous la pluie mélancolique, voire entourée des diamants de la neige durant l'hiver. On n'y entend jamais les hurlements de la stéréo ni le nasillement des transistors; on n'y voit pas non plus les violences ou les états orgiaques de la télévision. Le silence est une visite de Dieu que l'on respecte, silence que l'on regarde comme un sacrement. Il faut avouer que la maison vit pas loin d'Aix-en-Provence. On y peut "boire des pleurs de lune et des reflets d'étoiles" (p. 46), entendre les grillons, les cigales et les abeilles.

Sans doute le foyer du poète a-t-il connu la souffrance, mais des tristesses comme de la joie on bénit le Seigneur :

> De votre inlassable bonté
> O Seigneur, Bénédicité (p. 53).

On se préserve soigneusement des revues postconciliaires, des tralalas des théologiens confus et de sociologues obscurs dans tous les sens et des dialogueurs ignorants. Les ânes du midi ont plus de caractère que nos aliborons bipèdes : aussi Francis Jammes souhaite-t-il les voir en paradis. Ceux-là ne remettent pas en question l'existence de Dieu, la sainteté de la Vierge : "Ils ne repensent pas" ! ils ne font pas de congrès à moulins à vent . . .

Quand Charbonnier sort en pèlerinage il se rend à Versailles, voir tomber les feuilles dans les étangs ou sur les "marches de marbre rose" : cette visite lui vaut cent méditations sur "les cendres de la mort" et la grandeur des fantômes légers dans les blancheurs des droites avenues. Puis il revient hanter son propre jardin, le jardin du vieux curé qui croit en Dieu et dans ses fleurs, plutôt présent à son Maître que présent au monde. S'il assiste aux premières communions, il ne croit pas sacrilège de croire comme son Berger aux dieux et aux déesses de l'Hellade. Il voit dans le vieillard le vieux poète aux yeux morts, l'Homère d'André Chénier.

* * *

Une très vaste culture, une longue étude des hommes ont donné à Gaston Charbonnier un coeur indulgent. On n'a peut-être pas encore bousillé ses liturgies familières; on n'a peut-être pas eu le temps de le tenter, de l'obséder, de l'arracher à ses silences sacrés, car Charbonnier vient de mourir. Malgré son indulgence notoire, je ne lui aurais pas donné cinq jours de vie dans le Québec sans le voir entrer dans une épouvantable colère. Le froid, le nord-est, la pluie n'auraient pas fait l'affaire de cet ami de la lumière; le désordre, le débraillé, l'anarchie sexuelle, l'armée de nos derviches et de nos hurleuses l'auraient vu s'enfuir au Sahara ou dans l'Afrique de Tarzan pour rencontrer encore un peu de mystère. Car nous sommes devenus neutres, c'est-à-dire indifférents et tièdes : or les tièdes seront vomis de Dieu tout comme ceux qui refusent de le "confesser", de l'accepter. J'entends déjà la terrible condamnation : "Allez-vous-en nescio vos : Je ne vous connais pas."

Editions Pierotti, Nice.

VIENT DE PARAÎTRE

Littérature de notre temps

Ecrivains français / recueil I

Les fiches rassemblées dans ce recueil ont pour objet de réunir sur des écrivains de notre temps, sous une présentation commode et un maniement facile, les renseignements et informations indispensables à leur connaissance. La rédaction en a été confiée à une équipe d'agrégés de l'Université, de professeurs, d'écrivains et de critiques.

Ces fiches sont destinées à compléter l'ouvrage : LITTERATURE DE NOTRE TEMPS, qui décrit, d'une manière panoramique, le passé immédiat de notre littérature et son état présent. Mais elles peuvent aussi fort bien être utilisées séparément, hors de toute référence audit ouvrage.

Chaque fiche compend :

- **une étude synthétique sur les ouvrages et l'influence de chaque auteur considéré;**
- **une appréciation générale sur le caractère marquant de son oeuvre;**
- **une analyse de ses principaux écrits avec référence aux éditions de poche;**
- **une recension des essais ou études les plus importants qui lui ont été consacrés;**
- **une biographie;**
- **une bibliographie.**

Dans le présent recueil — le premier d'une série consacrée aux écrivains français et d'expression française — voisinent Proust et Mauriac, Françoise Sagan et Robbe-Grillet, Beckett et Bernanos, Sartre et Saint-Exupery... Ainsi se constitue une galerie des écrivains qui à quelque titre que ce soit, ont marqué le XXe siècle. Casterman.

En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $4.25.

Saint-Denys-Garneau

Lettre à ses amis

Oeuvre d'amitié, le présent recueil réunit les lettres de Saint-Denys-Garneau à quelques-uns de ses amis.

Au moment où commence cette correspondance, en 1930, Saint-Denys-Garneau n'a que dix-huit ans. Il est en belles-lettres au collège Sainte-Marie à Montréal. Sa mauvaise santé, qui l'a déjà retardé dans ses études, lui fera perdre une autre année. Il quittera définitivement le Collège Sainte-Marie en 1934 ,à la fin de sa première année de philosophie. Dès lors ses séjours à Saint-Catherine de Portneuf se prolongeront de plus en plus. A partir de 1939, il ne fera plus que d'assez courtes visites à Montréal.

La langue des lettres est volontiers parlée, et parlée en pleine et libre intimité.

En vente à la Librairie l'Action au prix de $5.50

E. Mitchell

Messire Pierre Boucher

Vie extraordinaire que celle de Pierre Boucher. Arrivé au pays à l'âge de 13 ans, il fut "tour à tour collaborateur des missionnaires, linguiste, soldat, interprète, ambassadeur, juge royal, gouverneur, écrivain, seigneur et fondateur de Boucherville". (A. Grandbois). Il fut le deuxième Canadien à recevoir des lettres de noblesse de Louis XIV. Son existence fut intimement mêlée à celle des Jésuites martyrs et de tous les nobles personnages ayant joué un rôle de premier-plan au Canada : Maisonneuve, Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, Lambert Closse, Marguerite Bourgeoys, Charles Le Moyne, Catherine de St-Augustin, Marquette, Jolliet, La Salle, Mme de la Peltrie, Monseigneur de Laval. Il servit sous 13 gouverneurs généraux et sept intendants. La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest était son petit-fils et Marguerite d'Youville son arrière-petite-fille. Lire la vie de Pierre Boucher c'est retourner à la source de notre histoire, à l'époque glorieuse du développement de la colonie. C'est aussi apprendre à connaitre un homme intègre, viril, profondément humain qui a vécu sans peur et sans reproche une longue existence de 95 ans, vouée au service de sa famille, de sa patrie d'adoption dont il constitue l'une des plus pures gloires.

En vente à La Libraire de l'ACTION, au prix de $5.30.

Votre Horoscope

SAMEDI LE 15 JUILLET

21 mars au 20 avril. (Bélier) — On vous refuse le mérite de certaines bonnes actions. Conservez votre indépendance et allez de l'avant avec confiance et sérénité.

21 avril au 21 mai. (Taureau) — Ne perdez pas de temps à délibérer, prenez parti, pour ou contre. Maintenez votre humeur au beau fixe.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux) — Mettez le respect humain de côté et faites preuve de plus d'initiative. On vous prouve l'évidence d'un danger.

22 juin au 23 juillet. (Cancer) — Dirigez vos ambitions dans une nouvelle voie, elles rendront des services aux autres, en même temps qu'à vous. Souriez.

24 juillet au 23 août. (Lion) — Défiez-vous des grands parleurs. Vous vous faites de nouveaux amis. On vous met sur une bonne piste.

24 août au 23 septembre. (Vierge) — Vous aurez la chance d'apporter les améliorations que vous souhaitiez faire depuis longtemps. Journée féconde.

24 septembre au 23 octobre. (Balance) — On veut vous confier de nouvelles responsabilités. Vous faites des démarches de différentes natures mais toujours dans le même but.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — Renforcissez vos liens d'amitié. Une personne désire vous être présenté. Ne faites pas de miracles où il n'y en a pas.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire) — Vous recevez des directives étonnantes. Ne vous laissez pas décourager par la mauvaise volonté de certains collaborateurs.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne) — Vous aurez de la difficulté à vous adapter à des circonstances nouvelles. Faites contre mauvaise fortune bon coeur.

21 janvier au 19 février. (Verseau) — Prenez tous les moyens nécessaires pour conservez votre santé physique et morale. Vous serez contrarié par la marche des événements.

20 février au 20 mars. (Poissons) — Cette journée sera certainement la meilleure de la semaine, et probablement aussi du mois. Influences planétaires mixtes.

SI VOUS ETES NE UN 15 JUILLET

Quand vous entamez une discussion vous vous faites un plaisir de le mener à bon terme. N'abusez pas de votre bonne santé en exagérant l'usage des boissons et des aliments trop riches. Vous savez trouvez les mots sympathiques pour guérir une blessure.

DIMANCHE LE 16 JUILLET

21 mars au 20 avril. (Bélier) — Soyez réaliste et ne vous laissez pas berner par des promesses irréalisables. Un collaborateur vous cause une agréable surprise.

21 avril au 21 mai. (Taureau) — On mettra votre savoir-faire à contribution. Scrutez vos projets avant de les présenter, afin qu'ils ne soient pas trop amendés.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux) — Vous serez bien inspiré pour écrire. Profitez-en pour mettre votre corespondance à date. Influences généreuses émanant de la planète Mercure.

22 juin au 23 juillet. (Cancer) — Ne vous reposez pas sur vos lauriers. Allez de l'avant. Le mouvement planétaire est propice aux nouvelles amitiés.

24 juillet au 23 août. (Lion) — N'accordez pas d'attention aux banalités, elles font perdre du temps et sont une source d'erreurs. Soirée réconfortante.

24 août au 23 septembre. (Vierge) — Le progrès n'avance que lentement dans votre milieu, mais très sûrement. Vous aurez bientôt une grande décision à prendre.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne croyez pas tout ce que l'on raconte comme "parole d'évangile". Avez l'oeil ouvert sur les réalités quotidiennes.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — Vous encaisserez des gains. Protégez votre santé contre les abus de toutes sortes. On commente votre tenue vestimentaire.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Les vibrations qui émanent de Jupiter augmenteront votre optimisme. On vous trace un programme qui sera difficile à suivre.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — On vous interroge sur vos projets d'avenir. Vous ne devez pas vous inquiéter si vos plans d'action sont bien établis.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Une journée qui semblera taillée à la mesure de vos goûts et de vos besoins. N'oubliez pas d'applaudir les succès des autres.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vous vous intéressez à une nouvelle forme d'activités. On compte sur votre originalité. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

SI VOUS ETES NE UN 16 JUILLET

Votre parenté bénéficie de votre générosité et de vos délicatesses. Quand vous cultivez votre sens de l'humour, vous êtes un compagnon attachant. Tout ce qui a trait à la médecine, au théâtre ou aux affaires publiques intéresse les natifs de ce signe.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller

Cuba si! Haine, non!

MONTREAL. — On rêve de Paix, sur la Terre des Hommes. Dans les îles, une ville dont les avenues sont bordées des trésors de tous les pays, devient le lieu de rencontre des hommes de bonne volonté. C'est l'euphorie d'une fraternité universelle. Les peuples racontent leur histoire à même celle du monde. Les peuples donnent une image de leur réalité. Et le visage de chaque peuple semble s'illuminer pour transmettre aux autres hommes un sentiment d'amour, de joie, de fierté, de haute humanité. Chaque peuple trace son nom sur la Terre des Hommes, avec l'orgueil de sa civilisation, mais avec le respect des autres, aussi. Chaque pays fait oeuvre de paix, d'une façon ou l'autre, à l'Expo.

Mais il en est un qui fait exception. Cuba trace son nom avec son sang. Avec les mots "liberté", "révolution" et "Victoire" (je devrais dire, avec des cris). Et ces cris, qui ressemblent étrangement à de la haine, sont dirigés contre les Etats-Unis. On a l'impression, en sortant du pavillon cubain, d'avoir assisté à un acte d'agression contre les Etats-Unis.

Cuba s'y présente comme "un peuple qui veut construire sa nouvelle vie avec des oeuvres de paix." Mais il ne le démontre pas de façon positive. Cuba raconte sont histoire avec le cri de douleur d'un pays brisé et tué par l'impérialisme. Et ce cri peut être tout-à-fait justifié : personne ne le niera. Mais quand le cri se change en parole de haine. Quand on dirige encore la mitraillette sur les anciens agresseurs, au lieu de donner la main au monde. Cela se justifie mal, sur la Terre des Hommes.

Je ne critique pas la révolution cubaine, ni ses raisons politiques, ni ses conséquences. Mais je pense que réduire sa participation en un cri contre les Etats-Unis, c'est se réduire soi-même. C'est rapetisser son nom, au lieu de le faire naître au monde. Je pense que, prendre la peine de dessiner une carte du monde, d'en illuminer des parties selon une légende qui rappelle les révolutions du dernier siècle et d'accuser les Etats-Unis d'agression presque partout, c'est un acte de haine, plus qu'une gloire aux peuples libérés de l'esclavage colonial.

Cuba avait l'occasion de porter un témoignage émouvant sur la libération des peuples colonisés : c'aurait été une leçon significative sur la Terre des Hommes. Mais la "perle des Antilles" a choisi de prononcer les mots "liberté" et "révolution" sur le ton de la haine et du passé, plutôt que sur un chant de liberté et d'avenir.

La douleur est grande à Cuba, après des siècles d'oppression. La plaie est encore ouverte. Mais il y a, dans le pavillon cubain, comme un masochisme qui veut étaler une suite d'images de haine. On ne nous montre pas à quoi a servi la révolution. Les images de la vie cubaine se ramènent à celles de l'histoire de la révolution.

Cuba nous présente un visage ensanglanté du passé, qui n'aurait pas guéri, qui ne sait plus sourire, qui grimace comme un enfant qu'on a battu et qui ne sait pas penser au lendemain. Cuba parle comme un enfant qui ne sait pas grandir. Qui crie "Liberté" et "victoire" sans crier "Amour".

On parle de la "violence féroce de la colonisation" et de "l'innocent indigène". Mais on ne regarde pas l'avenir. On définit la liberté de façon négative : "le long voyage de l'homme à travers des siècles d'exploitation arrive à sa fin".

On fait débuter ainsi l'histoire : "En Amérique se lève le premier guérillero, le nègre marron, esclave fugitif et rebelle". On accuse le monde entier : "Observer un crime en silence, c'est le commettre."

Une définition de la liberté ne trouve pas son sens profond dans la pavillon : "liberté : image de l'amour qui ne vit pas pour lui seul."

On résume l'histoire de façon négative : "l'impérialisme n'a jamais cessé de faire la guerre'. Des images atroces illustrent la révolution et "la muerte de un burocrata". Cette révolution, elle a inspiré un poème où se trouve toute la douleur du cri cubain : "Liberté Liberté — Ton oeil ouvert parle des yeux fermés — Ton bras qui se lève parle des bras tombés — Ta bouche est née pour le chant — Ton regard pour la solidarité — Seulement en toi se découvrent les mystères de la vie qui continue".

C'est cette "vie qui continue" qu'il aurait fallu montrer plus et mieux, sur la Terre des Hommes. On peut assumer le cri de douleur de Cuba, mais non son cri de haine. Et, dans le pavillon cubain : pas un mot d'espoir, de paix. Pas un lieu de repos, d'ouverture sur le monde. C'est l'agressivité du désespoir, de la plaie encore ouverte. C'est l'écho douloureux des images du passé, seulement. C'est l'impératif de la révolution : comme si elle était encore à faire.

Vraiment, le pavillon cubain contraste singulièrement avec l'esprit de la Terre des Hommes. Son témoignage se referme sur le passé, oubliant les autres saisons à posséder. Faisant un noeud, plus qu'une boule, avec le mot "Liberté".

Jean Royer

De Vancouver à Montréal dans une voiture Ford '26

MONTREAL (P.C.) — On a utilisé à peu près tous les moyens de transport pour venir à l'Expo 67, mais le prix d'endurance pourrait bien aller à Jack Lillico, un homme d'affaires de Vancouver âgé de 39 ans et qui a fait le voyage de sa ville de la côte du Pacifique jusqu'à l'Expo dans une voiture Ford, modèle de l'année 1926.

L'intrépide voyageur est arrivé à l'Expo dans son véhicule au début de la semaine, "sorte de projet du centenaire mêlé à des préoccupations d'affaires".

Cahotant à une vitesse maximum de 44 milles à l'heure, il a roulé par sentiers et autoroutes.

M. Lillico, qui a passé cinq ans à préparer sa voiture afin de pouvoir entreprendre ce voyage, était à Montréal afin d'assister à une réunion d'affaires.

Parlant de sa voiture, il a dit : "Je ne sais pas réellement combien elle peut valoir, mais l'an dernier j'ai refusé une Cadillac décapotable en échange pour cette voiture", a-t-il dit. "Je suppose alors qu'elle doit être sans prix".

M. Lillico, qui a quitté Vancouver le 2 juin, a été fêté presque partout où il a passé, étant reçu par les dignitaires, dont les maires de Calgary, Medecine Hat, Regina et d'autres villes.

Si vous partez en vacances, n'oubliez pas que la famille Têtebêche aimerait vous y accompagner.

Composez : 522-4771 pour recevoir l'Action tous les jours à votre nouvelle adresse . . . vous ferez tellement plaisir à Blondinette.

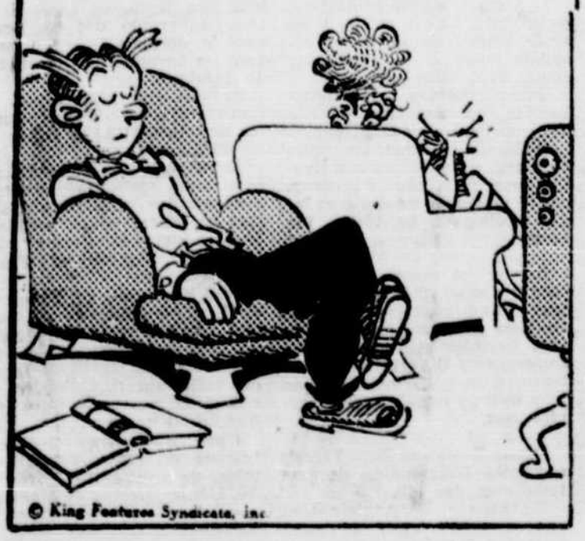

© King Features Syndicate, Inc.

Le Centre international du commerce

L'entreprise qui connaît le plus de succès à l'expo 67 est interdite au grand public

MONTREAL (PC) — Est-il concevable que l'une des entreprises qui connaissent le plus de succès soit cependant interdite au grand public ?

Pour ce qui est du Centre international de commerce, on veut pourtant que ce soit vrai. Ce club privé, aménagé au coût de $400,000 sur l'emplacement même de la Terre des Hommes, constitue en quelque sorte le carrefour international des hommes d'affaires du Canada et de l'étranger.

Ceux qui dirigent cette entreprise se gardent bien d'estimer son rapport financier à l'égard du Canada entier.

Suffit-il de mener à bien une négociation de $1 million, comme l'indique un porte-parole, et voilà que l'existence du centre est déjà justifiée.

Celui qui fait les frais d'une telle assertion, c'est le promoteur du club exclusif, M. Keith Hillyer. "Notre centre sert de mobile pour des rencontres très souvent fructueuses entre hommes d'affaires canadiens et étrangers.

"Nous nous devions comme objectif primordial, a-t-il dit, de créer pour les hommes d'affaires étrangers un club social et commercial bien à eux où ils se sentiraient parfaitement à l'aise."

Les cotisations

Pour devenir membre de ce club il en coûte $250 aux personnes demeurant dans un rayon de 100 milles de l'Expo, $75 à celles d'en dehors de ce rayon, et les hommes d'affaires d'outre-frontière y ont accès gratuitement.

Au commerçant canadien qui veut en devenir membre pendant sept jours seulement, la cotisation est de $50.

Des passeports de saison gratuits à l'Expo même sont offerts aux membres qui ont déboursé $250 et $75. et l'on dispose de passeports de sept jours pour les membres qui ont versé une cotisation de $50.

"Nous comptons quelque 2,200 membres et tous semblent être d'accord que l'entreprise en vaut le coût," a déclaré M. Hillyer au cours d'une entrevue récente.

C'est à l'Association des banquiers canadiens que revient l'idée d'un tel projet. Les banques privilégiées ont d'ailleurs déboursé $600,000 afin de défrayer le coût de construction et d'entretien de l'immeuble.

Comptoir d'accueil

A l'un des étages de l'édifice, on trouve des comptoirs "d'accueil" de la Banque Canadienne Nationale, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, de la Banque de Montréal et de celle de la Nouvelle-Ecosse, des Banques Royale du Canada, Mercantile du Canada et de l'Ouest du Canada.

Dès leur arrivée, on offre aux visiteurs une tasse de café, leur suggérant également d'avoir recours aux services de l'établissement au cas où quelque problème surgirait au cours d'une transaction financière.

L'ambiance superbe des pièces généralement de même dimension, ainsi que les charmantes jeunes filles à l'emploi des banques, contribuent habituellement plus à la détente des hommes d'affaires exténués après un long voyage qu'une session d'affaires. Mais ces personnes sont ainsi prédisposées aux événements à venir.

"Dès l'arrivée d'un homme d'affaires, nous lui demandons de compléter une formule, indiquant son pays de provenance et le genre de commerce qui l'intéresse," a expliqué M. Hillyer.

"Après l'avoir interviewé, nous lui offrons l'occasion de rencontrer en moyenne six de ses collègues canadiens, habituellement dans les 24 heures qui suivent son arrivée, et même, en certains cas, cinq ou six heures après son entrevue" a ajouté M. Hillyer.

Les rencontres

"Au cours des deux premiers mois, a-t-il fait savoir, nous avons été en quelque sorte le mobile de 4,000 rencontres de ce genre. Nous ne sommes cependant pas au courant des résultats des rencontres, car notre rôle se borne à organiser ces derniers.

Dans deux bureaux aux tapis moelleux, on trouve les représentants des gouvernements du Québec et du Manitoba. Une copie des formules complétées leur est transmise, et s'ils prévoient qu'un bon marché puisse être conclu avec l'un des hommes d'affaires, ils communiquent avec lui.

M. Hillyer explique la présence de ces deux gouvernements en ces termes : "Ce sont les deux seuls à accepter notre invitation. Ils se sont installés dans ces bureaux, gracieuseté de notre organisation."

Plusieurs industriels d'outre-frontière ont été agréablement surpris de l'accueil courtois que leur réserve le Centre international de commerce. Ils ont accès à une salle à manger de 100 places, à une salle de banquet ou de conférence où ils peuvent faire la projection de films ou de diapositives.

Selon un commerçant suisse, "cet accueil surpasse tout ce que j'ai pu imaginer". Et tout récemment le président d'un important commerce de Rockford, Illinois, écrivait au Centre pour en remercier les dirigeants de lui avoir donné l'occasion de se renseigner "si rapidement sur les opérations commerciales canadiennes."

"Nous ne savons pas encore ce qui se produira après l'Expo, dit le promoteur du Centre. On nous a cependant laissé entendre qu'une société achèterait l'immeuble dans le but de le transformer en motel."

L'organisation doit également se dissoudre à la fin de l'Expo, mais "il serait dommage qu'une telle entreprise prenne fin, car nous aimerions qu'elle se poursuive quelle qu'en soit sa modalité."

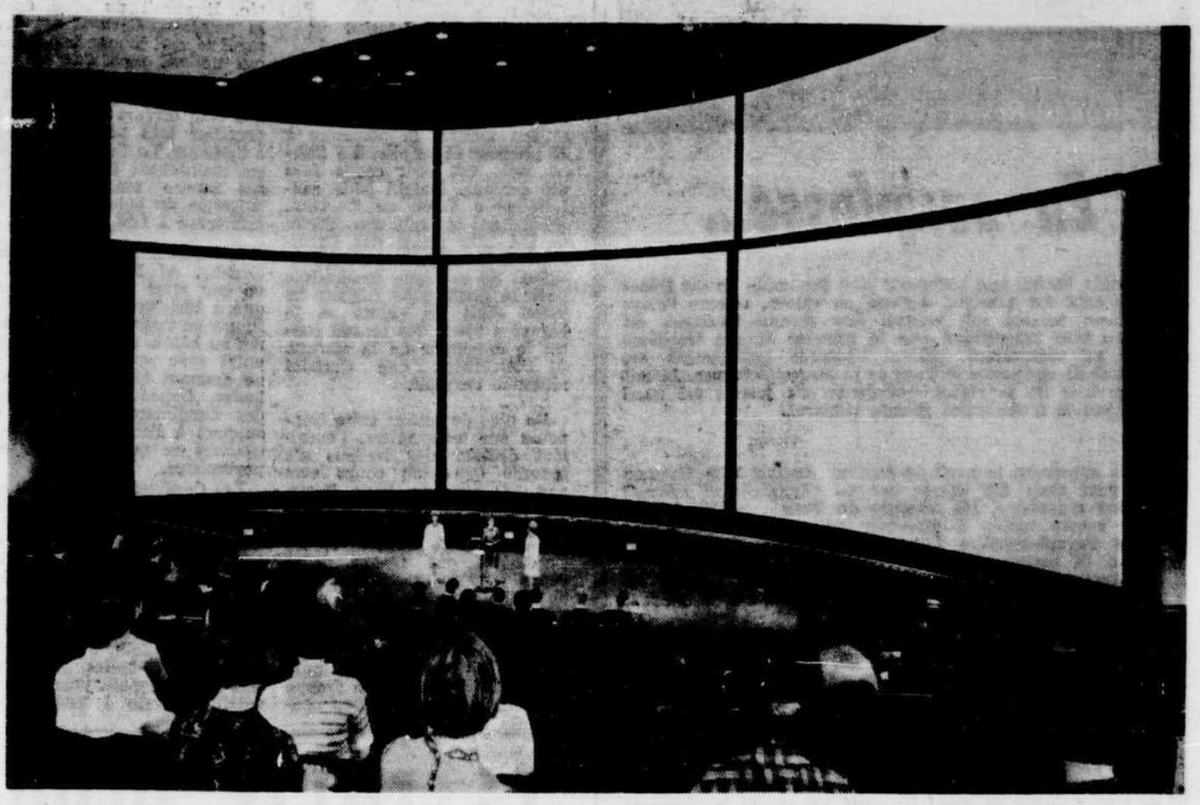

● Le cinéma de 600 places du pavillon Canadien Pacifique-Cominco, à l'Expo 67, possède six écrans d'une superfie totale de 2,952 pieds carrés. L'écran ordinaire des cinémas commerciaux couvre en moyenne 450 pieds carrés.

DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

les allocations familiales du Québec

Cette annonce s'ajoute aux informations contenues dans le dépliant que vous avez reçu. Les informations qui suivent vous sont communiquées afin de répondre à la plupart des questions que vous avez portées, par voie de lettre, à la considération du ministère de la Famille et du Bien-être social.

LE DROIT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUÉBEC.

- donnent droit aux allocations familiales du Québec, les enfants âgés de moins de 16 ans au premier avril 1967, pourvu qu'ils fréquentent l'école s'ils sont d'âge scolaire, à moins qu'une infirmité physique ou mentale ou la maladie ne les en empêche.—Les enfants âgés de 16 ans ou plus ne donnent pas droit aux allocations familiales du Québec, même s'ils fréquentent l'école; ils sont cependant éligibles aux allocations scolaires jusqu'à 17 ans inclusivement.
- le seul fait que l'enfant se trouve en dehors du Québec n'enlève pas à la mère ou selon le cas au père, le droit à l'allocation pour cet enfant. Ainsi, l'enfant qui est en dehors du Québec dans le but de poursuivre son éducation ou pour des raisons de santé, peut donner droit à l'allocation familiale du Québec.
- il n'est pas nécessaire d'inscrire les enfants nouvellement nés—le ministère est automatiquement mis au courant des naissances et en tient compte immédiatement.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUÉBEC.

- l'allocation familiale du Québec est payable à la mère ou, à défaut, à la personne qui tient lieu de mère, au père ou à toute autre personne qui tient lieu de père; le récipiendaire doit avoir son domicile au Québec au 1er avril 1967.
- l'allocation familiale du Québec est payée en plus de celle du gouvernement fédéral; si vous avez droit aux allocations familiales du Québec, vous recevrez, après le premier juillet prochain, un chèque couvrant une période de 2 mois (avril et mai 1967). Par la suite, vous recevrez 2 fois par année, le premier décembre et le premier juin, un chèque couvrant des périodes de 6 mois.—Il est à noter que le droit et les procédures d'inscription aux allocations familiales fédérales ne sont en rien changés par l'établissement des allocations familiales du Québec.
- le montant de l'allocation familiale du Québec est accordé à une personne en fonction du nombre des enfants qui y donnent droit.
- les allocations familiales du Québec s'ajoutent aux prestations d'assistance sociale et de sécurité sociale, sauf dans le cas des enfants à la charge du Québec, qu'ils soient en foyer nourricier ou en institution reconnue d'assistance publique ou encore, à la charge du Québec, en vertu de la Loi de la Protection de la Jeunesse.
- les allocations familiales du Québec ne sont pas taxables aux fins de l'impôt sur le revenu.

LES FORMULES À REMPLIR.

- si vous recevez une deuxième formule de demande d'allocations familiales du Québec, veuillez la remplir et la retourner même si vous avez déjà rempli la première; le paiement des allocations familiales du Québec n'est possible qu'à la condition que vous remplissiez et retourniez au gouvernement du Québec les formules qui vous sont adressées.
- si vous changez d'adresse, veuillez en donner avis au maître de poste.
- l'envoi massif des premiers chèques d'allocations familiales du Québec, auxquels vos enfants donnent droit, s'effectuera dès le début de juillet en plusieurs étapes.—Toutes les familles ne pourront les recevoir en même temps.

LES RENSEIGNEMENTS SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES DU QUÉBEC.

- le ministère accordera une considération particulière aux personnes qui lui ont écrit pour l'informer qu'elles n'auraient pas reçu, à leur satisfaction, leur formule de demande. Dans tous ces cas, il n'y aura aucune perte de bénéfice pour les personnes ayant droit aux allocations familiales.
- tous ceux qui ont fait la demande d'un dépliant en anglais le recevront dans les prochains jours, s'ils ne l'ont déjà reçu.
- le dépliant explicatif sur les allocations familiales du Québec qui est entre vos mains répond à des questions au sujet desquelles plusieurs personnes ont écrit au ministère de la Famille et du Bien-être social; si vous avez des questions sans réponse après lecture de ce dépliant et de la présente annonce, veuillez écrire à:

Les Allocations familiales du Québec,
Ministère de la Famille et du Bien-être social,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 2, P.Q.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL DU QUÉBEC

En souplesse...

● Denis Racine suit tellement bien l'exemple de ses frères aînés qu'il les a même dépassé en valeur, comme l'élève surclasse parfois son maitre. Son second triomphe est encore plus magnifique que le premier et son troisième rang au classement général accentue grandement ses chances de remporter le Tour de la Nouvelle-France. Jamais un cycliste de la région québécoise n'a jamais été aussi à la portée d'une aussi grande victoire...

● En apprenant la mort du coureur Anglais Tom Simpson qui peut avoir été causée par un "dynamitage" excessif de son organisme, les officiels du Tour canadien hésiteront encore moins à effectuer un contrôle anti-doping après l'avant-dernière étape de l'épreuve, demain soir, quand la caravane sera parvenue sur les hauteurs de Ste-Agathe. Nous avons en effet appris à travers les branches que c'est leur intention et ils ont déjà préparé quelques éprouvettes à cet effet...

● Deux equipes ont trois coureurs classés parmi les dix premiers. Leur position avantageuse complique sérieusement la stratégie des directeurs techniques qui doivent être passablement embarrassés pour choisir un "leader". Par contre, les adversaires des formations de La Patrie et de l'Alberta devront décupler leur surveillance, notamment l'allemand Sigi Koch. Il ne peut plus se permettre de laisser partir en avant les neuf rivaux qui le talonnent au classement. S'il parvient à neutraliser une pareille menace, nul ne pourra contester les mérite de son triomphe à l'auto-stade de l'Expo...

● En plus de s'intéresser au sport automobile, Johnny Hallyday a enfilé récemment des gants de boxe. Il ne courait toutefois aucun risque de se faire abimer le portrait car il tournait simplement la séquence d'une chanson filmée pour la TV et les (scopitones). Comme le vrai boxeur qui l'affrontait n'a pas encaissé beaucoup de coup, il ne touchera pas non plus une partie des droits sur la vente de la bobine.

● Bravo! à la Patrouille de ski de la zone de Québec. Elle a obtenu le trophée remis chaque année au groupe régional des patrouillards qui s'est le plus distingué au Canada. Cette distinction a été soulignée lors du congrès tenu tout dernièrement à Ottawa...

● Un nouveau club de tir a été fondé dans le secteur québécois et entrera en action demain après-midi. Ses membres se spécialisent dans la chasse. Les premières compétitions auront lieu au camp Valcartier à partir d'une heure. Après une série de démonstrations mettant en valeur les talents des chiens, deux tournois distincts se succèderont. Le gibier sera toutefois en sécurité car la saison de chasse n'est pas encore ouverte, même dans les "réserves" militaires...

● Si de Gaulle déplait aux Américains en courtisant les Russes, nos voisins du Sud estiment malgré tout les Français, comme l'un d'eux a pu le constater dernièrement à Fort Meade, près de Baltimore. Il s'agit d'un pugiliste amateur qui prenait part aux championnats militaires internationaux. Après sa victoire, les spectateurs ont crié: "Vive la France"... Faisons comme eux aujourd'hui, en ce jour du 14 juillet...

● Si le maire de Québec cherche à se distinguer comme celui de Montréal, mais sans l'imiter, il pourrait suivre l'exemple d'un autre leader municipal. Le premier magistrat d'une localité du nord de la Norvège qui vient de prendre sa retraite a fait don des indemnités qu'il avait perçues durant les douze années de son mandat. S'adressant à son successeur, le véritable mécène a formulé le voeu suivant: "Vous vous servirez de cet argent pour construire un stade". M. Gilles Lamontagne sait sûrement que "sa" ville a grand besoin d'un stade elle aussi...

● Dans le but de normaliser le basketball qui souffre d'une trop forte vulgarisation par l'emploi de "géants", un tournoi du monde aux dimensions normales s'est disputé récemment en Espagne. Seuls les joueurs ne dépassant pas 6 pieds étaient acceptés. Ce sont quand même les Américains qui ont triomphé, devant l'Espagne, les Philippines, la France et le Brésil. Le rétrécissement du basketball est tellement prononcé depuis quelque temps qu'on organise aussi des compétitions "pee wee", comme au hockey...

● Quelle difference par contre entre notre sport national et celui de la plupart des pays européens, le soccer. Là-bas, les joueurs professionnels ne sont pas enchainés, comme on le réalise par cet entrefilet paru dans un quotidien d'outre-mer: "Avant la fin de la saison plusieurs joueurs d'un club ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne désirent par reporter les mêmes couleurs l'an prochain. Certains sont même déjà en pourparlers avec d'autres équipes". Liberté, liberté chérie...

Les Indiens ont gaspillé un record de Joe Carboni

Par Réal LABBE

Le lanceur droitier des Indiens de Québec, Joe Carboni a éclipsé le record de retraits au bâton dans une joute en faisant mordre la poussière à 16 hommes et en plus il a frappé trois des sept coups sûrs des Indiens. Malgré cette sensationnelle tenue de Carboni, les Indiens ont subi une défaite de 2-1 aux mains des Cardinaux de Granby. Le record précédent de la Ligue Provinciale pour le nombre de retraits au bâton était de quinze et le hasard a voulu que ce soit contre le détenteur de la marque Al Pietretwicz, que Carboni réussisse l'exploit.

En plus de retirer seize frappeurs sur trois prises, l'excellent droitier des Indiens n'a accordé que cinq coups sûrs aux hommes de Nick Testa. Cependant, comme le faisait remarquer le gérant Bob Woolfarth après la rencontre, les Cardinaux ont frappé leurs coups sûrs au moment où ils en avaient besoin, ce que n'ont pu faire les Indiens. Carboni qui a frappé trois coups sûrs en quatre apparitions au marbre, a failli obtenir un quatrième "hit" lorsqu'il a frappé un long ballon au champ centre. Il aurait pu ainsi égaler le pointage. Carboni est vraiment le seul joueur des Indiens qui obtient plus que sa part de déboires cette saison. Hier soir, ses coéquipiers ont commis cinq erreurs en plus de lui procurer très peu de support à l'attaque. La fiche de Carboni est maintenant de trois victoires contre cinq revers. Sa moyenne de points mérités est inférieure à 1.50.

Le lanceur des Cardinaux de Granby, Al Pietrewicz, qui a vu son rival éclipser sa marque, a également fait très bonne figure en retirant dix adversaires au bâton, n'accordant qu'un point avec sept coups sûrs et ne donnant que trois buts sur balles. Cependant, le gaucher des Cardinaux a eu plus de support à l'offensive, ses coéquipiers se montrant plus opportunistes.

Les Cardinaux de Granby ont enregistré un point dès la manche initiale lorsque Carboni a donné deux buts sur balles d'affilée et le joueur de troisième-but, Joe Porrevecchio, a frappé un coup de deux-buts pour permettre à Anselmo Martinez de croiser le marbre. A la sixième reprise, John Self a hérité d'un but sur balles, Billy Sarters qui frappait pour Porrevecchio, blessé à une jambe, fut retiré sur trois prises. Ensuite, le receveur des Cardinaux Nick Testa, a cogné un double pour faire compter Self et ainsi procurer le gain de 2-1 à Granby.

● Joe CARBONI

Les Indiens ont tenté de se rallier à la dernière manche quand Bill Cheslock a reçu une passe gratuite pour le premier coussin, puis Lilas Poole a frappé un simple. Ensuite, le joueur de troisième-but, René Ouzilleau, s'est blessé à un doigt en frappant, il fut remplacé par le receveur-substitut Steve Monsky qui a réussi le coup retenu parfait pour faire avancer d'un but, les deux coureurs Richie Mark, qui a frappé à deux occasions en lieu sûr, en deux voyages officiels, a fait compter Bill Cheslock grâce à un simple. Bill Henderson a failli à la tâche alors que Lilas Poole occupait le troisième-but, en étant retiré sur trois prises.

Puis Joe Carboni a presque réussi un autre coup sûr, mais la balle fut attrapée par le champ centre des Cardinaux, John Mentis pour mettre fin à la partie.

Les Indiens ont annoncé la venue d'un joueur de troisième-but, Jim Ippoletto, du New-Jersey. Ippoletto se rapportera aux Indiens samedi matin et sera en uniforme pour la joute de samedi soir, à Plessisville, contre les Braves. Un lanceur et un voltigeur sont également attendus mais on ne peut dévoiler les noms pour l'instant.

Voici le boxscore de la partie:

	AB	P	C	PP
Bédard CD,	2	0	1	0
Mentis CC,	4	0	0	0
Martinez AC,	3	1	0	0
Self 1B	2	1	1	0
Porrevecchio 3B	2	0	2	1
Testa R	4	0	1	1
Parker 2B	4	0	0	0
Monette CG	3	0	0	0
Pietrewicz L	4	0	0	0
A-Sarters 3B	2	0	0	0
B-Desroches CG	1	0	0	0
Totaux	**31**	**2**	**5**	**2**

QUEBEC	AB	P	C	PP
Marshall CG	3	0	0	0
Naraksa AC	4	0	0	0
Denis-Fortier CC	4	0	0	0
Cheslock 1B	3	1	0	0
Poole R	4	0	2	0
Ouzilleau 3B	3	0	0	0
Mark CD	2	0	2	1
Henderson 2B	4	0	0	0
Carboni L	4	0	3	0
C-Monsky	0	0	0	0
Totaux	**31**	**1**	**7**	**1**

A-Court à la place de Porrevecchio à la 4e manche.
B-Joue à la place de Monette au CG à la 8e manche.
C-Coup-sacrifice pour Ouzilleau à la 9e manche.

Granby	100	001	000	2	5	0
Québec	000	000	001	1	7	5

Erreurs: Québec Poole — Warraksa —Cheslock — Ouzilleau — Marshall.
Coups de deux-buts Porrevecchio—Testa. Buts volés: Martinez. Sacrifices: Marshall — Monsky. Laissés sur les buts: Granby 7, Québec 8.

Pietrewick	9	7	1	1	3	10
Carboni	9	5	2	1	4	16

Mauvais lanceurs: Pietrewicz. Lanceur gagnant: Pietrewicz (7-3) Lanceur perdant Carboni (3-5). Arbitres Valois au marbre; Giroux. Durée de la joute: 2heures 10 minutes.

AILLEURS

Sherbrooke	000	000	000	0	5	0
Lachine	000	100	00x	1	9	1

Rigo 0-6 et Lamoureux; Stone 3-2 et Manoley.

Plessisville	200	000	100	3	7	4
Coaticook	000	000	14x	5	4	2

Boissonneault, Corrigan 8, Van Achen 8 et Martes; Sierra et Alerci.

LA LUTTE REPREND DANS LES MAJEURES

LOS ANGELES (P.A.) — L'artilleur de relève Chuck Hartenstein a étouffé un début de poussée des Dodgers, à la huitième, pour aider les Cubs de Chicago à triompher 2-1 hier, mettant ainsi fin à leur série de sept défaites.

Il s'agissait d'un quatrième revers d'affilée pour les Dodgers et leur seul point, à la huitième, était leur premier en 23 manches.

Chicago s'est ainsi hissé à moins de trois parties derrière les Cardinals de Saint-Louis, meneurs de la Ligue nationale.

Chicago	010	000	100	2	8	0
L Angeles	000	000	010	1	8	0

Nye 8-5 Hartenstein 8 et Hundley; Sutton 6-1, Perranoski 9 et Torborg.

CINCINNATI (P.A.) — Des simples de Floyd Robinson et Pete Rose sur des coups retenus ont amorcé deux poussées de trois points hier soir alors que les Reds de Cincinnati ont gagné 6-3 dans le deuxième match en partageant les honneurs d'un programme double avec les Mets de New ork.

Tommy Davis a cogné deux circuits et Larry Stahl, un circuit de trois points lors du gain de 7-3 des Mets dans le premier match.

Première joute :
New York 111 013 000-7 10 1
Cincinnati 000 000 300-3 6 0

Hendley, Selma 7 Reniff 8 et Grote; Ellis, Lee 5 Nottebart 6 Arrigo 7 Abernathy 8 et Coker. G-Hendley 3-1. P-Ellis 6-6. Cir.: NY-Davis 12 Stahl 1. Cin-Perez 18.

Deuxième joute :
New York 000 000 300-3 6 1
Cincinnati 300 030 00x-6 11 0

R. Shaw, R. Taylor 5 Selma 6 Lamabe 7 et B. Taylor. Maloney, Abernathy 7 et Coker. G-Maloney 7-5. P-Shaw 2-9.

SAN FRANCISCO (P.A.) — Deux erreurs des visiteurs et un coup sûr au champ intérieur, dans la 10e manche hier soir, ont permis aux Giants de San Francisco de vaincre les Astros de Houston 5-4.

Des circuits de Willie Mc Covey et Jim Ray Hart avaient permis aux Giants de demeurer dans la lutte.

Houston	000	220	000	0-4	12	2
San Fran.	010	010	101	1-5	7	2

Belinsky, Latman 5 Schneider 6 Sembera 8 et Brand, Bateman 4; Sadecki, Bolin 4 Herbel 5 Gibbon 7 Henry 9 Linzy 10 et Dietz, Haller 7. G-Linzy 4-5. P-Sembera 2-6. Cir.: SF-Hart 16 McCovey 13.

SAINT-LOUIS (P.A.) — Roberto Clemente, Bill Mazeroski et Donn Clendenon ont fait compter chacun deux points, hier pour aider les Pirates de Pittsburgh à vaincre les Cardinals 8-5.

Les Pirates ont compté quatre points avec l'aide d'une erreur, à la septième manche et un quatrième coup sûr d'affilée pour Jerry May a fait compter le dernier point.

Pittsburgh	102	010	400-8	14	0	
St. Louis	011	001	002-5	7	2	

Veale, O'Dell 6 McBean 9 et May; Carlton, Willis 7 Woodeshick 7 Briles 9 et Ricketts. G-Veale 10-3. P-Carlton 7-6. Cir.: Pgh-Mazeroski 5.

Hommage rendu à Frank Carlin

MONTREAL (PC) — Ce sera le "Jour Frank Carlin" lorsque l'Association des Sportsmen de Montréal présentera son tournoi annuel de golf sur le magnifique parcours du Lachute Golf and Country Club, mardi le 18 juillet. Chaque année depuis 34 ans, l'Association honore un ancien athlète ou exécutif. Et cette fois, c'est Frank Carlin qui sera l'invité d'honneur.

On sait que Carlin est le gérant général des As de Québec, membre de la ligue Américaine et principale filiale du Philadelphie de la ligue Nationale.

Carlin a débuté dans le hockey organisé alors qu'il était écolier. Il portait les couleurs du Kensington AAA dans la ligue Art Ross. En 1920, il passait aux Juniors MAAA. Peu après, il graduait aux Seniors. Il fut repéré par d'autres clubs seniors et il passait au Timmins dans la ligue du Nord de l'Ontario. En 1925-26, il devenait membre du club bien connu Sons of Ireland. Il jouait aussi pour le CPR dans la ligue Railway-Telephone.

La saison suivante, il revenait à Montréal piur se joindre au Victoria. Il demeurait assez longtemps avec cette équipe qu'il accompagnait dans une tournée en Europe. Il était encore avec les Vics lorsque ceux-ci perdirent par 1 à 0 dans la finale de la coupe Allan contre l'Université du Manitoba. C'était en 1926.

Dans la suite, Frank Carlin fut nommé instructeur et, plus tard, gérant général du Royal de Montréal. C'est sous sa tutelle que le club remporta les honneurs de la coupe Allan, en 1947. Il a été grandement responsable du développement de plusieurs joueurs qui brillèrent pour les Canadiens, dont Gerry McNeil, Doug Harvey, Charles Laforce, Gerry Plamondon, Denys Casavant et Pierre Pete Morin.

Carlin n'est pas confiné qu'au hockey. Il a déjà été membre du club de polo aquatique MAAA, champion du pays. Il a aussi joué au football dans la Q.R.F.U. C'est donc un véritable homme d'oeuvres dans les sports que l'Association des Sportsmen honorera mardi le 18 juillet à Lachute.

Les Indiens juniors perdent aussi 2 à 1

Les Indiens Juniors du Parc Marchand n'ont guère été plus chanceux que leurs aînés lorsqu'ils ont perdu 2-1 hier soir, contre les Braves de St-Laurent. Gerry Ferland a subi la défaite et le gain est allé à Paul Legendre.

Deux joueurs ont quitté les rangs de l'équipe, il s'agit du troisième-but Robert Goulet et de l'artilleur Pierre Deslauriers. La cause de ces départs serait une mésentente avec la direction du club. Les Indiens Juniors disputeront leur prochaine partie locale le 18 juillet et ils évolueront sur le losange du Parc Marchand.

BOXE

TROY, New York — Dave Zyglewicz, 189 3-4, de Houston, a arrêté Eddie Parottee 182 1-4, de Porto Rico, en trois.

BANGOR, Maine — Gene Herrick, 146, de l'endroit, et Isidoro Perez, 150, de Westfield, Mass., ont partagé en 12.

BALTIMORE — Dick Diveronica, 146 1-2, de Canajoharie, N.-Y., a défait Sweet Herbie Lee, 141, de Washington, en 10.

TOKYO — Horoyuki Ebihara, 112 1-2, du Japon, a passé le K.O. à Wun Me Oh, 112, de la Corée, en cinq.

LA NOUVELLE-ORLEANS — Jerry Pellegrini, 148, d'Arabi, Louisiane, a arrêté Freddy Martinovitch, 148, de Newark, N. J., en 9.

Ligue Américaine

MINNEAPOLIS (P.A.) — Le deuxième circuit de la partie par Harmon Killebrew, son 24e de la saison, hier a brisé une égalité, à la huitième manche, permettant aux Twins de passer outre les Athletics de Kansas City au score de 3-2.

Son dernier coup de quatre buts fut réussi aux dépens de l'artilleur perdant Jim Nash, et la balle a voyagé à quelque 386 pieds du marbre.

Minnesota a maintenant remporté 11 victoires au cours de ses 13 dernières joutes.

Kansas City	000	110	000-2	6	2	
Minnesota	000	001	11x-3	7	1	

Nash et Roof; Merritt, Worthington 8 et Nixon, Zimmerman 9. G-Worthington 4-4. P-Nash 9-9. Cir.: KC-Harrelson 1 Roff 4. Min-Kellebrew (2) 24.

NEW YORK (P.A.) — Max Alvis a frappé un double, à la 15e manche, a pris le troisième but sur un coup retenu sacrifice et a compté sur le roulant de Joe Azcue et les Indians de Cleveland ont difficilement disposé des Yankees hier par 4-3.

Le double d'Alvis a été réussi aux dépens du quatrième lanceur des Yankees, Thad Tillotson, qui a essuyé la défaite.

Cle	000	020	001	000	001-4	14 2
NY	000	200	100	000	000 3	9 2

Tiant, Allen 9 Pena 11 Culver 14 et Azcue; Stottlemyre, Womack 9 Hamilton 12 Tillotson 14 et Gibbs. G-Culver 7-1. P-Tillotson 3-5.

CHICAGO (P.A.) — Hoyt Wilhelm est venu en relève à Gary Peters, à la huitième manche, hier alors que les White Sox étaient en mauvaise posture, et leur a permis de blanchir les Angles de la Californie 1-0.

Peters, auteur du seul point et qui a remporté un 11e triomphe, avait alloué des simples consécutifs à Bobby Knoop et Bill Skowron, au début de la manche.

Californie	000	000	000	0	6	0
Chicago	000	001	00x	1	5	0

Brunet, Rojas 8 et Rodgers. Satriano 7; Peters, Wilhelm 8 et Martin. G-Peters 11-4. P-Brunet 7-12.

BOSTON (P.A.) — Paul Blair, Brooks Robinson et Curt Motton ont cogné des circuits hier soir alors que Dave McNally a affiché une tenue de six coups sûrs en conduisant les Orioles de Baltimore à un blanchissage de 10-0 qui leur a permis de diviser les honneurs d'un programme double avec les Red Sox de Boston.

Les Sox ont profité de trois points non mérités dès la première manche, plus un circuit de Joe Foy, pour gagner le premier match 4-2.

Première joute :
Baltimore 010 000 010—2 7 2
Boston 300 010 00x—4 4 0

Phobus, Fisher 6 Watt 8 et Etchebarren; Stange, Lyle 6 Wyatt 8 et Ryan. G-Stange 4-6. P-Phoebus 7-4. Cir.: Bal-B. Robinson 9; Bos-Foy 13.

Deuxième joute :
Boltim. 201 042 001—10 16 0
Boston 000 000 000— 0 6 1

McNally et Haney; Bell, Santiago 5 Osinski 6 Cisco 9 et Ryan. G-McNally 6-5. P-Bell 6-9. Cir.: Bal-Blair 7 Robinson 10 Motton 1.

WASHINGTON (P.A.) — Mike Epstein a cogné un double, un triple et deux circuits hier soir en conduisant les Senators de Washington avec six points produits à deux gains de 8-3 et 6-1 sur les Tigers de Detroit.

Epstein a cogné un triple et ses 5e et 6e circuits dans le premier match, puis a produit deux points avec un double dès la première manche de la deuxième partie.

Camilo Pascual a remporté la 1ère partie et Joe Coleman, la 2e grâce à des performances de quatre coups sûrs chacun.

Première joute :
Détroit 030 000 000—3 4 0
Washing 023 000 03x—8 13 3

Sparma, Dobson 4 Podres 8 Hiller 8 et Freehan; Pascual et Casanova. G-Pascual 8-6. P-Sparma 9-2. Cir.: Det-Cash 11. Was-Cullen 1 Epstein (2) 6.

Deuxième joute :
Détroit 000 100 000—1 4 2
Washington 230 101 00x—6 7 0

McLain, Hiller 7 et Heath; Coleman et Casanova. G-Coleman 5-6. P-McLain 10-10.

HIER

Ligue Nationale

Houston 4 San Francisco 3 (10m)
Philadelphie à Atlanta (pluie)
New York 7 Cincinnati 3
New York 2 Cincinnati 6
Pittsburgh 8 St-Louis 5
Chicago 2 Los Angeles 1

Ligue Américaine

Kansas City 2 Minnesota 3
Californie 0 Chicago 1
Détroit 1 Washington 6
Détroit 3 Washington 8
Cleveland 4 New York 3 (15m)
Baltimore 2 Boston 4
Baltimore 10 Boston 0

Ligue Provinciale

Granby 2 Québec 1
Sherbrooke 0 Lachine 1
Plessisville 3 Coaticooke 5
Thetford 9 Drummondville 1
h.m.s.

Ligue Nationale Junior

St-Laurent 2 Québec 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Philadelphie à Atlanta (s)
New York à Cincinnati (s)
Pittsburgh à St-Louis (s)
Chicago à Los Angeles (s)
Houston à San Francisco (s)

Ligue Américaine

Kansas City à Minnesota (s)
Californie à Chicago (2,s)
Détroit à Washington (s)
Cleveland à New York (2,s)
Baltimore à Boston (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	50	33	.602	—
Chicago	47	36	.566	3
San Francisco	46	38	.548	4½
Cincinnati	47	40	.540	5
Atlanta	42	39	.519	7
Pittsburgh	41	39	.513	7½
Philadelphie	40	40	.500	8½
Los Angeles	34	48	.415	15½
New York	32	48	.400	16½
Houston	33	51	.393	17½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	41	34	.585	—
Minnesota	46	36	.561	2
Détroit	45	37	.549	3
Californie	45	41	.523	5
Boston	42	40	.512	6
Cleveland	42	42	.500	7
Baltimore	40	44	.476	9
Washington	38	47	.447	11½
New York	36	46	.439	12
Kansas City	35	50	.412	14½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Plessisville	18	12	.600	—
Drummondville	19	13	.594	—
Granby	18	13	.581	½
Coaticook	16	12	.571	1
Lachine	17	13	.567	1
Thetford	13	18	.419	5½
Québec	12	18	.400	6
Sherbrooke	10	22	.313	9

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	17	9	.864	—
Sorel	16	9	.640	1½
St-Laurent	14	8	.636	1
Verdun	5	15	.250	9
Québec	3	14	.176	9½

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Kansas City Dobson 4-6 à Minnesota Kaat 8-8, soir.
Californie Clark 6-6 et McGlothlin 8-2 à Chicago John 8-6 et Horlen 10-2, soir.
Détroit Wilson 10-7 à Washington Ortega 6-5, soir.
Cleveland O'Donoghue 4-1 et Sieberg 6-8 à New York Peterson 1-8 et Downing 9-5, soir.
Baltimore Adamson 0-0 à Boston Lonborg 11-3, soir.

LIGUE NATIONALE

Philadelphie Bunning 8-8 à Atlanta Jarvis 8-3, soir.
New York Fisher 6-9 ou Seaver 8-5 à Cincinnati Nolan 7-2 soir.
Pittsburgh Sisk 7-7 à St-Louis Jaster 5-4, soir.
Chicago Jenkins 11-6 à Los Angeles Singer 2-4, soir.
Houston Giusti 8-8 à San Francisco McCormick 11-3 soir.

Tournoi des "seize"

Le nouveau Club de Tennis Victoria présentera à compter du 31 juillet prochain son premier tournoi en simple masculin de la saison 1967. Tous les joueurs ayant gagné l'intermédiaire auront droit d'y participer. Environ seize joueurs se disputeront le trophée.

Le public en général est invité gratuitement à assister à ces rencontres et pourra admirer le nouveau Club du Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec.

32 équipes inscrites dans le tournoi de baseball pee wee

Pas moins de 32 équipes se sont inscrites au 2ième Tournoi International de Baseball Pee-Wee de Québec. Parmi celles-ci, on trouve sept nouvelles équipes du Québec Métropolitain, les Sénateurs de la Rive-Sud, Giffard, Beauport, les Braves de Villes les Saules, Loisirs d'Orsainville, O.T.J. de Montmorency et les Optimistes de Ville Vanier. La direction du Tournoi regrette l'absence des représentants de Loretieville et de St-Rodrigue, les deux seules équipes de cette région l'an dernier.

Sept équipes défendront les couleurs de la ville de Québec, à savoir: le Parc Marchand, les Etoiles Optimistes-Québec, les Astros de St-Odile, St-Malo, St-Martyrs, les Indiens Optimiste-Québec, et St-Sacrement.

Toutes les équipes acceptées présenteront des parties très intéressantes, à preuve les derniers finalistes 1967 du Tournoi du Centre Immaculée-Conception se sont inscrits, soit le champion Montréal-Nord, et le finaliste, Ville Vanier.

La direction du Tournoi est très heureuse de remercier les dirigeant des équipes de Québec et de sa région Métropolitaine pour la magnifique réponse faite à son invitation.

BASEBALL MINEUR "OPTIMISTE"

Un simple de André Mainguy à la fin de la sixième manche, alors que les buts étaient remplis a permis aux Colonels de disposer des Cardinaux par 3 à 2. Mario Mercier a brillé au monticule pour les vainqueurs en n'accordant que trois coups sûrs pour enregistrer son sixième gain de la saison. Le lanceur perdant Carol Légaré s'est également distingué au monticule en n'accordant que trois coups sûrs. Reynald Gagnon des Cards a obtenu deux coups sûrs dont un circuit.

Cardinaux	010	001	—2	3	0	
Colonels	000	201	—3	3	0	

Légaré (3-4) et Hamel.
Mercier (6-0) et Mainguy.
Circuit: Gagnon (2e)

Dans une excitante rencontre, les Yankees ont disposé des Tigres au pointage de 3-1. Pierre Dion a le crédit de la victoire, tandis que Michel Frédérick subissait la défaite. Se sont signalé au cours de la rencontre Alain Cyr avec deux coups sûrs et Jacques Michaud avec un puissant coup de trois buts.

BASEBALL JUNIOR

Le Patro Roc-Amadour a décroché une importante victoire de 4 à 2 aux dépens des Athlétiques mardi soir dans la ligue Métropolitaine Junior de Baseball pour grimper au troisième rang.

Le lanceur gagnant Jean Giroux a espacé 3 coups sûrs à ses adversaires. Jean-Guy Godin subissait le revers. Gaétan Ouellet a connu une bonne soirée au bâton en frappant 3 en 3 pour faire produire deux points. Les simples de Jean Dion et Roger Boivin ont procuré les autres points à l'équipe de Gaston Paquet. Pendant ce temps, le Parc Marchand, du pilote Gilles Déschesnes a vaincu le Patro de Charlesbourg 11 à 5 avec comme lanceur gagnant Claude Allaire.

Gilles Déry a écopé de l'échec. A l'aide de trois coups sûrs à la deuxième manche, les vainqueurs ont récolté cinq points. Le Parc Marchand est à deux partie et demi des Loisirs de Bienville installés en tête du circuit. Vendredi soir, le Patro Roc-Amadour jouera à Bienville à 7 heures.

Jack Nicklaus ET LE GOLF

LE TEST DES YEUX

Pour vérifier la position de la tête lors du coup roulé, je prends ma position, puis je laisse tomber une balle directement d'en-dessous d'un oeil. (Pour éviter tout mouvement, je tiens cette balle entre les dents jusqu'au test)

Si la balle tombe dans la ligne de direction, la position est correcte. Si la balle tombe plus loin, vous allez avoir un **pull**. Si elle tombe plus près, vous êtes dû pour un **push**, à moins que vous ne fassiez l'ajustement nécessaire.

Nicklaus prend la tête de l'Omnium britannique

HOLYLAKE, Angleterre (PC) — Le champion actuel, Jack Nicklaus, et l'Australien Bruce Devlin étaient sur un pied d'égalité au premier rang hier, à mi-chemin de l'Omnium britannique, avec des 140.

Nicklaus a roulé un 69, trois sous la normale, hier, après une première tournée de 71, et Devlin a ajouté un autre 70.

A un coup des meneurs, on notait l'Anglais Lionel Platts, qui avait mené la première ronde avec un 68, son compatriote Fred Boobyer, l'Ecossait Jimmy Hume et l'Argentin Roberto de Vicenzo.

L'Anglais Tony Jacklin a roulé un 69 hier pour un total de 142, suivi de Gary Player et de Clive Clark à 143.

Gay Brewer a subi l'élimination avec un total d'une tournée désastreuse de 80.

Six golfeurs affichaient des scores de 144, y compris l'Australien Kel Nagle, les Sud-Africains Harold Henning et Barry Franklin ainsi que l'Américain Doug Sanders.

Al Balding, de Toronto, a présenté une carte de 145, de même que six autres concurrents.

2e RONDE

Nicklaus a admis avoir joué moins bien que la veille, mais avoir obtenu de meilleurs résultats grâce à de meilleurs coups d'approche.

Quelque 58 des 130 golfeurs inscrits sont demeurés en lice avec un total de 149 et moins.

Nicklaus a connu six verts d'un seul coup, tandis que Devlin, après deux bogeys initiaux, calait un eagle au 3e trou et des birdies aux 6e, 11e et 16e verts.

Brewer ne revenait pas encore de son cauchemar de 80, "car je ne pouvais rien faire de bien. Mes coups roulés furent terribles et mes fers, pires encore". Il avait dû se contenter d'un triple bogey au 4e trou et d'un double sur le dernier vert.

Deane Beman et Bert Yancey ont évité l'élimination de justesse avec des 148.

En somme, 27 Anglais sont encore en lice, mais seulement quatre Américains.

EN ONTARIO

TORONTO (PC) — Gary Fawcett, de London, et l'amateur Ben Kern, de Cooksville, Ont., ont roulé des 68, deux sous la normale, hier en prenant les devants dans l'omnium de l'Ontario.

Fawcett, qui avait réussi la tion mardi avec un 69, a réussi un sensationnel 33 à l'allée et un 35 au retour.

A un coup des meneurs, on note trois golfeurs torontois qui sont les seuls, avec Fawcett et Kern, ayant amélioré la normale, soit Bernie Nerlich, Ken Duggan et Frank Whibley.

Wilf Homenuik, de Winnipeg, et Moe Norman, de Gilford, Ont., étaient parmi un groupe de cinq concurrents avec des 70, suivis à 71 par Norm Doyle, de Vallée du Richelieu, et du champion amateur Gary Cowan, de Kitchener.

Chez les autres Québécois inscrits, on remarque Phil Giroux, de Cartierville, avec un 76, Stanley Horne, de Montréal, avec un 77 et Jules Huot, de Laval-sur-le-Lac, qui s'est retiré de la compétition.

CHUVALO SE MOQUE DES DIRECTIVES DE LA WBA

TORONTO (PC) — "Merci pour rien", s'est exclamé le gérant Irv Ungerman hier en apprenant que son poulain George Chuvalo avait été choisi comme remplaçant possible dans le tournoi éliminatoire des poids lourds.

La WBA venait d'annoncer que Chuvalo ou l'Argentin Eduardo Corletti remplacerait Leotis Martin si ce dernier ne peut satisfaire à l'examen médical lundi prochain.

Martin devait affronter Jimmy Ellis dans le tournoi éliminatoire à Houston le 5 août.

Par ailleurs, le champion canadien affronte l'invincible Joe Frazier au Garden de New York, mercredi prochain.

"Ce deuxième match serait trop proche du premier, a dit Ungerman. De plus, chaque fois que la WBA prend une décision, je me demande toujours qui elle essaie de tromper."

Ungerman a expliqué qu'une victoire de Chuvalo aux dépens de Frazier, classé 2e aspirant par la WBA, lui permettrait d'attendre le gagnant du tournoi éliminatoire.

"Pourquoi Chuvalo, en cas de victoire sur Frazier, devrait-il entrer dans le tournoi moins de trois semaines plus tard et ce contre un gars comme Martin, classé 10e par la WBA ?"

10e EGALEMENT

Chuvalo est également classé 10e par la WBA, ce qui fait rire Ungerman.

"George était classé 5e par la WBA le 1er juin dernier, puis, le 10 du même mois, la WBA le relègue au 10e rang sans explication."

La WBA a également stipulé que Chuvalo devra vaincre Frazier avant de remplacer Martin.

"Je crois vraiment que la WBA s'est fait passer un Québec, a ajouté Ungerman. Elle ne croyait pas que nous puissions organiser un match Frazier-Chuvalo et, maintenant elle tente d'entrer en action."

Incidemment, Ungerman croit qu'une victoire de son protégé sur Frazier lui apportera beaucoup de prestige, "d'autant plus qu'il se doit de l'emporter ou bien abandonner la boxe".

A propos, la commission athlétique de New York a rejeté hier la demande de rounds supplémentaires lors du match Frazier-Chuvalo dans le but de décider un vainqueur au cas où le verdict serait nul après les 12 rounds prévus.

Radio-Canada télédiffusera ce match sur son réseau national mercredi soir prochain.

LA REPONSE AU COURRIER

Q. — Est-ce que Pedro Lay a été placé sur la liste noire de la ligue Provinciale et est-ce qu'il est possible qu'il revienne avec les Indiens?.

R. — Quand Pedro Lay a demandé une augmentation de salaire à Hugues Beaudoin, ce dernier la lui a évidemment refusée, répondant qu'il entendait respecter son contrat. Lay est alors retourné chez lui. Comme Lay était alors blessé, il est possible qu'il soit retourné chez lui jusqu'au moment de sa guérison. S'il revient une fois guéri, les Indiens n'auront aucune raison de le faire placer sur la liste noire de la ligue. De plus, si on regarde le nombre de circuits qu'on frappés les Indiens depuis sa blessure, il ne faudrait pas se surprendre qu'ils l'alignent de nouveau.

Q. — Mike Belkin est-il meilleur que Bob Bédard?

R. — Il est difficile de juger deux hommes qui n'ont pas coutume de s'affronter. Une chose est certaine, Belkin joue plus souvent que Bob, pour qui c'est un passe-temps, plus qu'une occupation. Nous aurons l'occasion de voir les deux hommes à l'oeuvre contre les meilleurs athlètes des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud, lors des Jeux panaméricains à Winnipeg. Nous vous en donnerons des nouvelles.

Q. — Lorsque Giovanni Filippin a parcouru en moins de trois heures la distance entre Trois-Rivières et Ste-Foy, a-t-il fait assez long de route pour pouvoir prétendre battre le record de Trois-Rivières à Québec?

R. — On peut difficilement parler de record dans une course sur route. Les facteurs de vent, pluie ou chaleur entrent en ligne de compte, tout comme l'amélioration ou la détérioration des routes. Au strict point de vue distance, disons que du coin du blvd Charest et Branly à revenir à l'hôtel-de-ville de Ste-Foy, il y a exactement 3.0 milles, alors que du même coin à aller sur le chemin St-Louis, coin de Park, il n'y a que 2.8 milles. Comme c'est là que c'était établi le record de Guy Morin et que lui-même a été le premier à concéder le nouveau record, on aurait mauvaise grâce à ne pas l'accepter.

Q. — Les promoteurs d'une franchise de Québec dans la ligue provinciale de hockey ont apparemment rempli toutes conditions posées par la ligue et ont été refusée. Croyez-vous qu'un jour ils pourront être acceptés?

R. — La ligue accepterait probablement tout groupe sérieux qui aurait priorité des dates à son aréna. C'est impossible au Colisée et l'histoire a prouvé que le hockey senior n'était pas viable au Forum ou au Maple Leafs Gardens. Mais avec les nouveaux plan d'arénas à Ste-Foy et à Lévis, nous ne serions pas surpris qu'une organisation qui obtiendrait le premier choix de dates à ces endroits soit acceptée.

Q. — Croyez-vous que le Parc Marchand gagnera plus de parties sur son nouveau terrain qu'au stade municipal?

R. — Ce serait difficile d'en gagner moins, comme ce serait difficile d'attirer moins de monde. Farce à part, tout le monde profitera du changement. Savez-vous qu'il y a des joueurs qui avaient le trac d'évoluer au stade? Les hommes de Gerry Trudel étaient les seuls de la ligue à ne pas pouvoir pratiquer sur le même terrain où ils jouaient. Ils vont enfin connaître l'avantage des parties locales.

Q. — Pourquoi parlez-vous si souvent des augmentations au pari dans les compte-rendus des programmes de courses?

R. — Une augmentation annuelle peut paraitre normale, mais après le gros saut fait l'an dernier, on aurait pu croire que le point de saturation était atteint. L'augmentation, qui devrait être d'un million cette année, mérite donc d'être soulignée, d'autant plus que c'est la seule piste au Canada où il s'en produit dans le moment. Comme dit le slogan du plus gros vendeur de bière de New York: "They must be doing something right".

Q. — Est-ce que Québec peut espérer être le site de l'omnium canadien dans un avenir rapproché?

R. — Les organisateurs de l'omnium canadien n'ont aucune objection à venir à Québec. Le problème est de trouver un club qui veuille bien préparer ce tournoi et ce n'est pas une sinécure. Présentement, l'omnium ira au St-George de Toronto en 1968, au Summerlea en 1969, au London Hunt en 1970, à Pinegrove en 1971, au Board of Trade de Toronto en 1972 et au Royal Montreal en 1973. La prochaine date-libre est 1974 et, comme par hasard, c'est le centenaire du Royal Québec à Boischâtel.

L'ANECDOTE DU JOUR

Bobby Hull Entreprises Inc. songe à mettre sur le marché une poupée appelée Bryan Watson. Vous montez le ressort de la poupée et elle vous embrasse.

ICI ET LA

Les athlètes du Canada à Winnipeg porteront des Hush Puppies gris avec leur uniforme officiel. C'est un don de plus de $6,000. de la compagnie qui les fabrique. — La course avec enjeu de $10,000 au club de courses de Québec a été définitivement fixée au dimanche 6 août. — Les Indiens de notre ville ont été invités à disputer la joute d'étoiles de la ligue du Saguenay le 31 juillet. Hugues Beaudoin acceptera, s'il ne prend pas trop de retard dans son calendrier particulièrement s'il peut traverser sans pluie les quatre joutes locales contre Coaticook.

Les amateurs de lutte ne manqueront pas d'action ce soir avec six combats et 14 lutteurs. — Daniel Julien, qui s'alignait pour les finalistes de Ville-Vanier, a été choisi la meilleure recrue au tournoi peu-wee de Montréal. — La compagnie Firestone vient de distribuer deux films: "Showdown in '67" résume en 26 minutes les courses d'autos de la première moitié de la saison et "Thirty Days in May" traite de la course d'Indianapolis.

Nos meilleurs voeux de bonheur à Andrée et Serge qui unissent leurs destinées demain. — Denny McLain entend bien capitaliser sur sa réputation de lanceur qui accorde beaucoup de coups de circuit. Il ouvrira un restaurant qu'il appelle "The Upper Deck" (le 2e balcon). — La partie télévisée demain opposera les Cubs aux Dodgers et débutera à 4 heures 15.

Début du tournoi de tennis Junior Québec-District

Les premières rondes du tournoi de tennis Junior Québec-District auront lieu à compter de demain, le 15 juillet par la présentation des premières rondes dans les catégories 12, 14 et 16 ans et moins, garçons et filles, tandis que les premières rondes pour les garçons de 18 ans et moins sont à l'horaire pour dimanche.

Tous les champions de l'an dernier seront de nouveau sur les rangs cette année et une compétition de premier ordre est à prévoir.

Tous les joueurs inscrits au tournoi sont priés de s'informer auprès de la direction des jours à venir.

SAMEDI
15 juillet 1967

12 ans et moins (Garçons)
10 HEURES A.M.

Court No
1—G. Cayouette vs. L. Jolicoeur
2—A. Cantin vs. V. Cayouette
3—D. Brousseau vs. C. Jolicoeur
4—P. Marier vs. J. Lépinay

14 ans et moins (Garçons)
11 HEURES A.M.

1—P. Cantin vs. J. Pouliot
2—J. Rompré vs. B. Houle
3—P. Lavallée vs. C. Dutil
4—R. Genois vs. A. Jean
5—P. Labelette vs. M. Pineault

12.30 P.M.

1—M. Laurendeau vs. M. Lelièvre
2—C. Paradis vs. F. Delage
3—V. Cayouette vs. A. Cantin
4—L. Guilbault vs. J. Lépinay
5—D. Brousseau vs. C. Jolicoeur

12 ans et moins (Garçons)
1 HEURE 30 P.M.

1—B. Houle vs. Gagnant G. Cayouette —J. Jolicoeur

16 ans et moins (Garçons)

2—R. Carrier vs. P. Grondin
3—R. Bouthiller vs. J. Moisan
4—L. Lavigne vs. R. Plamondon
5—J. Couillard vs. P. Lavallée

2.30 HEURES P.M.

1—B. Tobin vs. C. Bernier
2—P.A. Lemieux vs. P. Cantin
3—P. Morin vs. A. Pichette
4—R. Drolet vs. A. Cantin
5—R. Legendre vs. P. Giguère

3 HEURES 30 P.M.

1—M. Laurendeau vs. P. Poulin
2—P. Cantin vs. D. Brousseau
3—M. Lelièvre vs. G. Poulin
4—J. Tardif vs. D. Turcotte
5—F. Delage vs. M. Sylvestre

4 HEURES 30 P.M.

1—C. Paradis vs. P. Robitaille
2—P. Delage vs. R. Caouette
3—J. Rompré vs. A. Marcotte
4—P. Labalette vs. C. Auger
5—R. Genois vs. Gagnant B. Tobin—C. Bernier

5 HEURES 30 P.M.

1—Gagnant Carrier—Grondin vs. Gagnant Bouthiller — Moisan
2—Gagnant Lavigne — Plamondon vs. Gagnant Couillard — Levallée

DIMANCHE
16 juillet 1967

14 ans et moins (filles)
12.00 HEURES P.M.

1—D. Cantin vs. L. St-Georges
2—N. Lemieux xs. L. Cantin

18 ans et moins (Garçons
1 HEURE P.M.

1—C. Bernier vs. G. Poulin
2—R. Carrier vs. D. Giroux
3—P. Grondin vs. R. Legendre
4—C. Auger vs. L. Lavigne
5—M. Lelièvre vs. A. Pichette

2 HEURES P.M.

1—M. Rouleau vs. M. Sylvestre
2—J.D. Laurendeau vs. A. Guy
3—A. Paquet vs. P. Morin
4—G. Lemieux vs. R. Genois
5—P. Robitaille vs. F. Savard

3 HEURES P.M.

1—R. Charland vs. P. Delage
2—C. Martel vs. D. Turcotte
3—R. Plemondon vs. D. Cliche
4—F. Harvey vs. P.A. Lemieux
5—M. Lelièvre vs. J. Couillard

4 HEURES P.M.

1—M. Boily vs. J. Tardif
2—B. Tobin vs. M. Thibodeau
3—P. Rioux vs. J. Moisan

5 HEURES P.M.

1—C. Paradis vs. Gagnant Sylvestre —Rouleau
2—F. Richard vs. Gagnant Bernier—Poulin

16 ans et moins (filles)

3—N. Lemieux vs. L. St-Georges
4—L. Cantin vs. C. Lebel

Petite ligue

Dans la Little League "A" du club Optimiste-Québec, les Pirates ont rejoint les Indiens au 2e rang en disposant des Cardinaux 6-2. Benoit Jinchereau a bien espacé sept coups sûrs pour être crédité du gain et Reynald Gagnon a subi la défaite. Marc Boivin, Pierre Bilodeau et Serge Blouin ont réussi chacun deux coups sûrs pour les vainqueurs, tandis que pour les perdants, Gagnon obtenait 2 en 3 dont un circuit et Carol Légaré 2 en 2. Daniel Gignac, Boivin et Bilodeau ont également réussi chacun un circuit pour les gagnants.

Cardinaux	002	000	— 2 7 1
Pirates	011	40x	— 6 8 0

Gagnon (1-3) et Hamel, Jinchereau (4-1) et Chouinard. Circuits : Gignac (1er), Boivin (3e), Bilodeau (1er) Gagnon (1er).

Concours de fer à cheval

De nombreuses compétitions sportives seront organisées dans les cadres du marathon de nage du Saguenay qui sera disputé samedi le 15 juillet à 9.00 a.m.

En effet, les amateurs de fer à cheval seront servis à souhait car ils pourront prendre part à une compétition le 9 juillet à la Baie des Ha ! Ha !

Un comité sous la direction de Jean-Eudes Simard a été formé à la Baie pour l'organisation de cette épreuve. De nombreuses bourses et trophées seront remis aux différents vainqueurs à la Salle des Mooses de Port-Alfred.

Pour de plus amples informations: CLUB DE NATATION DU SAGUENAY INC., C.P. 442, Chicoutimi ou M. Gilles Fortin président, ou à 141 Bagot, Bagotville au numéro de téléphone 544-4040.

● **Jean-Yves Laurin et Marc Blondeau ont, encore une fois remporté le championnat de Québec en double après avoir disposé en finale de l'équipe Hérisset-Côté. Le match décisif s'est déroulé tard, heir soir. L'ultime double féminin sera disputé aujourd'hui. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)**

MELBOURNE (AFP) — "Le rejet de la proposition concernant l'organisation de tournois de tennis omnium par l'assemblée générale de la Fédération internationale de lawn tennis, réunie la veille à Mondorf-Les-Bains, a prouvé que la plus grande partie des pays était défavorable à cette formule "a déclaré M. Harry Hopman, entraineur-sélectionneur de la formation australienne de coupe Davis, et adversaire des tournois omnium.

"Maintenant que l'omnium est rejeté a poursuivi Hopman, les Etats australiens doivent porter leurs efforts sur la démocratisation du tennis afin qu'il devienne un sport de masse ouvert à tous, ce qui aurait toujours dû être leur but principal.

"Ce serait une erreur que l'Australie ou une quelconque autre nation tente d'organiser des tournois omnium avec le soutien d'une minorité, se mettant ainsi "hors la loi" avec les règlements des instances du tennis mondial", a conclu Hopman.

Quant à Bill Edwards, président de la fédération australienne de lawn tennis et adversaire farouche de l'omnium, la décision prise à Mondorf-Les-Bains "est la plus importante de ces dernières années en matière de tennis".

Phil Giroux et Norman Doyle, deux de nos plus prometteurs golfeurs professionnels de la province, ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs du grand Festival de Golf Molson qui sera disputé sur le magnifique parcours de Drummondville les 14, 15 et 16 juillet prochain. Les professionnels s'affronteront le dimanche 16 juillet alors qu'une bourse totale de $2,500.00 sera l'enjeu de cette compétition de dix-huit trous. Plus tôt, les champions classe "A" de chaque club de la province en viendront aux prises.

Giroux et Doyle, bien qu'ils soient riches en possibilités, ont connu jusqu'ici des succès mitigés. Ils ne comptent chacun qu'une victoire cette année. Giroux a débuté la présente campagne avec une splendide réussite au tournoi Pro-Presse au club Wentworth. Il avait négocié le parcours avec un score de 69, soit trois coups sous la normale. Doyle a inscrit son triomphe au club Boucherville lors du tournoi Pro-Membre. Il avait joué 70 et devancé par deux coups ses plus sérieux rivaux. Doyle a passé une semaine en Floride au début de la saison afin d'améliorer sa technique sous les ordres du réputé Tommy Armour.

X X X

Le bureau de direction de la régionale des Bois-Francs organise à l'intention de tous les membres du CDE et de leur épouse, un tournoi de golf, que se tiendra à Victoriaville, le mercredi, 23 août 1967.

Jules Pépin, secrétaire-trésorier de notre régionale assume la présidence du comité chargé de l'organisation de ce tournoi. Il se propose de mettre sur pied un programme spécial pour les épouses.

X X X

Mercredi le 19 juillet 1967, aura lieu le tournoi de golf annuel de l'Association des Anciens de l'Université d'Ottawa, au Club de Golf Cap-Rouge. Invitation à tous, ainsi que vos épouses ou amies.

Pour informations: Paul Laroche: 522-1587; Jacques Plante: 529-8841; Marc Roy: 524-3571.

X X X

Le tournoi annuel de golf des fonctionnaires de la province de Québec sera tenu le 28 juillet sur le parcours du club de golf de Lévis.

Les entrées devront parvenir aux membres du comité ou au professionnel du club de Lévis, M. André Cazes, pour mercredi, le 26 juillet.

X X X

Le troisième tournoi annuel qui groupe les épiciers, bouchers et représentants de l'alimentation au détail de la région de Québec aura lieu le lundi 17 juillet prochain au Club de Golf Alpin.

De nombreuses inscriptions ont déjà été reçues et ceux qui désirent y participer sont priés de l'adresser à l'un ou l'autre des organisateurs suivants:

Gaston Montreuil, a/s Canada Packers Ltée - tél. 525-4901;

André Devarennes, a/s Les Epiciers-Unis - tél. 663-7861;

J.-Marc Poirier, a/s Quebec Poultry - tél. 626-2662;

Robert Michaud, a/s J.-A. Michaud Inc. - tél.: 663-3543.

Le coût de participation est de $5.00 et le tournoi aura lieu beau temps, mauvais temps. Les participants sont assurés de passer une journée des plus agréables qui sera clôturée par la distribution des prix à 9 h. p.m. précises, suivie d'une danse avec orchestre.

Deal s'en va

KANSA SCITY (PA) — Ellis Cot Deal a résigné son poste d'instructeur des lanceurs des A's de Kansas City pour des raisons personnelles Wes Stock le remplacera.

Photos-Finish du Pari-Double

● **Première course, le no 1, PRINCESSE RICHELIEU**

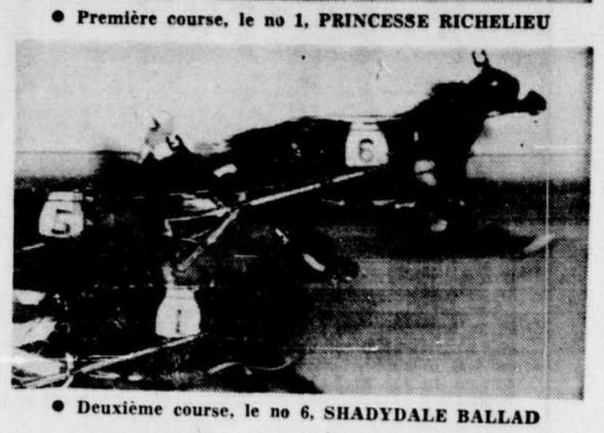

● **Deuxième course, le no 6, SHADYDALE BALLAD**

Les résultats à Québec

COURSE No 1

No 1 Princesse Richelieu (Nicol Tremblay) 3.00 2.50 2.80 — No 2 Front Page Mir (Paul Emile Alain) 5.20 4.70 — No 5 Lightning Jim (Paul Grenier) 7.20.

Ont aussi couru: Gay Bill, Reta Mar Mic, Egan C., Two Mountain Mir, Daring Dream.

Temps: .32.2 1.06 1.39.3 2.11.4.

COURSE No 2

No 6 Shadydale Ballad (Marcel Cournoyer) 31.80 10.20 4.10 — No 1 Ivy Castel (Jean Guy Lareau) 3.00 2.40 — No 5 Brads (Bruno Ferron) 3.40.

Ont aussi couru: Gait Way Express, Camden Guy, Sky Sign, Royal Marck Brady, Lover Hal.

Temps: .31.1 1.03.4 1.35.3 2.08.3.

Pari-Double: No 1 Princesse Richelieu — No 6 Shadydale Ballad 1—6 $60.00.

COURSE No 3

No 2 Tanglejo (Paul Emile Alain) 4.00 3.20 2.60 — No 7 Majestic (Réal Coutu) 15.60 5.30 — No 4 Merrie Victor (Jos. Lemay) 3.00.

Ont aussi couru: A.J. Mac, Flemington Key, Capitola B., Paris Lad.

Temps: .32 1.04.4 1.37 2.09.1.

COURSE No 4

No 2 Quick Trigger (Michel Lachance) 4.80 2.90 2.50 — No 1 Janet's Pride (Léonard Duquette) 4.70 3.10 — No 5 Bozo Elkington (Bernard Gervais) 6.40.

Ont aussi couru: Sugar Lind, Lord Spencer, Chief Moken, Princeling, Dangerous Galvin n'a pas terminé.

Temps: .33 1.06.2 1.39.2 2.11.4.

Quinella: No 1 Janet's Pride — No 2 Quick Trigger 1—2 $12.30.

COURSE No 5

No 3 Dickey Dares (Yvan Gamache) 3.70 2.90 2.50 — No 2 Beautiful Kathy (Gaetan Baillargeon) 2.90 2.30 — No 4 Abe Rosecroft (Ronald Beaudoin) 2.90.

Ont aussi couru: Huntingdon Boy, Bowser Scott, Brave Tag.

Temps: .31 1.02.4 1.35.4 2.07.1.

COURSE No 6

No 6 Fred Thoughts (Nicol Tremblay) 19.10 8.00 4.70 — No 7 Adios Ferland (Paul Grenier) 9.10 5.50 — No 1 Rhodes (Emilien Bolduc) 4.40.

Ont aussi couru: Remadios, Sterling Wick, Irish Peter, Anita Adios n'a pas terminé. Admiral Express a été retiré.

Temps: .32 1.04 1.37.1 2.10.3.

COURSE No 7

No 2 Princesse Stars (Réal Coutu) 12.50 5.70 3.20 — No 4 Mado Cax (Nicol Tremblay) 7.30 3.50 — No 8 Sunset Breeze (Réal Bardier) 5.00.

Ont aussi couru: Lovely Sue, Honeyville Miss, Jet Byrd, Splish Splash Calling Key.

Temps: .31.1 1.03 1.36.1 2.09.2.

Quinella No 2 Princess Sards — No 4 Mado Cax 2—4 $31.80.

COURSE No 8

No 3 Demon Day (Michel Giguère) 7.50 5.30 5.40 — No 1 Cloyd Hanover (Réal Coutu) 5.40 3.70 — No 2 Titan Galophone (Tom Miller) 4.30.

Ont aussi couru: Dandy Averill, Janet's Son, Worthy Colby, Argo Dream, Pick Song.

Temps: .32.2 1.06.4 1.39.4 2.12.3.

COURSE No 9

No 3 Eliminator (Jean Cyrenne) 5.00 3.40 2.70 — No 5 Barry Minbar (Alexandre Page) 7.30 3.40 — No 1 Barbara May (Helio Ouellet) 2.50.

Ont aussi couru: Carol Mar Mic, Level Lady, W.C. Scott, Drummond Gene, Eclair Richelieu.

Temps: 31.4 1.04.1 1.37.3 2.09.3.

COURSE No 10

No 5 Iron Mar Mic (Yvan Gamache) 4.40 3.70 2.80 — No 4 Treasure Mir (Fernand Desrochers) 6.20 2.70 — No 3 Earl Adio (Guy Robichaud) 2.30.

Ont aussi couru: Charles Gallon, Dale Will, Veldroee, Bronw Joe, Jolie Mar Mic.

Temps: .31.2 1.05 1.36.3 2.09.

EXACTA: No 5 Iron Mar Mic — No 4 Treasure Mir 5—4 $32.60.

Les résultats à Richelieu

COURSE No 1

No 4 Top Return (B. Coté) 8.60 4.40 3.60 — No 3 Todd Flemington (A. Boucher) 3.40 2.70 — No 2 Primo Hanover (J. Jodoin) 4.60.

Ont aussi couru: Ivanhoe Hanover, Bevy Sprit, Bunny Mir, Diller Harbor, Some Blade.

Temps: 31.2 1.04.1 1.36.1 2.08.

COURSE No 2

No 3 R.P.M. (R. Bouthillier) 10.10 7.60 4.90 — No 2 Consul Richelieu (P. Sauvé) 32.10 11.90 — No 7 Lucky Knox (A. Boucher) 4.30.

Ont aussi couru: Tino Brooke, Northwood Fabian, Paulo Mir, Robert All Bris, Minouche.

Temps: 31.1 1.03.4 1.37 2.08.3.

PARI-DOUBLE 4—3 $60.40.

COURSE No 3

No 3 Touskege (J. Jodoin) 3.60 3.00 2.60 — No 6 Shadydale Chant (Y. Plouffe) 5.40 3.30 — No 8 Wild Chance (R. Barrieau) 3.10.

Ont aussi couru: Success Brook, Sir Windston Pick, Lester Hanover, Mr. Dee Dee, Irma's Gold.

Temps: 30.4 1.03.1 1.33.2 2.04.2.

COURSE No 4

No 3 Perfect Mir (D. Mactavish) 13.80 8.20 5.50 — No 1 Jeb Wynwood (B. Coté) 14.90 6.10 — No 8 Aqua Duke (P. Guay), 24.00.

Ont aussi couru: Aqua Duke, Lee Ezra ,Midas Hanover, Lili Song Jack of Trump.

Temps: 31 1.02.2 1.34.2 2.05.4.

QUINELLA: 1—3 $112.30.

COURSE No 5

No 3 Esquire Queen (M. Héroux) 19.70 9.30 5.00 — No 1 Uncle Bun (R. Bédard) 43.20 10.20 — No 7 Mighty Kawartha (G. Raymond) 6.40.

Ont aussi couru: Niagara Chance, Lonaire, Brave Margaret, Stoney C., Dark Onyx.

Temps: 32 1.03.2 1.35.3 2.07.3.

COURSE No 6

No 7 Precision Mir (J. Hébert) 10.60 4.20 3.00 — No 6 Jet Adios (J. Gordon) 3.10 2.30 — No 1 Right Test (C. St-Jacques) 2.80.

Ont aussi couru: Lee Croft, Camp Out, Barbara Bel, Red Rex, Prince E. Grattan.

Temps: 31.2 1.04.1 1.35.4 2.06.3.

COURSE No 7

No 1 Jos Brooke (A. Bédard) 9.90 4.40 2.60 — No 2 Speedy Sam (C.J. Gauthier) 8.20 4.20 — No 7 Milt's Esquire (M. Héroux) 3.50.

Ont aussi couru Dainty Brooke, Jimmy N., Senator Pick, John D.C.,

Temps: 31.1 1.02.4 1.35.3 2.07.2.

QUINELLA: 1—2 $49.60.

COURSE No 8

No 6 Awol (B. Coté) 14.70 5.80 4.20 — No 2 Well Away (M. Turcotte) 7.70 4.10 — No 3 Ensign Frost (G. Bardier) 3.20.

Ont aussi couru: H. Harry, Two Mountains Babe, Phantom Hanover, Sorry, Lincon Adios.

Temps: 30.4 1.02.4 1.34.2 2.05.3.

COURSE No 9

No 1 Dandy Scott (A. Clark) 4.90 3.00 3.10 — No 2 Gagney Hanover (R. Ponton) 3.20 2.80 — No 4 Berthmors Bertha (R. Bédard) 5.20.

Ont aussi couru: F.W. Adios, Abbe Lark, Perfect Wave, Leader Lobell.

Temps: 31.1 1.04 1.33.4 2.04.3.

COURSE No 10

No 5 Lu's Gi Gi (A. Boucher) 4.70 2.60 2.50 — No 6 Armbro Honest (M. Hébert) 2.70 3.10 — No 4 Tily's Drummond (J. Jodoin) 4.10.

Ont aussi couru: Watters Mir, Will Frost, Miss E Blue, Frozen Chips.

Temps: 31 1.04.4 1.37 2.08.4.

EXACTA 5—6 $9.10.

ASSISTANCE: 7,176

MUTUEL: 386,594.

Les inscrits à Richelieu

COURSE No 1
Trot à réclamer ($2,000) Bourse $900

1—Colby Joe (N. Bardier) 3-1
4—Old Scrooge (. Hess) 7-2
8—Champ Mon (B. Côté) 4-1
6—Early Date (D. Gillis) 9-2
3—Live Fast (L. Bourgon) 6-1
2—Jolly John (S. Grisé) 8-1
7—Air Castle (W. Croteau) 8-1
5—Nossdell Herman (Pas nommé) 10-1
Elig.: The Minch (A. Boucher)
Isosla Hanover (M. Turcotte)

COURSE No 2
Amble-conditions Bourse $1,000

3—Conqueror Pick (R. Caldwell) 3-
5—Bravado Pick (D. Gillis) 7-2
7—Rock Frost (A. Hanna) 4-1
8—Willow Creed (K. Carmichael) 9-2
4—Astra's Boy (J. Wiener) 6-1
1—Arawana Scott (B. Côté) 8-1
6—Tulip Mir (M. Dostie) 8-1
2—Willow Brook Dike (Bouthillier) 10-1
Elig.: Yankee Dancer (D. White)

COURSE No 3
Trot-conditions Bourse $2,800

3—Scotty Dear (L. Bourgon) 3-1
4—Van's First (C. St-Jacques) 7-2
2—Faber Mar Mic (R. Ponton) 4-1
6—Mr. Parish (S. Brisson) 9-2
1—Coronado Hanover (N. Bardier) 6-1
5—Gloria Elkington P.-E. Alain) 8-1

COURSE No 4
Amble à réclamer ($2,000) Bourse $900

3—Leny Boy (Y. Plouffe) 3-1
2—Prophesy (T. Horton) 7-2
6—Shafter Diamond (J Létourneau) 4-1
8—Ban Dale (A. Boucher) 9-2
1—Mr. Waters (H. Lamarre) 6-1
4—Major's Fairy (M. Turcotte) 8-1
7—Ida Purdue (A. Bédard) 8-1
5—Santaley (C. Bélanger) 10-1
Elig.: Peter The Tramp (J. Lahaie)
Melody Smoky (J. Hébert)

COURSE No 5
Amble à réclamer ($2,000) Bourse $900

3—Just Rice (Pas nommé) 3-1
6—Amiable (M. Turcotte) 7-2
8—Wonderful Girl (A. Boucher) 4-1
4—Chris Emlem (L. Bergeron) 6-1
7—Warpritus (Pas nommé) 6-1
1—Tempest Lady (B. Ladouceur) 8-1
2—Mystie Yonder (A. Bédard) 8-1
5—Dean's Galie (M. Gingras) 10-1
Elig.: Folden Spark (Pas nommé)
Good Girl Mir (J. Létourneau)

COURSE No 6
Amble-conditions Bourse $900

7—Saucy Dream (N. Bardier) 3-1
1—Awada Hanover (A. Boucher) 7-2
5—Armbro George (Y. Desjardins) 4-1
8—Golden Goddess (C. Pelletier) 9-2
3—High Daineau (J. Wiener) 6-1
4—Chocolate Champ (J. Hébert) 8-1
6—Wilma's Boy (L. Turcotte) 8-1
2—Regret (A. Bédard) 10-1
Elig.: Dorothy Solicitor (Pas nommé)
Pat's Rose (K. Carmichael)

COURSE No 7
Amble à réclamer ($3,500) Bourse 1,000

4—Valliant Pick (G. Filion) 3-1
8—Delaway (G. Raymond) 7-2
6—First Down (A. Hanna) 4-1
3—John Glenn (J.-G. Brosseau) 9-2
1—Cloverland Gordon (M Tavish) 6-1
2—Admirable Pick (Pas nommé) 8-1
5—Sister Adios C. (A. Bédard) 8-1
7—Armbro Explorer (M Lefebvre) 10-1
Elig.: Hearty Dares (Pas nommé)
May's Choice (R. Bardier)

COURSE No 8
Série canadienne Bourse $6,800
Poulliches 2 ans (1ère division)

5—Tanya Herbert (W. M. Herbert) 3-1
4—Keystone Jewel (R. Silliphant) 7-2
3—Mamise (J. Jodoin) 4-1
2—Helen Mir (M. Dostie) 8-1
7—Sue Angus (M. Lefebvre) 15-1
1—Gold Byrd (J.-G. Brosseau) 20-1
6—Romola Mir (W. Bourgon) 20-1

COURSE No 9
Série canadienne Bourse $6,800
(2ème division)

1—Armbro Indigo (H McKinley) 2-1
7—Methora Gaytack (D. Gillis) 4-1
5—Early Adios (P. Robillard) 9-2
3—Jenny's Boy (D. O'Dare) 6-1
4—Perky Hanover (Pas nommé) 6-1
6—Tag Rocket (C. Pelletier) 8-1
2—Metha (Y. Plouffe) 10-1

COURSE No 10
Amble-conditions Bourse $900

1—Yankee Doodle Boy (Bourgon) 3-1
2—Lil's Adios (A. Clark) 7-2
3—Byrd Time (Y. Desjardins) 4-1
8—Scotch Newport (R. Caldwell) 9-2
4—Labrador Hanover (D. White) 6-1
5—Doug Johnston C. (Bouthillier) 8-1
7—Paul Angus (M. Lefebvre) 8-1
6—Intrusion C. (M. Brosseau) 10-1
Elig.: Fasy Pick (Pas nommé)
Lori Johmston (J. Héber..

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

● C'est de la soif que les coureurs cyclistes souffrent le plus et il n'est pas rare de les entendre réclamer de l'eau aux gens qui les regardent passer. Certains même savourent les douches que des spectateurs compatissants leur offrent à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou à plein seau. Voici justement un peloton qui se fait mouiller copieusement, surtout le coureur de tête dont le geste manifeste sa satisfaction. Sans de tels rafraîchissements, beaucoup de coureurs seraient terrassés par la chaleur, comme ce fut peut-être le cas hier de l'Anglais Tom Simpson, dans le Tour de France. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le Tour de France EST EN DEUIL

CARPENTRAS, France (AFP) — Une tragédie a marqué la 13e étape du 54e tour de France jeudi : le champion britannique Tom Simpson est mort. A environ un mille du mont Ventoux, il a brusquement mis pied à terre et s'est effondré sur son vélo, souffrant apparemment d'une insolation.

Le Dr Dumas, médecin du Tour, a vainement tenté de ranimer Simpson en pratiquant le bouche à bouche. Ses efforts se révélant vains, le médecin l'a fait transporter par hélicoptère sur l'hôpital d'Avignon, où il est décédé", a déclaré M. Félix Levitan, co-directeur du Tour.

Le Dr Dumas a précisé de son côté que Simpson était déjà dans le coma au moment où on l'a relevé, près de son vélo. Toutes les techniques de réanimation ont été tentées, mais après une légère amélioration, le coureur britannique est mort à 17h.40. Les médecins ont décidé de refuser le permis d'inhumer et ont saisi la justice.

On disait de Simpson qu'il était l'âme et l'animateur de la traditionnelle caravane du tour.

Sa gentillesse, son humour, ses qualités sportives avaient conquis ses co-équipiers comme ses adversaires, les journalistes comme les organisateurs. Il faisait le bonheur des échotiers et des techniciens : les uns louaient sa verve et son humeur toujours égale, les autres admiraient ses exploits.

Carrière

Né le 30 novembre 1937 à Harworth, dans le Yorkshire, il avait commencé sa carrière cycliste en 1953. Un an plus tard, il remportait son premier titre en devenant Champion d'Angleterre junior. Passé professionnel à la fin de 1959, il remporte le tour du sud-est un an plus tard, le tour des Flandres en 1961, le Bordeaux-Paris en 1963, le Milan-San Remo en 1964. En 1965, il devient champion du monde sur route, gagne le tour de Lombardie et les six jours de Bruxelles. Cette année, il a enlevé le Paris-Nice.

En 1962, Simpson fut le premier Britannique à porter le maillot jaune du tour de France. Il devait finir 6e. En 1959, le coureur britannique s'était installé en France, à St-Brieux d'abord puis à Paris, avant d'aller vivre à Mariakerke, près de Gand, en Belgique. Il était marié et père de deux filles.

La mort de Simpson a plongé dans la consternation le Tour et ses nombreux adeptes.

On parla d'abord de chute.

"Il a heurté le sol de la tête" annonça le speaker. On parla ensuite d'insolation, et l'on en est là en attendant les résultats de l'autopsie. Dans les conversations, le chiffre 13 est souvent revenu : 13 juillet... 13e étape.

Le doping a-t-il tué Tom Simpson? C'est toutefois la question que nombre de suiveurs du Tour de France se sont posés après la mort du champion anglais. Certains ne craignent pas de répondre par l'affirmative du fait que les médecins ont refusé le permis d'inhumer. Il convient cependant d'attendre les résultats de l'autopsie.

"Des doutes se sont élevés quant aux causes qui ont entraîné la mort du coureur Simpson, qui, dit-on, avait, selon les rumeurs circulant dans les milieux cyclistes, une propension à user de "produits vitaminés", a notamment déclaré dans une interview radiodiffusée M. Jacques Goddet, directeur général du Tour.

Le Dr Dumas, médecin du Tour, a affirmé pour sa part : "Un garçon de 30 ans est mort. Ce n'est pas normal. Il importe avant tout de rechercher les causes de ce décès. C'est pourquoi mon confrère et moi-même avons refusé le permis d'inhumer".

L'escalade du mont Ventoux, l'un des plus difficile du Tour de France, effraye bien des coureurs, incertains de leur condition physique. Cette appréhension peut les amener à se "soigner" tout particulièrement avant le départ. Il y a quelques années, le coureur français Jean Mallejac avait été victime d'une très grave défaillance au même endroit, et les médecins l'avaient attribuée au doping. Le recours au doping est interdit par la loi française, et, jeudi matin, à Marseille, trois coureurs français et trois Italiens, pris au hasard, avaient été soumis à un examen anti-doping.

Danger

Efficace quelques heures, le doping, en général des amphétamines, provoque ensuite un véritable effondrement, qui peut être considérablement accéléré par une forte chaleur et par la raréfaction de l'oxygène en altitude.

La mort de Simpson a provoqué la consternation générale. "C'est une peine immense que ressentent les organisateurs après la disparition de cet être adorable qu'était Tom Simpson", a déclaré Jacques Goddet, directeur général du Tour.

Le coureur italien Felice Gimondi, atterré, a dit : "Je suis démoralisé... Je ne peux y croire". Le Français Roger Pingeon a pleuré la mort de son adversaire : "...Il plaisantait, il riait, il aimait la vie... c'est épouvantable". M. Luciano Pezzi, directeur sportif de l'équipe d'Italie : "Un très grand malheur s'est abattu sur notre famille".

L'épreuve s'est quand même poursuivie et le mont Venteoux, cette "bête noire" des coureurs, situé à 39 klms de Carpentras, terme de la 13e étape, n'a pas apporté les grands chamboulements que tous attendaient. Pourtant, tout y était, les pentes du mont dénudées, écrasées de soleil, les démarrages nerveux de Jimenez. Rien n'y fit.

Le petit Espagnol, un moment en compagnie de Raymond Poulidor, puis seul, passa bien au sommet en tête, mais avec une trop petite avance pour espérer arriver seul à Carpentras. Dans la descente, tous les "ténors" avaient su limiter les dégâts dans la montée, eurent tôt fait de l'absorber. Poulidor, lui, fut victime d'une grave défaillance et ne put s'accrocher aux bonnes roues.

Sur la ligne d'arrivée, l'heure des grimpeurs était passée et ce fut un routier-sprinteur, le Hollandais Janssen qui triompha devant Gimondi et Pingeon.

Etape

Peu après le départ de Marseille, au 13e kilomètre, on enregistre la première attaque. Cette échappée ne dura que quelques kilomètres et, au moment où le regroupement s'opère, une chute provoquée par un chien se produit. En sont notamment victimes Vicentini, Michelotto, Mugnani et Pefpgen. Les deux derniers blessés sérieusement sont immédiatement transportés à l'hôpital de Marseille.

Puis le peloton roule groupé et on aborde le col de Pointu où M. Diaz est premier. Sous le soleil brûlant, la course se poursuit sur un rythme lent.

A Carpentras, les coureurs sont tous ensemble. Goyeneche s'arrête et abandonne. Puis, sous l'impulsion des Italiens, l'allure augmente. Néanmoins, au pied du Ventouz, le peloton demeure groupé.

A 15 klms du sommet, Poulidor, Jimenez, Colombo et Letort se détachent, poursuivis par Gimondi. Les deux premiers restent ensuite seuls en tête. Le peloton revient, mais, aussitôt, Jimenez et Poulidor repartent. Conduit par Pingeon, un groupe rejoint une deuxième fois. C'est au tour de Castello d'attaquer. Jimenez et Poulidor se joignent à lui, puis le distancent.

A 9 klms du sommet, Balmanion, Pingeon, Gimondi, Janssen et Simpson rattrappent les deux premiers. Aussitôt, l'Anglais contre-attaque. Peu après, Jimenez et Poulidor reprennent l'avantage.

Alors qu'il reste sept klms de montée, ils ont 25" d'avance sur Pingeon, Gimondi, Janssen et Balmanion. Aimar, Letort et Simpson sont à 1'. Peu après le chalet Reynard, Jimenez distance Poulidor. Cependant que, derrière, Pingeon tente en vain de décramponner ses compagnons de route.

Au pied de l'observatoire qui couronne le Ventouz, Jimenez a porté son avance à 1'10 sur Gimondi, Janssen, Balmanion, Pingeon.

Fin

Dans la descente, Poulidor perd du terrain. Aimar et Letort, se rapprochent, passent Poulidor et rejoignent le groupe Pingeon. Bientôt, Jimenez doit s'incliner à 12 klms de l'arrivée. Poulidor est à 55". Les sept premiers terminent ensemble et Janssen gagne devant Gimondi et Pingeon.

● Durant les critérium qui se disputent au centre des villes étapes autour d'un circuit fermé, les cyclistes doivent effectuer des virages à angle droit et raser souvent des obstacles. Ce sont la plupart du temps des poteaux qui jaillissent dangereusement de la chaussée. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Denis Racine remporte aussi la neuvième étape

Le voici au 3e rang du classement général

Par JEAN POULIOT

VILLE JACQUES-CARTIER — Un accident de Domenico Muro à quelques pieds de la ligne d'arrivée à Ville Jacques-Cartier a enlevé au coureur de Corneli une victoire presque certaine dans la 9e étape, mais pour Denis Racine qui remporta ainsi son 2e triomphe d'affilée, ce fut un coup du hasard qui lui apportait la récompense de 52 milles d'efforts soutenus en compagnie de Gary de Jong. Le cycliste de Ste-Foy a ainsi fait un bond prodigieux au classement général, se hissant en 24 heures du 9e au 3e rang, à seulement deux minutes et dix secondes du leader inchangé, Siegfried Koch.

VENT DE FACE

L'échappée de Racine et de Jong, qui commença à 22 milles de Drummondville, le point de départ, fut d'autant plus impressionnante que les deux coureurs eurent à lutter contre un fort vent de face durant presque toute l'épreuve, en longeant le St-Laurent sur la rive Sud. A Sorel, les deux échappées avaient une avance de 3½ minutes sur le peloton que retenaient savamment leurs coéquipiers de la Patrie et de l'Alberta.

Finalement, à 65 milles du départ, Domenico Muro entreprit la chasse suivi de Pierre Grimard. Il fallut dix milles aux deux chasseurs pour rattraper les fuyards et nous commencions à penser comme il serait désolant pour De Jong et Racine de se voir battre au fil d'arrivée, après avoir lutté si longtemps.

L'imprévu devait toutefois se produire à quelques pieds de la fin. Au moment où Muro avait nettement distancé ses adversaires, une fillette se lança dans la rue. Domenico donna un coup de roue pour l'éviter, mais la fillette revint sur ses pas pour ramasser un sandale qu'elle venait de perdre. La collision s'effectua sans blessure grave de part ou d'autre mais Racine, Grimard et De Jong étaient déjà entrés dans cet ordre quand Muro se releva.

Un incident complètement hors du contrôle des coureurs avait ainsi enlevé la victoire à Muro, la donnant à ceux qui avaient le plus travaillé durant l'étape. En se présentant dans le peloton à 2½ minutes du vainqueur, Sigi Koch conserva son maillot bleu. Signalons la poussée finale de Jean Garon qui termina 14 secondes en avant du peloton. Yves Landry termina dans le peloton alors que Michel Masson compléta l'épreuve rendue dure par le vent de face et quatre autres coureurs abandonnèrent.

LE CIRCUIT FERME

Le critérium de 20 milles disputé le soir, à Ville Jacques-Cartier, comportait 12 tours de un mille et deux tiers.

Giuseppe Marinoni, Jean Caron, Jacques Lepage, Domenico Muro et Jacques Dussault tentèrent une échappée au premier tour mais furent rattrapés au quatrième. Le favori local Michel Taillon gagna un des sprints mais il perdit deux minutes lors d'une collision avec son coéquipier Pierre Pilon. Deux coureurs de Duvernay, Gilles Dominique et Michel Banos, prirent un tour de retard.

Marinoni commença l'échappée victorieuse un tour avant la fin, suivi de Horst Stuewe et de Jean Garon, et c'est dans cet ordre qu'ils terminèrent, Garon remportant le sprint du peloton.

Le circuit n'apporta aucun changement au classement, si on excepte les deux coureurs qui eurent les bonifications et les quatre cyclistes lâchés. Quarante deux coureurs prendront donc le départ ce soir à 7 heures dans le circuit de Ville d'Anjou, pour franchir un 90 milles.

Avec trois étapes à faire dans le Tour de la Nouvelle-France, le classement des Québécois est donc le suivant : Denis Racine est 3e à 2:10 de la tête; Yves Landry 7e à 3:50; Jean Garon 20e 24 minutes et une seconde et Michel Masson 41e à 2 heures, 19 mins, 10 secs. Après une étape montagneuse jusqu'à Ste-Agathe samedi, le Tour prendra fin à l'Autostade de l'Expo, dimanche après-midi.

RANG	NOM	EQUIPE	TEMPS
1	D. Racine	La Patrie	3.45.49
2	P. Grimard	La Patrie	3.46.04
3	G. De Jong	Alberta	3.46.19
4	D. Muro	Corneli	3.46.27
5	G. Filippin	Caber	3.47.06
6	G. Cadorin	Ontario	3.47.06
7	P. Mori	Corneli	3.47.06
8	B. Gagné	Corneli	3.48.14
9	M. Taillon	Richelieu	3.48.28
10	B. Dell	Richelieu	3.48.28
11	J. Garon	Caber	3.48.35
12	G. Marinoni	Corneli	3.48.49
13	P. Pilon	Richelieu	3.48.49
14	E. Tuenschel	Berolina	3.48.49
15	G. Bélanger	Baggio	3.48.49
16	A. Quatella	Baggio	3.48.49
17	P. Penaman	Ontario	3.48.49
18	F. Vettor	Ontario	3.48.49
19	J.C. Girodo	USA	3.48.49
20	M. Banos	Duvernay	3.48.49
21	G. Dominique	Duvernay	3.48.49
22	D. Molanschek	USA	3.48.49
23	A. Hakem	La Patrie	3.48.49
24	M. Roy	Caber	3.48.49
25	L. Fattori	Richelieu	3.48.49
26	J. Béland	La Patrie	3.48.49
27	H. Koning	Alberta	3.48.49
28	M. Longchamp	Corneli	3.48.49
29	Y. Landry	Caber	3.48.49
30	J. Gromek	USA	3.48.49
31	H. Stuwe	Berolina	3.48.49
32	A. Beraldo	Ontario	3.48.49
33	A. St-Amour	Duvernay	3.48.49
34	S. Swain	Caber	3.48.49
35	S. Koch	Berolina	3.48.49
36	J. Dusault	Duvernay	3.48.49
37	N. Lowe	Alberta	3.48.49
38	J. Lepage	La Patrie	3.48.49
39	J.L. Godet	Duvernay	3.48.49
40	M. Desrochers	Richelieu	3.13.37
41	M. Masson	Baggio	4.13.37
42	R. Pearson	USA	4.26.1[illegible]

ABANDONS

G. Scattolo ONTARIO
J. Fernandez CABER
E. Bertrand RICHELIEU
R. Piccinin LA PATRIE

Criterium Jacques-Cartier 20 mille:

1	G. Marinoni	Corneli 47.0[illegible]
2	H. Stewe	Berolina 47.2[illegible]
3	J. Garon	Caber 47.3[illegible]
4	A. Hakem	La Patrie 47.3[illegible]
5	V. Landry	Caber 47.3[illegible]

Le peloton 47.34

38	M. Taillon	Richelieu V 49.2[illegible]
39	P. Pilon	Richelieu V 49.2[illegible]
40	M. Banos	Duvernay L 51.1[illegible]
41	G. Dominique	Duvernay 51.1[illegible]

N'a pas pris le départ No 28 Beraldo Angelo, Club Ontario.

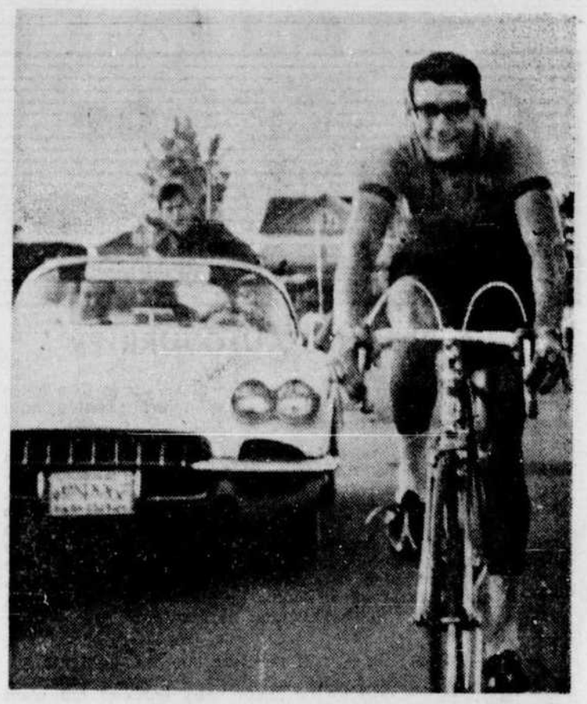

C'est la seconde victoire consécutive pour Denis RACINE. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Expo-pétanque

MONTREAL — Dimanche le 23 juillet, se tiendra le tournoi de pétanque pour nos adeptes de ce sport venant de toutes les régions du Québec et de la Vallée de l'Outaouais. Les "pétanqueurs' auront ce jour-là l'occasion de se mesurer à de nouveaux champions qui ont adopté ce sport depuis son introduction au Canada en 1955, par MM. Jean Rafa et Jean Fushino.

Depuis lors, la pétanque a fait tache d'huile et je parierais que si la terrasse de la Place Ville-Marie n'était de ciment, nos "pétanqueurs" l'auraient tout simplement transformée en un bon terrain de pétanque. Ils sont envahisseurs, et celui qui aime dans la pratique du sport les amitiés dont on peut en tirer, trouvera à n'en pas douter au milieu d'un cercle de "pétanqueurs" toute la sympathie qu'il cherche.

Mais la pétanque, comme tous les sports, a son origine et ses règles. La pétanque, dit-on est un dérivé d'anciens jeux de boules nommés "La Provençale" et "La Lyonnaise". C'est dans une petite ville sise près de Marseille qu'un ancien champion inventa ce jeu un jour où les crises de rhumatisme devenaient particulièrement aigües. C'était 1910 et aujourd'hui il existe une fédération internationale de la pétanque dont le siège social est à Genève et qui compte douze ramifications : Belgique, Canada, France, Espagne, Etats-Unis, Italie, Luxembourg, Maroc, Monaco, Madagascar, Suisse et Tunisie. La Fédération canadienne compte plus de 10,000 adeptes.

La pétanque se joue par équipes d'un, deux ou trois joueurs mais le plus souvent par équipes de trois. Un membre d'une équipe lance tout d'abord le cochonnet à une distance de 20 à 30 pieds. Ensuite, il "pointe" sa première boule le plus près possible du but en se tenant à l'intérieur d'un cercle tracé au début de la partie. Il doit avoir les "pieds tanqués", c'est-à-dire d'aplomb et joints, expression qui est à l'origine du mot "pétanque".

Ce sport peut être pratiqué par tous. Lors du tournoi du 23 juillet, qui se tiendra de 9h. à 21h., tous les joueurs de pétanque sont invités. Il suffit pour eux de s'inscrire auprès de Jean Rafa qui en est l'organisateur. L'endroit de la rencontre sera la promenade des Cygnes, près de la Place des Nations. A tous, belle journée, pas trop de "casquettes", mais beaucoup de "raspaillettes".

Transaction entre les Cats et les Bombers

HAMILTON (PC) — Les Tiger Cats de Hamilton ont cédé quatre des leurs aux Blue Bombers de Winnipeg en retour des droits professionnels canadiens sur Barrie Hansen.

Al Scanlon, Tom Graham, Earl Latimer et René Riopelle, secondeur de ligne, se joindront aux Bombers d'ici quelques jours.

Hansen, Canadien qui s'était aligné avec les Alouettes avant d'être échangé au Winnipeg, tentera toutefois sa chance avec les Chargers de San Diego, de la Ligue américaine de football.

L'instructeur Ralph Sazio de Tiger Cats a déclaré que si Hansen sa taillait un poste avec San Diego, Hamilton ne recevrait rien en retour des quatre joueurs envoyés aux Bombers.

Scanlon, Gorham et Riopelle sont des Canadiens et Scanlon, de l'Université d'Ottawa, a été le premier choix des Tiger Cats, cette saison.

A combien ils sont du leader :

Classement général après 595 milles

	b.m.s.		
1—S. Kock Berolina	0.00.00	29—J. Gromek USA	0.34.22
2—G. Dejong Alberta	0.01.32	30—A. St-Amour Duvernay	1.02.56
3—D. Racine La Patrie	0.02.10	31—H. Stuewe Berolina	1.04.03
4—J. Béland La Patrie	0.02.16	32—D. Melanschek USA	1.11.21
5—N. Lowe Alberta	0.03.08	33—M. Desrochers Richelieu	1.30.17
6—J. Lepage La Patrie	0.03.37	34—P. Penman Ontario	1.33.53
7—Y. Landry Caber	0.03.50	35—J.L. Godet Duvernay	1.33.57
8—G. Marinoni Corneli	0.04.01	36—R. Pearson USA	1.51.05
9—H. Koning Alberta	0.04.16	37—J.C. Girodo USA	1.54.25
10—P. Mori Corneli	0.06.06	38—G.Dominique Duvernay	2.05.20
11—F. Vettor Ontario	0.07.07	39—B. Dell Richelieu	2.06.30
12—D. Muro Corneli	0.07.34	40—M. Masson Baggio	2.19.10
13—B. Gagné Corneli	0.07.41	41—L. Fattori Richelieu	3.03.28
14—E. Tuenscell Berolina	0.12.26		
15—M. Roy Caber	0.16.32	**CLASSEMENT D'EQUIPES**	
16—G. Cadorin Ontario	0.19.15	1—CABER	73.03.13
17—M. A. Longchamp Corneli	0.19.20	2—ALBERTA	73.05.55
18—S. Swaim Caber	0.21.07	3—PATRIE	73.11.17
19—G. Filippin Caber	0.22.14	4—BEROLINA	73.31.47
20—J. Garon Caber	0.24.01	5—CORNELLI	73.49.03
21—M. Taillon Richelieu	0.26.46	6—ONTARIO	74.42.18
22—P. Grimard La Patrie	0.27.19	7—DUVERNAY	75.21.94
23—M. Banos Duvernay	0.37.04	8—VINCENT RICHELIEU	75.29.47
24—A. Quatela Baggio	0.46.02	9—USA	75.59.50
25—A. Akem La Patrie	0.46.25	10—BAGGIO	77.13.50

RÉTROSPECTIVE DU TOUR

ETAPES	VAINQUEURS	LEADERS	EQUIPE
MONTREAL — TROIS-RIVIERES	D. Muro	D. Muro	Corneli
TROIS-RIVIERES — STE-FOY	G. Filippin	G. Filippin	Caber
STE-FOY — THETFORD	N. Lowe	M. Roy	Caber
CIRCUIT THETFORD	G. Cadorin	M. Roy	Caber
THETFORD — PLESSISVILLE	Caber	M. Roy	Caber
PLESSISVILLE — SHERBROOKE	S. Koch	N. Lowe	Caber
SHERBROOKE — DRUMMONDVILLE	S. Koch	S. Koch	Caber
CIRCUIT DRUMMONDVILLE	D. Racine	S. Koch	Caber
DRUMMONDVILLE — VILLE JACQUES-CARTIER	D. Racine	S. Koch	Caber